UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

UNIVERSITY OF TORONTO.
KING ALFRED'S LIBRARY OF HISTORY
FOUNDED BY
GOLDWIN SMITH AND HARRIET SMITH
1901

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
Ontario Council of University Libraries

http://www.archive.org/details/s01bibliotecastoric12casi

S. A. S. IL PRINCIPE CARLO AMEDEO ALBERTO DI SAVOIA CARIGNANO

.C
B582

BIBLIOTECA STORICA DEL RISORGIMENTO ITALIANO
pubblicata da T. Casini e V. Fiorini.– *Serie* I, *N.* **12**

GLI SCRITTI

DI

CARLO ALBERTO

SUL MOTO PIEMONTESE DEL 1821

A CURA

DI

VITTORIO FIORINI

128176
13/6/13

ROMA
SOCIETÀ EDITRICE DANTE ALIGHIERI
—
1900

PROPRIETÀ LETTERARIA

DELLA SOCIETÀ EDITRICE DANTE ALIGHIERI

.....

Gli esemplari di questo volume non firmati dal gerente della Società si ritengono per contrafatti.

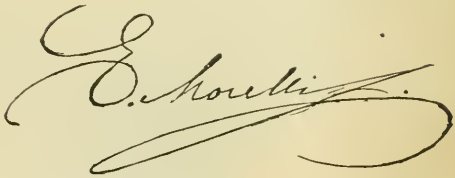

Roma, 1900 — Tipografia Enrico Voghera

PREFAZIONE

. . . . . .

Era mio proposito, quando mi accinsi a raccogliere in volume questa prima parte degli scritti di Carlo Alberto, di farli precedere da uno studio sulla preparazione e sulle vicende del moto costituzionale piemontese del 1821, con l'intendimento di accertare, mediante un paziente esame critico dei documenti narrativi piú diretti, quali siano veramente gli atti ed i fatti che possono essere posti come fondamento solido di un giudizio sulla condotta del Principe di Carignano. Nell'animo chiuso di lui si è cercato piú volte di penetrare per chiarire il misterioso segreto onde sembrano avvolte le azioni dell'«italo Amleto» e spiegarne le contraddizioni: ma di preferenza si sono seguiti procedimenti quasi esclusivamente d'indole psicologica, ai quali, se pur sottili ed acuti e talvolta anche persuasivi, manca, nel caso presente, ancora il valore di un procedimento sicuro, perché derivati non dalla disamina critica di fatti ben vagliati, bensí da una scelta soggettiva, anche se ingenua e non di proposito tendenziosa, dei particolari piú rispondenti alle conchiusioni cui ciascuno si proponeva di giungere.

Sottoporre ad una minuta analisi critica le narrazioni che, come uscite dalla penna degli attori principali, rappresentano le fonti o le impressioni piú immediate di quegli

care di produrre gli intendimenti contrari con cui nelle due versioni sono aggruppati ed interpretati i fatti: quella rispondenza, che può esistere fra due serie di avvenimenti che, svolgendosi sotto opposta luce contemporaneamente dalla medesima fonte, or procedono di pari passo fiancheggiandosi ed illuminandosi a vicenda ed or incontrandosi si annodano e si intrecciano in un fatto unico. Comparandole ragionevolmente insieme, se non sarà dato conoscere tutta intera la verità — sono narrazioni troppo vicine agli avvenimenti che raccontano perché non abbiano reticenze e lacune — si avrà però modo di allacciare la catena dei fatti, di assodare con piena sicurezza le circostanze nelle quali concorrono concordi le due versioni e di ridurre per tal guisa le dubbiezze e le divergenze del racconto a punti precisi e determinati: ciò che permetterà di isolarli e quindi di semplificarli e renderne piú chiara la discussione.

Tanto maggiore poi diventa il valore di questo confronto e piú sicuro il suo risultato, perché se la narrazione del *Primo Memoriale* di Carlo Alberto, scritto nell'aprile nel 1821, ma non mai pubblicato, e quella del Santarosa, dato alle stampe nel novembre successivo, sono del tutto indipendenti l'una dall'altra (1), onde il loro incontrarsi nei medesimi fatti non può essere che effetto e dimostrazione della verità di questi, il *Secondo Memoriale* di Carlo Alberto ed il *Simple Récit* del De Maistre, scrittura pur di fonte albertina, furono composti quando il volume del Santarosa era già

(1) Il Santarosa dichiara (p. 6) quali siano gli scritti sulla rivoluzione piemontese a lui noti quando scriveva il proprio racconto. E sono: 1°) *Les Trente jours de la Révolution piémontaise en mars 1821, par un Savoyard* [Rodolfo De Maistre] *spectateur de tous les évènements.* A Lyon, chez Rusand libr. impr. du Roi; 2°) *Précis historique sur les Révolutions des Royaumes de Naples et de Piémont en 1820 et 1821, suivi de documents authentiques ecc. par* M. le Compte D*** [Enrico Duval]. Paris Roret et Roussel 1821; 3°) *Histoire de la Révolution du Piémont et de ses rapports avec les autres parties de l'Italie et avec la France* par M. Alph. De Beauchamp, À Paris chez L. G. Michaud, 1821.

divulgato e ben note erano le accuse di lui al Principe di Carignano. E poiché il De Maistre, nell'interesse e per incarico di Carlo Alberto, si è proposto di confutarle, egli si trova di necessità nella condizione di non dover trascurare occasione per dimostrare che il Santarosa non merita fede, mettendone in evidenza tutti gli errori e le asserzioni che a lui sembrano false e correggerle o smentirle. Di conseguenza, se ciò che il De Maistre accetta nel proprio racconto della narrazione del Santarosa, deve essere considerato come indubbiamente vero, molta attendibilità d'esser tale ha anche ciò che in quella egli, pur conoscendola, trascura e non nega, specialmente se per la causa ch'ei difende non sarebbe senza interesse per lui l'impugnarlo. E di ciò non mancano esempi nel *Simple Récit*, come non vi mancano — il che è ben piú significativo — esempi di artifici polemici per spostare con un movimento retorico la questione là dove si stringe e sarebbe di capitale importanza una smentita o una confutazione netta e precisa: ché anzi vi si scorge persino il tentativo di attribuire al Santarosa ciò che non ha scritto, per trarne occasione di facile vittoria e per far mostra di poter ritorcere contro di lui affermazioni ed argomenti suoi.

Ma questo studio, che io ho condotto quasi a compimento, ha assunto proporzioni che mal si converrebbero ad una prefazione, onde debbo riserbarlo per un altro volume di questa nostra collezione: qui mi restringerò a raccogliere alcune notizie esteriori intorno agli scritti che formano il volume presente, primo dei tre nei quali intendo radunare tutti gli scritti sparsi e le lettere ed i frammenti di lettere dell'infelice Re di Sardegna. La mia raccolta riuscirà certo molto incompiuta, perché scrupoli e riguardi che ormai non dovrebbero piú durare, hanno impedito finora di mettere in dominio del pubblico il pensiero di Carlo Alberto, quando pure non hanno consigliato a qualcuno di distruggerne le tracce che egli amava fermare molto spesso

sulla carta dopo i lunghi colloqui con se stesso, coi quali alimentava e tormentava, nella sua vita solitaria, l'anima sua dubbiosa: pur tuttavia io penso che, anche cosí incompiuta, potrà riuscire non senza utile beneficio per lo studioso.

Non sempre, è vero, anche nelle lettere agli amici piú intimi, Carlo Alberto apre tutto intiero l'animo suo: rare volte egli si libera dall'abitudine contratta o dalla preoccupazione diffidente di vestirsi per gli altri e atteggiarsi e farsi credere diverso da quello che di fatto egli è: una maschera di freddezza copre quasi sempre le passioni, le aspirazioni, le delusioni dell'animo suo. Ma anch'egli ha momenti di sincerità: sincerità specialmente dolorosa quando l'animo suo si contrae negli spasimi del dubbio, e prima dell'azione o davanti all'insuccesso una tormentosa diffidenza di se stesso risveglia in lui il sospetto della propria mediocrità e della sua impotenza a raggiungere gli ideali cui la mente, fantasticamente smaniosa di gloria, si è volta. Allora dalla sua penna escono sprazzi di luce rivelatrice per chi vuol conoscerne l'animo: sprazzi di luce dei quali crescerà senza dubbio l'efficacia, quando in luogo di uscire sparsamente qua e là da opuscoli o da volumi diversi, si troveranno riuniti in una raccolta ordinata di tutti gli scritti o frammenti di scritti che ci è dato per ora conoscere. Io ho fede che la figura del Re Magnanimo ne avrà beneficio di ammirazione maggiore che non dal silenzio misterioso di cui si preferí circondarla: e voglio augurarmi che il mio tentativo sia stimolo a metterè in luce tutto ciò che di lui resta ancora nascosto.

***

In questo primo volume ho riunito le narrazioni del rivolgimento piemontese scritte da Carlo Alberto o da lui ispirate e le lettere di lui dal giorno quando fu costretto a lasciare il Piemonte ed a ritrarsi, inviso al nuovo Re e disprezzato ed odiato dagli uomini della rivoluzione, nell'esilio

di Toscana, fino a che gli fu concesso di uscire dall'inerzia forzata della Corte dello suocero per andare in Spagna a cercarvi, combattendo contro i costituzionali, la via che doveva ricondurlo nelle grazie di Carlo Felice ed ai piedi del trono. È il periodo piú doloroso dell'esilio: i ricordi sono recenti e le ferite ancora aperte e sanguinose; perciò la mente di lui ritorna piú di frequente alla penosa contemplazione degli avvenimenti trascorsi e nell'esame delle azioni proprie e delle altrui cerca spiegazioni, argomenti, interpretazioni che acquetino la coscienza incerta e mal soddisfatta di sé, ed un coerente sistema di difesa della propria condotta contro le accuse di incoerenza e di tradimento che gli vengono ad un tempo dai fautori e dagli avversari del moto costituzionale.

Allora, in quel primo uscire dal tumulto dell'azione, *dans ces momens où* — come egli stesso scrisse (1) — *le roi Charles Félix venait de me montrer à Modène ses ressentiments à mon égard de la manière la plus dure, où dans notre pays tous les compromis cherchaient à se disculper sur moi de leurs fautes, dans ce temps finalement où tout le mond paraissait m'abandonner*, il principe di Carignano non seppe resistere al bisogno di mettere in iscritto le proprie giustificazioni. Dei costituzionali e delle loro accuse di tradimento, poco allora gli importava: ciò che gli stava a cuore era giustificarsi agli occhi dei sovrani e mostrare loro che egli non era venuto meno ai propri doveri di principe e di membro della Casa di Savoia. A questo intento sono ispirate le due lettere a Vittorio Emanuele del 29 marzo e del 3 aprile 1821 ed una sua prima scrittura di giustificazione che egli presentò al corpo diplomatico accreditato presso la corte di Toscana.

Cosí egli stesso racconta come andarono le cose.

Dans ces huit premiers jours que j'étais à Florence, le comte Truchness, le comte de Blacas, le général Vincent et le comte

(1) Lett. al Barbania, 17 luglio 1821.

Pozzo di Borgo m'ayant pressé de faire une relation qui pût leur servir à me justifier près de leurs souverains, je donnai au comte Truchness un court récit de nos événements, avec promesse de sa part qu'il ne serait point connu du public: à Florence, personne n'en a connaissance (1). E altrove aggiunge: *J'étais si fort persuadé qu'elle n'aurait jamais été publiée, que je la fis comme une lettre; j'étais si éloigné de la pensée de ne jamais rien publier, que je n'ai pas même conservé la copie de la lettre où je fesais un petit et simple récit de nos événements, d'après ce que lui et le comte de Blacas m'avaient demandé, m'ayant assuré qu'il n'aurait jamais été connu* (2).

Invece la cosa non tardò ad esser nota. Già verso la fine del mese la voce che Carlo Alberto avesse pubblicato una memoria a difesa della propria condotta, correva per Torino, e il cav. Luigi Bianco di Barbania, suo intendente ed uomo di fiducia, il quale poco prima in una lettera del 25 aprile, forse non senza intenzione, gli aveva raccomandato di essere prudentissimo e di non fermare il proprio pensiero sulle cose passate (3), cinque giorni dopo gli scriveva: *Après que j'eus l'honneur d'écrire à Votre Altesse ma lettre du 25, des murmures se sont répandus à Turin, qu'Elle compose un mémoire touchant les vicissitudes de ces jours passés. Plusieurs personnes respectables, qui portent à Votre Altesse le plus vif intérêt, se sont hâtées de m'en prévenir et de me manifester l'alarme que leur a causée cette nouvelle, entre autres le président Costa, qui m'en écrivit hier un billet, et l'abbé Incisa, pensant que la publication dudit mémoire ne pourrait produire aucun bon effet, et que le parti le plus sage et le plus avan-*

(1) Lett. al Sonnaz, 10 luglio 1821.

(2) Lettere al Barbania del 17 e 26 luglio 1821.

(3) *Je suis persuadé qu'Elle est trop sage et circonspecte pour ne pas tirer profit de ces circonstances favorables* (le buone disposizioni dei sovrani riuniti a Leibach), *même dans les choses les plus scrupuleuses et considérer le passé comme un songe auquel on ne doit point s'arrêter en aucune façon.* — De Gubernatis, *Un prince de Savoie en exil*, p. 499

tageux est de garder le plus rigoureux silence; car, disent-ils, les écrits d'un prince sur des circonstances aussi délicates, sont toujours des moyens funestes entre les mains des méchants qui ne manquent pas de les faire servir à leur médisance. Quoique je fusse aussi du même avis, lorsque j'écrivis à Votre Altesse ma première lettre, je n'ai cependant pas osé le Lui manifester clairement. Mais maintenant que la nouvelle commence à se répandre, je me fais un devoir d'en prévenir Votre Altesse. J'espère qu'Elle voudra bien, dans ses sages et froides réflexions, apprécier les raisons que j'ai l'honneur de lui soumettre et être persuadée que c'est mon seul dévouement à Votre Altesse qui me porte à prendre cette liberté, et à lui parler avec ma franchise naturelle, dans un objet qui touche de si près l'intérêt de Votre Altesse (1).

In questa pubblicazione che gli si attribuiva Carlo Alberto non riconobbe dapprima la lettera o memoriale che egli pochi giorni prima aveva diretto al Truchness ed affidato alla prudente e delicata discrezione dei rappresentanti delle potenze che mostravano di interessarsi alla sua sorte. Egli che aveva tenuto segreto quello scritto, sicché a Firenze nessuno lo conosceva e lo stesso Granduca, suo suocero, non ne possedeva una copia, come poteva sospettare che cosí presto ne fosse giunta la notizia in Piemonte? Perciò poté con tutta sincerità rassicurare il Barbania smentendo le voci che questi gli aveva riferite. Ma le voci continuarono a circolare e nella seconda metà di luglio si ripeterono con tanta insistenza che anche coloro cui era giunta notizia della sua smentita, cominciarono a dubitare. Vi era a Torino chi affermava di aver visto o letto lo scritto di Carlo Alberto e, non piú il solo Barbania, ma il conte de Sonnaz, il conte d'Osasco ed altri intimi chiedevano schiarimenti in proposito al Principe di Carignano, prevedendo gravi pericoli qualora la cosa fosse vera. Comprese egli allora che la me-

(1) De Gubernatis, op. cit., p. 499-500.

moria che si diceva da lui pubblicata, era una medesima cosa con la sua lettera al Truchness e suppose che il governo austriaco, e piú specialmente il conte Bubna, per metterlo sempre piú in mala vista presso Carlo Felice e Vittorio Emanuele I, avesse fatto diffondere alcune copie di un esemplare di quella lettera pervenutagli nelle mani. Vera o no che fosse la supposizione, certo si è che la lettera fu letta (1) e ne fu messa in giro la notizia come se si trattasse di una vera e propria memoria con cui Carlo Alberto, per giustificare se stesso, metteva in pubblico cose non degne di lui o che almeno egli avrebbe dovuto scrupolosamente tener nascoste.

Il Barbania — che ancora l'11 luglio scriveva a Carlo Alberto: *Votre Altesse a deviné juste, en conjecturant que j'avais fait des commentaires sur son compte pendant le laps de temps qui s'est écoulé entre ses deux dernières lettres. Je ne dissimule pas d'en avoir fait en moi-même, après que la nouvelle s'était répandue ici que Votre Altesse avait publié un mémoire; car tout en restant surpris de cette chose que je croyais auparavant ne pouvoir jamais arriver, je pressentais que, quel qu'il fût, ledit mémoire n'aurait bon succès* — si sentí confortare l'animo quando, con lettera del 17 luglio, Carlo Alberto a lui (come con lettera del 10 luglio al De Sonnaz) espose come veramente stavano le cose e come non gli si poteva far colpa se l'indiscrezione altrui aveva

(1) L'indiscrezione pare risalga alla moglie dell'ambasciatore di Prussia, cui la lettera era diretta, se si presta fede — e non v'è ragione di rifiutarla — ad una lettera di Carlo Felice a suo fratello, in data 17 dic. 1821 pubblicata da N. Bianchi (*Storia doc. della Dipl. europea*, II, 341): « Quant à la lettre en question c'est Madame Truchness qui en a la copie: elle l'a fait voir à l'ambassadeur de France et à Mocenigo [*ambasciatore di Russia*] et à présent je fais mon possible pour l'avoir et en tirer copie; mais cette femme intrigante et rusée ne veut pas s'en dessaisir; cependant j'espère de l'avoir, et je vous l'enverrai tout de suite. Quant au prince de Carignano, je prendrai tous mes arrangements pour le faire partir au plus tôt de Florence, où il est très-mal à présent pour le repos universel ».

messo in pubblico un documento destinato ed affidato a pochi. Il Barbania gli scrive infatti pochi giorni dopo (21 luglio): *A peine j'ai reçu la lettre de Votre Altesse, en date du 17, j'ai couru chez la commandeur d'Osasc pour la lui faire lire. Il a été, aussi bien que moi, très consolé de voir que Votre Altesse n'a publié aucun mémoire justificatif, comme on ne cesse de jaser ici. Il est cependant vrai qu'il circule à Turin un écrit sous son nom. Je ne l'ai pas encore vu, mais on me l'a promis, et je l'aurai dans deux ou trois jours. Je meurs d'envie de le lire, pour être mieux en état de combattre les absurdités auxquelles il donne lieu, et je me réserve de lui en faire la relation.* E poiché Carlo Alberto, nella lettera successiva, tornava ad insistere con lui che egli non aveva scritto *ce qu'on appelle une justification*, e soggiungeva: *mais je ne serais pas étonné que quelque personne, qui sait dans quel sens, en ait pu publier une en mon nom*, il Barbania rispondendogli subito (30 luglio) scriveva: *D'après l'assurance que Votre Altesse a eu la bonté de me donner dans la lettre du 17 et qu'elle veut bien me renouveler dans celle que je viens de recevoir à l'instant, en date du 26, certes je ne dois pas douter que Votre Altesse ait publié aucune justification. Mais, come je lui disais dans ma dernière lettre, il est aussi très certain qu'il existe à Turin des copies d'un semblable manuscrit qu'on attribue à Votre Altesse. Je n'ai pu réussir à en avoir une entre mes mains: seulement, une personne digne de foi vient de m'assurer qu'elle a lu ledit mémoire manuscrit; qu'il est volumineux de 48 pages, en caractère très petit, et qu'il y a des choses qui ne sont pas dignes de Votre Altesse; mais enfin je suis tranquille puisqu'elle m'assure que cet écrit est apocryphe* (1).

(1) V. per questa e per le precedenti lettere del Barbania De Gubernatis, op. cit.

***

Se riusciva tanto difficile al Barbania averne una copia, non molto numerosi dovevano essere gli esemplari della lettera di Carlo Alberto messi in circolazione: certo piú numerosi dovevano essere coloro che ne parlavano e ne esageravano o ne inventavano il contenuto (ciò che per il Principe di Carignano era danno e pericolo maggiore) che non quelli i quali avevano potuto leggerla. Come risulta dalla lettera citata piú sopra, lo stesso re Carlo Felice, con tutta la voglia che pur doveva tormentarlo di aver in mano un' arma contro Carlo Alberto ed una prova dell' irrequietezza dell'animo suo, ancora nel dicembre del 1821 smaniava dal desiderio di poterne vedere una copia. Tuttavia, sebbene poche e gelosamente tenute nascoste, qualche copia ne girò per il Piemonte: ne fanno fede, oltre le attestazioni del Barbania, queste parole che il Manno (1) trovò scritte con la data: *Haec scripsi, sabato 20 di aprile 1822*, in uno zibaldone del Barone Vernazza: *Il principe di Carignano ha scritta una sua composizione per iscusare la sua condotta. Non fu stampata, ma se ne sono vedute copie manoscritte. L'una di esse da un mio amico sicuro. Alcuni passi di questa composizione principesca si trovano in quel libro stampato che ha il titolo di* Simple récit *che io vedrò unitamente all'altro libro stampato anonimo, ma certo di Santorre.* Il Manno ne trovò due esemplari nelle carte che furono di Prospero e poi di Cesare Balbo; Nicomede Bianchi, una fra quelle del conte Tonduti di Scarena. L' Odorici — che ne trovò una copia con traduzione italiana fra le carte di Luigi Cibrario (l'originale, egli dice, si trova nell'Archivio di Corte) col titolo: *Rapport circonstancié sur la Révolution du Piémont fait par le Prince de Carignan et remis par lui confidentiellement aux*

(1) *Informazioni*, p. 58

Ministres d'Autriche, de Russie, de Prusse, de France et de Florence 1821 — ne pubblicò nel suo volume, ormai raro, *Il conte Luigi Cibrario e i tempi suoi* (1) alcuni brani fino dal 1872, ma soltanto sette anni dopo Antonio Manno lo pubblicò per intiero, prima nella *Rivista Europea*, poi in volume a parte.

Lo scritto pubblicato dal Manno e che io qui riproduco come il *Primo Memoriale di Carlo Alberto*, è diviso in due parti che, come nell'esemplare veduto dal Bianchi (2), s'intitolano, l'una *Rapport et détails de la Révolution qui eut lieu en Piémont dans le mois de mars 1821* e l'altra *Détails sur ma Régence*, e perciò non ha nessuno dei caratteri di una lettera: pur tuttavia che esso sia una medesima cosa con la lettera che Carlo Alberto dice di aver consegnato nei primi giorni della sua dimora in Firenze all'ambasciatore del Re di Prussia, ne fanno fede, oltre altri dati esteriori, il titolo che il memoriale porta nelle carte del Cibrario e la rispondenza sua, già osservata dal Barone Vernazza, col *Simple récit*.

***

Questo *Simple récit des événemens arrivés en Piémont dans les mois de mars et d'avril 1821* contiene infatti quasi per intiero il *Primo Memoriale*, talvolta letteralmente, piú spesso con ampliamenti o ommissioni o modificazioni che però non impediscono di riconoscerne in questo la fonte e che hanno la loro ragione nel carattere e nel fine diverso delle due narrazioni.

Il *Récit* non è un documento ufficiale, ma un libro fatto per il pubblico e scritto con intento polemico di difesa

(1) Firenze, Luigi Civelli, 1872. Un bel esemplare a colori ne conserva la Palatina di Parma.

(2) Il Bianchi a torto sembra considerare le due parti come due scritti distinti (*Scritti e lettere di C. Alb.* in *Curiosità e Ricerche di Storia subalp.*, III, 725-30).

dalle accuse che correvano contro l' « esecrato Carignano »; accuse, cui la narrazione del Santarosa aveva dato un fondamento di fatti mettendo in luce il retroscena della rivoluzione piemontese e rappresentando Carlo Alberto come un uomo di « principi deboli e vacillanti » che « voleva e disvoleva nel medesimo tempo » e che per la sua incertezza, se non per « la odiosa doppiezza del suo carattere falso » aveva tradito le speranze che i cospiratori credendo alle sue parole, avevano in lui riposto e per tal modo fatto abortire il movimento costituzionale.

Uscí infatti il *Simple récit* ai primi di marzo del 1822, pochi mesi dopo il volume del Santarosa, come scrittura di un *Ufficiale piemontese;* ma nel fatto è opera di quel medesimo *Savoiardo* che come « spettatore di tutti gli avvenimenti » aveva già nell'aprile del 1821 narrato *Les Trente jours de la Révolution piémontaise en mars 1821* in un opuscolo di 60 pagine che anche il Santarosa cita e che ebbe grande diffusione, sebbene sia molto povera cosa, di molto scarso valore storico e piú che altro cronaca polemica dei fatti pubblici occorsi in quei giorni sotto gli occhi di tutti.

Il conte Rodolfo De Maistre, che sotto quei due pseudonimi si nasconde, apparteneva a quella nobile famiglia savoiarda che i nomi di Giuseppe, suo padre e di Saverio, suo zio, avevano già reso illustre in tutta Europa; da giovane si era dato alle armi e durante il moto costituzionale piemontese aveva avuto, come capo dello stato maggiore del generale Latour, qualche parte negli avvenimenti militari pei quali i costituzionali erano stati costretti a ripiegare la loro bandiera e ad abbandonare il Piemonte. Ma il *Simple Récit* non e soltanto la storia esteriore di quei giorni o la cronaca dei fatti militari di cui il colonnello De Maistre era stato spettatore; bensí la storia intima di tutta la rivoluzione piemontese nelle sue origini e nel suo svolgimento ed ha non solo, a differenza dal primo opuscolo, valore

di vero documento storico, ma costituisce, insieme colla narrazione del Santarosa la fonte maggiore e la piú importante per chi voglia conoscere le vicende di quel moto rivoluzionario.

La ragione del diverso valore dei due scritti del De Maistre sta in ciò: che i materiali occorsi per comporre questa sua seconda narrazione glieli forní — come piú tardi fece per la storia della campagna del 1849 col Promis — lo stesso Carlo Alberto, il quale, senza dubbio, non si limitò ad ispirarla, ma la conobbe e la approvò nelle singole parti, sicché il *Récit*, se non per la forma materiale, per la sostanza si può considerare come opera sua. Il *Récit* interpreta il pensiero di Carlo Alberto rispetto agli avvenimenti piemontesi, nella suaseconda fase, quale cioè si venne formando allorchè si trovò di fronte la narrazione del Santarosa. Vero è che Carlo Alberto nega di esserne l'autore, e che col Barbania, il quale lo avverte esservi qualcuno che ne attribuisce a lui la paternità, non esita a chiamar questa *una calunnia di piú* ed aggiunge: *ve lo accerto sul mio onore che non è vero e voi potete scommettere con tutta la certezza.* Nè a stretto rigor di termini si può dire che egli non ci dica la verità, perché autore del libro è il De Maistre il quale lo ha scritto. Ma, pur negando di esserne l'autore, si compiace, trova molto gusto che cosí si creda; e quando sente che v'è chi mette in dubbio la veridicità del *Récit*, subito s'impunta e ne prende con vivacità le difese: *l'autore del « Récit »* — egli afferma risoluto — *non ha portato il suo giudizio che sopra i fatti piú certi.* E piú tardi, nel settembre del 1822, quando, forse ebbe la notizia che la prima edizione era quasi esaurita, scrive allo stesso Barbania *di concertarsi con il conte De Maistre per fare una seconda edizione del « Simple Récit » assumendo sotto mano i necessari incombenti.* Avrebbe scritto cosí, se egli non avesse considerato il volume del De Maistre come cosa sua, cui già altra volta, per comporlo e pubblicarlo, aveva fornito i *necessari incombenti?*

***

Lo scritto del Santarosa aveva senza dubbio profondamente colpito nell'animo il Principe di Carignano.

Quantunque in una lettera all'amico De Sonnaz affetti di disprezzarlo *a priori* e di respingere, prima anche di leggerle, le affermazioni che prevede vi si troveranno, e dichiari di attendere giustizia soltanto dalla Provvidenza, l'animo suo dovette sentirsi mordere dal desiderio di rispondergli. Ormai egli non poteva ignorare — lo si è visto a proposito della lettera al Truchness — che sarebbe stata giudicata grave colpa per lui se egli, principe ed erede presuntivo del trono, fosse sceso a viso aperto in lizza per combattere a difesa delle proprie azioni contro i suoi accusatori: perciò pensò di valersi della penna altrui. Coperta doppiamente la propria responsabilità dal velo dell'anonimo e dalla penna del De Maistre, egli aveva il vantaggio di poter meglio muoversi e di attaccare piú vivacemente i suoi avversarî e colpirli nel vivo. Tutto il libro è una difesa del Principe di Carignano, appena dissimulata da un leggero biasimo per lui — subito temperato dalla considerazione della irresistibile tendenza dei tempi, dell'inesperienza giovanile, e del timore di urtare l'opinione pubblica — per non aver saputo staccar subito e nettamente la propria responsabilità da quella dei cospiratori coi quali, si afferma, se egli aveva comune l'amore per l'Italia, non divideva i propositi di agire venendo meno al proprio dovere.

Per difendersi, egli da un lato nega qualsiasi sua partecipazione alla cospirazione e taccia d'impostura *l'historien révolutionnaire* che gli attribuisce intenzioni e promesse segrete, contrapponendo *les discours notoires*, *les actions publiques d'un prince à l'impudente assertion de quelques*

coupables, furieux contre celui qu'ils n'ont pu faire tomber dans le piège et intéressés d'ailleurs à flétrir tout ce qui participe de la majesté souveraine. Dall'altro vuol dimostrare che egli ha fatto il proprio dovere mettendo in tempo il re ed i ministri in guardia contro il pericolo, che si preparava, di una rivoluzione, rivelando i piani a lui noti dei cospiratori, sventandoli in modo che soltando il caso impedí che i capi della cospirazione vi rinunciassero, affrontando poi, dopo lo scoppio, la rivoluzione e conducendosi sempre come un fedele e devoto servitore del suo re: per ciò egli respinge da sé ogni responsabilità di ciò che è accaduto e la rigetta su coloro, specialmente i ministri, i quali avevano il dovere, che a lui non incombeva, di tutelare l'ordine e di proteggere la monarchia e che per debolezza, per incapacità, o per relazioni coi cospiratori trascurarono di farlo o non lo seppero fare in tempo. Furono essi a dissuadere il Re Vittorio dal seguire gli impulsi generosi dell'animo suo e i suggerimenti di una energica azione contro gli insorti quale il Principe di Carignano la caldeggiava; furono essi che indussero il Principe di Carignano, riluttante, a parlare di concessioni nel Consiglio del Re e che poi, dopo l'abdicazione di Vittorio, lo abbandonarono tutti lasciandolo in condizione di dover cedere alla necessità e di accettare una costituzione, cui l'animo suo ripugnava e che egli credeva non aver facoltà di concedere; essi infine lo lasciarono solo, senza aiuto e consiglio, a levarsi d'impaccio fra il re che lo sconfessava e i rivoluzionarî che lo sospettavano.

L'intonazione di tutto il libro è molto viva e battagliera e talvolta anche eccessivamente aggressiva, sicché tocca la volgarità riducendo l'argomentazione a semplice offesa ingiuriosa: tuttavia non si può negare, che se non riesce sempre a persuadere e qualche volta anzi coi suoi artifici lascia scoprire la povertà degli argomenti, la difesa che di sé tenta o fa tentare Carlo Alberto in questo libro è in molte parti efficacissima.

Accenno, non al tentativo di negare o di attenuare l'importanza e la natura dei suoi rapporti coi cospiratori (ché questa è la parte piú incerta e meno persuasiva della sua difesa, perché è senza dubbio la meno sincera), ma alla minuta analisi che egli fa delle condizioni favorevoli ad un movimento, nelle quali si trovava condotto il Piemonte per colpa d'altri, non del Principe e delle responsabilità che, ricadendo sulla inettitudine e sulla condotta equivoca altrui, attenuano la sua. Onde risulta che se i cospiratori potevano aver ragione di dolersi di lui, non certo l'avevano coloro che, avvenuto il movimento, lo accusavano di aver tradito la causa del Re.

Ma furono forse costoro che del *Simple Récit* piú si dolsero. E in vero non lo confutarono i costituzionali, bensí il Beauchamp; il quale, ristampando nel 1823 la sua *Histoire de la Révolution du Piémont* (1) di cui aveva già pubblicato una prima edizione affrettata ed incompiuta nel maggio del 1821, chiama il *Simple Récit: brochure piquante, mais perfide, considérée en Piémont comme un libelle à certains égards. On y trouve* — egli continua — *des morceaux que ne désavouerait aucun royaliste, et il en est d'autres que tout écrivain, n'ayant même qu'une probité médiocre, rejeterait comme absolument indignes de sa plume; en relisant le* Simple Récit, *on est*

(1) *La Révolution du Piémont rédigée sur des Mémoires secrets par* M. ALPH. DE BEAUCHAMP. *Avec une Réfutation de l'écrit intitulé:* « De la Révolution piémontaise ». — A Paris, chez tous les marchands de nouveautés, 1823 (Impr. De Gueffier). — La prima edizione pubbl. nel 1821 (A Paris, chez L. G. Michaud 1821) era composta soltanto su documenti ufficiali; riprendendo e rifacendo nella seconda edizione il suo scritto, l'A. dichiara di aver fatto ricorso anche « a memorie particolari ed autentiche e su documenti irrefutabili di testimoni oculari, fra cui uomini non estranei al potere ». La seconda edizione deve, nell'intenzione dell'autore, essere l'antitodo del libro del Santarosa: ma ne è piuttosto confutazione mediante argomentazioni ingegnose intorno idee che non mediante discussione o contrapposizione di fatti.

convaincu qu'il est de plusieurs auteurs. L'intention en faveur du Prince de Carignan y est évidente (1). *Mais fallait-il justifier le Prince aux dépens des ministres de Victor Emmanuel?* E a sua volta difende i ministri di Vittorio Emanuele e principalmente il ministro della guerra, conte Alessandro Saluzzo, e quello dell'interno, conte Prospero Balbo (2) sui quali e sul conte Lodi, ministro delle Polizia, il *Simple Récit* fa ricadere la maggiore responsabilità delle condizioni che favorirono il moto piemontese. Ma già a difesa del proprio padre, e precisamente contro ciò che il *Simple Récit* affermava, aveva alzato la voce nel *Journal de l'Étoile* del 26 febbraio 1822 anche Cesare Balbo con una dichiarazione di cui Carlo Alberto scrive: *La risposta del Balbo non è che una impudente buffonata!...* Tanto accesi erano allora gli animi di coloro che gli eventi piú lieti del 1848 dovevano ravvicinare nell'intento comune di redimere il Piemonte e l'Italia con ordinamenti liberali di costituzione!

***

Piú calmo, piú sincero è il secondo *Memoriale* che scrisse Carlo Alberto diciotto anni dopo gli avvenimenti con mente piú tranquilla e riposata, con visione piú larga delle

(1) Il Beauchamp esclude che il Principe di Carignano sia autore del *Simple Récit* con parole che lasciano supporre che egli pensi il contrario: *Le prince de Carignan a déclaré n'avoir eu aucune part à la publication et à la rédaction de cette brochure. Sa conduite actuelle suffirait seule pour qu'on ne puisse suspecter sa bonne foi, ni le supçonner de fausse assertion.* (Pag. XXVII).

(2) A pag. 117-36 il Beauchamp, che ebbe dal Balbo i documenti per la sua seconda edizione, stampa un *Mémoire du comte Balbe, ministre d'État, en réponse au libelle intitulé: Simple Récit des évènemens arrivés en Piémont* (Turin, avril 1822).

cose e scrivendo non per gli altri, ma a sfogo dell'animo proprio (1).

Vi respinge l'accusa di *carbonarismo:* ma non vi nega di avere con discorsi imprudenti animato la speranza dei Carbonari cospiratori ed anche di avere cospirato, ma mosso da un sentimento piú nobile e piú elevato di quello dei Carbonari, ma al di fuori dei loro vincoli di setta, per spirito giovanile di lotta, per amor di patrio desiderio di ingrandire gli stati del Re e di concorrere all'indipendenza d'Italia. Egli sperava che Vittorio Emanuele lo secondasse: la sua abdicazione fece sparire tutte le sue illusioni e gli fece cadere sul capo tali responsabilità che egli non sentí piú se non i propri doveri di Principe e a questi si attenne fedelmente. Ma questo *Memoriale*, appunto perché è uno sfogo solitario dell'animo suo, piuttosto che un racconto degli avvenimenti in cui ebbe dolorosissima parte, non si ferma sui fatti, non discute o non nega la verità dei particolari affermati dal Santarosa; per ciò in una discussione critica sul contenuto delle fonti piú immediate degli avvenimenti del 1821 non può portare un contributo di notizie che ci permettano di constatare quale sia la verità o la esattezza delle circostanze narrate dalle due parti contrarie. Tuttavia non poca luce esso ci porta perché ci indica quale è il vero punto di vista dal quale, in mezzo agli avvenimenti, deve esser considerata la figura del Principe di Carignano e di conseguenza ci permette, se non di stabilire, di intuire il vero valore dei fatti particolari che ci sono riferiti.

Null'altro di ciò che ha scritto intorno alla rivoluzione del 1821 Carlo Alberto ci è pervenuto, all'infuori delle

(1) Fece conoscere per la prima volta lunghi brani di questo secondo memoriale Luigi Cibrario nelle sue *Notizie sulla vita di Carlo Alberto:* lo pubblicò per intiero, facendolo seguire dalla traduzione, l'Odorici nelle *Memorie* citate dal Cibrario, e dopo di lui il Manno nelle sue *Informazioni sul 1821*.

sue lettere, preziose, piú che per i particolari che esse ci forniscono intorno ai fatti della rivoluzione, perché ci fanno conoscere lo stato dell'animo del Principe e come egli, tratto a cercare nella fede in Dio e nei conforti della Religione il riposo dell'animo suo tormentato, desse al proprio carattere quella mistica impronta d'uomo vinto nella vita, il quale, avendo gli occhi rivolti ad un ideale di grandezza per l'Italia e di pace per sé, non spera di raggiungerlo mai su questa terra (1).

V. Fiorini.

(1) Il Manno nelle *Lettere inedite di C. Alberto principe di Carignano al suo scudiero Robilant* dice di conoscere anche la traccia di una sua commediola « che aveva per soggetto *la rivoluzione del 1821*, nella quale Carlo Alberto alzava certe maschere ». E Nicomede Bianchi dopo avere ricordato (*Scritti e lett. di Carlo Alberto*, in *Curios. e ric. di St. sub.*, III, 729-30) le due parti del primo Memoriale come due scritti distinti, ricorda una terza memoria, scritta da Carlo Alberto, con questa intitolazione: *Détails sur la manière dont j'ai su la révolution qui allait éclater et sur ce je fis pour l'empêcher*; e soggiunge che di questo come degli altri due scritti egli ha « rinvenuto, 25 anni prima, copia, rovistando entro ad un polveroso cassone « di interessantissime carte di governo che il conte Tonduti della Scurena « aveva lasciato nella sua biblioteca, donandola ai PP. Gesuiti del collegio « di Nizza ». Il Bianchi scrive che questa scrittura è la sola di quelle composte da Carlo Alberto che sia rimasta inedita: perciò evidentemente non la confonde con lo scritto *Ad Maiorem Dei gloriam* o *Secondo Memoriale*, perchè già l'Odorici e il Manno allora avevano pubblicato questo per intiero ed egli stesso, il Bianchi, ne cita alcuni brani e ne parla come di cosa diversa da questa terza scrittura che dice inedita. Della quale però nè io ho trovato traccia, nè altri scrittori fanno cenno.

SCRITTI DI CARLO ALBERTO

sul 1821

IL PRIMO MEMORIALE DI CARLO ALBERTO

.....

I.

Rapport et détails de la Révolution qui eut lieu en Piémont dans le mois de mars 1821.

Le projet de la révolution qui vient d'avoir lieu en Piémont ne fut point formé dans notre pays, et les malheureux évènements qui se succédèrent, démontrent très-clairement que les jeunes gens qui se sont mis à la tête des révoltés, ou qui coopérèrent au soulèvement, furent séduits ou corrompus; et étaient guidés dans presque toutes leurs actions par des directeurs étrangers à notre nation.

En effet depuis près de deux ans que cette conjuration se tramait assez publiquement, nos jeunes gens les plus à la mode et les plus riches, ceux qui ont paru maintenant des meneurs secondaires, changèrent les sentiments dont ils

faisaient profession auparavant, par gradation et d'une manière très-visible, ne cachant point qu'ils étaient encouragés dans leur manière de penser par le duc de Dalberg, le comte Bardaxy et le comte de..... chez lesquels ils se réunissaient souvent en sociétés assez nombreuses, où intervenaient tous les étrangers qui passaient et qui marquaient par leurs idées libérales; et leur nombre augmentait de plus en plus.

Nos Messieurs commencèrent aussi à voyager, tous se rendirent à Paris et plusieurs en Angleterre. Leurs courses devinrent très fréquentes en ces derniers temps; quelques-uns d'entr'eux (en comptant dans leur nombre d'autres personnes des différents États d'Italie, et qui dans le séjour qu'ils faisaient à Turin paraissaient intimement liés avec eux) avaient presque fixé leur séjour à Paris et à Londres, et tenaient une correspondance très-suivie et non ignorée du public. Un parti libéral commence à se former; depuis près d'un an ces jeunes gens affectaient en public des sentiments absolument subversifs du Gouvernement, sans que jamais la police les fit punir ou même reprendre, non seulement sur leurs paroles, mais même sur leurs actions. Ils s'enhardirent, ils crûrent en im-

poser, il devient du ton d'être libéral; la correspondance avec Milan devient on ne peut plus suivie, ce n'était plus qu'un aller et venir des personnes les plus suspectes; dans les derniers temps, même quelques Milanais observés par la police arrivaient clandestinement et étaient logés chez le chevalier Bardaxy.

Trois clubs, à ce que je parvins à savoir, se formèrent à Turin, dont un seul était composé d'étudiants, mais ils étaient tous trois nombreux. Le chevalier de Castion et l'avocat Vismara, dont la résidence était ordinairement à Milan, paraissaient être ceux d'après les instigations desquels ces sociétés agissaient. Je parvins à savoir qu'à Genève existait un club, composé en partie de Piémontais, de ces personnes perdues en réputation et d'étrangers; dont le but fut d'organiser la révolution chez-nous. À Genève s'y arrêtaient tous les voyageurs suspects qui allaient ou venaient de Paris; de là on envoyait les proclamations les plus incendiaires. Du club de Genève nos meneurs paraissaient recevoir les ordres que les directeurs étrangers envoyaient des différents pays. À Genève enfin, et c'est une chose qui se disait assez publiquement, on avait envoyée une somme

de 1,800,000 livres pour faciliter le projet libéral en Piémont; mais cette somme fut infiniment augmentée, car dans les derniers temps il est inoui tout ce que les conjurés ont dépensé, surtout parmi la troupe. Je cherchais à m'informer d'où venait cet argent, et il m'est revenu qu'il était fourni par des banquiers de Paris, d'Angleterre et d'Amérique, qu'une très-petite partie est due aux 48 milions que Napoléon avait laissé dans ces différents pays à la disposition des agents de sa famille. Les libéraux cherchèrent assez visiblement à augmenter leurs prosélytes, ils faisaient des comptes les plus absurdes sur leurs forces, sur leurs partisans, sur leurs projets même. Ils mettaient en ridicule le plus qu'ils pouvaient le Gouvernement et la Cour, cherchant à persuader qu'ils étaient unis de sentiment à toute l'Italie, qui voulait devenir indépendante; que la Constitution était une chose absolument secondaire et qui ne devait être qu'un appui indispensable pour la réussite de leurs projets que divers Gouvernements soutiendraient.

Les révolutions d'Espagne, de Portugal et de Naples surtout, firent sur notre pays l'effet le plus malheureux, en donnant à notre troupe et surtout

à nos officiers, déjà assez indisciplinés, un exemple fatal. Dès lors ils ne firent plus aucun mystère de leurs dessins, sans que nous en vissions un seul puni, ni sans que la Police eut fait arrêter aucune des personnes de la seconde société, qui presque toute entière se livrait à sa manière de penser, de la façon la plus indécente.

Un mois à peu près avant nos malheureux évènements, quelques jeunes gens qui affectaient des idées libérales, tels que le marquis Carail, le fils du comte Balbo, le chevalier de Collegno et divers autres appartenants presque tous à nos différents Cours, et qui depuis près d'une année ne s'étaient plus présentés chez-moi, commencèrent à me faire des visites assez assidues, mais faisant toujours des discours généraux, me disant que le voeu de la nation c'était pour une Constitution, que ce serait un bonheur et une gloire de l'acquérir même par une guerre; propos qu'ils tenaient publiquement. Je leur répondis que ma conduite aurait toujours eu pour base mes devoirs et mon attachement à la personne du Roi.

Je ne pouvais chasser de chez moi des personnes de la Cour du Roi, les fils de nos premiers ministres, me montrer plus sévère que le

Ministre de sa Police; mais je veillais avec le plus grand soin sur le Corps d'artillerie qui était sous mes ordres, depuis peu de mois seulement, et dont on m'avait averti, en me le confiant, du mauvais esprit dont il était animé. Je parlais aussi au Ministre de la Guerre, lui disant qu'il fallait veiller avec plus de soin sur la troupe, que la Police ne faisait pas son devoir, mais mes paroles étaient inutiles.

Peu de jours avant que la révolution éclatât, le marquis de Carail, le comte Balbo et quelques autres du même parti reçurent des grades militaires, des distinctions. Le Ministre de la Guerre fit non seulement appeler quelques officiers pour les raisonner mais tous aù sortir de chez-lui riaient de ce qu'il leur avait dit, et quelques-uns, entr'autres le comte Lisi, se vantaient qu'avant voulu donner au Ministre leurs démissions, il les avait refusées. Dans la ville même, le Gouvernement ne fit prendre aucune disposition, il réduisit le soin à faire battre quelques patrouilles de cavalerie, mais aucun officier de confiance ne fut mis dans la citadelle, aucune ronde d'officiers ne se faisait. Enfin l'artillerie seule manœuvrait tous les jours, tandisque les autres Régiments ne fai-

saient absolument plus rien depuis plus de deux mois. Les Régiments en garnison près de la capitale, tels que les chevaux légers du Roi et ceux de Piémont, restèrent presque sans officiers; tous étaient à Turin ainsi que grand nombre de bas-officiers, sans qu'on s'ingérat de leur conduite, sans que le grand nombre de divers officiers des autres Régiments qui étaient toujours sur les grands chemins, donnassent aucun soupçon. Les malintentionnés augmentaient visiblement. Je me crus obligé de représenter à S. M. le Roi que la police ne se faisait point avec assez de soins. Je parlais aussi à plusieurs personnes de la Cour, mais inutilement.

Dans les deux ou trois premiers jours du mois, la Police sachant qu'un voyageur apportait des lettres suspectes que le prince de la Cisterne écrivait de Paris à ses correspondants, elle le fit arrêter. On lui trouva grand nombre de proclamations incendiaires et trois lettres, une pour sa sœur, une pour le marquis de Prié et l'autre pour le chevalier de Perron. On fit arrêter ces deux derniers, et on mit le scellé sur leurs papiers. Mais la Police s'y prit si maladroitement que dans la nuit le marquis de Carail entra dans leurs

chambres et enleva tout ce qu'il pouvait y avoir de suspect.

Les deux lettres étaient remplies de très-mauvais principes, mais ne spécifiaient rien. Dans celle du marquis de Prié il disait seulement qu'on devait faire tout le possible pour me mettre dans le parti; mais ne pas trop se fier de moi. Il parlait aussi de Gifflenga, disant que c'était une personne précieuse à employer mais de qui il fallait se beaucoup méfier ; étant capable de faire deux figures; il ajoutait puis qu'il serait arrivé lui-même quelques jours après de Paris et qu' il aurait apporté des renseignements beaucoup plus positifs. Dans la suite il fut arrêté à la frontière et conduit à Fenestrelle. Au lieu de faire arrêter de suite toutes les personnes compromises par les papiers, on mit le plus de lenteur qu'on put dans cette affaire, ils ne furent apportés à Turin que trois jours après et on les remit au substitut du procureur fiscal général, pour faire le procès. Les personnes compromises et qui avaient beaucoup d'argent à leur disposition, eurent le temps de connaitre ce qu'ils désiraient, et se crûrent dans la nécessité de hâter la révolution.

Le 2 ou le 3 environ vinrent chez-moi Carail,

Collegno, Sainte-Rose et Lisi me demandant le secret sur une chose très-importante qu'ils avaient à me confier, me disant ensuite, après avoir faite une longue dissertation sur les idées libérales, qu'ils appartenaient à des sociétés qui depuis longtemps travaillaient pour l'indépendance de l'Italie, que tous leurs plans étaient à leur fin, que j'avais montré toujours un grand attachement pour mon pays, que je ne pouvais avoir d'autre but que celui de la gloire, et qu'ils espéraient que je me serais mis de leur côté pour obtenir du Roi une légère concession qui n'aurait été qu'un achéminement à la gloire future.

Je leur répondis que je ne pouvais avoir d'autre manière d'agir que celle que la religion et l'honneur me prescrivait, et que rien au monde ne m'aurait fait départir de mes devoirs. Je cherchais à les raisonner et à leur prouver la folie de leur entreprise, mais il me dirent que ce que je leur aurais dit, quant'à eux était inutile, puisque ils étaient liés par les serments les plus forts. Je leur dis alors que si je ne pouvais les empêcher de faire ce qu'ils désireraient, je me serais au moins mis contre eux avec mon artillerie. Alors ils me répondirent que c'était aussi inutile puisque tous les

Régiments de la garnison étaient à leurs ordres et que même je n'aurais pas pu disposer de mon Corps. Pour me le prouver ils me firent voir une liste ou je vis que la plupart des officiers étaient fédérés. Alors je leur dis que puisqu'un tel malheur m'arrivait, je me serais rendu de ma personne auprès du Roi. Ils partirent en me disant qu'ils comptaient sur le secret, qu'ils espéraient que je changerais d'opinion, et que la révolution aurait éclaté le jour que le Roi se serait rendu à Moncalier, dans la soirée du même jour.

Je fis appeler le Ministre de la Guerre, je lui dis que je savais, à n'en pouvoir douter, qu'une conjuration était établie et qu'on devait prendre les mesures les plus énergiques pour empêcher son effet, qu'il y avait un Ministre de Police, un Ministre de la Guerre, qu'il était impossible qu'ils ne pussent pas savoir ce que tout le mond savait, et que moi je ne pouvais point faire l'espion. Le Ministre me montra un très-grand chagrin de tout ce qui se passait, me pria de faire moi-même mon possible pour y remédier, il finit pour me dire que si je ne m'y opposai point il aurait fait arrêter Collegno, qui était major d'artillerie légère et mon écuyer. Je lui dis que ce qui m'aurait fait le plus de

peine c'eut été qu'on crut que je voulais protéger les personnes de ma Cour, qui pourraient se trouver coupables. Le Ministre partit, mais il ne fit point arrêter le major. Ne sachant presque plus comment faire pour empêcher ce fatal évènement, je résolus d'enlever toute l'artillerie aux conjurés ; ne pouvant douter qu'ils ne comptassent beaucoup sur elle. Je passai presque tous ces derniers jours dans l'Arsenal et nos casernes, parlant et raisonnant les officiers, et même les sergents, je parvins à me rendre extrèmement maître de l'artillerie légère, et avoir la parole de presque tous les officiers de l'artillerie à pied qu'ils n'auraient fait aucun mouvement sans mon ordre, et que si on eut attenté à la personne du Roi, ils se seraient fait tuer pour le défendre. Sachant que le général Gifflenga a une grande influence sur l'armée, et le connaissant particulièrement, je le fis appeler pour lui confier ce que l'on m'avait dit, et les mesures que je venais de prendre. Je lui fis même parler à deux capitaines de l'artillerie légère, désirant qu'il s'aidât à prévenir les désordres qui devaient avoir lieu.

Le mercredi 7 le Roi partit pour Moncalier. Sachant qu'il désirait faire le route à cheval, le matin avant dîner je lui demandais la permission

de l'accompagner, car quoique le complôt ne dût éclater que dans la nuit, je craignais de le laisser dans ce jour entouré seulement de personnes agées, ou de son écuyer Carail. Aussitôt après diner je me rendis à Turin, je rassemblais presque tous les officiers de mon Corps, et leur ayant de nouveau fait redonner leur parole, j'en envoie deux, comme en leur nom, aux conjurés: qu'ils se retiraient de leur parti, et qu'ils s'étaient mis à ma disposition.

Les révoltés m' envoyèrent aussitôt une députation. Je ne vis que S.t Marsan et Collegno qui me dirent que je les perdrais, que je me déshonorerais aux yeux de l'Europe, en empêchant une action si louable; mais je les congédiai leur disant que j'avais fait mon devoir et que je les sauvais eux-mêmes. Ils envoyèrent des contre-ordres partout, et j'eus le bonheur d'empêcher ainsi l'exécution du premier complôt.

Deux personnes vinrent de nouveau pour me parler dans les deux jours suivants, tels que les chevalier de S.t Marsan et le capitaine Radice. Mai je me montrai de plus en plus indisposé contre eux et redoublai de soins dans mes quartiers que je n'abandonnai presque pas d'un moment. Ne

pouvant plus disposer d'une seule compagnie d'artillerie et étant surs de m' avoir contre eux, les conjurés, à ce que le comte Gifflenga m'envoya dire par le comte Balbo, lui avaient envoyé une espèce de députation composée de Carail et de Sainte-Rose pour lui narrer le cas et lui demander un conseil qui fut de renoncer à une entreprise si folle; ce dont ils lui donnèrent leur parole d'honneur au nom des fédérés.

Hors de moi d'avoir fait échouer la conjuration, je fis appeler le Ministre de la Guerre pour le mettre au fait de tout ce qui avait dû se passer, le priant de tout conter au Roi, ajoutant que puisque la Police et les autres personnes qui auraient du découvrir cette trame, n'avaient pas su le faire, j'espérai que S. M. le Roi en donnant des ordres pour que son service fut mieux fait à l'avenir voudrait bien ne plus faire attention au passé, en grâce de ce que j'avais fait pour son service.

Le Ministre de la Guerre s'empressa d'aller à Moncalier pour donner cette bonne nouvelle au Roi, m'assurant qu'il n'aurait surement pas fait des difficultés à accorder la grâce que je lui demandai. Le lendemain matin vers les neuf heures le Gouverneur de la Ville et le Ministre de la

Guerre vinrent en hâte chez-moi pour me dire que le colonel des chevaux-légers de Piémont en garnison à Fossan qui est à plus de douze lieues de Turin aurait dit qu'il marcherait sur la capitale pour secourir le Roi qu'on devait avoir attaqué à Moncalier, quoiqu'il n'eut avec lui qu'un seul escadron de son Régiment, qui était tout entier de garnison en Savoje. Ces deux messieurs étaient hors d'eux, surtout le Gouverneur. Je fis de mon mieux pour les rassurer; disant que ce n'était seulement qu'un malentendu, puisque le Ministre de la Guerre savait qu'ils avaient juré de ne plus rien entreprendre. Le Gouverneur m'ajouta que le général Gifflenga était allé à leur rencontre assûrant qu'il les aurait fait retourner en arrière.

Le Ministre de la Guerre me pria avec instance d'accompagner le Gouverneur qui désirait faire le tour des quartiers. Quoique je fusse malade, je me levai aussitôt, les assurant qu'en quelque état que je pusse être ils m'auraient toujours trouvé prêt-à-faire tout ce qu'ils m'auraient demandé pour le service du Roi.

Nous nous rendîmes d'abord à l'Arsenal, où je fis prendre les armes à l'artillerie, je fis préparer une batterie et donner les ordres pour qu'on ne

laissât approcher ni entrer aucun particulier dans nos casernes.

Nous allâmes depuis dans celles du Régiment des gardes et du Régiment d'Aoste. Le Gouverneur ne parlait à aucun officier; je les ressemblai et leur recommandai la fidélité qu'ils devaient au Roi, leur disant qu'il n'y avait qu' un seul Dieu qui voyait nos actions et que l'honneur ne permettait de suivre que la ligne droite de nos devoirs. Tous me donnaient les marques les plus évidentes de leur zèle.

Je quittai alors le Gouverneur pour rejoindre le général Gifflenga et aller au devant des chevaux-légers; mais il était déjà de retour à Moncalier, le colonel n'étant point parti. J' y trouvai aussi le Ministre de la Guerre qui me dit ce que S. M. le Roi me confirma, qu'à condition que d'ici à l'avenir les conjurés ne fissent plus rien, il ne penserait plus au passé; et S. M. eut encore la bonté de m'accorder la grâce du colonel.

Trois ou quatre heures après, étant de retour à Turin, j'appris que la garnison d'Alexandrie s'était révoltée et s'était emparée de la Citadelle. S. M. le Roi se rendit aussitôt à Turin avec son Auguste Famille. Peu après son arrivée l'on apprit que le

Régiment des chevaux-légers du Roi en garnison à Pignerol avait aussi défectionné et prenait la route d'Alexandrie.

Rentré chez-moi depuis peu de moments on m'avertit que le comte Balbe fils avait quelque chose d'importance à me communiquer; c'était pour me dire que son père et d'autres Ministres croyaient que pour appaiser les esprits et empêcher que la révolution eut d'autres suites, il fallait qu'on fit au Roi la proposition de proclamer la Constitution de France ou quelque autre de ce genre, et qu'il n'y avait que moi qui pût le faire. — Je répondis que je n'allai pas au Conseil de S. M. et que si d'ailleurs les Ministres avaient à me dire quelque chose, ils pourraient venir chez-moi.

Balbe sortit disant qu'il allait leur faire cette réponse, et un moment après il vint me dire que le comte de Saluces, le comte Vallaise et son père pensaient de même et que les deux derniers seraient venus me parler. Je dis alors à ces Messieurs que s'ils croyaient pour la sûreté du Roi et pour éviter des plus grands malheurs je pusse et dusse faire cette proposition à S. M., je ne l'aurai faite qu'en présence du Conseil et eux m'appuyant, ne voulant point prendre une telle chose sur moi. Dans

la soirée S. M. me fit dire de me rendre en toute hâte à son Conseil.

Tout le monde y était indécis, on ne prenait aucune résolution. Le comte Balbe me pressa de donner mon avis. Je dis alors à S. M. que l'on avait laissé aller les choses jusqu'à un point qu'il paraissait nécessaire de faire la promesse de quelques concessions pour calmer les esprits. Le comte Balbe et le comte Vallaise soutinrent beaucoup cette proposition. Le comte Saluces et le marquis Brignole ne dirent rien, et les autres membres du Conseil qui étaient le comte de Roburent, le comte Lodi, le comte Revel et le comte de la Val opinèrent en sens contraire. S. M. déclara qu'elle n'aurait fait aucune concession, et le Conseil se termina sans qu'on eut rien décidé.

Dans la même soirée le Gouverneur m'ayant fait dire qu'il désirait que la garnison d'artillerie qui était en Citadelle fût augmentée, je donnai l'ordre au chevalier Omodei, un de mes aides-de-camp et qui est officier d'artillerie, d'y faire passer 80 hommes de plus, et de dire au colonel d'y envoyer des officiers surs. Le lendemain 12 nous apprîmes que le marquis de Carail, colonel des Dragons de la Reine, le comte de Sainte Rose,

employé au Ministère de la Guerre, le capitaine Radice et le lieutenant Rossi de l'artillerie s'étaient sauvés dans la nuit à Alexandrie. Je passai une partie de la matinée à l'Arsenal, et ayant su qu'on avait envoyé le capitaine Enrico dans la Citadelle, je demandais la permission au Roi d'y faire passer le colonel Des-Geneys, disant que ne pouvant avoir les soldats sous mes propres yeux, je désirai que le commendement fût donné à cet officier, de qui je me fiais entièrement. S. M. me l'ayant accordé je lui donnai l'ordre de changer tous les officiers qu'il aurait cru suspects, lui disant surtout que je ne me fiai pas d'Enrico; mais il me jura qu'il en répondait.

La fermentation augmente beaucoup dans la Ville, pendant toute la journée le Conseil du Roi fut presque permanent, mais on n'y prit aucune mesure. Dans la soirée seulement on propose de m'envoyer à Alexandrie pour parler aux rébelles et chercher de les faire rentrer dans le devoir. Ayant seulement demandé et obtenu que le comte Gifflenga m'accompagnât, je me rendis chez-moi pour me préparer au départ.

Le général m'ayant dit d'avoir encore à faire quelques observations au Ministre de la Guerre,

le comte de Saluces vint quelque temps après me dire que, s'il ne me faisait point de la peine, le Roi aimait mieux que je n'allasse plus à Alexandrie.

Le 13 au matin au retour de mes quartiers, un capitaine d'artillerie m'annonça que deux compagnies de la Légion Royale venaient de se révolter et étaient dehors de la Porte Neuve. Je cours en avertir le Roi, son Conseil était rassemblé. Tous les Ministres furent extrêmement déconcertés de cette facheuse nouvelle. Le Governeur envoya son fils pour reconnaître l'état des choses, mais celui-ci n'étant pas sorti des portes, rapporta qu'il n'y avait rien. Le Conseil continua alors, et je rentrai chez-moi.

Vers une heure après midi le comte de Saluces vint m'avertir que S. M. s'était déterminée à partir de Turin avec les troupes pour se rendre à Alexandrie et déterminer les rébelles à l'obéissance. Je me levai pour envoyer des ordres à l'artillerie, lorsque nous entendîmes un coup de canon, suivi de deux autres.

Le comte de Saint Georges vint aussitôt nous annoncer que c'était le signal que la Citadelle donnait de son insurrection et de la demande qu'elle faisait de la Constitution espagnole.

J'envoyai l'ordre à l'artillerie de se rendre sur la place devant le palais de S. M. pour le protéger en cas de besoin, et attendre les ordres ultérieurs.

J'accompagnai le comte de Saluces, j'allai au palais de S. M. où je trovai toutes les personnes qui l'entouraient dans le plus grand abattement. On venait de reçevoir la certitude de la révolte des deux compagnies de la Légion, et on ne prenait aucun parti. Je proposai d'envoyer un officier reconnaitre à la Citadelle l'état des choses. Le marquis de la Marmora mon aide-de-camp s'y rendit. Le peuple l'entoura, le jeta à bas du cheval et le retint comme prisonnier, voulant le forcer à crier *Vive la Constitution!* Nous apprîmes dans le même temps par le Gouverneur de la citadelle que les révoltés avaient chassé le colonel Des-Geneys et qu'il avait été tué par un sergent du Régiment aux gardes; que la plupart des officiers avaient été renvoyés et qu'un capitaine du Régiment d'Aoste s'était déclaré commandant.

Le Conseil de S. M. décida d'envoyer quelqu'un parlementer avec la Citadelle et chercher à faire rentrer les factieux dans le devoir. Personne n'y voulait aller. On m'envoya avec le général Gifflenga. Au moment d'arriver sur les glacis, un offi-

cier de Piémont Royal m'avertit qu'on s'était approché un peu plus près, on avait faite une décharge sur lui et que son ordonnance avait été tuée.

J'allai jusqu'au bord du fossé. Les troupes révoltées composées de quatre compagnies du Régiment d'Aoste, de trois des gardes et de 86 hommes d'artillerie restaient sous les armes derrière le parapet, poussant des hurlements affreux, et ne voulurent jamais envoyer un officier, ni même un bas officier sur le parapet pour parlementer.

Une foule immense de peuple à la tête duquel étaient plusieurs bourgeois de la ville et quelques officiers à demi-paye, nous entouraient en faisant des cris si forts que nous ne pouvions nous entendre, même entre nous. Nous eûmes assez de peine à nous dégager d'au milieu d'eux; plusieurs voulant nous retenir et quoique dans l'intérieur de la ville nous eussions pris le galop, ils nous suivirent jusque sur la place Château, ayant à leur tête le fils du banquier Muschietti qui portait un étendard tricolore.

Sur la place étaient les régiments des Gardes, d'Aoste, le corps d' artillerie et des Gardes du Corps, qui tous à mon retour firent des cris de *Vive le Roi*, qui indiquaient très-clairement le bon

esprit dont ils étaient animés ; même les officiers du Régiment de Piémont cavalerie ne pouvant retenir leurs soldats qui chargèrent aux cris de *Vive le Roi* sur les factieux qui s'étaient présentés avec un drapeau tricolore en emportèrent deux personnes.

À notre retour le Conseil de S. M. délibera sur ce qu'on devait faire. Plusieurs personnes furent d'avis que S. M. devait monter à cheval pour se présenter à la troupe. Le Roi demanda ses chevaux, mais au moment que nous sortions, le Gouverneur et le Ministre de la Guerre représentèrent à S. M. qu'elle se serait exposée inutilement. Alors le Gouverneur dit qu'il fallait s'informer de l'esprit des Corps. Le premier je dis que je répondais entièrement de l'artillerie légère, que quant'à l'artillerie à pied je pouvais assurer qu'ils se seraient fait tuer pour défendre la personne du Roi, mais que je ne pouvais pas en répondre pour agir. Le Colonel du Régiment aux Gardes assura qu'il répondait entièrement de son Régiment, celui du Régiment d'Aoste dit que les officiers avaient déclaré de ne vouloir point faire la guerre civile mais qu'ils auraient défendu la personne du Roi. Le Colonel de Piémont cavalerie assura qu'il répondait entièrement de son Régiment. Ces réponses qui ne de-

vaient donner que de l'espoir, firent croire au Gouverneur et au Ministre de la Guerre que tout était perdu et depuis ce moment ils ne firent plus que jeter de l'alarme. S. M. dit que plutôt que d'accepter la Constitution espagnole il aurait abdiqué. J'employai tous les moyens possibles pour le dissuader d'une telle idée. Il nous dit alors qu'il passerait chez la Reine pour la consulter, et il entra quelques moments après avec son Auguste Épouse dans l'appartement où nous étions. S. M. la Reine paraissait incliner à accorder la Constitution anglaise, si elle eut pu éviter des plus grands malheurs. S. M. la Reine me dit devant tous ces Messieurs qu'elle s'étonnait que moi qui peu de jours auparavant je disai au Roi che la Constitution d'Espagne était le plus grand des malheurs pour un pays et qu' un souverain ne doit jamais s'abaisser, j'eusse parlé la veille de la Constitution de France. Je répondis alors à S. M. que telle était encore ma manière de penser ; que ce que j'avais dit était pour prévenir le mal que les employés du Gouvernement avaient laissé aller à un point bien difficile à remédier.

Dans ce moment on donna une fausse alarme; je courus sur la place ; à mon retour on nous fait

entrer dans la chambre de S. M. la Reine. Le Roi parla nouvellement de Constitution, mais le Gouverneur prit alors la parole et dit au Roi : « Sire, « écoutez la voix d'un de vos meilleurs serviteurs, « d'un vieux militaire ; le mal est irrémédiable, je « connais l'esprit du moment, il n'y a rien qui « puisse nous sauver. » Le Gouverneur en disant ces paroles avait les larmes aux yeux, ainsi que le Ministre de la Guerre.

Nous restâmes dans l'antichambre de S. M. tout le reste du jour. Vers le soir le Roi nous rappela pour nous annoncer qu'il voulait renoncer et me faire Régent. Je fis de tout mon possible pour le dissuader d' un tel dessein, qui serait la ruine de notre pays, et que je n'accepterai jamais d'être Régent. Les Ministres me pressent d'accepter, je leur dis qu'ils savaient que j'étais depuis deux ans brouillé avec le duc de Genevois, et que si j'acceptai la Régence, celà n'aurait eu que des suites funestes.

Le Roi nous congédia. Vers les onze heures le Gouverneur et le Ministre de la Guerre me dirent qu'ils venaient d'avoir la relation que les soldats du Régiment d'Aoste se révoltaient, et qu'il fallait que quelqu'un allât à leur quartier

pour leur parler, enfin il me firent entendre que j'aurais dû y aller. Je m'y rendis accompagné d'un seul aide-de-camp et je trouvai le quartier dans la plus grande tranquillité. À mon retour je trouvai deux officiers qui venaient à ma rencontre, pour me dire de me rendre de suite chez le Roi; qui entouré de son Conseil, auquel on avait ajouté le général Gifflenga, m'annonça qu'il était résolu d'abdiquer la Couronne et de me faire Régent. De nouveau je voulus m'y refuser, mais les Ministres de S. M. me rapportèrent que c'était le dernier ordre que le Roi me donnait et que je devais à mon pays d'accepter pour éviter des plus grands maux. J'ai cru de devoir obéir au Roi, demandant pourtant que S. M. la Reine fut présente à la renonciation et à la formation de l'acte d'abdication. À peine que S. M. l'eut signé, les Ministres et divers autres personnes de la Cour me firent les plus grandes recommandations pour que j'eusse soin de la sûreté du Roi et de son Auguste Famille, dont le départ fut fixé à l'aube du jour.

Désolé de la renonciation du Roi, et n'ayant devant les yeux que ces vieux militaires couverts de larmes qui me montraient tous de si grandes

craintes pour la sûreté du Roi, je me figurais que je ne comprenais pas l'état des choses et qu'elles devaient être cent fois pire de ce que je croyais.

La renonciation à la Couronne fut donc faite par la crainte des attentats qu'on pourrait commettre contre son Auguste Personne, et par la demande qu'on faisait de la Constitution espagnole que S. M. ne voulait point accorder et que les conseillers croyaient ne pouvoir plus être évitée.

À peine que S. M. se fut elle retirée, tous les Ministres me déclarèrent que ni leur délicatesse, ni leur honneur, ni les convenances, ne leur permettaient plus de continuer dans l'exercice de leurs charges et qu'ils s'en démettaient dès le moment. Le comte Balbe seul voulut bien m'écrire la lettre que j'envoyais au duc de Génevois pour lui annoncer que le Roi lui avait cédé la Couronne et me fit aussi la première proclamation qui parut en mon nom pour annoncer l'abdication, car j'étais si affligé que je ne pouvais dans ce moment presque rien faire par moi-même.

Les Ministres me quittèrent en me recommandant de nommer le lendemain matin un autre Ministère. Le comte de Revel déclara que diverses

circonstances ne lui permettaient plus de conserver le commandement de la Ville et qu'il se retirait. Le général Venanson, qui commandait la division de Turin, et duquel je ne saurai faire assez d'éloges pour la manière franche et loyale avec laquelle il se conduisit dans ces derniers jours, me demanda aussi de pouvoir se retirer, au moins pour quelques jours, alléguant des raisons malheureusement trop justes.

Je fis appeler le général Gifflenga, lui disant que sachant l' influence qu' il avait sur la troupe, je comptais sur ses bons conseils et sur le zèle qu'il aurait employé pour maintenir l'ordre et faire rentrer tout dans la tranquillité. Il me dit qu'étant dans un moment violent de fermentation il fallait pour concilier les esprits et maintenir le bon ordre nommer le Colonel du Régiment d'Aoste Général, et lui donner le commandement de la ville. Le Général ayant parlé avec le comte Roburent, celui-ci vient me dire un moment après que S. M. désirait que le comte Gifflenga l'escortât jusqu'à Coni, ce qui me mit dans un grand embarras.

Le Roi partit à trois heures du matin ayant trouvé tous les salons, les escaliers et jusqu'à la cour remplis de gentilshommes, d'officiers et de

garde du corps qui tous voulaient encore lui baiser la main. S. M. fut escortée par le Régiment entier des chevaux-légers de Savoje qui étaient arrivés dans la soirée. J'eus moi-même l'honneur d'accompagner LL. MM. jusqu'à deux milles loin de Turin.

. . . . . .

II.

Détails sur ma Régence

.....

L'on vient de voir les raisons qui firent abdiquer le Roi. La faiblesse de bien de personnes, des Ministres et des premiers généraux qui étaient à Turin de se rétirer, de s'éloigner; la mauvaise volonté et la perfidie de plusieurs; de sorte que si au lieu de 22 ans j'en eus 30 et que je fus doué de tout le talens et l'expérience possibles, je doute qu'abandonné de tout le monde je pusse faire grande chose de bon. Le fait est qu'étant arrivé à 7 heures à Turin, je me rendis au palais de S. M. où je convoquai aussitôt les premiers Secrétaires de tous les Ministères espérant de pouvoir faire faire par eux le travail; mais tous refusèrent de continuer, alléguant des maladies et l'impossibilité dans laquelle ils étaient de diriger en chef. J'employai toute la matinée à faire de nominations de toutes les personnes les plus recommandables, qui toutes refusèrent d' accepter. Je sortis à 2 heures n'ayant pu décider que le

chevalier Villamarina à se charger du Ministère de la Guerre: encore fut-il malade les cinq ou six premiers jours.

Je trouvai à mon arrivée chez-moi le chevalier de Castion et l'avocat Vismara qui m'attendaient et qui employèrent tous les raisonnements dont ils étaient capables pour m'induire à accorder aux révoltés la Constitution espagnole. Le chevalier de Castion disait qu'il arrivait d'Alexandrie, où les fédérés avaient juré de mourir plutôt que de renoncer à leurs dessins. J'eus beau leur représenter que je ne pouvais rien changer à l'état des choses alors existantes. Ils ne voulurent point me comprendre. M. Vismara m'ayant dit que j'aurais perdu l'affection de tout le mond, je lui répondis en les congédiant que je tenais peu à l'affection, mais beaucoup à l'estime.

Une heure après cet entretien vers les trois heures la place se couvrit d'une foule de personnes qui augmenta tellement que toutes les rues adiacentes de nostre palais se trouvèrent encombrées. Les séditieux poussèrent des hurlements éffroyables, demandant la Constitution espagnole. La garde fut obligée de se retrancher au dedans de la porte, plusieurs personnes de ma maison

furent renversées. Le comte de Tournafort fut oulé aux pieds, le marquis de Sinsan fut retiré avec peine des mains des factieux, mais il ne seraient pourtant point entrés, si malgré les marques de dévouement que je reçus de la plupart des personnes de ma Cour, il ne se fut trouvé aussi de celles qui me trahirent et introduisirent plusieurs chefs des rébelles, qui voulaient me haranguer, sans comprendre aucune raison. Mais je les renvoyais leur disant que ce n'était point avec des personnes de leur espèce que j' aurais pu traiter, mais avec le Corp de la Ville et les chefs des Corps. Un moment aprés arriva une députation de la Ville, les syndics à la tête, les principaux officiers qui se trouvaient dans la garnison, ainsi qu'une quantité de chefs des fédérés. Alors je fis appeler plusieurs des anciens Ministres du Roi, tels que le comte Vallaise et le comte de Revel, pour être témoins des excès et des propos que tenaient ces espèces de députations. Ils m'ai dèrent,ainsi que diverses personnes très-recommandables, à les raisonner, mais inutilement. Enfin il était déjà 8 heures du soir, la Citadelle menaçait de tirer sur la Ville, la populace et une infinité de bandits qu'on avait fait venir de tous les endroits, faisaient

croire qu'ils se seraient livrés aux plus grands désordres. Les Seigneurs de la Ville redoublant leurs instances, je leur dis après cinq heures de refus que je déclarais devant eux tous rassemblés que je ne pouvais rien changer aux lois fondamentales de l'État, que l'on devait attendre les ordres du nouveau Roi, que tout ce que j'aurais fait, aurait été nul de fait, mais que pour éviter un massacre et tous les désordres dont nous étions menacés, après qu'ils m'auraient signé la déclaration de la première protestation que je fis, j'aurais permis qu'on proclamat la Constitution espagnole en attendant les ordres du nouveau Roi. Un moment avant de signer je voulus de nouveau leur prouver que ce qu'ils demandaient était contre l'intention des Souverains alliés, mais ils paraissaient tous fous.

Vers le minuit de la même soirée le Colonel du Régiment d'Aoste qui commandait alors la Ville vint m'avertir que les soldats étaient révoltés, qu'ils s'en retournaient chez-eux. En effet les deux Régiments des Gardes et d'Aoste forts chacun de 1200 à 1300 hommes étaient réduits à 300 ou 400 chacun.

L'abdication du Roi avait jeté toutes les per-

sonnes bien pensantes, et la troupe surtout, dans la plus grande consternation.

Dans les quatre ou cinq premiers jours on n'aurait tiré aucun parti des Régiments, on ne savait plus ce qu'on se fesait.

Le lendemain 15 je cherchai encore à faire un ministère qui pût avoir la confiance du public, mais inutilement. Personne ne voulut se prêter aux circonstances. Il fallut mettre en place les personnes qui désiraient y être, celles que le parti mettait en avant. On parlait souvent du prince de la Cisterne et de l' avocat Vismara. Mais je m'opposai toujours à leur avancement. Le nouveau Ministère forma mon soi-disant Conseil, ainsi que la Junte. J'allai le premier jour à leur installation, mais plus depuis ; ne voulant prendre aucune part dans un tel Gouvernement. Ils fesaient toutes les nominations et tous les actes entre eux.

Le 16 on m'avertit que les révoltés, surtout ceux de la Citadelle, voulaient changer la cocarde et mettre celle tricolore, mais je leur fis savoir que je m'y serais opposé en employant toutes les manières qui eussent été en mon pouvoir.

Le 17 arriva une députation d'Alexandrie ; les révoltés dirent qu' ils ne se fiaient point à moi,

refusèrent de dissoudre leur Junte, et firent des demandes toutes plus extraordinaires les unes que les autres. Je n'en accordai aucune, je ne leur donnai aucun grade, je refusai de leur envoyer un renfort de troupes, et ne permis pas non plus qu' ils pussent faire des approvisionnements. Ils avaient envoyé des détachements de leurs troupes sur la frontière, je les fis rappeler tous, craignant qu'ils ne finissent par gâter l'esprit des autres Corps, ou qu'ils ne commissent quelques actes d'hostilité. Je ne laissai prendre aucune disposition à l'arsenal pour mettre l'artillerie en état de marche, et je ne permis aucun achat de chevaux.

Alors j'ecrivis aux Gouverneurs de Gênes, de Savoje et de Novarre pour leur dire que tout ce qu'il s'ètait fait, était nul, que nous devions attendre les ordres du nouveau Roi et qu'en attendant ils eussent soin de maintenir la plus grande discipline parmi les troupes pour être à même de faire exécuter les ordres que nous leur donnerions.

Comme les séditieux dépensaient des sommes considérables pour gagner les soldats, je jugeais prudent d'éloigner les Régiments, et je les dirigeais sur Novarre, dont le Gouverneur (le comte de la Tour) m'inspirait une confiance sans bornes.

Le général Gifflenga en arrivant de Coni me fit dire qu'il était malade, il vint cependant deux fois encore chez-moi pour me persuader d'accepter le général Bellotti qu'il me presenta.

Désirant que le commandement de la Citadelle fût entre les mains d'une personne sure, j'y envoyais le général Staglieno qui à force de raisonnements, et en promettant qu'il y aurait été inspecter les troupes, parvint à faire enlever le drapeau de la révolte arboré sur le rempart.

Le 19 au soir un attroupement très-nombreux se forma sur la place devant mon palais, et demanda à grands cris l'expulsion du Baron de Binder. On m'envoya en même temps une députation à laquelle je répondis qu'ils ne m'auraient jamais déterminé à faire une chose que je ne devais pas faire, et qu'ils eussent à se retirer. J'appris à mon grand déplaisir que ces perturbateurs (au moment qu'ils étaient venus devant mon palais), s'étaient aussi présentés devant la maison du Ministre d'Autriche, mais je ne pouvais être résponsable de ce désordre, car j'avais offert plusieurs fois au Baron de Binder de faire placer une garde d'honneur à la porte, qu'il avait toujours refusée.

Le général d'Oncieux qui jouissait d'une très-grande influence en Savoje, était arrivé à Turin après l'injonction de la Junte; je le fis repartir aussitôt en lui donnant les plus précises instructions pour qu'au prémier signal le Gouverneur de Savoje peut faire exécuter les ordres du Roi.

Enfin le 21 le comte Costa qui était allé à Modène pour porter au duc de Génevois la rélation de tout ce qui s'était passé, revint de sa mission, m'apportant pour toute réponse la première proclamation de S. A. R. avec l'ordre verbal de me mettre à la tête des troupes fidèles. Je convoquai aussitôt tous les anciens Ministres du Roi et tous les nouveaux, pour leur communiquer les ordres que je venais de reçevoir. Je leur dis que S. A. R. paraissait ne point connaître ma Régence, j'allais me démettre à l'instant même de toute autorité que S. M. m'avait confiée. Tous s'opposèrent ouvertement à cette détermination, ils me présentèrent que mon départ ne pouvait produire que l'anarchie, et me firent les plus fortes instances pour que je continuasse mes fonctions jusqu'à ce qu'une députation qu'on avait envoyé à Modène rapporta la nomination d'une autre Régence, ou de la personne qui devait commander

à ma place. Je ne me refusai point à l'envoi de cette députation: elle fut composée du cardinal Morozzo et du comte Bagnasco; mais en même temps je donnai l'ordre aux chevaux-légers de Savoje qui étaient à Savillan, de se rendre à Turin, et j'envoyai un de mes aides-de-camp à Gênes pour faire connaître au Gouverneur la réponse que je venais de recevoir de Modène et la résolution dans laquelle j'étais de partir sous peu de jours. Je lui recommandais de se tenir tout prêt pour pouvoir au premier signal faire la contre-révolution; et à peine mon aide-de-camp était-il réparti de Gênes que le comte Des-Geneys reçut de la part même du duc de Génevois sa proclamation et l'ordre de remettre les choses sur l'ancien pied. Le Gouverneur voulut exécuter cet ordre tout de suite, et *c'est ce qui détermina* l'insubordination de Gênes.

J'envoyais aussi un aide-de-camp à Novarre pour annoncer au général La Tour qu'incessamment je me rendrais auprès de lui. Dans ces derniers jours plusieurs Milanais vinrent me faire des contes les plus absurdes sur leur pays et me demander du service, mais je refusais à tous.

Le 22 tous les chefs des conjurés d'Alexandrie arrivèrent à Turin et se présentèrent chez-moi. Je refusai de les voir.

Dans la journée du 22 je fis appeler les officiers supérieurs des chevaux-légers de Savoie, de l'Artillerie, du Régiment de Piémont cavalerie; après leur avoir adressé un discours sur l'honneur et sur les dévoirs qu'il nous impose, je leur montrai la proclamation du Duc et j'obtins d'eux la promesse qu'ils m'auraient suivi partout.

Notre départ fut fixé à minuit, mais quelque secret que nous eussions pu le tenir, les séditieux s'en doutèrent et formèrent la résolution d'employer tous les moyens possibles pour m'empêcher de partir. Plusieurs particuliers m'avertissent que si je sortai je serais assassiné. L'archevêque même m'écrivit qu'on était résolu de me tuer à mon départ. Accompagné du comte Costa et du marquis de la Marmora je traversai le pistolet à la main tous les rassemblements qui s'étaient formés autour de mon palais et je me mis à la tête des chevaux-légers. À deux milles de Turin nous trouvâmes le Régiment de Piémont cavalerie que le comte de Tournafort était allé chercher.

Le colonel d'état-major et divers autres officiers se réunirent à moi. Nous allâmes jusqu'à Rondizzone où nous fûmes rejoints par une batterie d'artillerie à pied. J'y appris par une lettre du comte de la Tour qu'à force d'argent les séditieux étaient parvenus à faire révolter les dragons de la Reine, et que ceux-ci s'étaient dirigés du côté d'Alexandrie avec un seul officier. Nous bivouaquâmes pour n'être pas surpris en cas d'attaque.

Le lendemain 24 toute l'artillerie qu'était à Turin partit sous les ordres du général Capel pour me rejoindre. Notre seconde étape fut à Verceil ; c'est là que le général Robert m'apporta une lettre du Duc de Génevois que le comte de la Tour m'envoyait et par laquelle S. A. R. m'ordonnait de me rendre à Novarre sous les ordres du Gouverneur. Je m'y rendis aussitôt. Tant que je fus chargé du commandement de l'armée, c'est-à-dire jusqu'à mon arrivée à Novarre j'eus le bonheur de conserver fidèles au Roi et prêts à exécuter ses ordres tous les Corps de l'artillerie, de la brigade des Gardes, celle de Piémont, celle d'Aoste, celle de Coni, d'un bataillon de la Légion légère, le régiment de Piémont ca-

valerie, les chevaux-légers de Savoie, ceux de Piémont et les gardes-du-corps, tous réunis à Novarre; à Gênes les brigades de Montferrat et de Saluces et de la Reine, un bataillon de la légère et deux régiments de marine; en Savoie deux régiments d'infanterie; à Nice et à Turin la brigade de Savoie.

Enfin lorsque je quittai le commandement, les séditieux n'avaient qu'un seul Régiment d'infanterie et trois régiments de cavalerie sans officiers. Mon arrivée à Novarre les découragea, autant qu'elle encouragea les bons. Plusieurs chefs des révoltés firent sentir que si on leur donnait quelques sommes d'argent ils se seraient rétirés de leur entreprise, et si les ordres du Duc nous eussent permis de marcher su Turin, dan les premiers jours, il n'y a aucun doute que nous n'eussions tout fini entre nous.

Je restai six jours à Novarre sous les ordres du comte de la Tour, passant continuellement des revues et exercitant de toutes les manières les officiers et les soldats aux sentiments de l'honneur et de la fidélité.

Après quoi, ayant reçu une lettre du Duc par laquelle S. A. R. m'ordonnait de me rendre en

Toscane, je donnai, en quittant l'armée alors, la dernière preuve des sentiments de fidélité et de loyauté dont j'ai toujours été animé.

. . . . . .

IL SECONDO MEMORIALE DI CARLO ALBERTO

.....

Ad majorem Dei gloriam.

Voici dixhuit ans que les événements de l'année 1821 se sont passés; depuis lors je dois croire que les passions s'étant amorties, la vérité a dû se faire jour au milieu des calomnies de toutes sortes qui furent enfantées par l'esprit de parti, par les intérêts privés, et par les amours-propres froissés; je dois espérer qu'un jugement suivant l'esprit du Seigneur aura remplacé les opinions erronées. S'il n'en est pas ainsi, je ne cherche point à me disculper; je ne pourrais le faire sans dire du mal de plusieurs, sans relever des faiblesses; je persévérerai constamment dans l'attitude impassible que j'ai prise; mon coeur ne contient aucune espèce de rancune contre personne au monde; ma bou-

che, à moins d'y être forcée par mon devoir, ne prononcera jamais le moindre blâme ; puisse-je n'avoir toujours que des éloges à faire de ceux qui se déchaînèrent le plus violemment contre moi. Bénissant la main de Dieu dans les événements de ma vie, tels qu'il lui plait de me les envoyer, le peu de mots qui suivent n'ont pour but que de retracer quelques faits purement personnels, dont le lecteur tirera les conséquences qu'il croira.

Je fus accusé de carbonarisme : j'avoue qu'il eût été plus prudent à moi d'avoir la bouche constamment fermée sur les événements qui se passaient sous mes yeux ; de ne point blâmer les lettres patentes qui se donnaient, les formes judiciaires et administratives qui nous régissaient ; mais ces sentiments de ma jeunesse sont ceux qui se sont toujours plus consolidés et épurés en mon coeur, et que depuis mon avènement au trône je fais tous mes efforts pour diriger au plus grand bien de notre patrie, en y établissant un gouvernement fort, basé sur des lois justes et égales pour tous devant Dieu ; en mettant l'autorité royale à l'abri de graves erreurs, d'injustices ; en lui faisant renoncer irrévocablement à s'immiscer dans des

faits uniquement du ressort des tribunaux; en montant une administration à l'abri des intrigues, des vues personnelles, dans un esprit de progrès raisonné, mais constamment progressif; en facilitant, en encourageant tous les genres d'industrie; en honorant et récompensant le mérite dans quelque classe il puisse se trouver; en formant une armée qui puisse être à même de soutenir l'honneur et l'indépendance nationale avec gloire; en mettant dans l'administration des finances une règle, une économie, une intégrité et une sévérité telles, que nous puissions être à même d'entreprendre de grandes choses, et en même temps de soulager le peuple; en montant les choses de façon à ce qu'il y ait chez-nous une liberté pleine et entière, à moins que l'on ne veuille faire le mal.

Voici six faits qui répondent au reproche de carbonarisme :

1.° Les *carbonari* et autres sectaires de cette espèce s'engagent par les serments les plus terribles à la destruction de l'Autel et du Trône; ils ont la haine des princes, ils s'obligent par leurs mêmes serments à les poignarder toutes les fois qu'on le leur commande pour arriver à leurs fins, qui est la république. Comment donc alors supposer

qu'ils eussent pu confier leurs secrets à un Prince destiné à monter sur un trône? Ou qu'un Prince jeune, et qui avait déjà un fils, eût pu s' affilier à eux, embrasser leurs maximes et partager leurs désirs?

2.° Les procès politiques faits à Turin et à Milan n'ont pu, malgré toutes les investigations dirigées contre moi, rien produire.

3.° On sait que peu avant nos troubles, de nombreuses mystifications libérales furent dirigées contre diverses personnes; mon fils aîné venait de naître depuis peu; on fit arriver presque jusque sous nos fenêtres les capucins chantant processionnellement le *De-profundis* pour la princesse de Carignan qui venait de mourir: on sait aussi qui dirigeait ces mystifications; certes ce n'était ni une preuve d'affection, ni une marque de complicité que l'on me donnait.

4.° Lors de la rébellion des étudiants, qui précéda de peu l'insurrection, je me portai de suite au palais du Roi pour lui offrir mes services.

5.° Du moment que la révolte éclata, je fus presque continuellement auprès de lui, m'employant de mon mieux pour son service; ce fut moi qu le prévint du rassemblement armé de San Salva

rio; ce fut moi que l'on envoya partout où il y eut du danger à courir; c'est ainsi qu'au milieu de la nuit je fis le tour des casernes pour surveiller ce qui s'y passait, pour rappeler et ranimer les sentiments de fidélité et de dévouement. Ce fut ainsi que lors de l'insurrection de la Citadelle on m'y envoya pour chercher à faire rentrer les troupes dans le devoir. En m'en approchant un capitaine de Piémont Royal me prévint que l'on venait de tuer un de ses soldats; je ne m'en avançais pas moins au milieu de la foule jusque contre la porte, mais elle resta fermée; la garnison était sur les remparts en état de défense et me reçut au cris de *Vive la Constitution*, auxquels je répondis par celui de *Vive le Roi:* on voulut saisir la bride de mon cheval, mais je me dégageai. Le refus de l'entrée, cette réception et l'assassinat du colonel Des-Geneys, que j'avais fait entrer dans cette place au moment des troubles pour y prendre le commandement de deux compagnies de notre Corps qui s'y trouvaient, ne sont certes point des preuves que les révolutionnaires me regardaient comme leur complice.

6.° Lorsque l'abdication eut lieu, de quels moyens se sont servis les conspirateurs contre

moi? Des mêmes absolument que contre le Roi; c'est-à-dire de l'insurrection du peuple, des hurlements, de la révolte menaçant les plus grands désastres. Or mon salon fut alors encombré de personnes de tous les partis: une députation des Seigneurs de la Ville s'y trouvait me suppliant d'accéder au désir des révoltés pour sauver la capitale: qui peut dire d'avoir entendu en ces moments sinistres un seul des révoltés me rappeler des serments ou seulement des engagements?

Je fus accusé d'avoir conspiré. Celà n'eût pu être à moins que mû par un sentiment plus noble et plus élevé que celui des *carbonari*; j'avoue qu'il eût été plus prudent à moi de me taire, malgré ma grande jeunesse, lorsque j'entendais parler de guerre, du désir d'augmenter les États du Roi, de contribuer à l'Indépendance italienne; d'obtenir au prix de notre sang une force et une étendue de territoire qui pût consolider le bonheur de notre pays; mais ces élans de l'âme d'un jeune soldat ne peuvent pas encore être désavoués par mes cheveux gris. Certes, en ce moment, je ne voudrais aucun fait contraire aux maxime de notre sainte Religion; mais je le sens, jusqu'à mon dernier soupir, mon coeur battra au nom de patrie,

et d'indépendance de l'étranger. Si j'eus pu désirer pourtant que notre bon Roi Victor Emanuel nous eût ordonné de marcher aux frontières; qu'il m'eût mis à même de donner de grand coeur ma vie pour lui acquérir quelque gloire, les choses changèrent absolument d'aspect au moment de son abdication. Tous les prestiges les plus séduisants disparurent, un voile lugubre couvrit tout le pays, toutes les âmes élevées se sentirent glacées, et moi si jeune, abandonné en ce moment par tous les hommes de poids qui dirigeaient l'administration, qui crurent justement devoir se retirer, je me trouvais seul, pour ainsi dire, devant une révolution de *Carbonari*. Je devais sauver la famille royale, la capitale; j'étais responsable devant Dieu et les hommes de l'indépendance nationale, qui pouvait être gravement compromise par la moindre fausse démarche envers l'étranger...

Notre nouveau Roi se trouvait dans les mains de la Puissance que le parti révolutionnaire eût voulu porter l'armée à attaquer, et les Souverains des Puissance du Nord se trouvaient près de l'Italie réunis en congrès. À la tête de l'État, je dus voir que nous n'avions absolument rien de ce qui était indispensable pour entreprendre une campagne,

que si même notre bon Roi Victor Emanuel eût été à notre tête, que nous n'aurions pu, dans l'état que nous étions, que sacrifier notre pays, et que les transports politiques des provinces italiennes qui nous entourent, se seraient réduits en grande partie en vers et en vains discours emportés par le vent. J'aimais profondément le Roi Victor Emanuel; je devais fidélité à son successeur. Du moment que l'abdication fut signée, ma vie lui fut vouée. J'escortai moi-même à son départ la famille royale, et je m'occupai avec zèle à tout disposer de façon à pouvoir exécuter les ordres du Roi Charles Félix quels qu'ils eussent pu être, et à cet effet je fis passer ma famille en France.

Voici sept faits qui répondent à l'allégation que jefus à la tête du mouvement militaire qui eut lieu.

1.° J'accordai une amnistie aux officiers qui en firent partie, ce qui était constater qu'ils étaient coupables, aussi s'en plaignirent-ils amèrement.

2.° Ces officiers se trouvaient à la tête des Corps insurgés; je ne leur donnai ni grades, ni récompenses.

3.° Aucuns des chefs des révoltés que j'avais le plus connu, soit qu'ils eussent fait partie de la Cour, soit qu'ils eussent été de mon Corps, non

seulement ne vinrent pas me voir; mais ne vinrent pas même à Turin, tant que j'y fus.

4.° On ne chanta où j'étais aucun *Te Deum*, ni on ne fit aucune réjouissance pour cette fatale révolution.

5.° Les insurgés cherchèrent deux fois à m'enlever; la première à Turin, tandis que je m'en revenais du palais du Roi au mien; et la seconde sur la rampe qui conduit au château de Montcallier, tandis que de nuit, accompagné du seul comte de Tournafort, j'allais au devant du Roi Charles Félix, que le commandant des carabiniers, induit en erreur, m'avait assuré être prêt à arriver. Ce fut là que nous fûmes chargés par deux escadrons insurgés des chevaux-légers du Roi.

6.° La citadelle de Turin étant dans les mains des rébelles, je leur donnai pour commandant le général Staglieno; contre lequel ils s'étaient révoltés à Alexandrie. Certes ce n'était point une marque de complicité, ni d'approbation.

7.° Les Corps d'artillerie, dont j'étais le Grand-Maître, à part les compagnies qui se trouvèrent dans la Citadelle de Turin et d'Alexandrie, où elles étaient dans une extrême minorité en comparaison des autres armes, resta entièrement fi-

dèle au Roi, et le peu d'officiers qui se trouvèrent liés par des serments aux révoltés, n'osèrent pas même après les dispositions que j'avais données, faire des efforts pour enlever la troupe, et se rendirent seuls de leurs personnes à Alexandrie.

J'ai encore un mot à ajouter à ces faits: c'est que nous voyons dans l'histoire que lorsque des princes conspirèrent, ce fut ou pour usurper des couronnes, ou pour obtenir des avantages personnels; et qu'aucun des mes ennemis les plus acharnés, de quelque parti qu'ils aient été, n'ont jamais pu écrire ni soutenir que mes actions ou pensées, eussent pour but de satisfaire des vues personnelles; et je défie que l'on me puisse citer le moindre acte contraire à cette allégation.

Je fus accusé d'avoir trahi. Notre bon Roi Victor Emanuel avait abdiqué sans avoir donné l'ordre d'attaquer les rébelles; il préféra renoncer au trône, quoique nous fussions encore autour de lui grand nombre de coeurs dévoués. Était-ce alors à moi, après cet exemple, à mon âge, sans connaître les intentions du nouveau Roi, de prendre une aussi grave responsabilité que celle d'attaquer en ce moment les Constitutionnels, tandis qu'ils étaient maîtres de la Citadelle? Je n'eusse pu emporter

un avantage qu'en inondant la ville de sang. Notre vieux Roi conseillé par ses vieux et expérimentés Ministres ayant abdiqué parce qu'ils croyaient qu'il était impossible de ne point donner la Constitution; je crus devoir gagner du temps pour sauver le pays; et en l'accordant, je protestai hautement que ce n'était que sauf l'approbation du roi Charles Félix, dont j'aurais attendu les ordres. Je fis pourtant encore inclure deux restrictions à cette concession, pour que, quel cas qu'il pût arriver, qu'on ne pût en tirer des conséquences fatales.

La première fut en faveur de la Religion catholique; la seconde concernait l'hérédité au trône. J'employais le temps qui s'écoula jusqu'à l'arrivée de la réponse du Roi, à remettre l'ordre dans le pays et à tout disposer pour exécuter les volontés qu'il me manifesterait; et ainsi qu'on l'a vu par l'article ci-dessus, je ne fis rien qui pût encourager les rébelles, ni leur faire croire que j'agissais dans leur sens. Le comte Costa m'ayant rapporté de Modène les ordres du Roi, je donnai immédiatement les dernières dispositions qu'il me restait à faire parvenir pour effectuer la contre-révolution. J'avais fixé l'heure de minuit aux chefs des

Corps que je désirais réunir pour former l'armée royale; mais le secret n'ayant pu être scrupuleusement observé, les révolutionnaires se doutèrent du mouvement que je désirais effectuer, ils résolurent de s'y opposer et de me tuer lorsque je sortirai de mon palais. Une dame le sut et m'en fit prévenir. En effet vers les huit heures du soir mon palais était déja environné; la place était encombrée, et l'on entendait le bourdonnement hideux de la populace révoltée. Pensant qu'il n'y avait plus de temps à perdre, j'envoyai le comte de Tournafort à la Vénerie pour ordonner au régiment de Piémont Royal de se mettre en marche. Accompagné du comte Costa et du marquis de la Marmora, je me rendis à l'écurie et du moment que nos chevaux furent sellés, nous nous rendîmes au Valentin; j'y fis monter à cheval le régiment de Savoie-cavalerie. À la pointe du jour nous arrivâmes à Rondizzone, où tous les Corps que j'avais prévenus se rendirent. Ce fut de ce bivouac que je fis connaître aux Constitutionnels les ordres du Roi. Je comptais de me rendre à Novarre pour y réunir tous les autres Corps fidèles que j'y avais primitivement envoyés, pour ensuite marcher contre le rébelles s'ils eussent

refusé d'obtempérer aux ordres royaux. De ce bivouac la Constitution reçut son coup mortel. On cria alors à ma trahison, on le répéta depuis..... Mais la Constitution au nom de qui avait elle été donnée? Au nom du roi Charles Félix qui était hors des États, et bien entendu sauf son approbation. Quelle fut ma conduite jusqu'au moment de la réception de ses ordres? Celle d'un chef qui constate qu'il y eut faute dans l'insurrection militaire, et qui attend des instructions dans une sévère impassibilité. Nommé Régent du Royaume par le Roi abdicataire, et non par les révoltés, je n'étais que l'organe des volontés souveraines, dont je tenais seules mon autorité, ma force. Le Roi ayant prononcé, tous ses soldats fidèles n'eurent qu'à obéir. Tandis que je faisais ma seconde étape, je reçus une lettre de Charles Félix qui m'ordonnait de remettre le commandement au comte de la Tour. Quelque pénible que cet ordre fût pour moi, je ne balançai pas un instant; je lui laissai donc se faire l'honneur de l'armée royale que j'avais formée; je lui rendis à Novarre tous les services qui furent en mon pouvoir; je lui fis même cadeau d'un de mes plus beaux chevaux. Il me restait la pensée d'avoir

sauvé la famille royale, l'indépendance du pays, qui aurait pu être si gravement compromise, d'avoir préservé la capitale des plus grands désastres, d'avoir sauvé et conservé intacts plusieurs millions déposés à l'Hôtel des Finances, d'avoir frappé de réprobation l'insurrection militaire triomphante, et enfin d'avoir au péril de mes jours élevé l'etendard royal. Je ne cessai d'insister auprès du comte de la Tour pour qu'il nous donnât l'ordre de marcher contre les rébelles à fin de terminer entre nous seuls nos fatales dissensions politiques, considérant une intervention étrangère comme le plus grand des malheurs.... Je finis par reçevoir l'ordre du Roi de quitter l'armée et de me rendre en Toscane.

Je trouvai à Florence une réunion de diplomates choisis par les grandes Puissances parmi leurs employés les plus éminents, qui étaient destinés à accompagner, et probablement à diriger le roi de Naples lorsqu'il rentrerait dans ses États. Je les vis avec bonheur partager mon désir de voir le roi Victor Emanuel remontér sur le trône: je lui écrivis à Nice à cet effet, je fis tous mes efforts pour obtenir ce but....

Mon exil dura jusqu'à l'année 1824. Je fus pen-

dant le cours de ces longues années, arraché des chasses du sanglier à la lance, que je faisais dans les bois près de la mer, par la campagne d'Espagne, où j'allai volontairement soutenir la même cause pour la quelle j'exposai ma vie en 1821. Un moment critique survint en 1831. On redoutait pour la Savoie une échauffourrée de proscrits, une agression de révolutionnaires étrangers : on pensa alors à moi ; j'y fus envoyé. À mon retour le Seigneur m'accorda la grâce de procurer quelques légers soulagements au roi Charles Félix en le veillant et servant dans sa douloureuse et longue maladie...

Devenu Roi je suivis invariablement mes principes, et je n'accordai aucune amnistie aux condamnés politiques de l'année 1821 pour être conséquent à moi même.

Je vis en places et en diverses positions, plus ou moins avantageuses, les personnes qui s'étaient le plus mal montrées contre moi ; je n'ai persécuté personne ; je n'ai pas adressé un seul reproche ; j'ai fait du bien au plus grand nombre ; j'ai même reçu plusieurs fois avec bonté celui qui au nom du parti révolutionnaire envoya quatre sicaires pour me poignarder. Je fus assez heureux pour pouvoir retirer de l'affliction bon nombre d'an-

ciens officiers, que le désir de la gloire, ou des irrefléctions, avaient placés dans une fâcheuse position, qui les avaient fait éloigner de l'armée. J'accordai des grâces partielles à plusieurs condamnés. Finalement la reine Marie Thérèse, cette princesse d'un mérite si remarquable, étant morte, j'eus le bonheur de pouvoir recueillir auprès de moi, de considérer comme un de mes propres enfants et de marier brillamment la princesse Christine, la dernière des filles de notre bon Roi Victor Emanuel.

Reconis, le mois d'août de l'année 1839.

SIMPLE RÉCIT
DES
ÉVÉNEMENS ARRIVÉS
EN
PIÉMONT

DANS LES MOIS DE MARS ET D'AVRIL 1821.

PAR UN OFFICIER PIÉMONTAIS.

Soyons amis de Socrate et de Platon,
et encore plus de la vérité.
ARISTOTE.

A PARIS,
CHEZ MÉQUIGNON, FILS AINÉ, ÉDITEUR,
RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10.
M DCCC XXII.

SE TROUVE A PARIS :

CHEZ MÉQUIGNON JUNIOR, LIBRAIRE,

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 9.

A LYON,

CHEZ PÉRISSE, FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE MERCIÈRE, N° 33

Je déclare que, propriétaire de cet ouvrage, je poursuivrai les contrefacteurs suivant toute la rigueur des lois.

MÉQUIGNON, FILS AINÉ.

IMPRIMERIE DE DEMONVILLE.

SIMPLE RÉCIT

DES

ÉVÉNEMENS ARRIVÉS

EN PIÉMONT

DANS LES MOIS DE MARS ET D'AVRIL 1821.

§ 1er.

On attribue généralement en Europe à une vingtaine d'hommes corrompus, sans cervelle comme sans pudeur, la triste gloire d'avoir renversé un gouvernement paternel, et appelé sur leur patrie tous les maux d'une révolution coupable et insensée. La vogue de cette opinion tient à différentes causes; les esprits légers et superficiels y trouvent la sécurité qui leur est si chère; bien des honnêtes gens l'adoptent, parce qu'ils répugnent à croire au grand nombre des pervers; les méchans surtout l'accréditent, car elle jette un voile officieux sur leurs coupables desseins; et, tandis qu'on les entend crier de toutes leurs forces *au crime isolé*, ils ressaisissent les fils rompus de leur trame criminelle, et se hâtent de les renouer dans l'ombre.

Les troubles du Piémont, comme ceux qui ont éclaté dans d'autres pays, sont le résultat de cette vaste conspiration qui menace tous les gouvernemens légitimes de l'Europe. Les traités de Paris et de Vienne ressuscitèrent en Piémont comme en France le parti révolutionnaire. Dès le retour du Roi, ce parti travailla sans relâche à mettre

hors d'activité ces anciens militaires qui, lors de l'invasion française, avoient combattu l'étranger, sinon avec succès, du moins, avec honneur, pour les remplacer par des officiers qui avoient servi sous les drapeaux de l'usurpateur, gens plus versés peut-être que leurs devanciers dans les détails du service, et sans contredit plus élégans à la parade, mais pour la plupart profondément corrompus, et ne voyant dans leur carrière d'autre but qu'un rapide avancement. Presque tous sans religion, leur fidélité n'offroit aucune garantie, et ils étoient peu propres à développer et à maintenir dans une armée nouvellement formée, ces principes d'honneur et de morale chrétienne, sans lesquels aucun gouvernement ne pourra jamais compter sur ses soldats.

Le ministère du roi de Sardaigne, en adoptant le système qu'on suivoit en France, ne prit pas garde que, dans ce dernier pays, l'homme qui avoit embrassé la carrière des armes depuis la révolution, pouvoit avoir en vue la défense et la gloire de sa patrie; ainsi, même en servant un gouvernement illégitime, il n'étoit pas étranger à tout sentiment vertueux. Les Piémontais, au contraire, sujet d'un prince dépossédé, et natif d'un pays conquis, avoit combattu contre sa patrie et contre son roi en servant la cause de l'usurpateur; il ne devoit donc inspirer aucune confiance au gouvernement légitime à l'époque de sa restauration (1).

Cette observation propre à choquer bien des gens, ne laisse pas d'avoir une forte présomption en sa faveur. Les chefs de la révolte, les principaux fauteurs de nos troubles avoient presque tous fait partie de l'armée française, tandis que parmi le nombre assez grand de Piémontais qui se sont montrés avec distinction dans les rangs opposés, Ciravegna est, je crois, le seul qui ait trahi son devoir. La raison en est simple: ces militaires, en servant les puissances rivales de la France, étoient dans la ferme persuasion de servir leur Souverain: ils avoient donc nourri dans leur cœur la religion du serment et le véritable amour de la patrie. Il est cependant juste d'avouer que le gouvernement Sarde fut poussé à cette fausse mesure, et souvent même violenté par quelques ministres étrangers, toujours disposés à prêter leur appui aux demandes des officiers qui avoient servi en France. Abusant du poids que donnoit à leurs dis-

(1) Quelques exceptions honorables ne prouvent rien contre la justesse de cette maxime.

cours la puissance du maître qu'ils représentoient, ces ministres prêchoient continuellement l'oubli du passé, vantoient la supériorité des militaires formés par de longues guerres, parloient de l'esprit du siècle, du progrès des lumières, et ne cessoient surtout de répéter que les puissances du second ordre devoient agir *dans le sens des hauts Alliés.*

C'est en agissant dans ce sens que les places d'officiers furent dans peu envahies par les élèves de Bonaparte: on suivit le même système dans la nomination des sous-officiers; ce qui augmenta considérablement le mal. Tous les militaires de l'ancien régime dévoués au Roi par principe et par une sainte habitude, étant successivement éloignés, les remplacemens continuels firent naître dans les officiers et sous-officiers une soif d'avancement que rien ne pouvoit éteindre. Le ministère de la guerre devint une machine à promotions; on vit d'une seule fois soixante-douze sergens promus au grade de sous-lieutenans.

Bientôt l'influence des idées nouvelles se fit sentir dans toutes les branches de l'administration: sous le ministère de M. de Balbe, l'enseignement mutuel, signe précurseur de la révolution partout où elle s'est opérée, commença à prendre faveur. On défendit l'étude de la langue latine dans les petites communes, afin d'ôter l'enseignement aux ecclésiastiques; et, tandis que la plus grande parcimonie étoit recommandée aux administrations communales à l'égard des anciennes écoles, une circulaire encourageoit les nouveaux établissemens à la Lancaster, et leur promettoit secours et protection.

Dans le courant de l'année 1818, la secte des Carbonari s'introduisit en Piémont: ses adeptes, jetant les yeux sur ce qu'il y avoit de plus grand, pour y chercher une dupe ou un appui, les arrêtèrent sur le prince de Carignan. L'avocat Nota, connu en Italie par quelques ouvrages dramatiques assez mauvais, et par une réputation plus mauvaise encore, fut choisi pour en doctriner le prince. Fidèle aux principes de la secte, cet homme, gagé pour faire le mal, n'oublia point d'alimenter la jeune curiosité de son maître avec tout ce que la presse a fourni de plus anti-religieux; heureusement il manqua de prudence dans sa corruption; ses vices le chassèrent bientôt de la Cour où il ne fit que paroître.

Le prince de Carignan, à qui l'idée de régner un jour ne s'étoit présentée pour la première fois qu'à l'âge de

dix-huit ans, n'étoit pas trop formé à l'étiquette des Cours; son affabilité personnelle le rendoit aisément accessible, et bientôt l'avocat Nota fut remplacé par une foule de jeunes gens qui ne valoient pas mieux que lui. Quelques-uns d'entre eux, nommément MM. de Collegno et de Baldissero, firent le voyage de Naples dans l'hiver de 1819; ils y furent reçus au nombre des initiés, et se lièrent avec Filangieri, Caracosa, et d'autres restes impurs du règne de Murat. Ces jeunes gens, à leur retour, vinrent semer l'ivraie dans les champs du père de famille. La secte à laquelle ils appartenoient, démocrate et irréligieuse par essence, est habile à caresser dans chaque pays la passion dominante. Elle prit pour but apparent de ses efforts en Piémont, l'indépendance italienne et la réunion de l'Italie septentrionale sous le sceptre bien aimé de la maison de Savoie. C'étoit-là le sujet de toutes les conversations; on discutoit les maximes d'état et les formes constitutionnelles du nouveau royaume; car le but unanime des meneurs fut toujours de renverser ce qui existoit, mais sans pouvoir néanmoins tomber d'accord sur ce qu'il falloit mettre à la place.

Mais les frondeurs réunis formoient à eux tous un parti bien foible. Le peuple ne manifestoit aucun signe d'inquiétude: l'armée, malgré tout ce qu'on avoit déjà fait pour la corrompre, paroissoit encore dévouée au Roi. Quant au prince de Carignan, il se montroit peu disposé à favoriser les systèmes révolutionnaires (1); les malintentionnés se

(1) Ce prince s'étoit si fort attiré la disgrâce des libéraux, qu'une grande partie des mystifications qui firent tant de bruit en 1819, avait été dirigée contre lui; et l'année suivante, son auguste compagne fut l'objet d'une mystification aussi cruelle qu'indécente. C'étoit le 14 mars, jour où elle venoit de combler les vœux publics en donnant un héritier à la maison de Savoie, jour de bonheur et d'espérance pour la nation: des PP. capucins arrivent processionnellement sous le vestibule du palais Carignan, et se préparoient à franchir le seuil, lorsqu'une personne de la Cour se trouve là par hasard pour les arrêter. On leur demande ce qu'ils veulent. Un de ces Pères montre une lettre revêtue d'une fausse signature, qui leur donnoit avis de la mort funeste de la jeune princesse, et les invitoit à venir réciter les prières de l'Église auprès du corps de l'illustre défunte. En même temps, le prince reçoit l'avis qu'il est arrivé de Lyon plusieurs pièces de velours noir pour tendre son palais de deuil.

Toutes les mystifications n'eurent pas un caractère aussi sérieux. Un jour on annonça un marchand de lunettes au ministre de la police. Cet homme entre, s'incline, et posant une petite cassette sur la table, il dit: *Selon l'ordre que j'en ai reçu de V. Exc., je lui apporte des lunettes à choisir.* M. de Lodi répond *qu'il n'a point demandé de lunettes.* Le marchand exhibe un billet où la signature du ministre étoit parfaitement imitée. — *On s'est moqué de vous, mon cher — Il me semble plutôt qu'on s'est moqué de Votre Excellence.*

trouvoient donc sans unité et sans moyen d'agir; mais le corps diplomatique vint à leur secours.

Depuis la restauration, l'hôtel de l'ambassadeur de F..... avoit toujours été le point de réunion des personnes opposées au gouvernement du Roi. Peu à peu cet hôtel devint le rendez-vous des malveillans, et, en 1819 enfin, le club des conjurés. On y prêchoit ouvertement les maximes de la Minerve ou du Nain-Jaune. Parmi les honorables propagandistes, se distinguoient encore le comte de Seibolts-dorf, ministre de Bavière, et le chevalier Bardaxi y Azara, ambassadeur d'Espagne: ce dernier cachoit quelquefois chez lui les mauvais sujets dénoncés à la police, et leur fournissoit ainsi le moyen de séjourner à Turin. Les caves et le salon de cet ambassadeur étoient déjà des chaires publiques d'insurrection, avant que les Riego, les Quiroga, les O'donnell eussent traîné dans la boue les lauriers du peuple espagnol. Mais du moment où la Péninsule eut donné l'exemple de la révolte militaire, l'attaque contre le Piémont devint directe: bouleverser ce petit pays, tel fut le but des Libéraux de France et d'Espagne, et bientôt aussi des Carbonari de Naples et de Lombardie.

Des comités directeurs furent établis sur plusieurs points, principalement à Paris et à Genève, et l'on répandit l'argent avec profusion pour acheter tous ceux qui voudroient se vendre. Déjà, dans l'hiver de 1820, huit millions avoient été expédiés de Paris à Turin: le Gouvernement averti à temps eut encore assez de force pour anéantir ce premier coup, et l'emploi de cette somme ou fut ajourné, ou n'eut aucun effet sensible. Quelques mois après, la secte ayant eu le loisir de pousser un plus grand nombre de ses adeptes dans toutes les branches de l'administration, et le ministère ayant eu la sottise de les accueillir, elle put dès-lors se promettre un succès plus facile. Pour elle tout moyen était bon, pourvu qu'il fût illégitime; ainsi elle promettoit aux grandes familles la Pairie, aux gens de plume et aux médecins, des Cortès: elle flattoit les militaires en masse d'un avancement rapide, et caressoit toutes les ambitions en offrant tout d'un coup à l'inexpérience et à la révolte, ce qu'un gouvernement légitime n'accorde que lentement au mérite.

On ne sauroit expliquer l'apathie, je dirai plus, le coupable sommeil de tous les ministres. Depuis le mois de septembre 1820 les projets des anarchistes étoient presque

publics: des proclamations incendiaires avoient été répandues avec profusion; les principaux clubs de Turin avoient été dénoncés; le régiment des chevau-légers du Roi avoit donné de sérieuses craintes; tout fut inutile: l'indiscipline, l'insolence, l'impudence même ne purent troubler l'impassibilité ministérielle.

Vers la fin de 1820, M. de Saluce fut appelé au ministère de la guerre, c'étoit l'époque où la mine devoit sauter; aussi les symptômes du mal devinrent de plus en plus alarmans. Sous les ministères précédens, la mauvaise formation des corps d'officiers et de sous-officiers avoit été fort avancée: M. de Saluce entreprit d'assurer la corruption entière de l'armée, et de la prolonger même autant que possible dans l'avenir en retenant sous les drapeaux tous les soldats élèves de Bonaparte, qui avoient laissé toute idée morale dans les camps d'Espagne et de Russie. Il parut un édit qui instituoit dans les corps une classe de soldats vétérans, jouissant d'une haute-paie et de distinctions particulières; cet édit qui exigeoit quinze ans de service dans l'armée du Roi pour obtenir les privilèges de vétéran, les accordoit immédiatement par une exception ridicule (publiée peu de jours après l'édit) aux soldats venus de France et d'Italie qui voudroient renouveler leur engagement; toujours d'après ce faux principe, qui assimiloit les services rendus contre le Roi et la patrie à ceux rendus au Roi et à la patrie.

On n'avoit pas même la pudeur de cacher cette maxime anti-souveraine: le ministre répondit un jour à un officier supérieur qui lui demandoit un secours pour la veuve d'un militaire piémontais, tué au service de France: *C'est juste, ces gens-là combattoient pour leur patrie.*

On ne sauroit s'empêcher, même en prenant pour règle la plus scrupuleuse charité chrétienne, de taxer M. de Saluce d'une coupable imprévoyance; et, lorsqu'on jette un coup-d'œil général sur les opérations de ce ministère, on est bien tenté d'excuser les fidèles serviteurs du Roi dont les accusations allèrent beaucoup plus loin. Sous prétexte d'une économie insignifiante, le reste des demi-paies est remis en activité; le colonel du corps franc, connu par ses rapines et ses mauvais sentimens, obtient pour son corps une nouvelle organisation complète, moyen honnête de se débarrasser de tous les officiers qui ne lui convenoient pas; les chefs et les officiers supérieurs des corps où se manifestoient déjà quelque fermentation sont éloignés de leurs

régimens, et retenus à Turin d'*ordre ministériel;* des pensions de retraite, supérieures aux appointemens d'activité, sont accordées ou même offertes, dans le but visible d'éloigner à tout prix de bons serviteurs, et d'appeler aux premiers grades des gens d'une fidélité au moins douteuse (1); les fautes les plus graves sont comprimées avec une foiblesse inconcevable, et les officiers les plus coupables traités avec d'indignes ménagemens: enfin Charles Asinari (Caragio) et Morozzo, ennemis publics du gouvernement, sont nommés colonels des régimens qui ont donné l'exemple de la rébellion, ou l'ont suivi de près. Comment se défendre, en considérant ce tableau, de croire à une démoralisation systématique de l'armée, tandis qu'un autre ministre, guidé par de vains projets d'amélioration, travailloit, sans s'en douter, par le moyen de l'instruction publique, à la démoralisation générale de toutes les classes.

Je n'avance rien ici que je ne sois en état de justifier. Qu'on se fasse dire les noms des auteurs enseignés à l'université, et ceux des professeurs qui occupoient les différentes chaires: qu'on s'informe des maximes que les maîtres prêchoient à leurs élèves, et l'on sera moins étonné de cette foule de jeunes gens qui ont succombé à la corruption, que du petit nombre de ceux qui ont su y résister. Mais, par bonheur, ce mode perversif d'enseignement n'avoit point encore eu le temps d'agir au dehors, et la masse de la nation restée pure ne prit aucune part au mouvement révolutionnaire, dont l'explosion fut, pour ainsi dire, déterminée par la marche des Autrichiens sur Naples.

Ce fut alors que les projets qui jusque-là n'avoient ni terme fixe, ni but décidé, prirent la forme d'une véritable conjuration: soulever l'armée, forcer le Roi à déclarer la guerre à l'Autriche, et à faire une invasion en Lombardie tandis que le général Frimont était occupé de l'expédition de Naples, organiser une insurrection italienne, chasser ou détruire tout ce qu'il y avoit d'Allemands en Italie, et établir un seul *royaume constitutionnel* depuis la mer Adriatique et le Tyrol, jusqu'aux frontières de France: voilà les points sur lesquels les conjurés étoient tous d'accord. Quant à la forme du gouvernement représentatif à établir, deux partis nourrissoient secrètement l'espoir de se renverser au moment

(1) Grâce à un sous-lieutenant venu de Waterloo qui se trouvoit le premier après moi, je fus porté rapidement au grade de capitaine.

de l'explosion; les uns sacrifioient leur honneur au désir d'être Pairs, les autres à celui d'être membre des Cortès, tous à la sotte vanité de pouvoir bavarder en public, et de voir ensuite leurs beaux discours médités dans les cafés de la capitale.

Depuis le renvoi de l'avocat Nota, et plus encore depuis qu'ils avoient pu voir clairement l'aversion de Charles-Albert pour les idées libérales (1), les principaux conjurés s'étoient peu à peu éloignés de lui, et ils avoient fini par déserter entièrement sa Cour. Collegno, entre autres, se dispensoit, sous différens prétextes, de faire son service de premier écuyer; il se permettoit même de tenir sur son maître les propos les plus absurdes et les plus indécens, espérant le décréditer dans l'opinion publique. Mais, lorsque le prince de Carignan vint à être revêtu de la place importante de grand-maître de l'artillerie, les sentimens fermes et loyaux qu'il avoit manifestés ne permettoient plus d'espérer qu'on pût rien entreprendre avec succès, tant qu'il auroit les moyens et la volonté de s'y opposer. D'ailleurs les ridicules projets des conjurés embrassant toute l'Italie, il falloit montrer un chef à toutes les provinces italiennes, et ce chef ne pouvoit être qu'un prince italien. On résolut donc de se rapprocher du prince, de le séduire ou de le tromper, et les deux choses furent tentées à la fois. Collegno, César de Balbe et Charles Asinari (Caraglio) reparurent à la cour de Charles-Albert, et recommencèrent à l'entretenir sans cesse de l'indépendance italienne, et de l'excellence du gouvernement représentatif. Le prince devant eux se contentoit de traiter leurs discours de pures hypothèses et de rêves extravagans; cependant il fit sentir plus d'une fois à S. M. qu'il falloit exercer une surveillance beaucoup plus sévère sur les officiers: mais l'âme bonne, grande et loyale de Victor-Emmanuel n'admettoit pas le soupçon. Souvent aussi les mêmes rapports furent faits au comte de Saluce, qui se contentoit d'adresser quelques remontrances paternelles, et sa bonté alla jusqu'à refuser la démission de Lisio que celui-ci avoit offerte.

(1) A son retour de Gênes dans l'été de 1819, le prince avait demandé au ministère de la guerre l'éloignement d'un officier dont les discours pouvoient être dangereux. Une année plus tard, au mois d'août 1820, on l'avoit entendu dire: *En cas de trouble, le roi n'a qu'à me laisser faire, et les mutins verront beau jeu.* Noble propos, que les sensibles du jour qualifièrent d'atroce!

Le ministère prit des mesures, il est vrai, pour empêcher les fréquens voyages à l'étranger; mais, lorsqu'on en venoit à l'exécution, les conjurés toujours munis de passe-ports en règle, alloient où bon leur sembloit sans difficulté, tandis que les pauvres militaires que des affaires de famille, ou un simple voyage d'agrément appeloient hors de la frontière, ne pouvoient obtenir de permission qu'avec beaucoup de peine.

Les fréquentes visites des conjurés chez le prince lui firent tort dans l'opinion publique; mais pouvoit-il réellement à son âge interdire l'entrée de son palais aux personnes de la cour du Roi, aux fils des deux premiers ministres; se montrer plus rigoureux et plus sévère que le ministre de la guerre, que celui de la police, que le Souverain lui-même.

Chaque soir le prince tenoit un conseil pour les affaires qui regardoient l'artillerie. Collegno ne manquoit point d'esprit et de connoissance; il fut appelé à ce conseil, et chargé d'esquisser le plan des changemens que l'état actuel du service pouvoit exiger. Son travail eut pour objet principal d'écarter les officiers qui auroient pu contrarier les desseins des conjurés. Ce projet fut ensuite revu et corrigé par Omodei et le général Capel, qui n'étoient certainement étrangers, ni l'un ni l'autre, à la grande conspiration.

Tous les argumens dont on s'étoit servi contre les anciens officiers de l'armée, furent reproduits contre ceux de l'artillerie, et la même tactique eut le même succès: on les jeta tous dans le service du matériel, ou dans l'artillerie sédentaire, et les cadres furent remplis par des jeunes gens et par des officiers de fortune. En présentant ce nouveau plan à l'approbation souveraine, le prince ne songeoit pas que si une jeunesse robuste et entreprenante donne de l'élan à un régiment, ce sont les anciens officiers qui lui donnent de la solidité, qui maintiennent la discipline et l'esprit de corps, et qu'eux seuls ont sur le soldat assez d'influence pour l'arrêter, le faire mouvoir à volonté, dans les instans même où il paroît le plus disposé à briser les dernières barrières de la discipline.

La nouvelle organisation de l'artillerie devoit avoir, et eut en effet des suites très-fâcheuses. On ne sait ce que l'on doit déplorer davantage, ou de l'inexpérience du jeune prince qui se laissa entraîner à cette fausse démarche, ou de la scélératesse de ceux qui le trompèrent, ou de l'aveuglement de tous les hommes d'état, dont aucun ne s'op-

posa à cette mesure désastreuse; elle fut regardée, par la faction, comme un coup de parti. Protégée par Collegno et par trois capitaines des principaux conjurés, *la fédération* compta bientôt dans l'artillerie de nombreux et impudens adeptes. Les choses en vinrent au point que ceux qui ne s'occupoient pas de la chimère constitutionnelle, et ne prêchoient pas hautement la guerre à l'Autriche et l'indépendance italienne, avoient l'air de ne plus faire partie du corps. Le prince ne tarda pas à sentir la faute qu'il avoit faite, et s'aperçut bientôt qu'il auroit de la peine à diriger une jeunesse aussi étrangère à ses devoirs. Il obtint alors du roi le colonel de l'artillerie de marine, pour le seconder; mais, à peine arrivé à Turin, ce colonel tomba malade, et ne fut plus d'aucune utilité.

Cependant la fermentation augmentoit de jour en jour; plusieurs clubs étoient établis à Turin, et connus presque publiquement; les étudians, les militaires avoient chacun le leur; il y en avoit d'autres composés de toutes les classes: la voix publique dénonçoit comme principaux directeurs le chevalier de Castion et l'avocat Visnar. Tout le long du jour, les cafés étoient remplis, les places publiques couvertes d'une jeunesse insolente et oisive qui raisonnoit en riant des forfaits qu'elle alloit commettre; le soir, elle se rouloit dans les théâtres d'où elle avoit à peu près chassé les honnêtes gens; là elle bourdonnoit de loge en loge ses maximes subversives, les faisoit adopter à de jeunes femmes qui prêtoient leurs charmes aux propos les plus séditieux, et, pleines d'un saint dévouement, se promettoient elles-mêmes en récompense au plus adroit conjuré, au plus effonté conspirateur. Mais ne sortons pas de la gravité de l'histoire.

Du théâtre on se rendoit aux assemblées clandestines, chez le banquier Muschietti, l'apothicaire Borsarelli et nombre d'autres: les plus remarquables de ces réunions étoient celles du général Giflenga.

Pour se faire des amis dans les deux partis, il entremêloit habilement les soupers libéraux de soupers royalistes, et préludoit ainsi au rôle de duplicité qu'il a tâché maladroitement de jouer jusqu'à la fin.

On mettoit un soin particulier à faire croire que le prince de Carignan étoit à la tête du complot; mais personne cependant n'avoit osé lui en parler.

Au mois de novembre un fédéré, cherchant à enrôler un officier, lui disoit: « Nous travaillons pour le prince, mais

« il n'en sait encore rien. » Plus tard, et peu de jours avant l'explosion (la Cisterne), Emmanuel Delpozzo écrivoit de Paris à Turin: « Il faut faire notre possible pour « mettre le prince des nôtres, mais toujours se défier de « lui, car je ne lui crois pas assez d'élévation de sentimens « pour entrer dans un tel parti. » Perron, de son côté, écrivoit de Turin à Paris, vers la même époque: « Mes « efforts sont inutiles auprès du prince, etc. »

La faction révolutionnaire ne pouvant donc avoir Charles-Albert à sa tête, se contenta de tromper le public sur ce point, s'attachant, par toutes sortes d'artifices, à priver ce prince de la confiance des gens de bien, et à le placer comme un signe pour tous les libéraux d'Italie. Déjà plusieurs auteurs s'empressoient de lui dédier leurs ouvrages; les voyageurs italiens ne passoient point à Turin sans se faire présenter au prince, et sans avoir prononcé chez lui quelques phrases banales sur la servitude de l'Italie.

Dans le courant de janvier, quelques étudians de l'université, voulant prouver au public l'habileté de leurs professeurs et les progrès qu'ils avoient faits sous de tels maîtres, préludèrent brillamment à la révolution. Quatre d'entre eux parurent au théâtre d'Angennes avec le bonnet rouge (1), et se mirent à insulter à haute voix quelques personnes et même des dames. La police en fit justice sur-le-champ, et les envoya en prison. Le lendemain, une troupe de leurs camarades se rassemblent à l'université, demandant à grands cris l'élargissement des coupables, et poussant des vociférations séditieuses. On tâche de leur faire entendre raison; ils n'en deviennent que plus insolens: les remontrances, les paternelles exhortations de quelques-uns des professeurs, du chef même de l'université (2), sont inutiles. La sédition se prolonge, et cette jeunesse *pensante et réfléchissante*, se regardant comme une puissance, finit par envoyer une députation au comte de Balbe, qui eut la rare bonté de la recevoir. Mais le soir approchoit, il étoit à craindre que ces écoliers ne commissent des désordres dans l'intérieur de l'université, où se trouvent le cabinet de physique, la bibliothèque publique et quelques antiquités curieuses. Le gouverneur de Turin, M. le comte Rével de Pratolungo, jugea

(1) Ce n'étoit point innocemment, comme on l'a prétendu dans un écrit qui vient de paroître. Ces jeunes gens surent bien se vanter, le 12 mars, d'avoir été les premiers à se parer de la coiffure chère à la révolte.

(2) Le comte de Balbe, ministre de l'intérieur.

avec raison qu'il étoit temps de faire cesser le tapage. Il envoie aux étudians l'ordre d'évacuer à l'instant le cours et les portiques de l'université, et cet ordre est soutenu par deux compagnies de grenadiers qui s'avancent arme au bras. Les mutins s'étoient barricadés avec des bancs, et avoient dépavé la grande cour de l'université; ils recevoient les soldats avec une grêle de pierres; ceux-ci forcent l'entrée, et la jeune canaille effrayée se précipite hors de l'édifice par toutes les issues. Dans le tumulte, quelques étudians furent légèrement blessés, d'autres largement soufflétés, la plupart s'en tirèrent sains et saufs, grâces aux soins du général de division comte de Venanson, qui se conduisit avec toute la fermeté que le bon ordre exige, et tous les égards qu'une jeunesse désarmée (1) mérite toujours, quelque coupable qu'elle soit. Plusieurs officiers, spectateurs de ce désordre, y prirent une part active; les uns dans le sens du gouvernement, les autres pour faire l'office de médiateurs, en blâmant hautement toute mesure de vigueur.

Le lendemain, il parut une liste où les officiers étoient distingués en trois classes: *officiers commandés*, *officiers assassins*, et *officiers protecteurs;* dans cette dernière figuroient, en première ligne, César de Balbe, le comte Lisio et Ciravegna; le parti trahissoit lui-même ses complices; mais le gouvernement n'en tint pas compte. Il parut aussi une estampe où, jouant sur le nom de *Prato-Lungo*, que portoit le gouverneur de Turin, on avoit représenté un pré herissé de pointes de sabres et de baïonnettes, et dessous on lisoit:

Fiori di Prato lungo.

Il faut avoir été alors en Piémont pour se faire une idée de la ridicule compassion qu'inspirèrent les mésaventures des universalistes, et de la dépense de sensiblerie qu'on fit sur ce qu'on appelait le *massacre de l'université.* Mais lorsque plus tard un officier (2) en défendant la cause du Roi tomba sous le fer d'un traître, lorsque dix-sept paisibles habitans de la capitale furent victimes sur la Place-Château de la terreur panique d'un bataillon d'ivrognes, à peine en parla-t-on; tant il est vrai que notre siècle n'à d'entrailles que pour le crime.

(1) On recueillit cependant plusieurs cannes à épée et quelques pistolets, sur lesquels MM. les étudians comptoient appuyer leurs réclamations.

(2) Le chevalier Des Geneys, lieutenant-colonel d'artillerie.

A dater de cette époque, les partis furent pleinement à découvert; on les connoissoit à leur langage, aux maisons qu'ils fréquentoient, à leur mise, à leur figure même.

Les constitutionnels à deux chambres, qui tous prétendoient siéger dans la première, évitoient de paroître en uniforme; on remarquoit dans leur toilette une servitude outrée pour la mode; ils fréquentoient quelques sociétés, et conservoient le vernis de la civilisation; ils affectoient cependant une grande familiarité avec leurs supérieurs et avec les dernières classes du peuple, montrant beaucoup de fierté à tout ce qui se trouvoit entre ces deux extrêmes; mais leur nombre étoit petit, et malgré l'appui de cinquante mille hommes promis, à ce qu'ils disoient, par l'ambassadeur de France, les pairs futurs furent seuls de leur parti.

Les constitutionnels à une chambre avoient un extérieur plus remarquable, ombragés d'un large chapeau blanc, une barbe courte et épaisse couvroit tout leur visage, des cheveux longs tomboient en désordre tout autour de leur tête jusque sur l'habit; ils avoient l'air d'une peuplade sauvage qui auroit mis pour la première fois le costume européen. Ennemis déclarés des sociétés, de la politesse et du bon ton, ils se tenoient sans cesse en meute dans les théâtres ou les cafés. Cette classe étoit assez nombreuse, elle comptoit beaucoup d'avocats, de médecins, presque toute l'université, et plusieurs officiers parvenus, que l'espoir d'un prompt avancement avoit ligués contre leurs chefs.

Déjà l'on commençoit à répandre de l'argent parmi les sous-officiers et soldats, toutes les villes de garnison avoient des auberges où chacun pouvoit boire et manger sans payer, pourvu qu'il fût introduit par certains individus.

Bientôt tous les lieux publics sans exception, devinrent des chaires de séduction; au lieu d'y dépenser son argent, on y alloit pour en recevoir. Les têtes troublées passoient sans cesse d'une ivresse à l'autre. L'ambition, le vin, la débauche, se disputoient l'honneur d'enfanter les desseins les plus criminels. Bien des personnes s'empressèrent d'appeler l'attention de l'autorité sur ces désordres toujours croissans; mais toutes les administrations, surtout celles de la police et de la poste, étoient munies d'un bon nombre d'employés choisis parmi les hommes les plus corrompus, qui se hâtoient d'arrêter ou de dénaturer les rapports. D'ailleurs, toutes les révélations venoient expirer dans les mains des trois ministres conjurés pour laisser tout faire.

Quoique Balbe, Lodi et Saluce aient paru marcher dans le même sens, et que leur conduite ait eu pour résultat semblable de nous amener la révolution, il s'en faut bien qu'on doive les juger avec une égale sévérité. Le comte de Balbe était un fort honnête homme, sincèrement attaché à son Roi et à sa patrie: la pureté de ses intentions ne doit pas même être soupçonnée, et il auroit repoussé avec horreur l'ombre seule de la trahison. Mais il appartenoit à l'école de la philosophie moderne, et il en professoit toutes les erreurs qui peuvent trouver place dans un cœur vertueux, telle que la manie de créer au lieu de conserver, et l'amour d'une perfectibilité chimérique. Savant et bel-esprit, il n'échappoit point au double travers de faire trop de cas des savans, et de placer l'instruction en première ligne dans l'éducation. S'il faut tout dire, enfin, il avoit ce peu d'aptitude aux affaires et ce peu de talent pour connoître et gouverner les hommes, qu'on peut remarquer en général dans les gens de lettres. Chez le comte de Balbe, le chef de l'instruction publique n'agissoit que trop, mais le ministre de l'intérieur se reposoit. Aussi tout étoit ajourné; tout languissoit dans l'État, jusqu'à l'apparition du nouveau code, qui alloit nous lancer sur la pente rapide des innovations (1).

M. de Lodi visoit moins haut. Il n'aspiroit pas à la gloire d'être législateur; je serais tenté d'affirmer qu'il n'avoit pour les nouveaux systèmes ni haine ni penchant; il avoit seulement l'amour de sa place, ce qui lui faisait éviter de se compromettre avec certains personnages et d'exposer à aucun choc sa dignité et ses appointemens. Du reste, sa vue étoit trop courte pour apercevoir toutes les conséquences des changemens qui se préparoient, et comme l'a dit un homme qui n'est pas sot: *M. de Lodi qu'on accusoit d'avoir de l'esprit, s'est pleinement justifié.*

Quant à M. de Saluce, il étoit tout à fait *libéral*, et sa nomination au ministère fut moins le résultat de ses propres intrigues que de l'influence du parti qui prenoit alors le des-

(1) Le nouveau code étoit destiné à remplacer nos bonnes et anciennes lois connues sous le nom de *royales constitutions.*

M. de Balbe nous avoit donné un essai-pratique de ses théories, lorsqu'il convoqua pour l'administration de la dette publique une assemblée de 40 députés des 40 provinces de l'État. Ces messieurs ne furent pas plutôt en contact, que leur imagination s'échauffa, et le président se vit plus d'une fois obligé de les rappeler au seul objet pour lequel ils étoient réunis. Cette petite assemblée, miniature d'une grande, pouvoit être regardée comme la *prova dell'opera seria.*

sus. Pour rendre à chacun ce qui lui appartient, il faut dire que dans tout ce que les trois ministres ont fait en faveur de la révolution, M. de Balbe agissoit par esprit de système et en vue du bien public; M. de Lodi, moitié par peur, moitié par ineptie, et M. de Saluce par ambition et par un ardent amour pour les fausses doctrines du siècle. De là cet aveuglement sur les projets des factieux, poussé trop souvent jusqu'à une fatale condescendance. Une place venoit-elle à vaquer, on la donnoit sur-le-champ à des personnes dont les mauvais principes religieux et politiques étoient connus de tout le monde. Les hommes dévoués à Dieu et au Roi étoient dénoncés par la police comme des gens dangereux, ou mis à l'écart comme des imbéciles; enfin, dans le militaire, il soffisoit à un officier d'être ennemi déclaré du gouvernement, pour obtenir un prompt avancement, et trouver de nombreux protecteurs. C'est ainsi que Pacchiarotti et Ceppi, chefs de l'insurrection du régiment d'Alexandrie; que Garelli, un de ceux qui contribuèrent le plus à la défection du régiment de Gênes, avoient été conservés dans le corps contre la demande expresse et réitérée de leurs colonels.

L'indiscipline, enhardie par l'impunité, augmentoit de jour en jour (1); cependant le ministre recevoit les dénonciations des chefs de corps avec un sourire tranquille qui les accusoit de craintes imaginaires. Il espéroit, en guide habile, arrêter le mouvement révolutionnaire, lorsqu'il en auroit tiré tout le parti qu'il se proposoit. M. de Saluce répondit aux avis du prince de Carignan, et de quelques officiers généraux, en publiant la nomination de Charles Asinari, de Morozzo, de César Balbe et de plusieurs autres. Je sais que le ministre, sentant combien ces nominations étoient contraires à ses devoirs et choquoient les convenances, prétendit les attribuer à son prédécesseur; mais puisque le comte de Saluce les a signées, c'est à lui seul que nous devons en demander compte: d'ailleurs son assertion ne seroit vraie qu'à l'égard de Charles Asinari, et toujours demeure-t-il incontestable que des nominations qui pouvoient être justifiées quelque temps auparavant, devenoient inexcusables à l'époque dont nous parlons (2).

(1) Toute manœuvre étoit suspendue dans plusieurs régimens; ou comptoit à peine cinq ou six officiers présens au corps: la capitale étoit toujours remplie d'officiers et de sous-officiers, soi-disant en semestre, dont personne ne sourveilloit la conduite.

(2) Supposé que quelqu'une de ces nominations ait été l'ouvrage d'un personnage influent, M. de Saluce devoit plutôt résigner sa place que d'ya cccéder.

Au milieu de ces actes réitérés de foiblesse et de condescendance envers un parti qui conspiroit à découvert pour changer la forme du gouvernement, et déclarer la guerre à une puissance alliée contre la volonté formelle du Souverain, on entendoit parler quelquefois de surveillance, de mesures de rigueur, de maintien de la discipline, etc., etc.

Pour expliquer ces contradictions apparentes, il faut ne pas perdre de vue les principes qui dirigeoient le triumvirat ministériel, et se pénétrer de cette idée que Balbe, Lodi et Saluce, sans tremper directement dans la révolution, vouloient, par des raisons différentes, louvoyer, de manière que la force des circonstances contraignît Victor-Emmanuel d'accéder à un changement dans la constitution du royaume. De là ces oscillations perpétuelles dans leur conduite. Tantôt agissant en sens opposé de la volonté de leur maître, ils laissoient faire les rebelles, tantôt effrayés de la rapidité du mouvement révolutionnaire, ces ministres tâchoient de le ralentir; mais il se gardoient bien de prendre aucune mesure efficace pour l'arrêter tout-à-fait.

La révolution du Piémont doit donc être attribuée aux causes suivantes:

1° L'influence du traité de Paris.

Ce traité a ressuscité et propagé l'esprit révolutionnaire au moment où il se présentoit une occasion unique de l'étouffer. Basant sur de faux principes la marche de plusieurs gouvernemens, il y a introduit une agitation et un malaise intérieur qui dureront jusqu'à ce qu'une crise heureuse ait expulsé la cause du mal, et que rien ne s'oppose plus nulle part au libre et entier exercice de la justice; car la justice dans le corps de l'Etat est comme le pouls dont les battemens égaux et continus attestent à la fois la vie et la santé, et dont les irrégularités ou la cessation sont des indices certains de maladie ou de mort.

2° L'influence du corps diplomatique.

Des ministres coupables, s'emparant de ces germes de discordes pour s'en servir suivant la dépravation de leur esprit et de leur cœur, réunirent chez eux les principaux mécontens, leur échauffèrent l'esprit, et les associèrent par de rapides négociations avec les Libéraux de France et d'Espagne, les Radicaux d'Angleterre, les Camarades d'Allemagne, les Carbonari d'Italie; déclarant ainsi une guerre intestine à ce même prince auprès duquel ils étoient accrédités pour exercer des fonctions de paix et d'amitié.

3° Les fautes et les erreurs du ministère.

Un ministère impuissant pour faire le bien, incapable de conserver une marche libre et indépendante; penchant ou par vanité, ou par système, ou par défaut de principes, vers les innovations les plus dangereuses; voyant peu, ne regardant rien, n'employant que les ennemis du Souverain, n'opposant que des résistances éphémères à des efforts continuels, ne décidant rien aujourd'hui, ne refusant rien demain, enfin perdant l'état pour se conserver en place: telles sont les causes de nos malheurs; l'argent, la séduction, les écrits séditieux ne firent que déterminer l'instant fatal, et ne peuvent être considérés que comme des moyens secondaires employés par le crime, et tolérés par la négligence, et peut-être même par une facilité coupable.

§ II.

A la fin de l'année 1820, les Cortès décidèrent de supprimer l'ambassade de Turin, apparemment pour rétablir les finances du royaume d'Espagne et des Indes. M. Bardaxi fut rappelé; son départ, quelques mois plutôt, auroit évité bien des malheurs; mais dans ce moment le mal étoit fait. L'ambassadeur, en prenant congé de S. A. S. le prince de Carignan (vers la moitié de février), fit tomber la conversation sur l'état politique de l'Italie. Il se montra fort satisfait de la disposition des esprits, et lui dit ouvertement qu'il espéroit voir bientôt l'Italie suivre l'exemple de l'Espagne et de Naples, et proclamer son indépendance. Il osa même engager le prince à se mettre à la tête du mouvement lorsqu'il auroit lieu. Cette circonstance, quoique peu importante, est cependant remarquable, en ce qu'elle fixe l'époque où le prince put, pour la première fois, soupçonner avec fondement qu'il existoit un projet réel, et un plan concerté pour modifier ou renverser les gouvernemens actuels de l'Italie. Dès-lors il ne dut plus considérer les personnes qui affectoient publiquement certaines opinions comme des hommes dangereux, mais comme des hommes coupables.

A peu près vers le même temps, Emmanuel Dalpozzo (le prince de la Cisterne), trahi par les inquiétudes d'une

femme avec laquelle il vivoit, fut dénoncé au ministère du roi de Sardaigne, par la police de Paris, qui envoya même les renseignemens les plus précis sur un voyageur chargé d'apporter à Turin des proclamations imprimées et des correspondances suspectes. Emmanuel Dalpozzo avoit une certaine réputation d'esprit, et au fond il n'en étoit pas dépourvu; mais sa liaison avec cette femme dont j'ai parlé plus haut, et avec M. Benjamin Constant, lui avoit entièrement corrompu le cœur et l'esprit: son père, le prince Alphonse de la Cisterne, vieillard septuagénaire plein de religion et d'attachement pour la maison de Savoie, avoit eu le bonheur de mourir quelques mois auparavant.

Un nommé Leblanc, précisément le voyageur dénoncé par la police de Paris, fut saisi à la frontière, et conduit sous escorte à Turin. Sa voiture que l'on visita scrupuleusement, receloit un grand nombre de proclamations et quelques lettres pour mad. de la Cisterne, pour Démétrius Turinetti (le marquis de Priez), et pour Hector Perron. Ces différens papiers ayant été mis sous les yeux du Roi, il brûla sans l'ouvrir la lettre qu'Emmanuel Dalpozzo écrivoit à sa sœur. Perron et Turinetti furent arrêtés au sortir d'un bal, et le scellé fut mis sur leurs papiers. Cette dernière opération se fit si maladroitement, ou plutôt si adroitement, que, pendant la nuit, Charles Asinari put s'introduire dans leurs chambres, et enlever tout ce qu'il jugea à propos. Les Souverains ne sont bien servis que par la vertu, ou par le vice contre la vertu; mais quand ils emploient des hommes corrompus, et qu'ils veulent s'en servir pour attaquer le crime, les juges et les coupables s'allient contre le pouvoir souverain, et sa puissance est nulle.

Turinetti, connu alors sous le nom de Priez, n'étoit qu'une espèce d'instrument à vent dont le parti se servoit pour faire du bruit. Bonaparte lui avoit fait une certaine réputation en l'appelant le premier fat de son empire; esclave empressé du journal des modes, son érudition ne s'élevoit pas plus haut. Lorsque, mesurant avec soin la hauteur de sa cravate, ou réparant avec inquiétude le désordre d'une boucle, il venoit à sortir de cette poupée quelque énormité libérale, on étoit tenté de chercher où étoit l'homme qui faisait parler la marionnette. Le contraste entre cette petite figure fade, et les hardis paradoxes qu'elle avançoit d'un air distrait, étoit si frappant qu'il lui valut a Turin le surnom de *Brutus à la rose.*

Perron et Turinetti furent conduits au château d'Ivrée, et Emmanuel Dalpozzo ayant annoncé dans sa lettre son arrivée prochaine, avec la promesse d'apporter lui-même des renseignemens plus positifs et des instructions plus précises, le gouvernement donna des ordres en conséquence. Il fut arrêté le 5 au pont de Beauvoisin, et conduit à Fénestrelles. Le Roi qui ne se servit jamais de sa puissance que pour adoucir la rigueur des lois, sachant bien que si les coupables étoient remis aux tribunaux ordinaires, ils ne pourroient éviter une mort ignominieuse, dit à cette occasion: « Malgré la haine de ces messieurs pour l'arbitraire, je crois « qu'ils aimeront mieux être à ma disposition qu'à celle du « sénat. »

Au lieu de pousser avec vigueur l'examen de cette affaire, on y mit une lenteur extrême. Enfin, après plusieurs jours, les papiers séquestrés furent remis au bureau de l'avocat fiscal pour en faire le dépouillement: là, les intéressés eurent libre communication de tout ce qui pouvoit les compromettre: on prétend que ce délit fut commis pour de l'argent; j'aime mieux en voir la cause dans cette espèce de coquinerie qui s'appelle aujourd'hui humanité.

Les conjurés se crurent alors dans la nécessité de presser l'exécution de leur plan: ils n'osèrent plus compter sur l'apathie du ministère après ces arrestations, et cette demi-mesure, comme toutes les demi-mesures possibles, accéléra la marche du mal au lieu de l'arrêter.

Dans ce moment où les projets étoient à découvert et les principaux masques tombés, les délais ne pouvoient plus être que de la foiblesse ou de la crainte. Cinq ou six individus arrêtés et jugés militairement dans vingt-quatre heures, auroient suffi pour frapper de terreur ces lâches conspirateurs, á qui l'inaction seule du ministère donnoit tant de jactance.

Le six (mars) au matin, Asinari, Collegno, Derossi (Ste-Rose), et Lisio, se présentent chez le prince, et demandent à lui parler pour une affaire pressante: ils sont admis, et débutent par dire qu'ils ont un secret d'importance à confier à S. A., d'où dépend en grande partie la sûreté même du Roi. Ce préambule achevé, ils lui déclament un extrait de ces discours par lesquels M. B..... C..... tâche d'agiter la France, et ne réussit qu'à endormir la Chambre; enfin après avoir répété à satiété les mots de liberté politique et d'indépendance nationale, ils déclarent au prince « qu'ils appar- « tenoient à des sociétés secrètes formées depuis long-temps

« en Italie, dans le but de procurer à ce pays l'union et l'in-
« dépendance. Le moment de l'exécution étoit arrivé; l'amour
« que Charles-Albert avoit toujours montré pour *sa patrie*
« leur faisoit espérer de le voir à leur tête dans cette noble
« entreprise, qui alloit couvrir de gloire le Piémont, le Roi
« et le prince lui-même. Le temps étoit venu de secouer
« pour jamais le joug étranger; l'Italie avoit résolu de ne
« plus obéir qu'à un prince italien; une insurrection géné-
« rale alloit éclater des Alpes jusqu'à l'Etna; l'armée Autri-
« chienne, engagée dans le royaume de Naples, étoit per-
« due sans ressources, le souffle de l'indépendance devoit
« la dévorer. A peine le Tésin auroit-il vu flotter nos ban-
« nières, qu'un million de soldats les porteroient triomphan-
« tes jusqu'aux limites *del bel paese là ove il sì suona.* L'Italie
« n'entroit point seule dans cette lutte, elle s'étoit ménagé
« d'avance des alliés puissans. Aussitôt le signal donné, la
« Prusse devoit demander à son Souverain l'exécution de
« ses promesses, la Grèce fouler aux pieds le turban, et faire
« briller d'un nouvel éclat, cette renommée que les siècles
« commençoient à obscurcir; l'Autriche voyant ainsi un in-
« cendie rapide s'étendre autour d'elle depuis Raguse jusqu'à
« la mer Baltique, reculeroit effrayée devant le génie de la
« liberté; et tremblante pour sa sûreté intérieure, elle lais-
« seroit l'Ausonie élever majestueusement l'édifice de son
« indépendance. » Mais, pour donner la vie à ce tableau mer-
veilleux, il falloit d'abord forcer le Roi à quelques *conces-
sions volontaires,* c'est-à-dire, à renverser de fond en comble
la forme actuelle du gouvernement, et à déclarer la guerre
aux Autrichiens. C'étoit pour obtenir du Roi ces bagatelles,
qu'ils venoient prier le prince de leur prêter son appui; se
rendre à Montcallier lorsque la Cour y seroit; faire pren-
dre les armes à l'artillerie, commandée par Collegno; s'em-
parer du pont de Pô, tandis que les chevau-légers de Pié-
mont, en garnison à Fossano, marcheroient de l'autre côté
sur Montcallier; tel étoit le plan des conjurés. Alors toute
la famille royale se trouvant pour ainsi dire prisonnière, les
principaux chefs devoient entrer chez le Roi, et lui demander
au nom du peuple entier (qui n'en savoit rien) *le bienfait
d'une constitution.* De faux ordres expédiés simultanément
à plusieurs corps pour les diriger sur différens points, les
auroient forcés, sans le savoir, à favoriser le complot; ces
divers mouvemens étoient le signal convenu auquel les com-
plices épars dans les provinces devoient se diriger sur Turin

avec tout ce qu'ils auroient pu enrôler à leur suite, ou s'ils se trouvoient en nombre suffisant pour comprimer les autorités locales, proclamer sur les lieux mêmes les changemens projetés.

Voilà à quel projet ces traîtres vouloient associer un prince du sang. Ils ont osé dire qu'il y avoit donné son consentement, ils en ont menti. Je ne suis pas, il est vrai, cet *inconnu* qui se trouvoit dans le cabinet de Charles-Albert : il ne m'appartient point d'interroger l'auguste personnage, mais pour convaincre d'imposture l'historien révolutionnaire, les faits me suffisent. Quand je les aurai exposés dans tout leur jour, ce sera au lecteur à juger s'il faut en croire plutôt les discours notoires, les actions publiques du prince, ou l'impudente assertion de quelques coupables, furieux contre celui qu'ils n'ont pu faire tomber dans le piège, et intéressés d'ailleurs à flétrir tout ce qui participe de la majesté souveraine. De l'aveu des conjurés, Charles-Albert leur représenta la folie de leur entreprise, ils repartirent *que rien ne pouvoit plus les faire reculer, qu'ils étoient liés par des sermens!!.* . (1). On sait aussi, et toujours par les mêmes individus, que le prince leur déclara qu'il se mettroit contre eux à la tête de l'artillerie ; ils lui répondirent avec assurance, *que tous les corps de la garnison étoient gagnés, et qu'il ne pourroit pas même disposer du sien.* On prétend encore que M. de Collegno alla jusqu'à montrer à S. A. une liste de soi-disans fédérés, où elle eut le chagrin de lire les noms de presque tous les officiers de l'artillerie.

On ne peut se dissimuler que le prince de Carignan s'étoit attiré l'affront de cet entretien par une conduite trop équivoque. On étoit parvenu à lui faire entendre que ses discours anti-libéraux avoient percé dans le public et indisposé beaucoup de monde contre lui Sans se rendre raison de ses espérances éloignées, et sans former réellement aucun projet, il visoit en secret à l'amour des Italiens ; il évitoit, et laissoit apercevoir qu'il évitoit ce qui pouvoit choquer l'opinion dominante en Italie. Bien décidé à ne jamais rien faire contre son devoir, il n'affectoitcependant pas

. . . . . ces haines vigoureuses
Que doit donner le crime aux âmes vertueuses.

(1) C'est ainsi que des êtres organisés comme toutes les créatures raisonnables, se croient liés par un engagement criminel, et foulent aux pieds sans balancer le serment à la violation duquel tous les peuples de la terre ont attaché l'infamie publique.

Au lieu de témoigner hautement son mépris aux novateurs, et de les traiter avec cette réserve qu'éloigne la confiance; de refuser l'entrée de sa Cour à plusieurs étrangers qui n'étoient recommandables ni par leur nom, ni par leurs talens, ni par leur caractère; au lieu de n'accueillir qu'avec froideur les jeunes gens du pays, auxquels des considérations particulières lui empêchoient de refuser absolument l'accès auprès de sa personne; de rechercher pour le service de sa Cour des gens capables de guider sa jeune expérience; de déraciner, de disperser, d'anéantir les moindres traces des idées nouvelles dans le corps qu'il commandoit; de l' enthousiasmer en sens contraire, et de s' en faire ainsi un appui vigoureux contre toute espèce d'agression et de violence; au lieu de tout cela, le prince voulut louvoyer entre les partis, et l'un et l'autre se méfièrent de lui; il crut pouvoir maîtriser, et il fut entraîné; il voulut se populariser, on outragea sa dignité. Entouré de gens qui ne méritoient pas son estime, il se vit obligé d'être en garde contre presque tous les individus de sa maison, depuis les valets de pied jusqu'aux premiers écuyers. Il ferma les yeux sur les opinions condamnables qu'affichoient quelques officiers de l'artillerie, et bientôt il dut se méfier du régiment tout entier, et se croire heureux de pouvoir empêcher une partie des crimes dont ce corps devoit être l'instrument.

Après cet entretien, le prince fit appeler le comte de Saluce, ministre de la guerre, et lui dit qu'il venoit d'acquérir la certitude d'une conjuration dont le plan étoit mûr; qu'il n'y avoit plus un moment à perdre, ni aucun ménagement à garder. Le ministre se montra fort affecté de ces nouvelles, et partit en laissant entrevoir comme possible l'arrestation de Collegno, mais elle n'eut pas lieu. Le prince se rendit ensuite chez le Roi pour l'avertir de ce qui se passoit; mais Victor-Emmanuel se refusa à regarder comme possible une trahison dans son armée. Il paroît certain que les conjurés, avant de s'ouvrir avec le prince, dans la conversation que je viens de rapporter, avoient exigé de lui le secret, et qu'en révélant leurs projets il eut la fausse délicatesse de se croire obligé à taire leurs noms. Cette conduite est blâmable, sans doute, car tout homme qui conspire se met par le fait même hors la loi, et aucun engagement n'est valide à son égard; mais un ministère de police, payé pour tout savoir, l'effronterie des coupables, le cri public qui les désignoit tous par leurs noms et prénoms, excusent,

jusqu'à un certain point, une réticence qui ne déroboit rien à la connoissance du gouvernement.

Le prince voyant qu'on ne pouvoit compter sur le ministère pour aucune mesure vigoureuse; que le temps se passoit en hésitations nuisibles, et que le jour terrible approchoit, se décida à faire au moins de son côté les derniers efforts pour déjouer la conspiration. Ne doutant pas que les conjurés ne comptassent principalement sur l'artillerie, il se rendit à l'arsenal et aux casernes du corps; il parla au soldat; il avertit les officiers supérieurs de l'existence d'un complot pour enlever le régiment, et leur déclara en particulier qu'il les rendoit responsables de tout mouvement qui se feroit sans son ordre. Il dit ensuite à quelques capitaines sur lesquels il pouvoit compter, de se tenir sur leurs gardes, et donna pour consigne au bataillon que commandoit Collegno de ne plus reconnoître cet officier pour chef, et de ne pas même le laisser entrer au quartier. Il fit aussi appeler le général Giflenga, et l'engagea à se servir de son influence pour l'aider à prévenir les infamies qu'on méditoit.

Enfin, le jour fatal arriva. Le 7 mars au matin, le roi partit pour Montcallier; il fit la route à cheval, et le prince l'accompagna. La suite de S. M. étoit composée de quelques personnes âgées, et de Charles Asinari, alors marquis de Caraglio, et premier écuyer en service. La veille, le jeune prince s'étoit fait donner parole par tous les officiers d'artillerie de ne rien entreprendre que par ses ordres. Mais qu'est-ce qu'une troupe qu'on peut soupçonner? Qu'attendre d'un corps avec lequel on pactise, dont le dévouement peut avoir des bornes? Charles-Albert le sentoit bien; aussi une inquiétude mortelle le saisit lorsque, arrivé à Montcallier, il se représenta les circonstances douteuses et cruelles où se trouvoit le meilleur des rois, et les dangers imminens qui l'entouroient, ainsi que son auguste familles. Quelques vieux serviteurs, une quinzaine de gardes-du-corps formoient toute la défense du palais. Un des traîtres, et peut-être le plus lâche de tous, étoit à la table même du Souverain. Le prince avoit, il est vrai reçu une révélation du complot, mais qui pouvoit l'assurer qu'on lui eût dit la vérité et toute la vérité, que la partie la plus criminelle du plan ne lui fût cachée, et qu'en perdant quelques instans encore, il n'attirât sur lui une horrible responsabilité.

Tourmenté par ces réflexions déchirantes, le prince se hâte de revenir à Turin; il rassemble de nouveau les offi-

ciers de son corps, leur fait jurer une seconde fois de ne pas agir sans son ordre, et dépêche aux conjurés deux capitaines, pour leur déclarer que l'artillerie retiroit sa parole. Privés ainsi de leur principale force, les conjurés furent obligés d'ajourner l'exécution de leur projet. Ils se rendirent chez le prince à différentes reprises, pour lui représenter qu'il seroit cause de la perte de sa patrie, et que rien ne pourroit l'excuser aux yeux de l'Europe de s'être opposé à une aussi belle entreprise : c'est même un bruit assez accrédité que Collegno et Asinari se servirent, a cette occasion, d'expressions toute-à-fait inconvenantes. Le prince les congédia, en leur déclarant qu'il avoit fait son devoir, et qu'il les invitoit a suivre son exemple.

La conspiration, qui devoit éclater le 7, fut remise au 9. Derossi (Ste-Rose) dépêcha une estafette avec une lettre au colonel Morozzo, à Fossano. Derossi lui disoit « qu'on l'at-« tendoit à Montcallier, qu'il se hâtât d'y venir, qu'il ren-« contreroit en chemin les chevau-légers du roi, animés du « meilleur esprit. » Cette lettre tomba dans les mains du colonel des chevau-légers de Savoie, qui l'envoya au gouverneur de Coni. On ignore si elle fut expédiée en double original; ce qu'il y a de sûr, c'est que Morozzo, qui étoit arrivé de Turin à Fossano vers midi, se rendit à dix heures du soir chez le commandant, lui déclara qu'il devoit y avoir un mouvement révolutionnaire à Turin, et qu'il vouloit marcher au secours du roi avec ses deux escadrons. Le commandant répondit qu'il n'avoit point d'ordre à cet égard, et qu'il ne pouvoit pas lui permettre de partir. Il expédia en même temps deux courriers, l'un à Coni, au gouverneur de la division, et l'autre à Turin.

Le prince avoit obtenu du comte Giflenga, dont on connoissoit le crédit sur l'esprit de ces Messieurs, qu'il leur parleroit pour les engager à rentrer dans l'ordre. Ils se rendirent à ses exhortations, après s'être assuré que le grand-maître de l'artillerie agissoit contre eux. Le comte Giflenga envoya donc César de Balbe au prince pour lui annoncer de la part des conjurés qu'ils se désistoient de leur entreprise. En effet, le 9 au soir, on expédia des contre-ordres sur tous les points où devoit éclater la conspiration : Morozzo reçut cet avis à Fossano, au moment où la division des chevau-légers de Piémont montoit à cheval; il contremanda la marche, mais le commandant et le gouverneur avoient déjà donné cours à leurs rapports.

Le prince, d'après le message que Balbe lui avoit fait de la part de Giflenga, envoya chercher le ministre de la guerre, lui raconta tout ce qui s'étoit passé, et le péril auquel la cour venoit d'échapper (1). Il fut convenu que M. de Saluce se rendroit à Montcallier pour informer de tout Sa Majesté. Ce ministre devoit aussi demander la grâce des coupables au nom du prince, et en considération de ce qu'il avoit fortement contribué à faire échouer la conspiration.

C'est ainsi que ce jeune prince, qui s'étoit laissé surprendre par les idées du siècle, se faisoit un faux honneur de protéger des scélérats, dont le salut public, la justice et sa propre gloire demandoient le châtiment exemplaire. Mais qui peut se vanter aujourd'hui de n'avoir point bu à cette coupe empoisonnée de la philantropie moderne? Et, depuis 1814, quel est le coquin célèbre qui n'ait pas trouvé de célèbres protecteurs? Ces hommes sourtout qui s'efforcent d'ébranler les bases de la société, ceux qui lèvent une main coupable contre l'autél et le trône, et dont les crimes sont d'autant plus grands, que les maux publics surpassent infiniment les maux particuliers; ces hommes, dis-je, sont principalement l'objet de cette clémence désordonnée, fille de la corruption, de la foiblesse ou de la peur.

Le 10, au matin, les rapports de Coni et de Fossano étant arrivés, jetèrent l'alarme dans la capitale. Giflenga, qui, sans le vouloir, prenoit un certain air d'autorité sur les rebelles, fut aussitôt dépêché à la rencontre de Morozzo, pour l'engager à retourner à son poste. Charles-Albert, et le comte de Revel, gouverneur, parcoururent ensemble les différens quartiers de la capitale, et rappelèrent leur devoir aux officiers at aux soldats: le prince se servit, en cette occasion, des expressions les plus énergiques. L'artillerie fut mise sous les armes. Collegno sonda l'esprit des officiers, et, après s'être assuré que toute tentative seroit inutile, quitta Turin subitement (2).

Charles-Albert se rendit ensuite à Montcallier pour prendre les ordres du Roi; il y trouva le général Giflenga, dejà de retour de son expédition. Morozzo n'étant point parti, comme on l'a vu plus haut, fut arrêté par ordre du gouverneur de Coni, et conduit dans cette dernière ville. Le

(1) Il le croyoit!

(2) Radice, capitaine, et Rossi, lieutenant, furent les seuls qui l'accompagnèrent.

prince ayant été introduit chez le Roi, lui raconta tout ce qu'il avoit confié la veille au ministre de la guerre: on dit même qu'il fit l'aveu ingénu des fautes, qu'on pouvoit lui reprocher, et dont il n'avoit pas prévu les douloureuses conséquences. Victor-Emmanuel l'écouta avec bonté, et daigna même lui dire qu'à son intercession, il pardonnoit aux coupables, sans excepter de ce nombre le colonel Morozzo; mais les scélérats n'avoient pas encore eu le temps d'apprendre les bontés du Roi, que déjà ils s'en étoient rendus indignes par de nouveaux crimes.

Mais, avant de reprendre le fil de ma narration, il n'est pas inutile de revenir sur quelques faits antérieurs qui auroient dû éclairer les ministres. On verra ce qu'on devoit attendre des deux régimens qui donnèrent l'exemple de la rébellion.

§ III.

Au mois d'août 1820, l'esprit de la garnison d' Alexandrie, donnant quelques motifs d'inquiétude, un officier supérieur fut chargé de prendre en secret des informations sur les lieux mêmes, et de faire un rappot exact de tout ce qu'il auroit observé. Il mit tout le soin nécessaire à bien s'acquitter de sa commission, et le résultat de ses recherches fut de s'assurer qu'il existoit des réunions secrètes parmi les officiers, dont il étoit difficile de connoître positivement le but, mais qui étoient sans doute dirigées contre le gouvernement; que les deux chefs principaux de ces sociétés, étoient Régis, colonel, et Ansaldis, lieutenant-colonel du régiment de Savoie; que plusieurs officiers des dragons du Roi prenoient part à ces réunions, et qu'un esprit général d'insubordination se manifestoit journellement dans ce dernier corps et dans la brigade de Gênes. Ce rapport fut envoyé à Turin, et n'eut aucune suite; tous les officiers indiqués comme suspects continuèrent à venir librement dans la capitale sans être soumis à la moindre surveillance.

Il en étoit de même dans les divisions des chevau-légers du Roi en garnison à Pignerol. Quelques officiers de ce corps avoient affiché d' une manière si indécente leurs mauvais principes, que Giflenga, alors inspecteur de la cavalerie, eut ordre de se rendre au régiment pour informer

sur cette affaire; le général, sans trop s'embarrasser des auteurs du scandale, choisit pour *servir de coupable* un pauvre cornette qui fut immédiatement privé de sa place. Le colonel, le lieutenant-colonel comte Maffei, et le premier capitaine (M. de Launay) furent mandés à Turin d'ordre ministériel; le colonel avoit peut-être quelques torts de simple négligence, mais on ne pouvoit reprocher aux deux autres qu'une fidélité sans accommodement. Leur absence ne laissa au corps qu'un officier supérieur incapable de le diriger; celui dont la volonté faisoit en effet mouvoir le régiment, étoit le capitaine Lisio l'un des conjurés.

Le 5 (mars) le comte Maffei vint se présenter chez le ministre pour lui demander s'il ne seroit pas à propos qu'il se rendît à son corps, où il se manifestoit des symptômes de fermentation. M. de Saluce lui répondit en souriant: « Croyez-moi, colonel, nous sommes en carnaval, amusez-« vous, et si l'on a besoin de votre présence au régiment, je « vous avertirai à temps. »

Malgré ce ton badin et léger, le ministre faisoit mine depuis quelques jours de prendre des mesures de précautions; mais, en vérité, ce n'étoit que pour la forme. Au lieu de faire mouvoir subitement les différens corps, et de concentrer sur les deux points les plus importans, Alexandrie et Turin, les troupes dont la fidélité ne fût pas douteuse; au lieu d'arrêter, de juger sur-le-champ les principaux coupables; de donner des instructions positives aux gouverneurs et aux chefs des corps; d'appeler, s'il le falloit, le peuple en masse au secours de son Souverain, on se borna à quelques dispositions insignifiantes: des patrouilles de cavalerie parcouroient la ville sans avoir de consigne, la garnison de Montcallier fut augmentée d'une vingtaine de soldats; les colonels de régimens reçurent l'injonction de n'obéir à aucun ordre qui ne seroit pas écrit et signé de la main du ministre. Du reste, le temps se perdoit en pourparlers, en ordres et contre-ordres qui ne firent qu'augmenter la confusion; et tout cela se passoit en secret comme une autre conjuration; en sorte que l'observateur à qui les personnages n'eussent pas été connus auroit difficilement distingué le parti qui trahissoit, de celui qui défendoit les droits légitimes.

Le crime est semblable à un cheval vicieux, lequel obéit avec un frémissement de crainte au cavalier hardi qui lui fait sentir à la fois son art et sa vigueur, et se débarrasse

bientôt du cavalier inexpert et timide qui pense le conduire en le flattant de la voix et de la main.

Au moment où l'on croyoit pouvoir respirer, où les négociations de Giflenga, et les ambassades du jeune Balbe sembloient avoir écarté tout danger prochain, la nouvelle arrive qu'une partie de la garnison d'Alexandrie s'est insurgée, et qu'après s'être emparée de la citadelle pendant la nuit, elle a proclamé la constitution espagnole. La Cour revint précipitamment à Turin, et en arrivant le Roi convoqua son conseil. Tous les conjurés démasqués quittèrent alors la capitale: Asinari se dirigea sur Verceil, pour tâcher d'entraîner à la défection le régiment des dragons de la Reine, dont on l'avoit nommé depuis peu colonel en second (1). Lisio et Derossi partirent en toute hâte pour Pignerol.

M. de Saluce, se rappelant alors sa promesse (2), fit appeler le comte Maffei, et lui ordonna, ainsi qu'au capitaine de Launay, de partir pour leur régiment; mais à peine avoient-ils quitté la ville qu'ils apprirent la défection de deux divisions, enlevées par Lisio.

Voici les détails qu'on eut dans la soirée sur ce qui s'était passé dans les villes d'Alexandrie et de Pignerol. Le 9 mars au soir, le chevalier Baronis, capitaine aux dragons du Roi, réunit chez lui, à Alexandrie, huit des principaux conjurés: Garelli, Régis, Palma, Ansaldi, Bianco, Appiani, Ratazzi et Duzzi. Ils prêtèrent serment à la constitution espagnole, et s'engagèrent à réunir toute l'Italie sous cette forme de gouvernement. Il fut décidé qu'on mettroit la main à l'œuvre la nuit même en s'emparant de la citadelle; les conjurés se distribuèrent leurs rôles, et Régis se chargea de tromper le gouverneur comte de Varax, qui, après soixante ans de fidèles services, devoit être plus éloigné qu'un autre de soupçonner la trahison.

Vers minuit (du 9 au 10) les conjurés des dragons du Roi font choix d'hommes affidés qu'ils placent, armés de pistolets, à la porte des officiers supérieurs, avec ordre de faire feu sur le premier qui sortiroit.

Armand Grosso se rend ensuite au quartier; il assemble les soldats, au nombre de trois cents environ, leur dit que

(1) Instruit, chemin faisant, que le colonel, comte de Sambuy, éclairoit ses démarches et qu'il étoit sur ses gardes, il se rendit à Alexandrie.

(2) Voyez pag. 87.

les Autrichiens ont passé la frontière, qu'ils marchent sur Alexandrie pour s'emparer de la citadelle, et qu'un ordre pressant de S. M. enjoint à la garnison de s'y renfermer sur-le-champ. Il les trompe par cette imposture, et les fait monter à cheval précipitamment et sans bruit; Baronis se met à leur tête, et s'achemine vers la citadelle.

Dans le même temps, Garelli et Palma réunissent les sous-officiers de la brigade de Gênes, leur ordonnent de faire armer en silence leurs compagnies, et de les conduire sur la place d'armes. Le commandant de l'artillerie est consigné au quartier avec sa compagnie, les deux conjurés s'emparent de force des clefs de la citadelle, et font arrêter dans leurs logemens le commandant et tous les officiers de la place. Ils viennent ensuite à la porte Royale, qui leur est livrée par le capitaine Barandier, du régiment de Savoie, que Régis avoit fait commander de garde hors de tour. Le pont-levis est abaissé, Baronis, à la tête de ses dragons, entre au grand galop, au son de la trompette, et aux cris de vive la constitution! Une cinquantaine de bourgeois armés, qui se donnoient le titre de fédérés, ferment la marche. Les troupes étant rangées sur la place d'armes, Ansaldi vient les haranguer; il leur étale les avantages de la nouvelle forme de gouvernement, mêle adroitement les menaces aux promesses, et proteste, avec serment, que rien ne se passe qu'en vertu d'un ordre formel du Roi, qui, à raison des engagemens contractés avec ses alliés, veut avoir l'air de donner, par force, son adhésion à des changemens dont il est seul l'auteur. Mais, voyant que son discours excitoit peu de transport, et que les acclamations languissoient, Ansaldi fait rentrer les soldats dans leurs chambrées; là, les officiers et sous-officiers révoltés continuent à haranguer la troupe; les promesses, les mensonges, la boisson surtout n'est pas épargnée; à l'aide de ces moyens, ils excitèrent un véritable enthousiasme qui dura chez les uns aussi long-temps que les grades et les appointemens pour lesquels ils s'étoient vendus, et se dissipa chez les autres avec les fumées du vin dont on les avoit gorgés. Parmi tous ces officiers rebelles, Régis et Palma jouissoient seuls d'une certaine réputation; les autres, surtout ceux du régiment de Gênes, ne devoient qu'à la coupable incurie du ministère de n'avoir pas subi, depuis long-temps une honteuse destitution que méritoit leur mauvaise conduite en tout genre.

Le 10, au matin, on arbora le funeste drapeau tricolore, et trois coups de canons annoncèrent la fondation du nouveau *royaume d'Italie;* c'est de ce nom pompeux qu'Ansaldi décoroit la citadelle où il s'étoit renfermé avec sa bande, en attendant la potence ou la galère, devenues la vie future de tous les fondateurs de ce nouveau royaume.

Au moment de passer le pont-levis, Baronis avoit reçu le contre-avis dont j'ai parlé plus haut. Il dit: « C'est trop tard, » et entra à la tête des dragons. Dès que la révolte d'Alexandrie fut connue, tous les conjurés isolés s'acheminèrent vers cette ville; plusieurs partirent à contre-cœur, et seulement à ce qu'ils disoient « pour ne pas manquer de « parole à leurs amis ».

Le premier soin des révoltés fut de se donner une forme de gouvernement, ils firent donc, d'un commun accord, prêter serment à la constitution d'Espagne par les officiers de la garnison; ensuite ils établirent une junte provisoire, composée de sept membres, dont Ansaldi fut nommé président. Cette junte, agréée au nom de la fédération italienne, mit aussitôt à la tête de tous ses actes, *Royaume d'Italie:* c'étoit l'enseigne de leur taverne.

Régis conservant toujours l'espoir de séduire son régiment, ou d'être au moins de quelque utilité à ses confrères, au moyen de la confiance qu'il avoit su inspirer au comte de Varax, se rendit de bonne heure au palais du gouvernement pour faire son rapport sur tout ce qui étoit arrivé; le gouverneur se décida aussitôt à tenter un coup de main sur la citadelle; mais les rebelles avoient pris leurs précautions, il ne fut pas possible de trouver une seule cartouche dans la ville. Un officier offrit d'en aller chercher au fort de Gavi; avant qu'il fût de retour, Régis étoit parvenu à détourner le gouverneur de ce projet. Les deux jours suivans, il y eut quelques négociations avec les révoltés, et c'étoit toujours le même colonel qui portoit la parole.

Le 11, Lisio, à la tête de deux divisions des chevau-légers du roi, vint grossir le nombre des rebelles: il étoit parti la veille de Turin, dès que la nouvelle d'Alexandrie avoit été connue. Arrivé a Pignerol dans l'après-midi avec Derossi, il fit monter à cheval, les deux divisions, secondé en cela par six officiers de fortune, complices de la trahison (1). Les soldats et sous-officiers que l'ineptie du major

(1) Gambolo, Brunetti, Bollati, Cappone, Conte et Calosso.

avoit depuis long-temps accoutumés à obéir au capitaine Lisio, ne firent aucune objection: *l'ordre*, disoit-il, *venoit directement de Turin; les Autrichiens avoient déjà passé la frontière, et il falloit le plus tôt possible se jeter dans Alexandrie pour empêcher l'occupation de la citadelle.* Le major, averti d'avance par une estafette de la cour, se présenta, il est vrai, pour empêcher le départ; mais, loin de déployer l'énergie qu'exigeoient les circonstances, il arriva au quartier comme par hasard, sans armes ni épaulettes, une gaule à la main. Aux premiers mots qu'il voulut prononcer, il fut entouré par les officiers conjurés, et entraîné hors du quartier. Les deux divisions partirent. Arrivés le soir à Carmagnole, Lisio et Derossi publièrent la déclaration suivante:

« Dans la gravité des circonstances où se trouvent l'Italie « et le Piémont, l'armée piémontaise ne sauroit abandonner « le Roi à l'influence autrichienne. Cette influence empêche « le meilleur des princes de satisfaire ses peuples, qui dé- « sirent de vivre sous le règne des lois, et d'avoir leurs « droits, et leurs intérêts garantis par une constitution li- « bérale. Cette funeste influence rend Victor-Emmanuel « spectateur et en quelque sorte approbateur de la guerre « que l'Autriche fait à Naples contre le droit sacré des na- « tions, afin de pouvoir dominer sur l'Italie à son gré, hu- « milier et dépouiller le Piémont, objet de sa haine, parce « qu'elle n'a point encore pu l'asservir à son empire.

« Nous avons un double but: mettre le Roi en état de « suivre l'impulsion de son cœur vraiment italien: donner « au peuple la juste et honorable liberté d'exposer ses vœux « au Roi, comme le feroient des enfans à leur père.

« Nous nous écartons pour un instant des lois ordinaires « de la subordination militaire; l'inévitable besoin de la pa- « trie nous y oblige, à l'exemple de l'armée prussienne qui « sauva l'Allemagne en 1813, par la guerre spontanée qu'elle « fit à son oppresseur: mais nous jurons en même temps de « défendre la personne du Roi et la dignité de sa couronne « contre toute espèce d'ennemis, s'il est vrai que Victor-Em- « manuel puisse avoir d'autres ennemis que ceux de l'Italie. »

Signés, Guglielmo de Lisio.
Annibale Santa Rosa.

Cette déclaration où des militaires reconnoissent agir contre la subordination militaire, et engagent ouvertement les troupes à désobéir à leur Souverain, en protestant pour

lui un attachement et un dévouement sans bornes, est une des plus criminelles et des plus ridicules folies que la presse nous ait transmises. Depuis Truffe jusqu'à Lisio, tout homme qui veut jouir à la fois des plaisirs du crime et des honneurs de la vertu, devra dire: « Il est avec le Ciel des « accommodemens. »

Lorsque la junte se fut installé elle-même, et eut déclaré qu'elle étoit une autorité légitime, son premier soin fut de récompenser les traîtres à qui elle devoit son existence. On vit paroitre les deux ordres du jour suivans:

Royaume d'Italie,
La junte provinciale,
Gouvernement provisoire.

(11 mars.) Considérant que le régiment des dragons du roi et la brigade de Gênes ont été les premiers corps de l'armée qui, par un héroïque élan de patriotisme, ont opéré la régénération de la patrie, et qu'il leur est dû pour cela un solennel témoignage de la reconnoissance nationale;

Considérant que la gloire que se sont acquis ces deux corps, ne doit pas rejaillir sur quelques personnes qui en faisoient partie, et n'ont cependant pas voulu partager les périls de leurs compagnons dans la journée d'hier;

Considérant qu'aujourd'hui les soldats de l'un et de l'autre régiment ont décerné par acclamations, en présence de tout le peuple, des grades aux chefs qui leur ont servi de guides dans la plus noble des entreprises; et que, dans cette circonstance, il convient de satisfaire les vœux des premiers libérateurs de la nation, sans nuire aux intérêts des autres,

A décrété et décrète ce qui suit:

ARTICLE PREMIER.

Le régiment des dragons du roi et la brigade de Gênes sont déclarés avoir bien mérité de la patrie.

ART. II.

Les officiers supérieurs et officiers des dragons du roi et de la brigade de Gênes, qui ne sont pas compris dans l'état uni au présent décret, signé par le secrétaire-général de la junte, ont cessé d'appartenir à leur corps.

ART. III.

Les officiers et sous-officiers du régiment des dragons du roi et de la brigade de Gênes, dont les noms se trouvent

inscrits dans l'état susdit, sont promus aux grades qui leur sont respectivement assignés dans le même tableau.

ART. IV.

Les officiers supérieurs et les officiers qui appartenoient aux deux corps susdits, nommés dans le même état, conserveront leurs grades, et recevront leur paie comme par le passé, pourvu qu'ils prêtent le serment prescrit par la fédération italienne.

De la citadelle d'Alexandrie, le 11 mars 1821.

Signé, *le président de la junte,*
ANSALDI.

Soussigné, TOURNESI, *secrétaire-général.*

Royaume d'Italie.

(12 mars) La junte du gouvernement provisoire,

Considérant que les 3e, 4e, 5e et 6e escadrons du régiment des chevau-légers du roi, par leur hardi mouvement de Pignerol sur Alexandrie pour favoriser l'entreprise du régiment des dragons du roi et de la brigade de Gênes, ont imité l'héroïque patriotisme de ces deux corps, et qu'ils ont par conséquent droit aux mêmes preuves et aux mêmes témoignages de la reconnoissance publique,

A décrété et décrète ce qui suit, etc. etc. (1).

Voilà l'honneur quand il n'a pas la religion pour guide; tel est son langage, tels sont ses principes variables comme les intérêts et les passions des hommes. D'odieux conspirateurs se parent effrontément des enseignes de la trahison, et se glorifient avec impudence d'avoir eux-mêmes marqué leur front du sceau de l'ignominie.

§ IV.

Cependant une sombre inquiétude se répandoit dans la capitale: tandis que tous les conjurés démasqués s'étoient rendus à Alexandrie, pour se mettre prudemment à l'abri de quelques mesures de vigueur, les autres se portèrent à Turin pour y augmenter le trouble et la confusion.

(1) Je ne cite pas la suite de ce décret, les dispositions qu'il contient étant parfaitement conformes aux précédentes.

A ces deux ordres du jour étoit annexé l'état des promotions de tous les officiers qui avoient pris part à la révolte.

La police impuissante dans les momens de tranquillité, étoit devenue nuisible par les nouvelles alarmantes qu'elle répandoit pour justifier son inaction; à l'entendre, trois mille sicaires, choisis parmi les Carbonari du Piémont et de Lombardie, s'étoient réunis à Turin, et la moindre opposition à leur volonté devoit se terminer à coups de poignards; les troupes d'Alexandrie alloient arriver, traînant à leur suite une nombreuse population que les mots d'*indépendance* et de *constitution* avoient subitement fanatisée; rien ne pouvoit plus résister au torrent, le plus sage étoit de capituler le plus tôt possible pour obtenir les meilleures conditions.

Mais celui aux yeux duquel la peur n'avoit pas grossi les objets, voyoit à Turin une population tranquille, affectant même d'être totalement étrangère à toute espèce de tumulte, jetant des regards tristes et inquiets sur ce qui se passoit, et manifestant sa désapprobation par un morne silence; seulement on apercevoit çà et là quelques groupes d'étudians, ou quelques figures d'étrangers contemplant, d'un air désœuvré et satisfait, l'inquiétude universelle, comme un barbare assassin regarde l'agonie de sa victime.

Nous avons déjà dit qu'en arrivant à Turin, le 10 au soir, le Roi avoit convoqué le conseil des ministres. La nuit entière se passa en conférences. Le matin ils firent paroître une proclamation qui démentoit formellement tous les faux bruits sur les prétentions de l'Autriche, et promettoit amnistie complète aux militaires qui rentreroient immédiatement dans l'ordre; des pleins pouvoirs furent expédiés au gouverneur d'Alexandrie, pour l'autoriser à traiter avec les rebelles, aux conditions qu'il jugeroit convenables. Cette double démarche, aussi fausse qu'impolitique, donna la mesure des conseillers du roi, et montra qu'ils n'étoient point à la hauteur des circonstances.

Qu'espérer, en effet, d'un pardon proposé le lendemain de la révolte à des factieux, à l'abri de toute insulte, tandis qu'un de leurs chefs (Morozzo), arrêté depuis vingt-quatre heures, n'étoit point encore puni. La trahison déploie partout le même caractère; elle foule aux pieds le devoir, se rit de la clémence, n'estime que la corde, et ne respecte que le bourreau. C'est lorsque rien ne s'oppose à la libre exécution des lois, et que le coupable désigné par la vindicte publique est au pouvoir de la justice; c'est alors que la clémence souveraine peut descendre dans

les ténèbres du cachot, distinguer des nuances qui échappent à la loi, et quelquefois même, comme la divinité, tenir compte du repentir. Mais une amnistie, promise à des rebelles armés, expose toujours la souveraineté à l'accusation de crainte ou d'impuissance: le roi ne doit offrir de pardon, que lorsqu'il est maître de punir.

La proclamation du 11 n'eut donc aucun effet. Dans la matinée du même jour, quelques compagnies de chasseurs, stationnées aux environs de la capitale, avoient eu l'ordre de s'y concentrer. L'une d'elles, commandée par le capitaine Ferrero, fait halte à St-Sauveur (1). Le capitaine harangue sa petite troupe, l'excite à la sédition, et achève de l'enflammer par une forte distribution de vin; puis il arbore, au milieu d'elle, le drapeau tricolore, et proclame la constitution d'Espagne. Bientôt une centaine d'étudians du collège des Provinces, ayant à leur tête quelques-uns de leurs préfets ou répétiteurs, forcent la porte du collège, et viennent grossir l'attroupement qui se recrute encore de trois officiers inconnus jusqu'alors (2).

Ces faits, avec leurs circonstances, sont rapportés au conseil du roi. Un bataillon des Gardes et un escadron de cavalerie reçoivent l'ordre de se porter en vue des révoltés *et de ne point agir;* un fort détachement de carabiniers est aussi dirigé sur le même point, mais il a pour consigne *de ne point agir.* Pendant plus de deux heures cette brave troupe qui ne demandoit qu'à faire son devoir, demeure exposée aux sarcasmes d'une poignée de factieux; ensuite on la rappelle, et le chevalier Raymondi, colonel des chasseurs, est envoyé seul dans le carrosse du gouverneur, pour tâcher de ramener ses soldats. A peine est-il descendu de voiture que le capitaine Ferrero s'élance au-devant de lui, le sabre à la main, et jure de le tuer s'il fait un pas; mais Raymondi, méprisant de semblables menaces, et s'avançant toujours vers ses chasseurs, est bientôt entouré par les étudians qui lui barrent le chemin, et s'efforcent de le désarmer. Ces héros de collège auroient pu se repentir de leur témérité, si l'un d'eux ne lui eût tiré, à bout portant au visage, un coup de pistolet qui le blessa grièvement. Convaincu alors qu'il avoit affaire à des assassins contre lesquels on devoit au plus tôt agir à force ouverte, ce

(1) Hospice à deux portées de fusil de Turin.
(2) Avezzana, Brunetti et Arbaudi.

brave officier revint sur ses pas. Tout couvert de sang, il se présente au Roi, et lui dit: « Sire, vous voyez com-« ment j'ai été reçu; cependant si V. M. veut me donner « carte blanche, je me charge, avec une seule compagnie, « de terminer cette affaire avant de me faire panser. » Mais Victor-Emmanuel, comme Louis XVI, ne vouloit pas qu'on versât le sang de ses sujets, et la funeste prudence de son conseil, n'eut pas de peine à écarter la proposition du chevalier Raymondi.

Les événemens d'Alexandrie avoient fait penser à l'importance de la citadelle de Turin: sur la demande du gouverneur, la garnison fut renforcée; mais un certain aveuglement, qui tient du prodige, vint présider au choix des troupes que l'on y destina. Depuis le commencement des troubles il circuloit des bruits peu honorables sur le régiment d'Aoste. Dans des circonstances aussi graves, le moindre soupçon devoit l'exclure d'un poste de confiance: cependant trois compagnies de ce corps furent envoyées dans la citadelle. Le 10, au soir, on leur adjoignit trois compagnies des Gardes, sur lesquelles on pouvoit entièrement compter, et deux d'artillerie commandées par deux conjurés.

Ainsi dans un moment où il falloit, pour occuper la citadelle, des gens à toute épreuve, non-seulement parmi les officiers, mais encore parmi les soldats; de neuf compagnies qui formoient la garnison, cinq avoient à leur tête des conspirateurs, et les commandans des quatre autres ne furent point avertis de se tenir sur leurs gardes.

Il est hors de doute que la plus noire perfidie détermina ce choix funeste; mais, comme tous les coupables se sont expatriés, et qu'ils ont été condamnés en contumace, on n'a pu éclaircir ce point de notre révolution. Des soupçons fondé de complicité se portèrent sur le colonel Ciravegna et le major Sandigliano quant aux compagnies d'Aoste, et sur un aide-de-camp du prince pour les deux compagnies d'artillerie. On raconta, dans le temps, que ce dernier, sous prétexte des travaux nécessaires pour mettre la citadelle à l'abri d'un coup de main, fit tomber le choix sur les deux capitaines qui avoient le plus d'activité et de connoissances, et qui se trouvoient en même-temps chefs de complot. Quoi qu'il en soit, cette garnison fut composée contre toutes les règles du sens commun; que des traîtres y aient travaillé, ils ont fait leur métier; mais que de fidèles serviteurs aient

donné dans le panneau, c'est ce qu'on ne peut expliquer. Dans la matinée du 11, deux cents officiers retraités, ou semestriers, s'étoient fait inscrire au bureau de la place pour être à la disposition du ministère de la guerre; voilà le renfort qu'il falloit joindre aux trois compagnies des Gardes, pour tenir la citadelle, et n'y laisser que le nombre d'artilleurs nécessaire au service de cinq ou six pièces, en sorte qu'ils pussent toujours être écrasés par le nombre s'ils refusoient d'obéir, ou s'ils vouloient se révolter.

Le conseil des ministres étoit toujours assemblé. A peine le Roi, pendant la nuit du 10 au 11 avril, avoit-il pu prendre, à différentes reprises, quelques quarts-d'heure de repos; chacun sentoit l'insuffisance de toutes les mesures proposées, et la folie de prétendre arrêter un mouvement révolutionnaire avec des troupes auxquelles on ne permettoit pas d'agir. Cependant on ne se décidoit à rien, parce que les uns proposoient des mesures honteuses que le Roi rejetoit, et les autres des mesures honorables qui étoient aussitôt représentées comme impossibles; enfin, un sujet fidèle conseilla à Victor-Emmanuel de monter à cheval et de se montrer: cet avis s'accordoit trop bien avec les sentimens du monarque pour ne pas prévaloir dans son esprit. Il donna sur-le-champ des ordres, et son cheval fut amené, sellé et bridé, au bas du grand escalier. Le bruit s'en répandit bientôt, et la place du palais se couvrit d'une foule immense qui attendoit le Roi pour lui témoigner son amour par les acclamations les plus vives; la perfidie, cachée sous le masque d'un tendre intérêt, empêcha Emmanuel de suivre cette noble impulsion. Supposé même que le Roi eût couru quelque danger, il est des occasions où le sujet le plus attaché à son Souverain doit en conscience lui présenter la main pour le conduire au péril; mais il s'en faut bien qu'on fût réduit alors à cette dure nécessité; si le Roi avoit paru, le brouillard révolutionnaire étoit dissipé: tout le mal est venu de celui qui le retint.

Le petit rassemblement de St.-Sauveur, qui avoit compté sur un mouvement populaire dans Turin même, ne vit arriver personne, excepté les élèves du collège des Provinces, dont nous avons parlé plus haut: trompés dans leur attente, étudians et soldats se retirèrent pêle-mêle, vers le soir, sur la colline de Turin, non sans avoir vaillamment exigé une réquisition de vivres du couvent des capucins.

C'est le chef de cette bande, le capitaine Ferrero, que la *Sentinelle subalpine* a sérieusement comparé à Horatius Coclès. En effet, l'analogie est frappante : le héros romain étoit un soldat fidèle, le héros de St.-Sauveur un lâche traître ; l'un, sur le pont du Tibre, soutint à lui seul l'effort d'une armée ; l'autre, pour exploit, se gorgea de vin dans une taverne ; et, si l'éditeur de la gazette eût eu le don de prophétie, il auroit encore aperçu un autre trait de ressemblance dans les honneurs qui leur furent décernés. On éleva à l'un une statue dans un temple ; on dressa, pour l'autre, une potence en plein champ.

La journée du 11 s'étant ainsi passée en vains projets et en paroles au moins inutiles, le prince de Carignan fut appelé le soir au conseil. César de Balbe avoit été chez lui dans la journée, pour l'engager, de la part des ministres, à proposer au Roi la constitution de France, afin de calmer les esprits. Interrogé en plein conseil, et pressé de dire son avis, Charles-Albert proposa timidement quelques concessions : il ignoroit ce jeune prince, que faire des concessions dans des momens de trouble, c'est livrer l'autorité à la discrétion de la populace.

Une partie du ministère appuya fortement l'avis du prince de Carignan ; sur ce point chacun est d'accord ; mais on tâche de tenir chaché le nom des individus qui votèrent la constitution de France. Sans vouloir donner une simple conjecture pour une vérité démontrée, il n'est pas difficile de pénétrer ce mystère en excluant les membres du conseil qui paroissent à l'abri de tout soupçon. Est-ce le comte de Rével, *chaud partisan de la monarchie absolue* (comme l'appelle l'historien révolutionnaire de nos troubles), lui qui d'autre fois déjà avoit sacrifié sa fortune à son devoir, et servi son Roi dans les circonstances les plus malheureuses, est-ce le comte de Rével qui a pu donner un conseil si contraire à l'honneur et au bon sens ? Ne faut-il pas croire plutôt, que fidèle aux sages et loyales maximes qui avoient dirigé la conduite de sa vie entière, il aura représenté à son maître qu'une semblable concession seroit à la fois la perte de l'État, et l'ignominie de la souveraineté.

Le comte de Valaise n'étoit pas non plus homme à se plier aux circonstances ; deux ans auparavant il avoit quitté sa place, plutôt que d'agir contre sa conscience.

C'est encore moins le marquis de St.-Marsan qu'on doit accuser. Il arrivoit de Laybach, où il avoit défendu en sujet

fidèle et en diplomate consommé les intérêts de la souveraineté européenne. Auroit-il pu se mettre en contradiction avec lui-même dans ce moment décisif?

Le marquis Brignole étoit trop religieux et trop éclairé pour regarder comme légitime, et accorder la moindre approbation à un acte arraché au Souverain par la force, et par là même frappé de nullité.

Quant au comte de Val (1) il devoit trouver dans les relations diplomatiques qui lui étoient confiées des raisons suffisantes pour s'opposer à toute mutation dans la forme du gouvernement. Il ne reste donc à l'appui d'un projet insensé que MM. de Balbe, de Saluce et de Lodi, dont l'opinion se seroit trouvée en cela parfaitement d'accord avec leur conduite précédente, et n'auroit présenté que le développement ultérieur des maximes qu'ils avoient toujours professées. Quoi qu'il en soit, l'avis le plus sage prévalut; le Roi déclara qu'il n'accorderoit rien, et le conseil se sépara pour quelques instans.

Dans la nuit du 11 au 12, le nombre des amateurs de troubles, s'étoit beaucoup augmenté à Turin: les agitateurs étrangers venus de l'Italie et même de la France se répandirent partout où il y avoit des soldats. A l'aide de leurs dons corrupteurs, et secondés par quelques traîtres du pays, ils fasoient parvenir jusque dans les derniers rangs de la troupe leurs insinuations perfides et leurs maximes subversives. En général on peut dire que ces moyens manquèrent leur but et qu'ils n'eurent pas un effet direct sur l'opinion du soldat; mais ils détruisirent la véritable force des corps en favorisant l'insubordination, et jetant la méfiance entre les inférieurs et les supérieurs. Deux régimens cependant méritent d'être distingués dans ces fatales journées pour leur contenance et leur bon esprit; c'est le régiment des grenadiers-gardes, et celui de Piémont royal-cavalerie. Une attitude ferme, triste, silencieuse, le désir unanime de prouver leur dévoûment au Roi, ne se démentirent point dans ces deux corps, et furent cause probablement que les conjurés n'osèrent passer certaines bornes.

Il n'est pas douteux que les fédérés de la ville se concertèrent pendant la nuit avec ceux de la citadelle pour préparer l'infâme scène du lendemain. Dès le point du jour, (le 12), il étoit aisé de s'apercevoir que l'aspect de la ville

(1) Premier officier au ministère des affaires étrangères.

avoit totalement changé. Au lieu de ces habitans paisibles qu'une curiosité triste et inquiète, qu'un sentiment d'amour alarmé faisoit sortir de leurs demeures, des visages d'assassins parcouroient les rues d'un air affairé, et l'expression d'une joie sinistre se peignoit dans leurs traits. Il y a de ces figures propres aux temps de troubles, et qui ne se voient qu'alors; on diroit que la révolution comme les pluies d'orage fait jaillir de terre d'immondes insectes.

Bientôt des bruits alarmans circulent dans la capitale; l'exemple d'Alexandrie a été suivi par d'autres villes; quelques avocats, correspondans de la junte d'Alexandrie, ont proclamé en différens endroits la constitution d'Espagne. Biffignandi, à Vigevano; Trompeo, à Biella; Prina, dans le Lumelline. Ce dernier s'étoit mis à la tête de quelques étudians en droit et en médecine, et ils parcouroient la province comme une compagnie de charlatans, vendant l'orviétan espagnol à toutes les dupes qu'ils rencontroient. Ces nouvelles insignifiantes en elles-mêmes, étoient grossies par la malveillance, et jetoient de l'agitation dans les esprits; d'ailleurs, comment l'inconcevable irrésolution des ministres n'auroit-elle pas enhardi les scélérats?

La matinée venoit encore de se passer comme la veille en débats inutiles: vers une heure, le Roi, mettant fin à toutes les hésitations, se décide à marcher sur Alexandrie à la tête de toute la garnison, en laissant Turin sous la défense de la garde urbaine. Les dispositions sont prises pour le depart, le prince est averti, et le bon Roi ordonne qu'on tienne prêts des passe-ports en blanc, destinés à être jetés dans la place pour favoriser l'évasion des coupables. Mais un coup de canon se fait entendre; il est suivi de deux autres, et le peuple se porte en foule du côté de la citadelle. Le drapeau tricolore, dont l'apparition annonce toujours des malheurs et des crimes, flottoit déjà sur la forteresse. Bientôt tous les scélérats réunis à Turin depuis quelque temps, accourent sur les bords du fossé, se mêlent à la foule des curieux, et répondent par leurs cris aux hurlemens de la révolte qui partent de derrière les bastions. Le départ du Roi est suspendu, on envoie sur les lieux un aide-de-camp du prince pour prendre des renseignemens plus positifs: il est arrêté, jeté en bas de son cheval, et on veut le forcer à répéter le cri parjure de *vive la constitution!* Le gouverneur de la citadelle, chassé ainsi que tous les officiers des gardes, se présente chez le Roi et raconte ce qui va suivre.

A midi, le général Venanson s'étoit rendu à la citadelle: ce brave et fidèle serviteur auroit dès le premier moment comprimé la révolution, si des ordres qu'il ne pouvoit enfreindre, n'eussent paralysé son courage et son zèle. Ayant assemblé la garnison il rappela aux troupes leur devoir, et annonça aux officiers qu'ils seroient nourris aux frais de la Cour tant que dureroit le service extraordinaire (le but de cette mesure étoit de les tenir réunis autant que possible, afin de surveiller plus aisément quelques-uns d'entre eux). Tous protestèrent de leur dévouement pour le Roi; mais à peine le général étoit-il parti che le complot arrêté dès la veille eut son exécution. Trois sergens des gardes réunissent leurs compagnies dans les chambrées, et font démonter les batteries, sous prétexte d'une inspection des armes qui devoit avoir lieu dans l'après-midi. En même temps, la compagnie Scavini, du régiment d'Aoste, la seule qui n'eût pas de traitres dans son sein, reçut l'avis de se rendre au quartier et d'y attendre les ordres; alors deux autres compagnies du même régiment ferment la sortie aux soldats des gardes, et un détachement de cannoniers braque deux pièces à mitraille au passage du donjon. Prévenu de ces mouvemens, le chevalier Desgeneys, lieutenant-colonel d'artillerie, envoyé par le prince à la citadelle pour y surveiller des officiers dont il n'avoit que trop raison de se défier, accourt aussitôt, et s'élance au devant des révoltés, *Camarades*, leur crie-t-il, *arrêtez, que faites-vous! on vous trompe, le Roi n'a pas donné tous ces ordres.* Il n'en dit pas davantage, un sergent des gardes, Rittatore (d'odieuse mémoire), se jette sur lui, et lui passe son sabre au travers du corps. C'est le troisième de cette noble famille qui tombe en défendant son Roi et son pays. Trois survivent encore, ils sont sur la brèche, sans que le sort de leurs frères ait abattu leur courage.

Cependant le capitaine Gambini plantoit l'étendart de la révolte sur le rempart, et publioit par trois coups de canon les forfaits qui venoient de se commettre. Les conjurés avoient si bien pris leurs mesures, qu'au moment de l'exécution du complot, il ne se trouva qu'un seul sergent nommé Viale, et deux soldats des gardes, en position de leur résister. Ces honnêtes militaires se ruèrent sur l'un des conjurés (Monticelli), et l'auroient infailliblement cloué contre le mur où leurs baïonnettes se faussèrent, s'il ne s'étoit précipité dans le fossé au risque de la vie. Les offi-

ciers des gardes ayant rejeté avec horreur les offres infâmes qu'on leur avoit faites, furent désarmés, chassés de la citadelle avec le commandant, et le pont-levis fut levé.

Le conseil du Roi, instruit de tout ce qui venoit de se passer, décida (ô sagesse suprême!) qu'il falloit envoyer quelqu'un pour haranguer les révoltés. Le prince de Carignan fut chargé de cette mission difficile et hasardeuse; il partit aussitôt; plus il approchoit de la citadelle et plus la foule se pressoit autour de lui; bientôt il est cerné par l'élite des scélérats, qui l'entourent pour le surveiller, le menacer, pour faire davantage peut-être, si un crime de plus eût été utile à leurs projets. Arrivé sur le glacis, il apprend qu'un soldat de Piémont-Royal vient d'être tué par derrière d'un coup de pistolet. Les cris redoublés de *vive la constitution!* poussés par les révoltés de la citadelle, répétés par la horde qui environne Charles-Albert, assourdissent le jeune prince; jaloux toutefois de faire tous ses efforts pour exécuter les ordres qu'il a reçus, il s'avance jusqu'auprès de la barrière; mais les clameurs séditieuses continuent, elles deviennent des hurlemens; personne ne se présente pour lui parler, ni pour l'écouter. Les conjurés, craignant l'ascendant du prince sur les officiers et sous-officiers qu'il connoissoit presque tous, tinrent la troupe sous les armes derrière le bastion, et envoyèrent un simple soldat pour déclarer *qu'ils vouloient la constitution d'Espagne et la guerre à l'Autriche.*

Dans ce moment, Antonelli, Musquietti et quelques autres, prennent à la fois la parole au milieu du tumulte, et, s'adressant au Prince d'un air arrogant, le chargent de dire au Roi: « Qu'il est inutile de s'opposer plus long-temps « aux vœux de son peuple. » Charles-Albert voyant qu'il n'y avoit rien à faire, tourna bride pour revenir au palais. Comme il lui tardoit d'arriver sur la Place-Château, au milieu des troupes, pour se débarrasser des bandits qui l'assiégeoient, il avoit poussé son cheval autant que la presse le permettoit, lorsqu'à l'entrée d'une des rues les plus fréquentées il se sent retenu par sa botte.... C'étoit la comtesse de St-Martin, héroïne constitutionnelle, qui lui serroit le genou: « Ah, Prince! lui dit-elle d'un ton de « mélodrame, donnez-nous une constitution, nous vous de- « vrons le bonheur! »

Dans le cortège qui suivoit le prince, se faisoit remarquer le fils du banquier Muschetti; il portoit le drapeau

tricolore, et ticha à plusieurs reprises de se placer à côté de Charles-Albert; il y réussit une fois; mais le prince, jetant son cheval contre le mur, renversa Muschetti et son drapeau. Enfin, on arrive sur la Place-Château, toute la troupe éclate en cris prolongés de *vive le Roi!* Piémont-royal fait une charge, et balaie la place; on emporte deux personnes, et le drapeau disparoît.

Le gouverneur fit appeler les commandans de corps, et les interrogea sur l'esprit des troupes: le colonels des gardes (1), de Piémont-Royal (2), déclarèrent qu'ils répondoient de leurs régimens envers et contre tous. Peu de temps après, arriva encore le régiment des chevau-légers de Savoie, commandé par le comte Roberti, qui exprima les mèmes sentimens d'honneur. Le colonel du régiment d'Aoste, Ciravegna, dit que ses officiers s'étoient prononcés contre une guerre civile, et qu'ils ne feroient feu ni contre leurs camarades ni contre leurs concitoyens. Le prince, interrogé à son tour, répondit qu'il pouvoit disposer entièrement de l'artillerie légère, mais qu'il n'étoit pas sûr d'être obéi par l'artillerie à pied, s'il lui ordonnoit d'agir offensivement. Malheureux prince! vous ne pouviez détruire dans un jour l'ouvrage de quatre mois de séduction et de perfidie. Il résultoit de ces déclarations que personne n'agiroit contre le Roi, et que quatre corps sur six feroient tout pour lui. Il paroît d'après cela que le conseil auroit dû se rassurer entièrement, et se croire en état de tenter une lutte honorable; mais, au contraire, le découragement s'empara de tous les esprits; les uns étoient alarmés, les autres feignoient de l'être; le malheureux Roi, dans un âge avancé, accablé de chagrin, privé, depuis trente-six heures, de sommeil et de nourriture, inquiet pour la Reine et les Princesses, étoit prêt à succomber sous le sentiment douloureux qui l'accabloit. Jamais il n'avoit eu en vue que le bien de ses sujets, et on les lui représentoit tous armés contre lui; il affectionnoit particulièrement son armée, il s'étoit plu à la combler de bienfaits, et maintenant on lui annonçoit qu'une partie de cette armée s'étoit révoltée, et qu'il ne devoit plus compter sur le reste. Au milieu de ces pensées affligeantes, des cris prolongés arrivoient jusqu'à lui; c'étoit Muschetti et con-

(1) Comte Vialardi.
(2) Chevalier Bricherasco.

sorts qui avoient de nouveau réuni leur cohue sur la place, et portoient ainsi jusqu'à leur Souverain les demandes insolentes des traîtres de la citadelle (1). Ils vouloient la guerre à l'Autriche et la constitution d'Espagne. Le Roi, songeant aux maux que ces vœux insensés attireroient sur son peuple s'ils venoient à être exaucés, se sentoit la force de s'exposer à tout plutôt que d'y donner son consentement. Ce fut alors qu'éprouvant le besoin d'ouvrir son cœur à ses sujets, à ses soldats, et dans l'espoir de les détromper, il fit paroître cette belle proclamation du 12, qu'on ne sauroit trop admirer.

PROCLAMATION.

Depuis qu'il a plu à la divine Providence de nous appeler au gouvernement de nos Etats de terre-ferme, nous n'avons rien négligé pour faire connoître à nos sujets les sentimens dont notre cœur paternel étoit animé. Nous avons cherché surtout à conserver parmi eux l'union et la concorde en éloignant avec soin tout ce qui pouvoit fomenter la haine, le ressentiment et l'esprit de parti.

Nos sujets ont répondu à nos sentimens, et ce n'est pas sans une admiration profonde qui s'étend sur eux et sur nous, que l'Europe a vu la tranquillité de nos provinces au milieu des troubles politiques qui agitent tant d'autres États.

Si l'armée a reçu, au commencement de notre règne, des marques singulières de notre affection, elle nous a donné en revanche, et nous donne encore des preuves certaines de valeur et de fidélité; mais le dévouement de nos provinces et de nos troupes n'est pas imité aujourd'hui par quelques compagnies de différens corps qui ont abandonné leurs chefs, et qu'une coupable désobéissance retient dans la citadelle d'Alexandrie, malgré nos remontrances paternelles. C'est avec une profonde douleur que nous voyons le précipice où l'obstination de quelques rebelles entraîne notre malheureuse patrie.

Nous remettons la défense de notre cause entre les mains de la Providence, et nous nous recommandons à la

(1) On s'étonnera sans doute qu'on ne fit pas contre eux une seconde charge, puisque la première avoit si bien réussi. C'est au ministre de la guerre à répondre. D'ailleurs, de quoi n'eut-on pas lieu de s'étonner pendant ces trois jours?

fermeté de nos sujets fidèles. Mais, engagé par notre conscience et le besoin de notre cœur, nous faisons savoir qu'une délibération récente et précise des puissances alliées de Russie, de Prusse et d'Autriche, a déclaré que lesdites puissances n'approuveront jamais les innovations qui tendroient à bouleverser les gouvernemens établis en Europe, et qu'elles réuniront leurs efforts contre de pareils attentats.

Ainsi, décidé à ne permettre aucun changement qui occasionneroit une invasion étrangère, et résolu d'éviter par tous les moyens l'effusion du sang de nos sujets, nous donnons ce soulagement à l'oppression de notre cœur, et faisons savoir à toute l'Europe que la faute en retomberoit sur les destructeurs de l'ordre légitime, si une autre armée que la nôtre se montroit au-delà de nos frontières, ou si jamais (nous ne pouvons y penser sans horreur) la guerre civile désoloit ces peuples que nous regardons comme une portion de notre famille.

Turin, le 12 mars 1821.

VICTOR-EMMANUEL.

On croit entendre un père qui voit son enfant courir vers un précipice. Ne pouvant le retenir, il élève sa voix, il l'appelle, et plus il s'éloigne, plus ses accens deviennent plaintifs et déchirans.

A peine cette proclamation avoit été distribuée, que César de Balbe court dans les secrétaireries d'Etat, à l'état-major de la place; s'adresse aux chefs de corps, et prétend qu' il a ordre de la retirer. Il se rend même en personne à l'imprimerie, et fait briser les formes: plusieurs employés se laissent tromper par cet empressement hypocrite, et livrent leurs exemplaires; d'autres résistent, et, s'ils ne parviennent pas à donner à cet écrit toute la publicité désirable, ils sauvent du moins de l'oubli une pièce intéressante pour tous les bons sujets de Victor-Emmanuel, comme une dernière preuve de son amour, comme les adieux d'un père à ses enfans.

Si l'on demande à quel titre un simple lieutenant-colonel du régiment de Montferrat se chargeoit de certains messages, portoit des ordres aux secrétaires d'état et aux chefs des corps, donnoit des avis au prince, et se trouvoit mêlé dans toutes les affaires, sans qu'on pût deviner pour qui il travailloit, nous ne saurions trop que répondre à une sem-

blable question, sinon que dans les mouvemens révolutionnaires, tandis que l'honnête homme, retenu par des ordres qu'il n'a jamais su transgresser, n'ose rien entreprendre au-delà de ce qui lui est prescrit; d'autres personnages, d'une couleur moins tranchante, sont prêts à tout faire, excepté leur devoir; ils servent tous les partis, et paroissent amis de tout le monde; ils vont, il reviennent, portent des nouvelles, éveillent des soupçons, ont l'air de tout faire, et d'être instruits de tout; mais, en effet, ils ne font que du mal, et ne savent qu'une chose: *Quel parti est le plus fort ou va le devenir.*

Les rebelles réitéroient leurs demandes, et parloient de bombarder Turin. Il faut avouer, à la honte de la capitale, que cette menace fit plus d'effet qu'elle n'auroit dû en faire, dans une ville où la mémoire de Victor-Amédée devoit être encore vivante. Les foibles Décurions se portèrent chez S. M., pour lui demander d'avoir égard aux dangers dont la ville étoit menacée. L'avocat Galvagno prit alors la parole, et tint en phrases polies un langage tout-à-fait révolutionnaire; plusieurs membres du corps de ville, personnages distingués de la noblesse et de la bourgeoisie, étoient présens à ce discours; et ils se turent!!! Mais pouvoit-on attendre quelque élan courageux en présence d'un conseil royal, qui, depuis trois jours travailloit à décourager toute vertu, à glacer toute valeur, et n'avoit su publier hautement que ses craintes et son irrésolution?

Nous nous sommes abstenus scrupuleusement, dans le récit de ces trois jours d'incertitudes, de rapporter des bruits qui auroient pu blesser un innocent, par des conjectures mal fondées; mais j'ai souvent contemplé depuis avec étonnement la solidarité des membres de ce conseil, et je n'aurois point cru qu'elle eût duré jusqu'à ce jour. Certes, si j'eusse été l'un des fidèles sujets présens à ces tristes délibérations, un Rével, un Valaise, par exemple, je ne pourrois me résoudre à porter un fardeau que d'autres auroient lié, ni à fléchir, par esprit de corps, sous le poids des accusations que l'on peut faire à cette assemblée pusillanime. Je dirois hautement, pour mon honneur et celui de mes enfans: c'est moi qui ai proposé au Roi d'aller lui-même mettre le siége devant Alexandrie; et c'est un tel qui s'y opposa, qui fit publier le manifeste du 11, et expédier au comte de Varax d'inutiles pleins-pouvoirs; c'est moi qui ai proposé de charger l'attroupement de St-Sauveur, et c'est un tel qui donna

l'ordre formel de ne pas agir, et d'exposer de braves soldats aux insultes d'une poignée d'étudians qu'un geste seul auroit dispersés; c'est moi qui ai proposé au Roi de monter à cheval à la tête de ses gardes, et de se montrer au peuple, qui l'attendoit pour le recevoir avec transports; et c'est un tel qui fit croire à S. M. qu'elle ne pouvoit plus compter sur un seul soldat, et que la colline de Turin étoit couverte de vingt mille paysans armés qui demandoient la constitution d'Espagne.

Voilà la protestation que je ferois dresser juridiquement, et je la lèguerois à mes enfans, pour qu'ils ne pussent jamais soupçonner l'honneur de leur père. Je leur raconterois aussi le courage, le dévouement de ce digne officier, qui, à la tête de 60 braves, s'offrit de reprendre la citadelle de Turin!... Mais tous ces brillans projets, déjoués par quelque démon siégeant au conseil, n'offrent plus à l'imagination que des souvenirs affligeans.

Le Roi, à qui la fatigue, le chagrin, l'accablement physique (1) et moral, laissoient néanmoins le sentiment entier de ses devoirs envers la souveraineté, et envers son peuple, ne vouloit rien accorder de ce qu'on lui demandoit. Comme roi, et surtout comme roi chrétien, il ne pouvoit consentir à une guerre ouvertement injuste, quand bien même on auroit été sûr du succès. Il falloit être en politique et en raisonnement de la force de M. César de Balbe, et de Charles Asinari, pour voir, dans l'armée napolitaine, un contre-poids à l'influence autrichienne en Italie. Cette influence étoit une suite des traités de Vienne et de Paris, et ne pouvoit être attaquée par un prince consignataire de ces mêmes traités, sans un sujet de plainte légitime et récent. Or, je le demande au bon sens et à la bonne foi, quelle étoit la nouvelle combinaison politique qui menaçoit l'indépendance du Piémont? L'expédition de Naples se faisoit de concert avec les mêmes puissances qui avoient garanti au Roi l'intégrité de ses états; le territoire de ce prince étoit scrupuleusement respecté, et l'empereur François ne lui avoit fait aucune demande contraire au droit des gens. Quant à l'indépendance de l'Italie, elle avoit été sacrifiée en 1814 et 1815, le Roi n'avoit pas le droit de s'en plaindre en 1821. Que les Italiens eussent de l'amour ou de la haine pour la Maison de Autriche; que les troupes autrichiennes fussent à Vérone ou à Ferrare;

(1) Depuis le 10 au soir, le Roi n'avoit presque pris aucun repos, et une seule fois une légère nourriture.

que l'armée napolitaine existât, ou qu'elle n'existât pas, il n'en résultoit ni de nouveaux droits, ni de nouveaux dangers pour le roi de Sardaigne. La guerre auroit donc été injuste de sa part, et par conséquent criminelle. A l'égard de la constitution d'Espagne, le Roi étoit trop bon père pour inoculer de ses propres mains la peste à ses enfans; d'ailleurs le spectacle que présente ce malheureux pays suffit pour détromper tout Souverain qui auroit cru trouver dans une semblable espèce de gouvernement le bonheur de ses peuples.

Tels sont les motifs qui portèrent Victor-Emmanuel à se refuser constamment aux prétentions des révoltés, que quelques poltrons ne rougissoient pas d'appuyer. M. le marquis de St.-Marsan soutint, il est vrai, le Roi dans sa noble résolution; mais il est faux que S. M. eût pris avec l'Autriche l'engagement de ne rien changer, dans ses états, aux formes constitutionnelles ou même administratives. Toute disposition émanée librement du trône auroit été acceptée, protégée même par les grandes puissances; mais la souveraineté est solidaire, elle doit toujours être liguée contre la rébellion, sous quelque forme qu'elle se présente.

Ne rien accorder à la violence, ne jamais commander ni autoriser l'injustice, préférer au trône le bien de ses sujets: voilà, je crois, l'héroïsme de la Souveraineté, et c'étoient aussi les sentimens qui animoient le cœur de Victor-Emmanuel. Ne pouvant vaincre sa répugnance à faire couler le sang, il prit le seul moyen qui lui restoit, pour ne pas forfaire à ses devoirs et à sa dignité.

Le Roi, après avoir licencié le corps de ville, étoit passé chez la Reine. A minuit, il rentra dans la chambre du conseil avec son auguste épouse, et fit part à tous les assistans de sa résolution d'abdiquer et de nommer le prince de Carignan régent du Royaume (1). En vain Charles-Albert combattit fortement ce dessein; en vain il représenta qu'avec moins d'expérience que Victor-Emmanuel, n'inspirant point la même confiance, et ne jouissant point au même degré,

(1) La Reine étant dans la chambre du conseil, dit à tous ceux qui étoient présens, qu'elle avoit été fort étonnée d'apprendre que le prince de Carignan, jusqu'alors partisan déclaré de la maxime: qu'un Souverain ne doit jamais recevoir la loi de ses sujets, eût conseillé la veille d'accorder aux rebelles la constitution de France. « Madame, répondit le prince, « ma façon de penser est toujours la même; mais on a laissé aller le mal « si loin, qu'il est maintenant difficile d'y remédier. »

de l'affection générale, il lui seroit plus difficile encore de se tirer d'une position critique; que l'abdication une fois connue, les troupes fidèles alloient se regarder comme déliées de leurs sermens, et qu'alors l'état et le régent lui-même se trouveroient livrés à la merci des révolutionnaires. En dépit de toutes ces raisons, le Roi demeura inébranlable, et à deux heures du matin il signa son acte d'abdication en présence de S. M. la Reine, du prince de Carignan, de tous les ministres, et des autres membres du conseil, dont le général Giflenga, extraordinairement appelé, faisoit aussi partie.

Depuis le coucher du soleil, Turin étoit tranquille; les conjurés, suivis de leur cohue, avoient long-temps crié sur la place *vive la constitution!* mais la troupe répondant toujours avec la même unanimité *vive le Roi!* ils s'étoient lassés à la fin, et avoient congédié leurs crieurs à gage. Les troupes établirent leur bivouac, les curieux se retirèrent, et le plus grand silence régnoit sur toute la ville.

Un petit nombre de serviteurs fidèles ne quittoient pas depuis deux nuits l'antichambre de S. M.; ils étoient là, n'attendant qu'un signe de la volonté souveraine. Prêts à mourir pour le Roi, prêts à braver tous les dangers pour défendre sa cause, ils se flattoient qu'on cesseroit enfin de tenir enchaînés leur zèle et leurs bras, et ils n'avoient pas encore perdu tout espoir, lorsque la funeste nouvelle de l'abdication et du départ de S. M. arrive jusqu'à eux. C'en est fait; l'ineptie, la foiblesse, la trahison (1) l'ont emporté dans le conseil souverain, et viennent de nous enlever un père chéri, un monarque révéré. Au premier silence de la consternation succèdent des larmes de rage et de désespoir, et la douleur ne connoissant plus de frein, proclame les coupables, et s'exhale en imprécations contre eux. Un peu avant cinq heures, la porte s'ouvre, et l'on voit paroître le Roi et son auguste famille: à leur vue les sanglots redoublent, on les entoure, on les conjure de ne point partir. *Ordonnez, Sire,* crie-t-on à S. M. de tous les côtés de la salle, *et il n'y a rien que nous ne fassions pour vous!* Le Roi attendri s'efforce de consoler les assistans. « Ce n'est « pas ici une émigration, leur dit-il, je reviendrai habiter « parmi vous, comme au temps où j'étois duc d'Aoste; je « n'aurai plus les peines et les soucis du trône, et je pour-

(1) On n'a point oublié que le conseil avoit été augmenté d'un membre.

« rai jouir paisiblement du plaisir d'être au milieu de vous. » Il adresse ensuite quelques paroles de consolation, quelques mots de bonté à plusieurs de ses vieux serviteurs, et leur tend une main qu'ils arrosent de larmes. Tandis que le Roi s'abandonnoit ainsi aux effusions d'une sensibilité peu commune dans un homme, la Reine montroit, en admettant les ministres à prendre congé d'elle, qu'elle savoit apprécier leur conduite, moins en femme qu'en Souveraine. Elle adressa quelques paroles flatteuses à M. de Brignole et de St.-Marsan, et dit à M. de Lodi: « Il faut avouer que « nous avons payé bien cher une police qui nous a bien « mal servi. » Se tournant ensuite vers M. de Saluce, elle lui fit une observation assez juste sur la conduite d'une partie de l'armée; le ministre déconcerté tâcha de s'excuser, en balbutiant, « qu'il n'avoit eu aucune part à certaines « nominations. » LL. MM. descendirent jusqu'à leur voiture, accompagnées de leurs fidèles gardes-du-corps, de leurs serviteurs, et de leurs domestiques pêle-mêle confondus, et pleurant ensemble la perte de leur maître. Au moment de partir, le Roi dit ces paroles connues de tout son peuple, et qui montrent si bien quelle sorte de chagrin pesoit sur ce noble cœur: « J'emporte avec moi le regret « de n'avoir pas fait le bonheur d'un peuple que je ché- « rissois. » A cinq heures, les portes du palais s'ouvrent; des officiers font écarter en silence les faisceaux d'armes du bivouac; les carrosses défilent sans que la population de Turin se doute de son malheur. Ici a cessé le bonheur de ma patrie; à la paix, à la justice, au calme, à l'indépendance d'un règne paternel, aux souvenirs sans tache de nos maux passés, aux belles illusions dont chacun composoit son tranquille avenir, succédèrent quelques jours d'anarchie, la méfiance, les soupçons, les crimes, l'obstination, la trahison, la lâcheté, digne compagne de la trahison, l'ignominie d'une occupation étrangère, la honte de plusieurs familles, les divisions, les haines de parti, un présent douloureux, un avenir dépouillé d'espérance.

C'est en contemplant ce tableau déchirant que j'ai pris la plume pour vouer à un éternel mépris ceux qui ont attenté à la gloire de ma patrie; ceux qui m'ont privé de mon Roi, qui m'ont condamné à vivre dans un état de guerre intestine, et à porter même une partie de la honte dont ils se sont couverts:

Parlare e lagrimar vedraimi insieme.

Aussitôt que S. M. eut signé l'acte d'abdication, tous les ministres vinrent déclarer au prince que les convenances et la délicatesse ne leur permettoient pas de continuer l'exercice de leur charge; ils prièrent S. A. S. d'accepter leur démission. Le comte de Rével, gouverneur de Turin, donna également la sienne. Le comte de Venanson, quoique retenu dans une inaction forcée par des ordres rigoureux, avoit cependant montré une opinion si prononcée, qu'il ne lui étoit plus possible de rester à Turin dans un moment d'anarchie; il demanda aussi à se retirer, et partit pour Nice.

Charles-Albert, ainsi abandonné, cherchait autour de lui quelqu'un qui pût l'aider de ses conseils, et ne savoit sur qui fixer son choix: dans son embarras, il s'adresse à Giflenga; celui-ci conseilla au régent de nommer le colonel Ciravegna général et commandant de la ville. « Nous « sommes, lui dit-il, dans un moment de fermentation, il « faut calmer les esprits par une nomination agréable au « parti. » Tandis que Giflenga portoit ainsi un traître dans une place influente, constant dans sa duplicité, il sollicitoit auprès du premier écuyer la faveur d'accompagner S. M., afin de pouvoir un jour, quelle que fût la chance de la fortune, se vanter auprès du parti victorieux d'avoir bien mérité de la patrie.

§ V.

La Cour étoit partie. Le prince l'avoit accompagnée jusqu'à une certaine distance; ensuite, ayant pris tristement congé de LL. MM., il étoit revenu à Turin. Rentré dans ce palais désert, l'amertume des regrets, l'horreur du présent, la sombre perspective de l'avenir, se réunissent pour l'accabler. Cette Cour brillante, ce bon Roi qui l'accueilloit avec l'affection d'un père, ont disparu; les événemens des trois derniers jours, les scènes de la nuit, se retracent vivement à son imagination, et abattent son courage; il se voit jeté subitement, sans aide, sans appui, au devant d'une faction qu'il faut exterminer ou servir. Elle s'avance enflée de ses premiers succès, et il ne peut lui opposer qu'un profond mépris qu'il est obligé de cacher, et une autorité précaire qui sera méconnue dès qu'elle s'opposera au mal. Dans un moment où l'état auroit besoin pour le soutenir d'une main ferme, armée de toute la plénitude du pouvoir

et de toute la force d'un dévouement unanime, Charles-Albert, abandonné de tous ceux qui jusque-là avoient dirigé les affaires, se trouve tout à la fois en butte à la haine du parti démocrate dont il a tenté de déjouer les projets, et à la méfiance du parti royaliste dont il n'a pu empêcher la défaite. Faut-il s'étonner que dans des circonstances si difficiles, un prince âgé de vingt-deux ans n'ait pu tenir tête aux factieux, ni terrasser la révolution. Il avoit une telle conviction de la malheureuse impossibilité où il étoit de faire le bien, qu'il eût abdiqué de grand cœur la régence au moment où il venoit de la recevoir; mais les dernières dispositions du Roi sembloient lui assigner un poste, il crut devoir y rester pour s'opposer à tout changement, jusqu'à l'arrivée des ordres de Modène, résolu de s'y conformer à quelque prix que ce fût.

A peine l'abdication fut-elle connue que des officiers de tous grades se rendirent au palais du Roi; ils trouvèrent le prince accablé de tristesse et d'inquiétude, il s'informa des troupes. *Elles veulent leur Roi! rien que leur Roi!* fut la réponse unanime.

Le bivouac cessa, le nouveau général (Ciravegna) fit rentrer les soldats dans les casernes; mais bientôt des cris tumultueux se font entendre: *Plus de Roi, plus de soldats!* le régiment d'Aoste se débande; celui des gardes menace de tirer vengeance des traîtres. Ciravegna se rend au quartier, et veut haranguer ses soldats: il n'est pas écouté: il parle de constitution, il est honni, et il finit par déclarer que chacun est libre de faire ce qu'il lui plaît.

Le régiment des gardes fut contenu par ses officiers, et il eut moins de déserteurs.

Charles-Albert avoit convoqué les premiers officiers de tous les ministères, espérant qu'ils voudroient se charger de continuer les travaux, et de remplacer provisoirement les ministres: presque tous s'y refusèrent, alléguant divers prétextes. (On croit que ceux qui restèrent avoient des instructions particulières). Le prince régent se retira dans son palais à deux heures, ayant passé la matinée à faire des promotions. Le chevalier de Villamarina fut le seul qui voulût accepter la régence du ministère de la guerre. Il avoit été jadis impliqué dans une procédure peu honorable en Sardaigne, et sa réputation n'étoit pas intacte sous le rapport des opinions révolutionnaires: sa mauvaise santé obligea le régent de lui adjuger pour collaborateur M. Bus-

solino, officier qui avoit une réputation de bravoure méritée, et ne manquoit pas de certaines bonnes qualités, mais un de ces hommes qui mesurent leur fidélité sur les circonstances.

Avant d'aller plus loin, il est à propos d'examiner une question de droit public, souvent agitée dans les conversations, mais qui n'a point encore été le sujet d'une discussion écrite : Quelle étoit l'autorité du prince régent, et jusqu'où s'étendoit-elle?

L'acte d'abdication étant évidemment le résultat de la violence, il paroît au premier coup d'œil que cet acte et toutes ses conséquences étoient de plein droit nuls et de nul effet. Cependant Victor-Emmanuel avoit abandonné les rênes du gouvernement, et Charles-Félix se trouvoit en pays étranger, il falloit donc nécessairement reconnoître dans Charles-Albert une certaine autorité légitime, savoir celle qui lui appartenoit en sa qualité de prince de la maison régnante, le seul alors présent; mais quelqu'extension qu'on veuille donner à cette autorité purement provisoire, tous ses droits se réduisoient à un seul : *Conserver les choses dans l'état où elle les avoit reçues, pour les remettre au successeur immédiat.* Jamais le pouvoir d'un Régent, et moins encore d'un prince qui, par hasard, se trouve appelé à en remplir momentanément les fonctions, ne peut s'étendre sur les lois fondamentales d'un État. Ainsi du moment où ces lois furent attaquées sous la régence, l'acte public qui les renversoit, prouvoit par le fait même, ou coaction envers le régent, ou abus de pouvoir de sa part; et dès-lors aucun ordre de Charles-Albert ne pouvoit plus être censé obligatoire.

L'abdication du Roi déjouoit extrêmement les vues des révolutionnaires qui espéroient avoir ici comme ailleurs un automate couronné, pour exécuter ponctuellement leurs volontés : car c'est une chose très-digne de remarque, que les factieux veulent toujours établir *de par le Roi* le dogme de la souveraineté du peuple. Ainsi la conscience publique, plus forte que les passions, fait que l'autorité illégitime croit ne pouvoir être, que lorsqu'elle tient son existence de l'autorité légitime (1), et par-là, elle lui rend hommage au moment même où elle s'efforce de la renverser.

(1) Avis à l'autorité légitime pour ne jamais se laisser arracher le *Fia.*

D'un autre côté, les constitutionnels à deux chambres ne pouvoient se dissimuler que leur coup étoit tout-à-fait manqué. Ils tentèrent un dernier effort: César de Balbe et Britanius de St.-Marsan, frère de Charles Asinari, se rendirent à Alexandrie pour engager les rebelles à rabattre quelque chose de leurs prétentions, et à se contenter de la constitution de France. Ils se flattoient que les liens du sang et de l'amitié et une certaine conformité de sentimens, favoriseroient le succès de cette négociation. Afin d'en accélérer la marche, on faisoit courir le bruit que l'ambassadeur de S. M. T. C. avoit promis cinquante mille hommes pour défendre le Piémont contre toute invasion étrangère, si ce pays vouloit adopter la forme de gouvernement établie en France (1).

Mais tandis que ces messieurs alloient défendre leur pairie croulante au tribunal des fiers républicains d'Alexandrie, le chevalier de Castion (surnommé le féroce) et l'avocat Vismar attendoient le prince régent dans son palais. Dès que S. A. fut rentrée, ils lui firent les plus vives instances pour qu'elle proclamât au plus tôt la constitution d'Espagne; ils disoient venir d'Alexandrie, où *tous les fédérés avoient juré sur leur tête de mourir pour le soutien de leur cause.* La garnison de la citadelle de Turin n'étoit pas moins décidée, et la première proclamation du prince qui promettoit en termes généraux *des changemens désirés*, loin de calmer l'effervescence des esprits, n'avoit servi qu'à la porter à son comble.

Le prince représenta d'abord à ces MM. que son autorité de régent ne lui donnoit pas le droit de renverser les lois fondamentales du royaume; mais ils s'échauffèrent de plus en plus, et l'avocat Vismar poussa l'impudence jusqu'à ménacer Charles-Albert de perdre l'affection des honnêtes gens (comme lui). « Je tiens peu à l'afection, répondit le prince, « mais beaucoup à l'estime, » et, en disant cela, il les congédia tous deux.

Pour convaincre le prince régent, les factieux eurent récours à leurs moyens ordinaires de persuasion, l'émeute et la sédition. A trois heures, un attroupement formé d'étudians, d'étrangers, et renforcé d'une phalange de porte-faix et de décrotteurs, se dirige vers la place Carignan. A la

(1) Quelle tendresse nationale il y avoit dans ce vœu des Constitutionnels, qui auroient voulu faire peser sur leur pays une armée de 50 mille hommes, uniquement pour lui procurer le suprême bonheur d'être gouverné par eux !

tête de ces nobles représentans de la nation piémontaise figuroient le médecin Crivelli, un certain Ballatore qui portoit le drapeau, et un sergent des Gardes, nommé Beltrutti. A peine voit-on poroître le drapeau tricolore, que l'alarme est générale, les portes, les boutiques se ferment, et chacun se hâte de rentrer chez soi. Arrivé sur la place Carignan, la populace voulut forcer l'entrée du palais; mais la garde se retrancha en dedans de la porte. Quelques instans après, on lui envoya un renfort, et le prince convoqua chez lui les commandans de corps: plusieurs personnes de sa suite furent maltraitées et jetées par terre dans cette occasion. Il est à présumer cependant que la résistance opposée aux factieux les auroient rebutés si le régent n'avoit été trahi par un individu de sa maison, nommé Gazzaniga. Cet homme fit entrer, par une porte de derrière, le médecin Crivelli et quelques autres chefs. Le prince, voyant qu'il ne pouvoit pas même se fier aux gens de sa maison, dut enfin consentir à entendre M. Crivelli. L'orateur démocrate exposa, avec assez d'insolence, les vœux de cette nation qui crioit sous les fenêtres du palais, et il exhorta le régent à la satisfaire incessamment, en publiant la constitution d'Espagne. Le prince répondit qu'il n'admettoit point une semblable députation, et que le corps municipal et les chefs militaires étoient seuls autorisés à lui porter des réclamations légales.

Tandis que le médecin Crivelli alloit intimer aux décurions dociles les ordres des factieux, Turinetti (Prié) (1) parut tout d'un coup sur la place. Sa présence fit éclater la joie la plus vive dans la noble assemblée; les porte-faix, les décrotteurs vinrent à l'envi embrasser cette illustre victime du despotisme, ce premier défenseur de l'indépendance italienne. Il recevoit leurs caresses avec affabilité, seulement il voyoit avec peine la blancheur de son linge compromise: « Embrassez-moi, leur disoit-il, mais ne me salissez pas » (2). Ses amis s'empressèrent de lui faire un trône de leurs bras pour le montrer à la foule; touché de la tendre émotion qu'excitoit sa vue, et voulant dans sa bonté faire le plus d'heureux possible, Turinetti répétoit souvent: *Élevez-moi plus haut, afin que je réjouisse ce bon peuple!* Cette scène

(1) Il avoit été mis en liberté par le comte Palma, qui avoit fait à Ivrée sa petite révolution particulière.

(2) Baseme, ma sporcheme nen. Tout Turin connoît ce mot.

comique ne fut pas la seule qui vint servir d'entre acte à la triste tragédie qui se jouoit depuis trois jours. Ciravegna se mêla aussi de haranguer la multitude avec l'éloquence de Vert-vert au retour de ses voyages. Il obtint de même que Turinetti les honneurs du triomphe; et comme on le saluoit du nom de général, refusant modestement ce titre, il disoit à ses frères et amis: « Ne m'appelez pas général, « appelez-moi *Joanin;* je ne veux être général qu'au-delà « du Tesin. »

Sur l'intimation de M. Crivelli, l'hôtel-de-ville envoya au prince une députation présidée par les deux syndics, pour supplier S. A. de ne pas se refuser davantage aux vœux de la canaille souveraine. Une foule de fédérés, entrant avec eux dans le palais, pénétrèrent dans les appartemens. Charles-Albert avoit, dans ce moment, auprès de lui tous les chefs de corps, deux membres de l'ancien ministère, et plusieurs grands personnages de l'Etat. Il s'efforça vainement de prouver à la députation et à ceux qui appuyoient sa demande, combien il seroit inutile et dangereux de faire des concessions qui outrepasseroient ses pouvoirs de régent. M.M. les députés furent sourds à ces représentations; les oreilles leur tintoient du canon de la citadelle, et ils n'avoient devant les yeux que les poignards des conjurés. Les instances du corps-de-ville affoiblissoient peu à peu la résistance des chefs militaires; la garde urbaine, fraîchement organisée, n'étoit pas un appui sur lequel le prince pût compter. Il n'y avoit presque aucun parti à tirer des régimens qui, depuis l'abdication du Roi, disoient hautement que leurs chefs les avoient trahis, et qu'ils vouloient aller oú étoit Victor-Emmanuel. Dans ces circonstances, Charles-Albert, cédant à la nécessité, déclara, en présence de tous les assistans, « qu'il n'avoit point le pouvoir de toucher aux « lois fondamentales de l'Etat; qu'il falloit attendre pour « cela les ordres du nouveau Roi, et tout ce que le prince « régent pourroit faire dans le sens de l'opinion seroit nul « de plein droit; que cependant si toutes les autorités pré- « sentes croyoient nécessaire de condescendre aux demandes « du corps-de-ville, pour éviter de plus grands malheurs, il « permettroit qu'on publiât la constitution d'Espagne, « pourvu que tous unanimement consentissent à signer la « déclaration suivante:

Déclaration du corps-de-ville, ainsi que des généraux et commandans de la garnison.

« Nous soussignés, interpelés par son A. R. le prince régent, déclarons que les circonstances actuelles sont si graves, le péril si éminent, que nous pensons que pour le salut public, et par la nécessité des choses, il est indispensable de promulguer la constitution espagnole, avec les modifications que S. M. le Roi et la représentation nationale jugeront convenables. »

Turin, le 13 mars 1821.

Suivent les signatures.

Cette déclaration prouve, jusqu'à l'évidence, l'état de contrainte où se trouvoit le prince. Elle fut signée par toutes les autorités civiles et militaires; dans ce nombre il y avoit plusieurs chefs de corps très-attachés au Roi, et quelques personnes de marque qui occupent encore aujourd'hui des places importantes.

Cet acte ayant été tiré en double original, et consigné aux archives, le prince promulgua la constitution d'Espagne par le manifeste suivant, qui peut aussi être regardé comme une protestation publique contre la violence qui lui étoit faite.

CHARLES ALBERT, PRINCE DE CARIGNAN,

L'urgence des circonstances dans lesquelles S. M. le roi Victor-Emmanuel nous a nommé régent du royaume, quoique le droit d'y succéder ne nous appartînt pas, nous met à même de satisfaire, autant qu'il peut dépendre de nous, à ce que le salut du royaume exige évidemment aujourd'hui, et d'adhérer aux désirs exprimés avec une ardeur indicible.

Dans un moment aussi difficile, il ne nous a pas été possible de consulter les bornes ordinaires de l'autorité d'un régent.

Notre respect, notre soumission à S. M. Charles-Félix, auquel est dévolu le trône, nous auroit engagé à n'apporter aucuns changemens aux lois fondamentales du royaume, et à attendre la volonté du nouveau Souverain.

Mais comme l'exigeance des circonstances est manifeste, et qu'il importe de rendre au nouveau Roi un peuple sain et sauf, et non pas déchiré par les factions; ayant pesé toutes ces raisons, et de l'avis de notre conseil, persuadé d'ailleurs que S. M. le Roi, mu par la même considération,

revêtira cette délibération de son approbation souveraine; nous avons résolu ce qui suit:

La constitution de l'Espagne sera promulguée et observée comme loi de l'État, avec les modifications qui seront adoptées par la représentation nationale, d'accord avec S. M. le Roi.

Turin, le 13 mars 1821.

La constitution d'Espagne, publiée à Turin le 13 mars, à neuf heures du soir, y avoit été imprimée en secret quelques jours auparavant chez le libraire Pomba, en sorte que par le courrier du lendemain le Piémont en fut inondé. J'ai su depuis que plus d'un mois avant la révolution il étoit arrivé de Naples un ballot assez volumineux, qui fut déposé dans les magasins de la douane, en attendant que le propriétaire vînt assister à l'ouverture. Celui-ci se présenta, en effet, le 13 mars, pour retirer le ballot qui se trouva contenir une édition entière de la constitution d'Espagne, déposée et mise en réserve dans les magasins royaux, *en attendant la révolution.*

La publication de la constitution d'Espagne fut suivie de toutes les cérémonies d'étiquette en pareille circonstance; je veux dire la nomination d'une junte provisoire, et le serment du prince régent.

La même difficulté qui avoit eu lieu pour la nomination du ministère, se renouvela pour celle de la junte; tous les gens doués de probité ou seulement de prudence refusoient, et chaque jour de nouvelles listes annonçoient au public le peu de cas que les élus précédens avoient fait de leur nomination; enfin, quelques *bonnes voglies* s'enrolèrent, et la junte put siéger.

Dal Pozzo avoit accepté le ministère de l'intérieur. Cet homme jouissoit de toute le faveur des révolutionnaires, et ce n'étoit pas sans raison. Il avoit à leurs yeux le rare mérite de n'avoir cessé, depuis la restauration, de critiquer toutes les opérations du gouvernement; et de soutenir, dans ses opuscules (1) la doctrine salutaire du gouvernement de fait pour laquelle MM. les libéraux de tous les pays ont un penchant décidé. Cependant cette doctrine, de quelque façon qu'on s'y prenne pour la défendre, ou par des argumens

(1) Espèce de dissertations fort minces, où l'auteur prouve qu'il n'est ni jurisconsulte, ni Piémontais; aussi sont-elles justement intitulées:

Opuscules d'un avocat Milanais.

spécieux, ou par des déclamations oratoires, n'en demeure pas moins irrémissiblement condamnée au tribunal de la saine raison, et ses partisans sont, de leur propre aveu, ennemis de tout gouvernement quelconque, puisqu'ils admettent que la violence peut à elle seule créer une légitimité, et anéantir tout droit préexistant.

Des deux hommes qui eurent quelque influence pendant la régence, Dal Pozzo et le chanoine Marentini, appartenoient à la classe dont nous venons de parler. Ce dernier, président de la junte, réussit, après vingt-deux ans, à rendre tout son premier lustre à la réputation qu'il s'étoit acquise en l'an 7. Ce furent eux qui nommèrent le conseil du prince. Charles-Albert l'installa, et depuis il n'y mit plus les pieds, évitant, autant que possible, de prendre une part active aux affaires, jusqu'à ce que les intentions du Roi lui fussent connues. Tous ses soins se portèrent à ralentir la marche du gouvernement constitutionnel. Il arriva même que le premier jour où la junte s'assembla, le prince régent craignant avec raison qu'il ne fût question de faire prêter serment à la troupe, convoqua les commandans des corps, puis il donna ordre à son premier écuyer, le chevalier Barbania, qui étoit *un fidèle,* de se tenir sous le vestibule du palais, et d'arrêter MM. les colonels à leur passage, pour les engager au nom du prince à se refuser à la prestation de serment si la proposition en étoit faite. Tous le promirent, et même les généraux comtes de Sambucy et Vialardi dirent hautement qu'il falloit plutôt mourir que de prêter un serment que Charles-Félix n'auroit pas ordonné.

Le soi-disant général Bussolino fit en effet deux fois la proposition, et demanda les ordres du prince régent à cet égard; mais personne n'ayant appuyé la motion, on n'en parla plus.

La junte d'Alexandrie fit plusieurs demandes à Charles-Albert, il n'en accorda aucune. Il refusa de renforcer la garnison, et de faire approvisionner la citadelle; il ne permit aucun achat de chevaux pour l'artillerie, et n'admit point dans l'armée plusieurs Italiens, venus à Turin tout exprès pour prendre du service. Cette conduite du prince excita la méfiance de la junte d'Alexandrie, qui refusa de se soumettre à celle de la capitale.

Nous avons laissé la ville d'Alexandrie encore occupée par la brigade de Savoie et par le corps presque entier des officiers des dragons du Roi et du régiment de Gênes.

Le 11, il y eut une espèce de convention pour la remise de la ville aux rebelles. Bianco se fit livrer la caisse du régiment des dragons, dans laquelle il y avoit plus de 20 mille francs. Le 12, le gouverneur partit à la tête de tout ce qui étoit resté fidèle, et se dirigea sur Asti. C'est là que Régis, après avoir inutilement tenté de séduire son régiment, déserta seul, et vint rejoindre Ansaldi, son compagnon d'infamie.

Derossi (Ste-Rose), nommé commandant de la province, etoit peut-être le seul des conjurés fou en toute honnêteté, et, grâce à cette maladie, il put conserver encore quelques vertus au milieu de tant de turpitudes. Il avoit du talent, beaucoup d'activité, de la franchise et de la noblesse dans le caractère. On l'a vu repousser avec mépris des gens que des intérêts particuliers jetoient dans le parti révolutionnaire, et quand il put prévoir la chute de ses affaires, il avertit franchement un de ses amis de ne plus le venir voir pour ne pas se compromettre inutilement.

Après le départ du comte de Varax, Ansaldi prit sa place (1). Ce fougueux révolutionnaire était, à la probité près, un bon chef de bataillon; du reste, absolument dépourvu de talent. Il continua de faire à Alexandrie ce qu'il avoit fait toute sa vie, boire et voler: l'hôtel du gouvernement étoit transformé en taverne; les Camarades y trovuvoient table ouverte. On voyoit ça et là des débris de bouteilles et de verres, et en permanence l'appareil ou les traces d'une orgie. Pour subvenir à ces frais de *représentation*, Ansaldi avoit soin de faire enlever les caisses provinciales de environs, c'étoit la plus sérieuse de ses occupations; joignez-y quelques lettres de reproches et de menaces écrites en style de corps-de-garde à ceux qui se permettoient de révoquer en doute la légitimité de ses ordres, et vous aurez une idée complète de la vie du nouveau gouverneur.

Revenons à Turin.

La junte provisoire et le conseil du prince faisoient gémir la presse: ce n'étoit qu'ordres du jour et décrets. Chaque jour en voyoit éclore de nouveaux (2). Mais le gouvernement constitutionnel flanqué d'ordonnances, poussé par les

(1) Peu de jours avant la révolte d'Alexandrie, le Roi avoit accordé à Ansaldi la croix de St.-Maurice, en y attachant une pension de 800 liv.

(2) Les plus remarquables furent ceux touchant l'organisation de la garde nationale, et la formation de quelques bataillons de chasseurs, qui n'existèrent que sur le papier.

journalistes, n'en étoit pas moins perclus de naissance; rien ne pouvoit le faire marcher, et il n'y avoit d'activité qu'au bureau de la Sentinelle-Subalpine et dans la tête de Derossi (Ste-Rose).

Charles-Albert attendoit encore les ordres de Modène, lorsque le comte de Maistre, colonel attaché à la division de Novare, arriva à Turin. Il venoit au nom du comte de Latour, proposer à S. A. un plan de contre-révolution, dont Novare seroit le point central, ed il rendit compte au prince de l'expédition de Charles Asinari contre cette ville.

Ce chef de révoltés ayant avec lui deux compagnies d'infanterie, et deux cents chevaux environ, était arrivé le 13 à Verceil. Il comptoit en passant faire défectionner le régiment des dragons de la Reine; mais ce corps était parti la veille pour Turin. Trompé dans son attente, Asinari s'arrêta pour donner un grand diner où il proclama la constitution d'Espagne; et la proclamation, signée Lisio et Ste-Rose, contre-signée par lui, fut répandue de tous côtés. Il se porta ensuite à Novare, et fit dire au gouverneur qu'il avoit ordre d'occuper la place; le gouverneur s'y réfusa; Asinari resta campé sous les murs de la ville dont on lui ferma les portes; mais deux jours après, le comte de Latour ayant reçu l'avis officiel de l'abdication du Roi, ed de l'amnistie accordée par le prince régent (1), il permit au chef rebelle d'entrer avec sa troupe comme renfort de garnison (2).

Asinari se donna des airs d'un petit triomphe; trois espions, un certain Tadini et deux frères nommés Cagniardi avec quelques femmes *choisies*, composoient son cortége (3). Ce fut alors que le général voulant savoir s'il y avait en-

(1) Amnistie doublement nulle, et dans son essence, parce que le droit de grâce est une prérogative royale, et dans son application, puisque les coupables ne remplirent pas les conditions auxquelles le prince l'avoit attachée

(2) Cette courte résistance, insignifiante en elle-même, rendit cependant la garnison de Novare propre à être le noyau de l'armée fidèle. Les partis mis en présence se déclarèrent. Le régiment de Coni fut délivré de deux traîtres, Calvetti et Derolandis, qui passèrent du côté des rebelles; et s'il en resta encore deux ou trois, on n'avoit plus rien à craindre d'eux, puisqu'ils étoient connus.

(3) La veille, il n'étoit pas si glorieux sur le pont de Porte-Turin, où il avoit donné rendez-vous pour un combat singulier, à un officier de la garnison dont il se prétendoit insulté. Asinari s'avance d'un air furieux le sabre à la main. — « M., faites-moi des excuses. — Je ne vous en ferai point. — Comment, vous ne m'en ferez pas? — Non. » Asinari, ne pouvant

core quelque espérance, ou s'il ne restoit plus aux honnêtes gens d'autre parti que la retraite, chargea le comte de Maistre, officier sur lequel il pouvoit entièrement compter, de la mission dont nous avons parlé ci-dessus.

Le prince régent entra dans le projet du comte de Latour, et accepta avec joie l'invitation qui lui était faite de se rendre à Novare. Dès le lendemain (18 mars) il prit des mesures pour que la garnison fût approvisionnée, et que toutes les troupes disponibles fussent dirigées sur ce point. Par contre, Asinari reçut l'ordre de retourner à Alexandrie avec son détachement.

Le même jour, le comte de Coste (1) apporta au prince les ordres du Roi, et la proclamation du 18, si justement admirée par sa vigueur.

PROCLAMATION.

Nous Charles-Félix, duc de Genevois, etc., déclarons, par les présentes, qu'en vertu de l'acte d'abdication du roi Victor-Emmanuel, notre bien-aimé frère, dont il nous a donné communication, nous entrons en possession de la plénitude du pouvoir royal, différant toutefois d'en prendre le titre, jusqu'à ce que notre auguste frère, placé dans une situation parfaitement libre, nous fasse connoître que tel est son bon plaisir.

Déclarons en outre que, bien loin de consentir à aucune innovation quelconque dans la forme du gouvernement en vigueur à l'époque de l'abdication du Roi notre frère, nous regarderons toujours comme rebelles tous ceux des sujets des S. M., qui se seroient déjà unis aux factieux, s'y joindroient dorénavant, ou se permettroient, soit de proclamer une constitution, soit de faire quelque autre changement contraire à la plénitude de l'autorité royale; déclarons nul tout autre acte de compétence souveraine, qui pourroit avoir eu lieu depuis ladite abdication, s'il n'est pas émané de nous ou s'il n'a pas reçu notre sanction.

effrayer de la voix l'impassible antagoniste, se fia encore moins à ses armes et tourna pied.

Che vinta la vergogna è dal timore.

Nous laissons à penser de quel genre d'acclamations il fut salué par tous les officiers de la ville présens à cette scène.

(1) Écuyer du prince; c'étoit lui que Charles-Albert avoit envoyé à Modène. Il est superflu de dire qu'il méritoit toute la confiance de son maître. Ce gentilhomme porte un nom cher aux amis du trône.

Au même temps, nous invitons les sujets du Roi, de toutes le classes, restés fidèles, à persévérer dans leurs sentimens, et à résister avec énergie au petit nombre de rebelles; qu'ils se tiennent prêts à obéir à nos ordres et à répondre à tout appel que nous leur ferons pour le rétablissement de l'ordre légitime. De notre côté, nous mettrons tout en œuvre pour les secourir le plus promptement possible.

Plein de confiance dans la grâce et l'assistance de Dieu qui protége toujours la cause de la justice, et sûr que nos augustes alliés sont disposés à venir promptement à notre secours, nous espérons de nous trouver bientôt en mesure de rétablir l'ordre et la tranquillité, et de récompenser ceux qui, dans les circostances présentes, auront mérité d'être particulièrement distingués de nous.

Par les présentes, nous notifions à tous les sujets du Roi notre volonté comme règle de conduite.

Modène, 16 mars 1821.

CHARLES-FÉLIX.

Charles-Albert communiqua cette pièce à un conseil extraordinaire où furent appelés les anciens et les nouveaux ministres; mais il ne sortit de cette assemblée qu'une proclamation, la plus mauvaise possible, puisqu'elle donnoit de l'espérance aux deux partis.

Le prince régent disposoit tout en secret pour son départ; mais comme il étoit essentiel de ne pas laisser transpirer ce dessein, il permit qu'on publiât, le 19, l'ordre qui enjoignait aux soldats provinciaux de se rendre aux dépôts de leurs régimens. Charles-Albert auroit bien désiré avoir en sa disposition la citadelle de Turin, mais toutes ses tentatives à cet égard furent inutiles (1); dans une troupe révoltée chaque soldat est individuellement sur ses gardes, et voit dans toute proposition d'une autorité quelconque le dessein éloigné de lui faire subir le châtiment qu'il mérite.

Le 19 au soir, un attroupement composé en grande partie d'étudians du pays et d'étudians étrangers, se forma tout

(1) Le prince nomma le général Staglieno commandant de la citadelle, dans l'espoir que cet officier parviendroit à la faire évacuer; mais les rebelles refusèrent de lui obéir. Giflenga avoit voulu persuader au régent de donner cette place au comte Baldissero, le même dont nous avons parlé au commencement de cet ouvrage. Il faut avouer que ce Giflenga étoit un homme heureux en conseils!

à coup sur las place Carignan, rendez-vous ordinaire de la canaille, et des voix tumultueuses demandèrent à grands cris que l'on intimât au baron de Binder, ministre d'Autriche, l'ordre de quitter sur-le-champ Turin (1). Charles-Albert offrit aussitôt à ce ministre une garde pour son hôtel, il la refusa; mais les factieux étant venus à différentes reprises assiéger sa porte, M. de Bender partit dans la journée du 20.

La princesse et son fils quittèrent Turin le même jour, et ce départ faillit trahir les desseins du régent; un bruit sourd circuloit dans la capitale, et le peu d'activité du ministère de la guerre contribuoit à l'accréditer. Depuis longtemps le conseil du prince insistoit auprès de lui pour qu'il eût à confier un ministère, ou au moins quelque place influente, à Emmanuel del Pozzo (la Cisterne) ou à l'avocat Vismar. Le régent avoit toujours été sourd à ces représentations; il fallut donc s'y prendre d'une autre manière. Le 21, Derossi se présenta au palais avec un de ses amis; le prince refuse de les recevoir; ils forcent l'entrée, et contraignent le régent à signer un décret qui nommoit Derossi ministre de la guerre. Cette anecdote n'est pas absolument authentique, mais elle étoit dans la bouche de tout le monde le lendemain, et il n'est pas invraisemblable que Derossi, d'un caractère fougueux et entreprenant, ait voulu commencer ses conquêtes par celle du ministère. Quoi qu'il en soit, le nouveau ministre contribua plus que personne à prolonger la crise; il travailla pendant ce peu de temps qui lui fut accordé, avec un zèle et une activité dignes d'une meilleure cause. Dal Pozzo fit par choix ce qu'il croyoit être mal, Derossi ce qu'il croyoit être bien, et les autres ministres s'étudièrent à ne faire ni bien ni mal.

Depuis quelques jours plusieurs corps de troupes filoient successivement vers Novare. Le régiment de Piémont arriva à Verceil le 19. Le chevalier Bussolino, adjoint au ministère de la guerre, et qui n'étoit pas dans les secrets du prince régent, avait chargé un certain Garrone, capitaine, de surveiller la conduite des officiers supérieurs du corps. (Ils étoient tous dévoués au Roi). Cet officier se sentant appuyé, perdit la tête, et se crut en droit de mépriser ses

(1) Le mépris solennel que ce digne ministre montroit pour tous les auteurs de nos troubles, lui avoit attiré de leur part l'honneur d'une haine toute particulière.

supérieurs. Comme il communiquoit directement avec le ministère, il s'acquit une telle considération, que s'étant associé six autres officiers, il s'insurgea contre son chef, souleva le régiment, et arrêta dans la même nuit, à Verceil, le chevalier Morra, commandant du corps, le commandant de la place, et toutes les autorités militaires. Le comte de Latour envoya son général de division pour faire rentrer le corps dans le devoir; il fut aussi arrêté.

On prétend que le général Ponte, commandant de Verceil, en voyant entrer ce nouveau général dans l'endroit où les mutins l'avoient enfermé, lui dit gaîment: « Il y a trente « ans que je sers des despotes, je n'ai jamais été mis aux « arrêts; pour mon début d'indépendance me voici pri- « sonnier. »

Le prince régent, informé de ce scandale, envoya son aide-de-camp, le comte Tournafort, qui parvint à tranquilliser les esprits, et à faire rebrousser chemin au régiment de Piémont, qui étoit déjà sur la route d'Alexandrie (1).

La nomination de Derossi étoit à peine connue que le prince fit appeler chez lui les officiers supérieurs des régimens des chevau-légers, de Savoie et de Piémont-Royal cavalerie, et plusieurs officiers supérieurs de l'artillerie. Après avoir exigé d'eux la promesse de le suivre partout où il les conduiroit, il leur communiqua les ordres de S. A. R. le duc de Genevois, et leur dit qu'il n'y avoit pas à balancer, qu'il falloit se rendre à Novare. L'heure du départ fut fixée à minuit, et le lieu du rendez-vous au Valentin.

Dans la soirée, il se forma quelques groupes autour du palais Carignan; on parloit de départ; on proféroit même des menaces: à neuf heures, un inconnu se présente et remet un billet pour le prince; il étoit ainsi conçu:

« Votre projet de départ a transpiré, hâtez-vous de l'exé- « cuter, et soyez sur vos gardes; on veut attenter à vos « jours; la personne qui vous remet ce billet est chargée de « vous nommer celle qui l'a écrit. »

Le messager est appelé, il nomme Mgr. l'archevêque.

(1) Le régiment donna encore des inquiétudes; mais l'arrivée de son colonel, le général de Faverges qui revenoit du quartier-général autrichien, fit tout rentrer dans l'ordre. Le général rassembla les officiers et les sous-officiers, et leur dit: *Messieurs, que ceux qui veulent servir le Roi le jurent avec moi, et signent l'acte que je leur présente: les autres s'éloignent de mon régiment.* Cinq officiers et dix sous-officiers se retirèrent alors à Alexandrie; et le régiment resta depuis constamment fidèle.

Le prince ne perdit pas un moment; accompagné d'un aide-de-camp et d'un écuyer, il sortit par une porte de derrière, monta à cheval, et, le pistolet à la main, traversa la ville et se rendit au bivouac du Valentin. Charles-Albert quitta Turin vers dix heures du soir, à la tête des chevau-légers de Savoie; Piémont-Royal cavalerie, et plusieurs officiers de l'état-major général rejoignirent à Rondizzone, où le prince s'arrêta.

A minuit, l'artillerie s'étoit réunie à l'arsenal, selon l'ordre donné le matin; mais, lorsqu'on sut que Charles-Albert avoit devancé l'heure fixée, et qu'il étoit déjà parti, il ne manqua pas de gens qui cherchèrent des prétextes pour désobéir. Omodei, aide-de-camp du prince, vint lui annoncer à Rondizzone, que le général Capel, qui avoit communiqué au soi-disant ministère de la guerre l'ordre de départ, refusoit de se mettre en marche sans l'autorisation formelle du ministère: « Retournez immédiatement à Turin, lui dit le prince, dites « de ma part à Capel que s'il n'est pas demain ici avec l'ar- « tillerie, en revenant à Turin, je le ferai pendre; et vous- « même, ne vous avisez pas de paroître devant moi autre- « ment qu'à la tête des compagnies que j'ai demandées. » Ce discours énergique eut tout le succès qu'on pouvoit en attendre; M. Capel n'eut pas plus tôt reçu la promesse éventuelle du prince, qu'il se décida à faire son devoir; et, malgré son respect pour le ministre de la guerre, il arriva le lendemain soir à Rondizzone, avec toute l'artillerie disponible.

Pendant toute la route, le prince accorda, sur ses épargnes, une haute-paie aux trois corps qu'il commandoit; il fit aussi quelques promotions parmi les sous-officiers qui avoient montré le plus de zèle dans cette occasion importante. Le 22, dans la nuit, il prit la poste, et arriva le 23, à six heures du matin, au quartier-général de Novare (1).

Les gardes-du-corps le suivirent de près. Le comte de Sonnaz étoit à leur tête. Ce respectable vieillard, âgé de 78 ans, conduisoit une brillante jeunesse, et brûloit comme elle de combattre pour son Souverain. « Je viens mourir pour la « cause de mon Roi, disoit-il au comte de la Tour, en l'abor-

(1) Cette ville avoit été deux jours auparavant le théâtre d'une scène tumultueuse. Le régiment des dragons de la Reine, séduit par les promesses et l'argent d'Asinari, dont les officiers Ceppi, Angiolini, etc., et le fourrier major Scavarda s'étoient faits depuis longtemps les distributeurs, avoit arrêté son colonel, abandonné tous ses officiers, et s'étoit dirigé sur Alexandrie.

« dant; nous voulons tous servir comme le dernier des « soldats, et nous réclamons les commissions les plus péril- « leuses. »

Aussitôt après son arrivée le prince de Carignan abdiqua la régence, par un manifeste qu'on publia avec deux autres proclamations du comte de la Tour, adressées l'une au peuple, et l'autre à l'armée. Nous ne citerons ici que la première de ces pièces, la seule qui ait quelque importance.

CHARLES-ALBERT DE SAVOIE,

PRINCE DE CARIGNAN.

Lorsque nous avons accepté les fonctions difficiles de la régence, nous ne l'avons fait que pour donner des preuves de notre obéissance au Roi, et de notre zèle pour le bien public; ce dernier sentiment nous imposoit l'obligation de prendre les rênes de l'état pour le sauver de l'anarchie, le plus grand des maux qui puisse affliger une nation; mais le premier, le plus solennel de nos sermens est celui de fidélité à notre bien-aimé Souverain Charles-Félix. Nous avons donné un témoignage authentique de cette fidélité, en abandonnant la capitale, avec les troupes qui nous suivent de près, et en déclarant à notre arrivée dans cette ville, comme nous le déclarons ouvertement, que nous renonçons aujourd'hui au titre et aux fonctions de prince régent. Notre seul désir est d'être le premier sur le chemin de l'honneur qui nous est montré par notre auguste Souverain. C'est ainsi que nous donnerons toujours l'exemple de la plus respectueuse soumission aux volontés royales.

Donné à Novare, le 23 mars 1821.

CHARLES-ALBERT.

La publication de ces pièces, et de la proclamation du 16, datée de Modène, eut lieu à Novare le 24. A 11 heures, toutes les troupes étoient sous les armes, et Charles-Albert les passa en revue. Elles se montrèrent animées du meilleur esprit, et c'étoit le moment de tout entreprendre.

Il est une vérité dont ne sauroient trop se convaincre les hommes qui exercent une portion quelconque d'autorité dans les momens de révolution, c'est que celui qui prétend demeurer sur la défensive et n'opposer aux efforts des rebelles qu'une force d'inertie, et une immobilité com-

plète finit nécessairement par être entraîné ou renversé. Il faut agir ouvertement et pousser violemment les hommes en sens contraire; il faut de ces mesures tranchantes dont on ne revient pas, et qui forcent les plus indécis à se compromettre avec l'un des partis; il faut surtout professer sa foi au dehors par les paroles et par les œuvres, appeler les scélérats, scélérats, et ne manquer jamais de les traiter comme tels dans toutes les occasions, et quel que soit le danger auquel on s'expose. Les belles phrases de sensibilité sur les malheurs d'une guerre civile couvrent une grande erreur. Sans doute si la succession légitime vient à manquer dans un pays, et que la nation se partage entre deux compétiteurs, le lien social étant rompu par l'absence momentanée de la souveraineté, la ligne du devoir cesse d'être clairement tracée; les bons mêmes se divisent d'opinions, et l'Etat demeure appauvri, quel que soit le vainqueur; mais dès qu'il y a révolte, trahison, tout ce que l'Etat renferme d'individus diffamés, ou dignes de l'être, se réunit bientôt sous cette sale bannière; tandis que tout ce qu'il y a de pur et de vertueux se range naturellement sous les drapeaux de la légitimité: alors une bataille n'est plus qu'un grand et violent acte de la justice publique, dont les exécuteurs sont ennoblis par les dangers qu' ils affrontent, et le sentiment héroïque qui les anime.

Tel étoit l'état des choses à Novare le 24. Si, dans ce moment, on eût ouvert la campagne, et marché droit aux rebelles, c'en étoit fait de la révolution: l'enthousiasme avoit saisi l'armée; son chef, dont les opinions prononcées étoient connues, venoit de s'assurer, par une démarche éclatante, la confiance de tous les bons. Le prince de Carignan l'étoit rangé volontairement sous les ordres du général nommé par le Roi. Sa prompte obéissance avoit prouvé qu'un prince de la Maison de Savoie est toujours le premier soldat de son Souverain. En amenant avec lui toutes les troupes disponibles, qui, laissées sous l'influence du gouvernement rebelle, auroient été bientôt paralysées, dispersées ou séduites, Charles-Albert avoit, pour son début, rendu un service brillant à la cause royale, et son départ avoit jeté le plus grand découragement parmi les révolutionnaires. Il semble donc qu'il ne restoit plus qu'à agir; mais ou moment où, sans recourir à aucun secours étranger, on pouvoit se promettre le plus prompt et le plus entier succès... tout fut arrêté par celui sur lequel les royalistes

comptoient pour le soutien de leur cause. L'envoyé de Russie, usant de toute l'étendue de pouvoir d'un plénipotentiaire, entra en négociation avec les rebelles, et, à sa demande, les opérations militaires furent suspendues.

Qu'on juge du transport avec lequel l'autorité illégitime accepta cette intervention, qui se présentoit à elle comme une planche au moment du naufrage. En effet, les choses paroissoient désespérées: après le départ du prince, tous ceux qui se trouvoient munis d'un peu de bon sens, et qui pouvoient se flatter de n'être pas irrémissiblement compromis, avoient quitté la partie (1): Giflenga, César de Balbe, Belotti (2), Ciravegna, etc. furent du nombre; et, soit dit en passant, personne ne crut à leur conversion: ils parvinrent seulement à se rendre suspects aux deux partis.

Quant à ceux à qui l'énormité de leur crime ne laissait aucun espoir de pardon, le gibet s'offrant à eux pour seule perspective, ils devoient nécessairement jouer de leur reste. Mais quelles étoient leurs ressources? M. de la Tour étoit parvenu à faire connoître les ordres du Roi dans une grande partie du Piémont; les soldats provinciaux refusoient de rejoindre leurs dépôts (3): le régiment de Savoie et les carabiniers royaux n'avoient point voulu reconnoître le gouvernemet intrus. Aussi le découragement devint général, plusieurs des chefs prirent des passe-ports, et le ministre de la guerre lui-même parla de se retirer à Alexandrie.

Réduite è cette extrémité, il semble que la junte n'avoit rien de mieux à faire qu'à publier les ordres du Roi, donner des passe-ports à tous ceux qui en avoient besoin, et se défendre immédiatement. Mais le ministre de Russie s'étant jeté entre elle et l'armée royale, la junte pensa que, derrière cette avant-garde, il y auroit toujours temps pour battre en retraite, et elle essaya d'affermir son autorité chancelante, en se déclarant nécessaire au maintien du bon ordre.

(1) Ce qui prouve que ces MM. regardoient la partie comme entièrement perdue, c'est que, parmi ceux qui suivirent le prince de Carignan à Novare, quelquesuns n'avoient travaillé jusque-là ni pour ce prince, ni pour la maison de Savoie, mais pour un prince étranger que nous nous abstiendrons de nommer, ne sachant pas s'il a eu connaisance de leur projet, ni s'il y a adhéré.

(2) Ce Belotti étoit un de ces champignons qui croissent sur le fumier des révolutions. Diffamé au service d'Autriche, il avoit été condamné à trois ans de prison. Malheureusement on lui fit grâce.

(3) Ce ne fut qu'à force de séductions et de mensonges qu'on parvint à réunir deux ou trois bataillons provisoires à Alexandrie.

Le conseil de ville qui savoit très-bien que la peur rend les gens traitables, crut le moment propice pour se délivrer des terreurs qu'inspiroit la citadelle; la junte parut disposée à la faire évacuer. Déjà les décurions avoient nommé M. le marquis d'Azeglio, officier général, pour commander la garde nationale qui devoit former la nouvelle garnison; mais Derossi (Ste-Rose) déclara que cet homme étoit *trop prononcé*, et il lui décerna les honneurs de l'exclusion.

Tel étoit l'état des choses, et la position critique où se trouvoient les rebelles, lorsque les événemens de Gênes vinrent relever leur courage, et prolonger de quelques instans l'agonie de la révolution.

§ VI.

(19-20 mars). Charles-Albert lorsqu'il eut fixé le jour de son départ pour Novare, en avoit informé les gouverneurs des trois principales divisions militaires, Gênes, Savoie, Novare. Le courrier expédié à Gênes (le chevalier de Germagnan) y arriva le 21. Le soir du jour précédent le gouverneur avoit reçu les ordres de Charles-Félix, et la proclamation du 16.

Le dépêche du prince portoit: « Que son premier ser-« ment étant celui de fidélité au Roi, et tout autre enga-« gement étant purement conditionnel, il se soumettoit à « la protestation par laquelle S. M. venoit d'annuler tout « ce qui avoit été fait, et qu'en sujet fidèle *il alloit se « mettre à la tête des troupes bien pensantes.* » (C'étoient ses propres expressions). « Que l'ancien et le nouveau mini-« stère l'avoient, il est vrai, supplié d'attendre le retour « d'une députation envoyée à Modène (1), mais que sous « deux jours au plus tard, il auroit quitté la capitale. »

Le contenu de cette dépêche ne fut point tenu secret: M. de Germagnan dit à plusieurs personnes l'objet de sa mission, et le bruit s'en répandit aussitôt. Il falloit donc tirer le public de l'état d'incertitude où il se trouvoit; et

(1) Les députés étoient le cardinal Morozzo et le comte de Bagnasque: ils devoient représenter au Roi l'impossibilité de publier ses ordres, et l'engager à céder tant soit peu à la nécessité des temps. Le Roi refusa de les recevoir comme députés; il les vit séparément et les traita avec bonté, mais sans rien changer à ses déterminations.

le gouverneur, après en avoir conféré avec les syndics et quelques notables, se décida à publier les ordres de S. A. R. le duc de Genevois. Dans le manifeste adressé au peuple génois à cette occasion, le comte Desgeneys annonçoit le départ du prince comme imminent (1).

Jusqu'alors la tranquillité publique n'avoit point été menacée, mais la publication dont nous venons de parler détermina le commencement des troubles. A Gênes, comme ailleurs, les étudians se montrèrent les premiers. Quatre d'entre eux se présentent au gouverneur, lui demandent compte de son dernier manifeste, et protestent au nom de l'université qu'ils défendront la constitution. Renvoyés avec l'exhortation de rentrer dans l'ordre, ils rassemblent plusieurs de leurs camarades, parcourent la ville en proférant des injures et des menaces, et jettent l'alarme parmi les paisibles habitans.

La ville de Gênes, comme tous les grands ports de mer, nourrit dans son enceinte un peuple de journaliers toujours au service du premier qui veut les enrôler, et prêts, pour de l'argent, à commettre tous les désordres. Nous verrons bientôt le parti qu'on sut en tirer. Le soir du 21, le gouverneur revenoit d'une promenade qu'il avoit faite dans la ville pour témoigner de la confiance aux habitans. Constamment suivi par un groupe d'étudians qui crioient derrière lui *vive la constitution!* il fut à peine rentré que l'attroupement se grossit et prit un caractère séditieux. La populace se jeta à l'improviste sur deux petits postes, s'empara des armes, et vint assiéger le gouverneur dans son palais. Sa situation devenoit d'autant plus critique que toute communication se trouvoit interceptée, et qu'il n'y avoit plus moyen de porter des ordres aux troupes.

Dans cet embarras, le jeune marquis de Sommariva, lieutenant aux dragons du Roi (2), vint au secours du gouverneur. Il se fait ouvrir le porte, le sabre à la main, s'élance au milieu de la foule, s'ouvre un passage, et, quoique atteint de plusieurs blessures, arrive au quartier de la cavalerie. Quelques instans après on rapporte son casque au comte Desgeneys, qui le crut tué ou prisonnier.

(1) En même temps le gouverneur, dans un ordre du jour adressé à la garnison, lui enjoignoit de ne plus reconnoître dorénavant les autorités de Turin.

(2) Il avoit sous ses ordres un détachement de trente hommes.

Le comte de Villette, sous-chef d'état-major partit aussitôt sans attendre d'ordre, et parvint jusqu'à la caserne, où les dragons étoient déjà à cheval. Le brave jeune homme qui les commandoit avoit reçu deux coups de sabre sur la tête et deux coups de stilet par derrière: il répondit au comte de Villette qui lui offroit de prendre le commandement de ses cavaliers, et l'invitoit à aller faire panser ses blessures: *Je puis me tenir à cheval, et je ne quitterai pas mes dragons.* Le chevalier Richeri, avec quelques carabiniers se joint à ce détachement, et, sous les ordres du comte de Villette, ils se portent au galop vers le palais du gouverneur, chargent et culbutent tout ce qu'ils trouvent sur leur passage, et nettoient entièrement la grande rue et la place *de' Banchi.*

C'étoit le moment de se retirer dans les forts, et de n'occuper plus que quelques points principaux, d'où on auroit battu la ville, pour l'obliger à livrer les chefs de la sédition. Mais la charge de cavalerie et les nombreuses patrouilles qui parcouroient Gênes, avoient rétabli momentanément la tranquillité. Le gouverneur, toujours enclin à la douceur, se contenta d'annoncer que tout attroupement seroit dissipé par la force, et qu'à la moindre résistance les troupes feroient feu. Deux canons furent placés en batterie sur la terrasse de *Ponte-Real* pour protéger le palais.

Il ne se passa rien de bien important dans la journée du 22. Les postes furent doublés et les troupes paroissoient animés du meilleur esprit, surtout le régiment de Montferrat qui demandoit hautement à charger.

Cependant il étoit impossible que les rebelles d'Alexandrie n'eussent pas des intelligences dans Gênes, ainsi que le commandant du corps franc, Thomas Pastoris, favori du comte de Saluce, qui avoit fait son insurrection particulière à Savone, et avoit envoyé jusqu'eu Sardaigne des ordres du jour incendiaires. Les révolutionnaires d'Alexandrie et de Savone avoient des complices dans tous les corps pour seconder leurs projets. Broglia, Monzani, etc., dans le régiment de Montferrat; Trona, Moccagatta, etc., dans celui de la Reine; Zuccarini, dans l'artillerie; Crezia, dans la légion légère, étoient des boute-feux qui alloient répétant et envenimant toutes les calomnies inventées contre le gouverneur. A les entendre, les ordres du Roi étoient controuvés; le général Desgeneys vouloit compromettre la garnison et les habitans, afin de pouvoir plus aisément livrer

la ville aux Autrichiens, dont il avoit reçu six millions pour prix de sa trahison; l'argent étoit déjà transporté à bord du brick de S. M. *le Zhéphyr*.

Le gouverneur voyant que la fermentation augmentoit, et qu'il n'y avoit pas à se fier sur les marques d'attachement que les habitans de Gênes lui avoient donnés jusqu'alors, pensa de se retirer au palais ducal, où il auroit été entièrement à l'abri d'une surprise. De concert avec son état-major, il arrêta une nouvelle disposition des troupes pour le lendemain: en attendant, la garde du palais ducal demeuroit confiée aux carabiniers de la légion légère, et le parti révolutionnaire, sentant que le moment favorable pourroit lui échapper, faisoit ses derniers efforts pour obtenir la défection des troupes, en leur persuadant qu'elles étoient trahies, et que le gouverneur vouloit les livrer aux Autrichiens.

(23 mars). Le lendemain, le comte Desgeneys convoque les principales autorités civiles, leur fait part de la résolution qu'il avoit prise de se replier vers les forts, et d'abandonner à leurs soins la sûreté de Gênes, moyennant l'organisation d'une garde nationale. La conférence duroit encore lorsque le courrier de Turin arrive. On se presse autour du bureau, on se hâte de décacheter et de lire les lettres; malheureusement aucune ne faisoit mention du départ du prince qui avoit été de quelques heures postérieur à celui du courrier. Aussitôt les agitateurs se répandent de tous côtés, crient comme des forcenés que le gouverneur en avoit imposé au public; que la constitution régnoit à Turin, qu'elle devoit régner à Gênes, et que M. Desgeneys devoit payer de sa tête sa trahison (1).

Trois sergens de la légion légère, Faraud, Rolla et Robioglio, guidés par leur sergent-major Simondi, se rendent au quartier, et appellent aux armes les soldats. M. Dhò, adjudant-major, veut les arrêter; mais il est poussé contre le mur, et tenu en joue jusqu'à ce que toute la troupe soit hors du quartier. Le major Crézia, présent à ce tumulte, demeure spectateur tranquille. Au sortir de la caserne, les révoltés rencontrent leur capitaine, M. Arnaud, qui tire son sabre, et leur déclare qu'ils ne passeront qu'après l'avoir

(1) Le colonel Brondel du régiment de Saluce, dont le corps étoit à la garde de l'arsenal, vint déclarer au gouverneur qu'il ne répondoit plus de sa troupe.

tué: il tombe aussitôt atteint dans la poitrine de deux balles parties des fusils de Rolla et de Robioglio. Le major Crezia accourt en criant: *vive la constitution!* et rejoint les factieux. Suivis d'une foule immense, ils débouchent sur la place du palais ducal. La garde étoit sous les armes, retranchée derrière une forte barrière, le sous-lieutenant Petrini se détache de la troupe et vient parler à l'oreille au sergent Simondi, puis il revient en courant et fait signe de la main aux soldats. A l'instant la barrière est abattue, et toute la garde se réunit au corps des révoltés. L'affluence du peuple va toujours croissant; cette masse effrayante, entraînant tout ce qu'elle rencontre, se porte à la place de' Bianchi, sous le palais du comte Desgeneys, et l'on n'entendoit qu'un cri affreux et prolongé: *à bas le gouverneur!* Si la batterie avoit joué pendant quelques minutes, l'élite des scélérats étoit anéantie, la foule dispersée et la retraite vers les forts parfaitement libre; mais le gouverneur ne put se résoudre à cette mesure extrême, quoique nécessaire: il fit signe de ne pas tirer. Le signe de convention n'est pas plus tôt donné, qu'en un clin-d'oeil les pièces sont enlevées de la batterie; les cris de la populace redoublent, et la porte va bientôt être enfoncée. On propose au général de fuir ou de se cacher; mais, quoiqu'il n'ignore pas que sa vie est particulièrement menacée, il rejette ce qu'il appelle d'indignes moyens, et descend pour se présenter à la populace. A peine avoit-il descendu la moitié de l'escalier que la foule enfonce la porte, se jette sur lui, s'empare de sa personne et l'entraîne hors du palais.

Livré à cette multitude furieuse, au milieu des cris de mort, en proie aux insultes de tout genre, les pistolets, les sabres, les poignards toujours dirigés contre lui, il arrive dépouillé de ses habits, tout couvert de sang, mais respirant encore, sur la place Campetto. L'archevêque (1) averti du danger imminent où se trouvoit le gouverneur étoit accouru au devant de lui. Revêtu des marques de sa dignité, ce vénérable prélat se fait jour à travers la foule, se place à côté du comte Desgeneys, et parvient, aidé de quelques autres personnes, à le faire entrer dans la maison d'un nommé Sciacaluga, pour tâcher de le soustraire à la fureur de la populace.

(1) Monseigneur Lambroschini.

Pendant le trajet, des inconnus se tinrent constamment à côté du gouverneur; ils avoient le poignard levé sur sa tête, mais en même temps ils le défendoient contre les assassins qui menaçoient à tout instant de se porter aux derniers attentats. On aime à croire que ces hommes cachoient, sous l'apparence d'une ruse atroce, un coeur humain et des intentions vertueuses.

Parvenu à mettre en sûreté la malheureuse victime, le digne archevêque ne l'abandonna point: il l'a fait transporter dans une chambre écartée; là, d'après le conseil du prélat et de quelques autres personnes respectables, on procède immédiatement à la création d'une junte provisoire. On mit quelque longueur dans la nomination des membres qui devoient composer ce nouveau gouvernement, afin de gagner du temps, et de laisser le peuple se tranquilliser par degrés, en lui donnant une espèce de distraction.

Le général d'Yson, qui avoit autrefois commandé la division de Gênes, conservoit encore une certaine popularité; il fut nommé président de la junte. On procéda ensuite à l'élection des autres membres, et chaque nomination étoit annoncée des fenêtres du négociant Sciacaluga au peuple assemblé sur la place, pour qu'il y donnît son assentiment par acclamation. Quelques membres avoient déjà été élus de cette façon, lorsque le sergent Simondi entra dans la chambre où étoit le gouverneur, et frappant de son sabre sur la table, il dit: « Le major Crezia doit en être. » Le major Crezia fut élu; mais quand on vint à le proclamer, plusieurs voix s'écrièrent: « Quel est ce Crezia, nous ne « le voulons pas. » Alors le sergent Simondi, s'approchant de la fenêtre, cria, d'une voix forte: « *E quello che ha faetto o romescio.* » (C'est celui qui a fait la bagarre). Cette explication fut reçue avec un applaudissement général, et Crezia prit sa place dans la junte provisoire.

A cinq heures du soir, le comte Desgeneys fut transféré, à travers un peuple immense, au palais ducal; il eut à ses côtés, pendant tout le trajet, l'archevêque et le général d'Yson.

Depuis lors, jusqu'au rétablissement de l'autorité légitime, le gouverneur de Gênes fut toujours gardé à vue, au palais ducal, par la *garde nationale.* Entre les fauteurs de la révolte, les uns continuoient à demander sa mort; d'autres, plus prudens, vouloient le réserver comme un ôtage, afin de pouvoir, dans tous les cas, se soustraire au juste châti-

ment qui les attendoit. La junte provisoire n'osa jamais, quoiqu'elle l'eût bien voulu, ni le mettre en liberté, ni même favoriser son évasion; tant il est vrai que toute autorité illégitime est marquée du sceau de l'enfer, et n'a plus de puissance que pour le mal.

Suivant l'usage des intrus, les membres du nouveau gouvernement avoient voulu être nommés par le comte Desgeneys, qui n'étoit plus alors en état de rien refuser; la garnison auroit pu sans doute protester, mais les chefs des corps, ou gagnés ou timides, trouvèrent plus simple de se soumettre, et passèrent ainsi sous l'influence de la junte d'Alexandrie. Le jeune marquis de Somariva et le chevalier Richeri ne reconnurent point l'autorité illégitime à la tête des détachemens qui étoient sous leurs ordres, ils sortirent de la ville, et se rendirent à Modène.

Aussitôt après l'arrestation du gouverneur, la populace se porta dans plusieurs endroits de la ville, et y commit une foule des désordres. Le plus grand tumulte fut au port, où elle s'empara d'une batterie, et la dirigea contre le brick le *Zéphyre*, tandis qu'une multitude de chaloupes alloient y donner l'assaut. C'étoit encore un moment propice: en lâchant une seule bordée, on auroit aisément coulé bas ces esquifs; mais le gouverneur étoit prisonnier, il pouvoit devenir victime de la moindre résistance: cette fois il y avoit une raison *de ne pas tirer*.

A la suite de ces événemens, la junte d'Alexandrie nomma Régis gouverneur militaire de Gênes; ses fonctions se bornèrent à presser le départ des troupes pour Alexandrie; elles commencèrent à défiler le 25.

Le premier acte d'autorité de la junte provisoire fut un crime: elle décerna des récompenses aux compagnies de la légion légère qui avoient commencé la révolte; une gratification particulière fut accordée aux quatre sergens, parmi lesquels étoient les assassins du capitaine Arnaud. Tout cela se fit à la sollicitation du major Crezia, qui demanda aussi à la junte de Turin que les quatre scélérats fussent décorés du grade d'officiers. Cette junte, qui n'avoit pas rougi de signer la promotion de Rittatore (1), ne pouvoit raisonnablement se refuser à accorder le même honneur à ceux qui lui présentoient les mêmes titres de gloire: ils furent promus.

(1) L'assassin du lieutenant-colonel Desgeneys.

Telle est en abrégé l'histoire de la révolution de Gênes, qui rendit l'espérance à la junte et aux ministres constitutionnels. Derossi (Ste-Rose) ne parla plus de se retirer à Alexandrie (1); Dal Pozzo et lui reprirent leurs travaux On redoubla d'efforts pour organiser les bataillons de chasseurs et les bataillons provisoires. On s'occupa de chasser, sans délai, tous le employés qui ne s'étoient pas montrés partisans du nouveau régime. La nomination des chefs politiques annula l'influence de tous les commandans militaires, et suspendit le cours des administrations provinciales. La junte de Turin conclut une espèce d'arrangement avec celle d'Alexandrie, en vertu duquel les promotions faites par cette dernière au moment de la révolte furent diminuées d'un grade, et à ce prix confirmées (2). Les officiers retraités ou à demi-solde furent encadrés dans les nouveaux bataillons. On alla jusqu'à enlever au commandant de Fenestrelles ses vieux soldats de garnison pour les transformer en chasseurs. En même temps on débitoit, dans le public, avec une effronterie risible les nouvelles les plus absurdes. Tantôt le roi de France avoit abdiqué en faveur du duc d'Orléans, et la constitution espagnole venoit d'être proclamée à Paris (3); tantôt l'armée autrichienne qui marchoit sur Naples avoit été surprise et massacrée dans les défilés de l'Abruzze, sans qu'il fût échappé un seul homme pour porter la nouvelle de ce désastre. D'autres fois le comte de la Tour avoit été poignardé, et tout le corps d'armée de Novare étoit parti pour Alexandrie. Mais, en dépit de toutes ces jongleries, les habitans de la capitale ne prenoient aucune part à la révolution, et ceux d'Alexandrie leur re-

(1) Il n'en falloit pas tant à cet ardent visionnaire pour lui rendre ses illusions. Deux jours auparavant, sur la simple nouvelle que le régiment des dragons de la Reine avoit défectionné, il publia un ordre du jour, qui paroît écrit dans le paroxisme de la fièvre. Il se rend à lui-même le témoignage qu'il est une autorité légitime, et assure les insurgés piémontais de la gratitude de leur Souverain et de l'appui de la France, comme s'il eût parlé au nom de Charles-Félix et de Louis XVIII :

Vulgus me sibilat,
At mihi plaudo ipse domi.

(2) De tous les officiers promus par la junte d'Alexandrie, Derossi (S.te-Rose) est le seul dont le nom ne se trouve pas dans les listes de promotions de la junte de Turin. Mais l'emploi qu'il exerçoit valoit bien un grade.

(3) L'ambassadeur de France protesta officiellement contre cette assertion du ministre de la guerre.

prochoient d'être de glace (1). Vainement quelques polissons, échappés à la férule des professeurs de Pavie, vinrent à Turin ranimer de leur souffle le feu mourant de la liberté; ils ne firent de prosélytes que dans la maison de force (appelée la Générale), d'où ils tirèrent un certain nombre de filles perdues, pour partager avec elles les douceurs de l'indépendance.

Cependant l'envoyé de Russie n'avoit point interrompu le cours de ses négociations; mais les prétentions des rebelles augmentoient avec leurs folles espérances. Ce ministre, qui renonçoit avec peine au beau rôle de pacificateur, alla jusqu'à proposer (*Mirum dictu!*) une amnistie générale pour les coupables, et des modifications dans la forme du gouvernement (2). Sans doute Charles-Félix n'auroit jamais souscrit à un pareil arrangement, et l'on pouvoit s'en fier à ce roi, vraiment roi, pour ne pas avilir ainsi la majesté du trône; mais toujours ces fatales négociations firent-elles perdre un temps précieux, et la cruelle manie de clémence, qui, depuis sept ans, bouleverse le monde, fut, cette fois encore, la cause de notre perte. Oui, de notre perte, si je compare l'état où nous nous trouvons, à celui dans lequel nous auroit laissé une guerre civile de quelques semaines, peut-être seulement de quelques jours. Au lieu d'une régénération subite et complète, d'un anéantissement total et instantané du parti révolutionnaire, suite infaillible du dé-

(1) *Il vostro gelato Torino*, écrivoit le Républicain dans son dépit. Voyez la gazette piémontaise du 29 mars 1821.

(2) Je vais mettre sous les yeux de mes lecteurs les articles de ce traité, car c'en étoit un.

1° Amnistie entière pour tout ce qui s'étoit passé avant l'abdication jusqu'au grade de sergent inclusivement (y compris apparemment les assassins du chevalier Desgeneys et du capitaine Arnaud)!

2° La vie et les biens saufs à tous les chefs de la révolte, à qui on délivreroit des passe-ports pour aller où bon leur sembleroit.

3° Le pardon sans restriction à tous les officiers qui n'auroient trempé dans la révolte que depuis l'abdication.

4° L'engagement de la part du ministre d'obtenir, sous une forme adoucie, une restreinte quelconque au pouvoir royal.

Les rebelles, extrêmement chatouilleux sur les égards personnels qui leur étoient dus, s'offensèrent presque de ces conditions. Ils demandèrent une amnistie sans exception, une amnistie HONORABLE. Ce mot étoit propre à mettre en fuite le plus intrépide philantrope; mais l'envoyé de Russie tint ferme, et pour rompre les négociations, il ne fallut pas moins que le mouvement des troupes d'Alexandrie, qui s'avancèrent sur Novare, contre la foi des promesses. Allors, voyant que les factieux ne respectoient pas plus les engagemens pris avec lui que ceux contractés avec leur Souverain, le ministre les abandonna à leur malheureux sort.

veloppement de l'esprit national, et de l'énergique impulsion qu'auroit donnée aux ames une guerre dont aucun Piémontais n'eût été spectateur indifférent, qu'avons-nous vu? l'élan vertueux de l'armée, contenu, comprimé même; l'esprit public s'endormir dans les interminables longueurs des jugemens; cette foule de criminels expulsés inquiéter le citoyen paisible par des correspondances coupables; enfin une occupation étrangère, plaie si douloureuse pour l'orgueil national.

Pendant qu'à Turin on traitoit ainsi les intérêts du Roi à l'insu du Roi, Charles-Félix crut nécessaire d'éprouver davantage encore l'obéissance d'un prince que le mauvais parti avoit osé présenter comme son chef. Cette épreuve fut douloureuse: au moment où Charles-Albert se flattoit de concourir bientôt au rétablissement de l'ordre et du bonheur dans sa patrie, où il s'apprêtoit à sceller de son sang, s'il le falloit, sa profession publique de haine aux traîtres et à la trahison, il reçut la défense de s'exposer sous les drapeaux qu'il avoit lui-même amenés, et la cour de son beau-père lui fut désignée pour sa résidence.

Quelque mortifiant que fût cet ordre, le prince n'hésita pas à obéir; il licencia sa cour, prit congé de ses camarades d'armes, et partit dans la nuit du 29 au 30, accompagné d'un seul écuyer, le comte de Coste.

Cette nouvelle attrista l'armée, et une preuve certaine de la confiance qu'avoit inspirée la franchise des discours et des actions de Charles-Albert se trouve dans la proposition faite au Roi par le comte de la Tour, de confier à ce jeune prince le commandement en chef de l'armée fidèle, dont ce général n'auroit gardé le commandement qu'en second.

Le départ du Prince ne changea rien à la stagnation des affaires. Depuis quelques jours, le colonel des carabiniers, resté à Turin avec son corps, par autorisation spéciale, se mêloit aussi de négociations; genre d'escrime pour lequel, dans les circonstances présentes, sa qualité de militaire auroit dû lui inspirer une forte répugnance. Pendant qu'il se jouoit à la diplomatie, on travailloit sourdement sa troupe; le service de l'arme facilitoit toute espèce de séduction. Quelques officiers promus par la junte, quelques perfides maréchaux-des-logis favorisoient les vues du ministère. En vain des officiers clairvoyans avertissoient le colonel qu'il étoit temps de partir, le penchant diplomatique l'emportoit;

mais bientôt M. Cavasanti alloit apprendre qu'il est dangereux pour un militaire de vouloir sortir de ses attributions.

Annibal Derossi (Ste-Rose) n'avoit point oublié, dans sa bonté prévoyante, d'appeler le duché de Savoie à partager le bienfait de la régénération italienne; et vraiment ce pays, qui s'est toujours distingué par sa fidélité, méritoit bien des soins tout particuliers.

Dès le moment de l'abdication tous les ordres du gouvernement intrus avoient été régulièrement publiés; mais la junte ne pouvant attribuer cette docilité à un véritable dévouement, avoit déjà nommé le général Guillet (1) pour successeur au comte d'Andezeno.

La garnison de Chambéry comptoit plusieurs officiers de la première distinction. Le général marquis d'Oncieux, le colonel baron Righini, le major de la Flechère, le comte de Villette, chef d'état-major, etc. Malheureusement le baron Righini, dont le corps étoit le plus considérable, n'avoit jamais pu obtenir du ministère qu'on le débarrassât de quelques officiers corrompus et indisciplinés qu'il avoit plusieurs fois signalés comme capables de toute espèce de crime. De ce nombre étoient Pachiarotti, Ceppi, Vigna et quelques autres encore (2). Les événemens de Piémont ne furent pas plutôt connus en Savoie, que ces officiers firent parade de leurs mauvais sentimens, et, dans une réunion, chez Pachiarotti, prêtèrent serment tous ensemble à la constitution.

D'un autre côté, l'insurrection de Grenoble coïncidoit merveilleusement avec la révolution piémontaise. Les perturbateurs ayant été comprimés, une centaine des leurs, presque tous étudians, se réfugièrent à Chambéry, où ils alloient, réchauffant la vieille bile de quelques acquéreurs, gens rancuneux qui ne pardonnent point à la société de ne pas les laisser jouir à la fois des profits du vol et des honneurs de la probité (3). Cette canaille réunie fit *ses farces:*

(1) Un de ceux chez qui les frères et amis tenoient leurs réunions.

(2) Sur les instances reitérées du colonel, Pachiarotti avoit été enfin transféré dans le régiment de Mont-Ferrat: mais le ministre eut soin de nommer Broglia à sa place. C'est ainsi que M. de Saluce, connoisseur habile, savoit changer les acteurs sans avoir besoin de changer les rôles. Au reste, cette nomination n'eut pas de suite, à cause des évènemens postérieurs.

(3) Un de ces acquéreurs, M. Gruaz, a tenu des clubs dans sa maison de campagne pendant les trente jours. Il est membre du conseil de ville.

il y eut un repas libéral, une promenade dans le ville, quelques vitres cassées, en tout un tapage assez modeste. Rien n'auroit été plus facile que de prévenir ce désordre ou de le faire cesser; mais le gouverneur ne prit aucune mesure (1). Libres de leurs actions, les vagabonds étrangers s'entendirent avec les traîtres du régiment d'Alexandrie (2) et avec le major Gatinaza de la légion légère, l'un des coryphées du parti.

Pachiarotti s'étoit rendu à Turin, afin de combiner ses opérations avec le ministre de la guerre. En son absence, ses camarades formèrent le projet de soulever le régiment d'Alexandrie, d'emprisonner le colonel, le gouverneur, ainsi que les principales autorités, et de renverser le gouvernement du Roi.

Le jour et l'heure sont fixés pour l'exécution du complot. Le 23 mars, à dix heures du soir, les officiers subalternes se portent en secret à la caserne; mais ils avoient affaire à un chef vigilant, qu'il n'étoit pas aisé de surprendre. Le colonel Righini se présente tout à coup: secondé des officiers supérieurs, il fait tout rentrer dans l'ordre; et les malveillans durent se retirer avec l'intime conviction que le colonel ne céderoit qu'à la force, et jamais à d'autre argument.

Cependant il falloit prendre une décision. La proclamation de Charles-Félix, déjà connue de plusieurs individus des deux partis, ne pouvoit être tenue plus long-temps secrète; d'ailleurs, l'ordre formel de S. M. portoit de la publier sans retard. Au fond, il suffisoit de faire partir toutes les troupes, excepté les chasseurs de Savoie, pour être parfaitement libre d'opérer la contre-révolution; c'est ce que le général d'Oncieux et d'autre officiers firent observer au gouverneur; mais cette mesure mettoit à la merci du gouvernement rebelle trois bataillons d'infanterie (3). Il parut convenable d'essayer auparavant ce qu'on pourroit obtenir de l'esprit des officiers, et l'on convint que le 24, au matin, les commandans

(1) Les étudians ne furent renvoyés qu'après la publication des ordres du Roi.

(2) On surprit une fois un de ces messieurs dans le quartier du régiment, endoctrinant les soldats.

(3) Peu de jours après l'abdication, deux divisions des chevau-légers de Piémont stationnées à Chambéry, reçurent l'ordre de se rendre à Alexandrie. Le gouverneur ne s'opposa point à leur départ; mais M. le comte de Sonnaz qui les commandoit, arrivé à Suze, prit un chemin de traverse et les conduisit à Novare.

des corps liroient les ordres souverains à la garnison rassemblée sur la place.

Avant d'exécuter ce projet, le gouverneur jugea à propos de convoquer chez lui l'état-major de la division et les commandans de corps. Entre ces derniers, le major Gatinara inspiroit des craintes qui n'étoient que trop fondées. Le comte d'Andezeno lui confia son dessein, et l'engagea, par toutes les raisons capables de toucher un homme d'honneur à le seconder de son influence ; mais c'étoit parler à cet officier une langue inconnue. Il répondit avec une franchise honteuse: « Qu'il avoit donné sa parole, et qu'il ne pouvoit pas y manquer »: quelle probité! Le gouverneur lui donna sa démission avec l'ordre de quitter immédiatement la ville et le duché.

Malgré le départ de Gatinara, on trouva qu'il n'étoit pas prudent de publier les ordres du Roi, tant que le régiment d'Alexandrie seroit à Chambéry: le baron Righini offrit d'emmener son corps. Bien instruit des dangers qui le menaçoient, le colonel se dévoua généreusement.

Après le départ du régiment d'Alexandrie et du bataillon de la Légion légère qui l'avoit suivi de près, rien n'empêchoit plus la publication des ordres du Roi. Le colonel de la Flèchère répondit de ses braves chasseurs, le marquis d'Oncieux, des habitans; et le gouverneur, pleinement rassuré, se laissant vaincre par les vives instances de tous les officiers, monta à cheval (26 mars), parut sur la place, entouré de son état-major, et fit la contre-révolution aux cris de *vive le Roi!* aux transports d'alégresse de tout un peuple qui, depuis plusieurs jours, attendoit ce moment avec impatience.

(24 mars). Nous avons laissé le régiment d'Alexandrie sur la route de Piémont. A la premiére étape, on rencontra le capitaine Pachiarotti qui revenoit de Turin avec ses instructions. De concert avec le lieutenant Paneri (1), il avoit déjà tramé la perte de son colonel et de tous les officiers qui lui faisoient ombrage. Le complot eut son exécution à St-Jean-de-Maurienne, où le régiment fit halte. Le colonel courut risque de la vie. Le 26, il fut arrêté lui, cinq autres officiers, et le commandant de la place (2).

(1) Commandant de la station des carabiniers royaux à St.-Jean-de-Maurienne.

(2) On essaya d'exciter les soldats contre leur chef par les calomnies les plus atroces: le baron Righini devoit dans la nuit faire massacrer tous

Après avoir commis ce crime, Pachiarotti prit le commandement du corps, et fit partir pour Turin le baron Righini, escorté comme un malfaiteur, et ayant Paneri à ses côtés.

Le ministre de la guerre, qui avoit peut-être été sous main la cause de tout ce qui étoit arrivé au baron Righini, se hâta de venir au-devant de lui jusqu'à sa voiture: il le fit mettre immédiatement en liberté, lui renouvela plusieurs fois des offres de service et l'expression de ses regrets les plus vifs sur tout ce qui s'étoit passé. Le colonel ne profita de cette *haute protection* que pour obtenir un passe-port, et retourner à Chambéry offrir de nouveau ses services à l'autorité légitime.

Derossi, loin de punir un si infâme exemple d'indiscipline, nomma Pachiarotti lieutenant-colonel, et lui laissa le commandement du régiment. Plusieurs de ses complices furent avancés, entre autres Paneri qui reçut le grade de capitaine.

Depuis le 20 mars, le régiment de Savoie étoit à Turin. Son chef l'y retenoit dans l'espoir qu'il se présenteroit une occasion de servir le cause royale: mais l'arrivée du régiment d'Alexandrie, bien supérieur en nombre, et guidé par des officiers qui ne pouvoient espérer de salut que dans la continuation du désordre, ne permettoit pas au major de la Fléchère de rester plus longtemps. Il déclara au prétendu ministre l'intention où il étoit de partir avec son corps pour la Savoie (1). Derossi y consentit sans peine. Comment se flatter de pouvoir séduire un régiment qui avoit résisté à de si fortes attaques? d'ailleurs il eût été difficile d'empêcher ce départ. Le ministre, à cette occasion, publia l'ordre du jour suivant, qui décéloit à la fois ses désirs et ses craintes.

ORDRE DU JOUR.

Soldats de la brigade de Savoie! vous retournez dans votre chère patrie. Mais songez que c'est pour revenir bientôt en Piémont, réunis à vos braves camarades des contingens provinciaux.

les officiers *dévoués à la cause sacrée de la patrie*, et il avoit empoisonné le pain et le vin du soldat. Le colonel étoit aimé des siens; un sergent nommé Odone vint sur la place; et, versant du vin dans son verre, il but jusqu'à trois fois en disant: *Si le colonel a empoisonné le vin, je me trouve heureux de mourir de sa main!* Pachiarotti furieux le fit charger de fers, et lui envoya un médecin pour arrêter l'effet du poison.

(1) M. de la Fléchère avoit reçu des ordres directs du comte d'Andezeno, gouverneur du duché de Savoie.

Soldats! vous êtes le plus ancien des régimens de l'armée. Vous en serez toujours l'exemple dans un jour de combat. Nos dangers sont les vôtres. Si la différence du langage et des mœurs nous sépare, pensez que depuis trois siècles nous combattons sous les mêmes drapeaux, et que nous avons illustré ensemble les rochers de nos Alpes, pour fonder et accroître la puissance de cette noble race née parmi vous.

En rentrant en Savoie, vous connoîtrez les vœux de vos familles, vous entendrez cette voix générale des hommes de bien, tous ralliés dans le désir des institutions qui tempèrent le pouvoir des rois, et assurent la prospérité des peuples.

Si vos concitoyens vous demandent où en sont les affaires du Piémont, répondez-leur qu'il n'est que trop vrai que l'armée piémontaise est divisée en deux camps. L'un est à Novare, l'autre à Alexandrie. Mais ajoutez que la sainte nécessité de défendre la patrie va les réunir; et jurez-leur en notre nom que jamais un Piémontais ne sauroit pousser l'égarement jusqu'à introduire l'étranger dans son pays.

Adieu Savoyards! les Piémontais vous aiment, vous estiment et vous attendent.

Turin, le 1.er avril 1821.

Le régent du ministère de la guerre et de la marine,
Le comte de SAINTE-ROSE.

Le départ de la brigade de Savoie privoit d'un grand secours le corps des carabiniers royaux. Ces deux régimens se prêtoient un mutuel appui, et s'entendoient pour faire le service dans la capitale sans reconnoître l'autorité illégitime. Mais du moment où la brigade de Savoie se trouvoit remplacée par celle d'Alexandrie, et qu'aux dangers de la séduction alloient se joindre des dangers d'une autre sorte, la place n'étoit plus tenable pour les carabiniers. Le nombre des suborneurs augmentoit chaque jour (1). M. Cavasanti, tout entier à la diplomatie, avoit manqué des occasions précieuses (2); maintenant il ne lui restoit qu'à emmener promptement son corps, sous peine de n'être plus à temps

(1) Les plus actifs étoient Paris et Sala, de l'ancienne gendarmerie française, Alemandi, Cornaglia, sous-officiers promus par la junte, et Paneri dont nous avons parlé plus haut.

(2) Il fut question plusieurs fois d'enlever la junte entière, et de la conduire prisonnière à Novare.

pour peu qu'il voulût tarder. Dans cet état de choses, le colonel partit seul de sa personne, et se rendit à Novare, sans donner aucune disposition pour le bataillon de carabiniers qu'il laissoit à Turin.

Le régiment d'Alexandrie arriva dans cette capitale le 31 au soir. Comme sa discipline tout-à-fait libérale effrayoit beaucoup de monde, on lui fit un accueil distingué.

> Tous les gens querelleurs jusqu'aux moindres mâtins
> Au dire de chacun étoient de petits saints.

La ville envoya à la rencontre de ce corps des députés qui portèrent aux soldats une gratification de 3,200 francs. Toute la canaille de la ville fut payée pour précéder le régiment et l'accompagner dans les rues avec les cérémonies d'usage. Une illumination volontaire fut ordonnée à coups de pierre dans les vitres, et chacun eut soin de se retirer et de bien fermer sa porte, de crainte de prendre part à la joie publique.

Le premier avril de bonne heure, le bruit se répand que les carabiniers seroient attaqués dans leur caserne. Dans la matinée, le colonel absent, et le lieutenant-colonel chevalier Desgeneys reçoivent leur démission. Il n'y avoit plus un instant à perdre; le lieutenant-colonel rassemble les officiers: « Je ne puis plus vous forcer à m'obéir, leur dit-il, « puisque le gouvernement actuel m'a donné ma démis- « sion; mais je suis encore de droit votre chef; je vous « déclare que je pars pour Novare, et que tous ceux qui ont « de l'honneur doivent me suivre. » Ils répondent tous d'une voix, qu'ils ne reconnoisent que lui pour chef, et qu'ils le suivront partout. Les dispositions sont aussitôt données pour partir dans la nuit. Mais quoique le quartier fût fermé, le gouvernement ne tarda pas à être averti des préparatifs qui se faisoient, par le moyen des espions qu'il avoit dans le corps. Bientôt on se dit que les carabiniers doivent partir; les curieux et les émissaires se réunissent en groupe sur la place Carline. Le régiment d'Alexandrie reçoit l'ordre de se mettre sous les armes et d'occuper la Place-Château. Il paroit que le but du ministre de la guerre étoit d'intimider par ces démonstrations hostiles, et par de sourdes menées, les officiers des carabiniers, pour les forcer ainsi à retarder le départ, ce qui étoit obtenir gain de cause dans ces circonstances. Mais les préparatifs n'en furent poussés qu'avec plus d'ardeur: enfin les portes du quartier s'ouvrent, et les

carabiniers sortent et se forment par compagnies à pied et à cheval. Alors commence le tumulte, quelques bourgeois et quelques militaires répandus parmi les spectateurs apostrophent les soldats et les exhortent à ne pas abandonner la cause de la constitution. Tout d'un coup, Cornaglia et Vandagna, deux sous-officiers, le sabre à la main éparpillent leurs compagnies aux cris de vive la constitution! Le peuple se mêle aux soldats; dans un moment tout est confusion; quelques traîtres lèvent le sabre sur leurs officiers; mais ceux-ci tiennent bon, réunissent les soldats fidèles, donnent à haute voix le bourg de Chivasso pour lieu de ralliement, et partent en prenant le chemin de Moncallier. Pendant que tout cela se passoit, Vandagna, à la tête de quelques carabiniers à cheval, se portoit au grand galop sur la Place-Château, en criant: *Vive la constitution!* Il paroît que des cavaliers bien intentionnés, s'étoient joints à eux dans l'espoir de pouvoir traverser la ville et déboucher directement sur le chemin de Novare; mais lorsque cette petite troupe arrive sur la Place-Château, le régiment d'Alexandrie, qu'on avoit exaspéré contre les carabiniers, les reçut avec une décharge générale; un seul carabinier fut tué; mais plusieurs personnes qui n'entroient pour rien dans cette affaire furent victimes d'une simple curiosité, entre autres une malheureuse nourrice, qui fut percée de part en part, à une fenêtre du troisième étage.

Le général Lisio (1), chaud partisan de la constitution depuis que la junte l'avoit nommé commandant de division, accourut aussitôt sur la place; il donna deux ou trois ordres, auxquels personne n'obéit, et se rendit ensuite au quartier des carabiniers. Il y trouva 60 hommes environ, dont les uns vouloient le Roi, d'autres la constitution, d'autres le pillage de la caisse du régiment. Après avoir fait son possible pour otre écouté, et n'y avoir pas mieux réussi que Basile, le général alla se coucher comme lui.

Ce malheureux événement fut bientôt étouffé. Cela devoit être, des innocens seuls avoient péri.

Par la jonction du bataillon des carabiniers, l'armée royale se recruta de 300 chevaux et de 200 hommes d'infanterie, tous bien décidés et compromis avec les rebelles. Deux circonstances n'avoient pas médiocrement contribué à abattre le courage du parti: malgré les mensonges forgés

(1) Père de celui qui s'illustra à Pignerol.

à Alexandrie, et publiés officiellement, les nouvelles de Naples perçoient dans le public. En second lieu, depuis quelques jours la source d'or qui devoit toujours couler avoit tari. On eut beau faire valoir auprès des étrangers l'exiguité des demandes, eu égard à la magnificence des promesses. Ils avoient offert des millions, et l'on se seroit contenté de quelques centaines de mille francs. *Rien*: telle fut la terrible, l'inexorable réponse. Les rebelles étoient à bout de leurs ressources; en vain quelques énergumènes agitoient la poussière pour cacher leur petit nombre; la nation ne se laissoit point fanatiser, et l'opinion générale assignoit un terme prochain aux coupables folies que nous venons de retracer.

Le 4 avril, le comte de le Tour s'avança jusqu'à Verceil (1) avec une partie de son armée. Dans l'espoir que les chefs du camp d'Alexandrie, voyant la nullité de leurs moyens, tâcheroient par une promte soumission d'adoucir leur sort futur, le général avoit pris soin que les ordres du Roi et ses propres proclamations leur fussent connues. Actuellement sa marche sur Verceil avoit deux buts. Le premier de déterminer la soumission de la capitale; le second de mettre les factieux dans leur tort, en leur expliquant lui-même l'état des choses. Il s'abaissa donc par simple humanité, jusqu'à recevoir Morozzo et Lisio (ou Baronis). Cette entrevue n'eut d'autre effet que de tranquilliser la conscience scrupuleuse du général de la Tour. Le lendemain, tout le corps d'armée d'Alexandrie se mit en marche pour Verceil: le même jour, une batterie de campagne partit de Turin pour Alexandrie. Le général Lisio, et Vigna (celui qui s'étoit distingué à Chambéry et à Saint-Jean) se chargèrent d'accélérer le départ de ce secours.

Le comte de la Tour, informé du mouvement des rebelles, ne crut pas devoir les attendre à Verceil. Il n'ignoroit pas qu'il étoit parti de l'artillerie de Turin, et comme on ne pouvoit calculer au juste le nombre de pièces que les ennemis avoient en leur disposition, il eût été imprudent de se priver des canons placés en batterie sur les murs de Novare. D'ailleurs Verceil étoit le repaire de quatre

(1) Il fut rejoint à Verceil par 300 grenadiers du régiment des gardes, conduits par le major Buri. C'est le seul contingent provincial qui ait rejont l'armée royale. Le chevalier Monticelli ayant avec adresse engagé le soi-disant ministre de la guerre à fournir à ces soldats provinciaux des armes pour qu'ils pussent faire avec sûreté le voyage de Novare.

à cinq coquins d'une activité surprenante (1), et, puisque M. de la Tour n'avoit pas jugé à propos de les faire fusiller, il devoit au moins se mettre à l'abri de leurs espionnages, d'autant plus qu'il avoit à son quartier-général les Belotti, les Giflenga, les Ciravegna, et d'autres *mulâtres* qui ne pouvoient avoir de répugnance pour les *noirs*.

Le comte de la Tour se replia donc sur Novare, et les rebelles commandés par Régis et Asinari, s'avancèrent dans la même direction. Si M. de la Tour n'avoit été que général, tout en rendant justice aux qualités éminentes qui le distinguent, on seroit tenté de croire qu'il commit une faute en appelant les troupes auxiliaires, au lieu de terminer l'affaire en famille. L'issue ne pouvoit être douteuse; et les ménagemens, soit envers les factieux, soit envers les diplomates n'étoient plus de saison. Mais M. de la Tour avoit encore d'autres fonctions à remplir que celles de général en chef. Il étoit gouverneur-général du Piémont, et il seroit injuste de l'accuser sans connoître les ordres qu'il avoit reçus, et sans qu'il lui fût loisible de développer les motifs de sa conduite.

Quoi qu'il en soit, la responsabilité de l'occupation étrangère retombe toute entière sur les chefs rebelles; car le comte de la Tour ne leur fit point un mystère de ce qui alloit arriver. Le 7, dans l'après-midi, il leur envoya copie d'une lettre du général Bubna, conçue en ces termes (2).

« Faites savoir aux factieux que s'ils s'arrêtent, j'atten-
« drai de mon côté l'issue des négociations entamées par
« M. de Mocénigo; mais s'ils passent la Sesia, leur mou-
« vement décidera le mien, je franchirai la frontière, et la
« responsabilité en pèsera entièrement sur eux. »

Cette lettre fut communiquée dans l'après-midi du 7 à Régis, Asinari, Morozzo: ils n'en tinrent pas compte, et continuèrent à s'avancer sur Novare. On prit des dispositions pour soutenir l'attaque du lendemain. M. de Saint-Severin, gouverneur de Coni, avoit été chargé de se concerter avec le général Bubna: par suite de cet accord, le

(1) Le médecin Andreone, Viancini, Castelborgo, et deux autres dont je n'ai pu savoir le nom; l'abbé Patrioli, moine défroqué, leur servoit de commis-voyageur. Viancini fut arrêté le 9, au moment où il s'efforçoit d'engager un poste à la désertion. Le tendre Giflenga le fit mettre en liberté pour ne pas augmenter le nombre des malheureux.

(2) Je ne l'ai pas lue, mais seulement entendu lire; je crois la citation exacte, autant q'une citaton de mémoire peut l'être.

dimanche, à deux heures du matin, huit mille Autrichiens arrivèrent sous les murs de Novare.

Pendant toute la marche, depuis Alexandrie jusqu'à l'Agogne, les rebelles dans leurs ordres du jour ne cessoient de répéter aux soldats qu'ils alloient se réunir à leurs frères de Novare; que tout cet appareil hostile n'étoit là que pour la forme; et que bientôt, au lieu de s'attaquer, les deux corps se fondroient en une seule armée royale et constitutionnelle. Ces héros pour lesquels la conquête de l'Italie ne devoit être qu'un jeu, n'avoient pas dans leurs rangs un seul homme capable de manœuvrer en ligne, ou de combiner un mouvement militaire: tout leur espoir se fondoit sur des *intelligences secrètes.*

(8 avril). Le matin, dès la pointe du jour, les avant-postes Austro-Piémontais engagèrent la fusillade. Le premier coup de canon parti des murs de la ville, dessilla les yeux du soldat constitutionnel. Il vit qu'on l'avoit trompé jusqu'alors, que la cause qu'il servoit n'étoit point celle du Roi, que les Autrichiens n'étoient pas les ennemis du Roi; que le camp de Novare, enfin, montrait une toute autre disposition que celle de se réunir au camp d'Alexandrie. Alors le découragement s'empare de cette petite armée; les soldats se disent l'un à l'autre: *Nous sommes trahis;* et plusieurs officiers de race moutonnière, venus là sans savoir ce qu'ils faisoient, quittent les rangs en vomissant mille injures contre les chefs rebelles. Cependant deux bataillons de chasseurs royaux, et 150 tirailleurs Autrichiens, formant la tête de la colonne, s'avancent contre cette troupe qui avoit déjà le sentiment moral de sa défaite. Tout commençoit à plier, deux bataillons seulement faisoient une certaine résistance; mais Asinari, qui venoit à la découverte, reconnut l'artillerie légère, et entendit le sifflement d'un boulet. Alors voyant qu'il ne s'agissoit plus de trahison, et qu'ainsi il n'y avoit rien à faire pour lui, il tourna bride, et traversa toute la colonne au galop, en criant: *Sauvons-nous. tout est perdu.* L'exemple de ce brave chef détermina une déroute complète. Lisio seul ayant réuni quelques cavaliers fit face un instant à l'entrée du bourg de Verceil, et soutint la charge d'un peloton de hussards et de quelques officiers volontaires; mais bientôt abandonné, il fut obligé de suivre le torrent. Le soir, tous les chefs étoient à Turin.

A Verceil, les Piémontais se séparèrent des Autrichiens: les premiers continuèrent leur route vers Turin, et les seconds filèrent sur Alexandrie.

A l'approche de l'armée royale, la ville de Turin ouvrit de nouvelles négociations avec Enrico (1), pour se faire remettre la citadelle. Si la possibilité d'un siége rendoit les instances très-vives d'un côté, la certitude d'un supplice prochain rendoit la résistance assez foible de l'autre; en sorte qu'on fut bientôt d'accord. Enrico livra la citadelle pour la somme de 150,000 livres. Je n'oserois pas garantir qu'il ait admis ses compagnons de trahison à partager avec lui; tout ce que je sais, c'est qu'arrivé à Gênes, il remit à quelqu'un 40 mille francs, pour les compter à une personne de sa famille. Cette somme fut restituée au ministère (2).

(9 avril). A Cigliano, M. de la Tour reçut les députés de la ville de Turin; et, le 10, dans l'après-midi, il fit son entrée à la tête du gros de son corps. Le public lui fit un accueil froid; la succession rapide des événemens, depuis trente jours, avoit augmenté cette méfiance qui est un peu dans notre caractère national. Victor-Emmanuel avoit été contraint d'abdiquer par des gens qui prétendoient agir au nom du Roi: vinrent ensuite quelques jours de régence, et l'on renversa les lois fondamentales du royaume en ne parlant jamais que de respect et de fidélité pour le Roi; la régence disparut, et une junte, sans droits et sans titres, avoit organisé un corps d'armée, et l'avoit envoyé, au nom du Roi, se battre contre le Roi. Après tous ces changemens arrive un général, toujours au nom du Roi, et il prend possession de la ville. Ennemi de toute espèce de représentation et de solennité, il ne s'est fait précéder par aucune publication propre à persuader et rassurer les esprits. Il entre à la tombée de la nuit; il se glisse furtivement par une petite rue, et il est arrivé depuis long-temps, que beaucoup de personnes l'attendent encore. Quelle preuve y avoit-il que ce corps d'armée soutînt réellement les intérêts du Roi, et fût l'instrument de ses volontés? Ajoutez à ces motifs d'inquiétude la douloureuse impression qu'avoit laissée la fusillade du régiment d'Alexandrie, les regrets d'une occupation étrangère, la désappointement d'une certaine classe

(1) Chef de la garnison révoltée qui occupoit la citadelle.

(2) Enrico avoit déjà été surpris à Gênes emportant dans sa poche un couvert d'argent qu'il venoit de dérober à son hôtesse. Si une cruelle pitié ne l'avoit pas empêché alors d'être cassé et enfermé pour une dixaine d'années, bien des malheurs peut-être auroient été évités à lui-même et à d'autres. La grâce accordée au coupable est funeste à l'innocent et souvent au coupable lui-même.

de personnes, et l'on ne sera point étonné du froid accueil que reçut le comte de la Tour.

A peine les nouvelles du 8 furent-elles connues à Alexandrie que les troupes se firent ouvrir les portes et se débandèrent. Un très-petit nombre seulement accompagna Régis et Ansaldi jusqu'à Gênes; et le 11, les Autrichiens entrèrent à Alexandrie.

Pendant que l'ignoble bande marchoit sur Gênes, cette ville, où les décorations du gouvernement se changent avec une admirable facilité, avoit réinstallé le comte Desgeneys. Ce général n'ayant aucune troupe sous ses ordres, dut se borner à interdire aux fuyards l'entrée de la ville. Ne pouvant faire mieux, il pressa leur départ; presque tous s'embarquèrent pour l'Espagne; mais le principaux chefs se réfugièrent en France et en Suisse pour s'efforcer de faire du mal tant qu'ils pèseront sur le globe.

Ainsi se termina cette farce criminelle, dont les traces douloureuses se feront sentir pendant long-temps. J'ai dit ailleurs une partie de nos maux; mais je n'ai point parlé d'un objet essentiel, je veux dire de l'état des finances. Elles étoient florissantes au moment de la révolution; une opération utile et loyale tout à la fois alloit avoir lieu, elle sera ajournée indéfiniment. Plusieurs caisses provinciales furent pillées (1); les caisses particulières de quelques régimens eurent le même sort, les magasins ne furent pas plus épargnés, et le rabais de l'impôt du sel, dernier crime de la junte, diminua les revenus de l'État, et prépara des mécontentemens parmi le petit peuple.

Ce n'est pas cependant que nous ne puissions retirer un grand avantage de ces douloureux événemens. Notre terre natale se trouve purgée d'un grand nombre de gens sans foi et sans lois, corrompus de cœur et d'esprit. Que le Roi, comme nous avons droit de nous y attendre, soutienne le vaisseau de l'État dans la direction sûre qu'il lui a donnée; qu'il éloigne des emplois tout homme à principes douteux; que d'une main ferme il s'empare de l'éducation publique; que la religion partout soit la première nourriture de l'intelligence, et bientôt il aura des sujets qui sauront tout sacrifier à leur devoir; alors aucune prospérité intérieure ne nous manquera.

(1) La dernière, celle d'Asti, le fut par Guillaume de Vaudoncourt, ex-général français, que le gouvernement intrus avoit appelé pour commander l'armée qui n'existoit plus. Ce vol fut le premier et le dernier de ses exploits; il partit ensuite pour l'Espagne.

Je n'ai rien dit de la division de Nice, pour ne pas couper le fil de la narration.

Le gouverneur de Nice étoit dans les systèmes de *l'homme à la salade*. Quelques jours avant la révolution, il avoit donné un dîner d'amalgame, où il tâcha, par un tour de force politique, de faire éclore une tendre amitié entre les *voleurs* et les *volés*. Cet essai n'avoit pas réussi.

Pendant les trente jours sa conduite (comme le dit fort bien l'istorien de la révolution piémontaise) fut prudente, mais en même temps bigarée comme son dîner. En particulier il eut tous les égards possibles pour le Roi et son auguste famille; mais en public il comprima l'élan des braves Niçards, et ne permit point que le témoignage de leur amour arrivât jusqu'à LL. MM.

Il menaça quelques mauvais drôles, mais il n'en fit point justice, et ne les chassa pas même.

Il reçut du régiment des chasseurs-gardes une protestation de ne point reconnoitre le gouvernement de la junte; mais, presque en même temps, il envoyoit les chasseurs italiens grossir l'armée rebelle.

Il correspondoit à la fois avec Derossi, la Tour, le Roi et la junte.

Enfin, après le retour de l'ordre, cet essaim de mauvais sujets qui l'avoit empêché de se déclarer ouvertement, disparut tout à coup, et il affirma officiellement qu'il ne pouvoit se plaindre de personne.

Des circonstances imprévues m'ayant éloigné de Turin quelques jours après l'arrivée de l'armée royale, je n'ai plus été ni acteur, ni même spectateur de tout ce qui s'est passé depuis lors. Je ne me permettrai donc, en terminant cet ouvrage, que quelques observations générales.

On a beaucoup parlé de sévérité, en Piémont; mais y en a-t-il eu réellement? Le 26 avril, le lieutenant du Roi (1) créa un tribunal mixte, civil et militaire pour juger des délits de haute trahison ou de rébellion, commis dans le mois précédent; en même temps il assujettit ce tribunal à toutes les longueurs et les formalités des tribunaux civils.

Il est à remarquer que dans un pays où les individus de différentes classes (2) relèvent de différentes juridictions;

(1) M. le comte Thaon de Rével.

(2) Il y a en Piémont des tribunaux civils, ecclésiastiques et militaires, desquels relèvent ces trois classes de personnes.

la poursuite d'un complot très-étendu ne peut être confiée, sans blesser les priviléges de personne, qu'à une Cour d'exception; dans le cas présent, cette mesure étoit même dans l'intérêt des coupables. Une Cour purement militaire ayant des formes plus expéditives, des lois plus sévères, et un sentiment plus profond de la sainteté des devoirs de la milice, auroit certainement frappé de mort ou d'infamie beaucoup de gens que la *haute délégation* a traités avec douceur ou même absous.

Suivant l'usage constant des princes de la Maison de Savoie, l'indépendance de ce tribunal fut scrupuleusement respecté, ses fautes mêmes ne furent relevées que par l'opinion publique.

A Gênes, une nombreuse clientelle, reste honteux de son gouvernement passé, a tellement circonvenu, entravé, obsédé les magistrats, que personne n'à été même accusé: injustice d'autant plus criante, qu'elle tombe précisément sur la seule ville où la révolution se soit faite après la publication du premier manifeste de Charles-Félix, où l'on ait porté la main sur la première autorité militaire, substitué par la violence une forme illégitime du gouvernement à celle établie par le Roi; la seule où l'on ait commis des désordres, enfoncé des caisses publiques, pillé des bâtimens royaux; et c'est dans cette ville cependant qu'aucune poursuite judiciaire n'a eu lieu.

On se plaint des lois, plaignez-vous des hommes.

Les principaux coupables ayant été condamnés, le Roi, en rentrant dans ses Etats, signala son avénement au trône par un indult général de toute peine encourue pour délits politiques, jusqu'à 10 ans de galères inclusivement; ceux mêmes qui furent condamnés à la galère perpétuelle, se trouvèrent, par une disposition secrète, exempts du bagne et de la chaîne, et simplement enfermés dans une citadelle.

Parmi les membres de la junte, qui tous avoient désobéi aux ordres formels du Roi, qui, après le départ du prince et son abdication de la régence, s'étoient constitués en état de révolte, avoient fait des actes d'autorité souveraine, créé des emplois inconnus parmi nous, déstitué, donné des grades, accordé des patentes de grâce, etc.; parmi ces gens-là, deux seuls, Marentini et Dalpozzo furent éloignés, *motu proprio*, sans aucun échec par conséquent ni pour leurs biens, ni pour leur honneur (si tant est qu'ils en aient).

Quant aux autres membres de la junte, il n'en a pas même été question.

Enfin M. de Lodi, ministre de la police, n'a point été inquiété; et cet autre ministre sur qui pesoit une si énorme responsabilité, *et pour ce qu'il a fait, et pour ce qu'il n'a pas fait, et pour ce qu'il a laissé faire*, M. de Saluce n'a été soumis à aucun jugement.

Je me suis un peu étendu sur cet article, parce que le parti s'est plu à représenter Charles-Félix comme un despote cruel, tandis qu'il n'a paru dans ses Etats que pour consoler et pardonner.

La révolution piémontaise, toute malheureuse qu'elle a été pour nous, diffère cependant essentiellement de toutes celles qui l'ont précédée dans ces dernières années. Le caractère du Souverain et de la nation se sont montrés dans cette occasion sous un jour plus favorable que partout ailleurs. Jamais le Roi n'a cessé d'être respecté; personne ne s'est permis ni discours ni actes offensans pour la majesté royale. La souveraineté n'a point été avilie en recevant la loi de ses propres sujets: elle a été soutenue contre des soldats rebelles par un plus grand nombre de soldats fidèles, et la Justice enfin a pu atteindre ou masquer les coupables.

J'ai déroulé avec candeur le tableau des événemens qui se sont succédés pendant trente jours en Piémont. S'il est encore quelqu'un de mes compatriotes que le beau rêve de la résurrection de l'Italie ait charmé, et qui renonce difficilement à cette flatteuse chimère; si mon livre tombe dans les mains d'un Italien qui soupire encore en secret pour une patrie future, qu'ils jettent avec moi un coup d'œil impartial et sage sur les pays dont ils voudroient la composer, et qu'ils cessent des vouloir élever un édifice avec des matériaux peu tenaces qui se pulvérisent sous leur propre poids. Il en est des êtres moraux comme des êtres physiques, de leur union il ne naît que leurs semblables: qu'attendre donc de l'alliance du crime et de la corruption? qu'attendre de complots ténébreux, ourdis et exécutés par des hommes sans vertu? Avant de songer à l'indépendance, l'Italie doit se rendre digne d'une sage liberté que des bras efféminés ne sauroient pas défendre, et que des cœurs corrompus ne sauroient pas aimer.

Que les Italiens rappellent parmi eux une mâle austérité de mœurs, nourriture féconde des dons les plus vigoureux

de l'intelligence; qu'ils élèvent leurs enfans dans la religion et la vertu, loin des pernicieuses maximes que des bouches impures leur répètent aujourd'hui sur la scène. Alors, Italiens, vous serez exaucés, le nom de nation vous sera rendu comme une récompense méritée; vous vous en ornerez sans opposition et sans recourir aux turpitudes dont vous avez souillé dernièrement votre terre natale; et, s'il faut que vous paroissiez sur le champ de bataille, il vous sera donné d'y paroître sous des drapeaux légitimes, et de pouvoir invoquer, au jour du combat, le Dieu des armées que vous avez outragé jusqu'à présent par vos efforts coupables et insensés.

FIN.

DALLE LETTERE DI CARLO ALBERTO

[1821-1823].

* I.

Al Cav. Luigi Bianco di Barbania. (1)

Al ricevere di questa mia lettera farete in modo che la consorte ed il figlio si rechino al piú presto a Marsiglia. Voi li accompagnerete fino a Var quindi ritornerete presso di me. Vi mando tre passaporti senza nome: sull'uno farete mettere quello della principessa, nomandola Contessa di Barge, perché voglio che tenga l'incognito. I due altri sono per Monterival e la Filippi. Rimandate a Racconigi tutti i cavalli di carrozza; fate spogliare le livree a tutti i dipendenti. O ch'io non sarò piú o che il nome del re sarà proclamato per ogni dove [*ou que je ne serai plus, ou que le nom du Roi sera proclamé par tout*]. Io non posso dirvi di piú. Un ammutinamento si prepara; noi siamo, chi sa? forse al momento di un massacro.

Vostro amico per tutta la vita.

21 marzo 1821.

Carlo Alberto.

II.

A Vittorio Emanuele I.

Sire,

Cette lettre n'est point la première que j'écris à V. M. Plus de dix furent prêtes à partir pour Nice. Mais toutes furent déchirées, car j'aurais toujours désiré pouvoir Lui annoncer quelques novelles un peu consolantes et honorables pour moi. Mais je ne sais quel génie s'est acharné à

(1) Di questa e delle altre lettere segnate con un asterisco non si ha che la traduzione dal francese.

ma poursuite, et malheurs sur malheurs venaient aggraver ma triste destinée, et achever la ruine de notre misérable patrie.

Je ne chercherais point à détailler à V. M. tous les malheureux événements qui se sont passés; Elle n'en sera que trop informée. Son départ fut non seulement une désolation pour tous ses fidèles serviteurs; parmi lesquels je me flatte d'occuper la première place, car je n'ai jamais senti autant comme je lui suis entièrement dévoué et attaché, que depuis le moment de son départ. Le désordre se prit parmi la troupe; tous ses soldats demandent pourquoi leur bon Roi les avait quittés; je ne fus de plus en plus persuadé que nos malheurs ne furent dûs qu'à la faiblesse et à la trahison de quelques personnes; tout le monde était désolé; plus personne n'osait couvrir aucune charge; tous se retiraient; je restais isolé.

Dans cet affligeant état de choses, V. M. sait que le bas peuple qu'on était parvenu à soulever entoura mon palais, que plusieurs milliers de b.... étaient arrivés à Turin, que la citadelle menaçait de brûler la ville, qu'enfin une députation de Décurions, les Syndics à la tête, tous les chefs de corps sans compter les nombreuses députations des Fédérés se rendirent chez-moi pour m'engager à accorder la Constitution espagnole. J'eus beau leur représenter qu'il fallait attendre la venue de l'auguste frère de V. M. que je ne pouvais leur accorder une telle demande: tout fut inutile. Au bout de cinq heures de discussion la citadelle étant au moment de tirer sur la ville, la canaille se préparant au pillage, et ces messieurs ne cessant de me dire que V. M. dont je pleurais encore l'éloignement, avait renoncé pour éviter la guerre civile; je fis une protestation en régle, signée par toutes les Députations présentes, déclarant que je n'accédais à la demande faite de la Constitution Espagnole que pour éviter de plus grands maux et sous l'approbation du Roi Charles-Félix, qui seul pouvait changer les Statuts de l'État.

Diverses personnes partirent pour Modène pour prendre les ordres du Roi, le marquis de Villahermosa, le marquis de Boyl et le comte Costa furent les premiers que j'envoyai, étant dans une grande anxiété de connaître la manière dont je devais agir. J'envoyai aussi des officiers en courrier, aux Governeurs de Gênes, de Savoie et de Novarre, pour leur annoncer que tout ce que j'avais fait, n'était

que provisoire, pour leur recommander de veiller sur la troupe avec la plus grande sévérité, afin de pouvoir en même temps et lieu la faire agir suivant les intentions souveraines. Une Junte fut formée, j'y allai la première fois pour l'y installer, mais dès ce moment je n'y remis plus les pieds, ne voulant prendre aucune part dans un tel gouvernement. Ils faisaient eux-mêmes leurs nominations. Le seul soin que je pris fut de diriger tous les Régiments fidèles vers Novarre et de laisser les autres éparpillés. La Junte d'Alexandrie refusa de se dissoudre, je ne pris aucune mesure pour l'y résoudre, je cerchais seulement à m'emparer de la citadelle de Turin; je fus au moment d'en être maître, mais au moment où la garnison allait en sortir, une personne de mauvaise intention dérangea tout.

Le lendemain de cette désagréable circonstance, deux ou trois mille b... se réunirent de nouveau sous mes fenêtres poussant des cris abominables et des injures contre le Baron Binder, qu'ils voulaient faire sortir du pays. Mais ayant rèpondu à leur Députation que je me serai plutôt laissé tuer que de faire une chose que je ne devais point faire, ils se dispersèrent. J'appris le lendemain matin, à mon grand déplaisir, qu'ils avaient dans le même temps commis quelques insultes contre la maison du ministre d'Autriche; qui m'écrivit pour s'en plaindre et pour me demander ses passeports. Mais lui ayant aussitôt répondu qu'il ne devait s'en prendre qu'à lui même, puisqu'il avait refusé la garde d'honneur que je lui avais fait proposer par diverses personnes, ajoûtant qu'on ne pouvait répondre d'une populace sans frein, il resta

Le comte Costa m'apporta la première proclamation du Roi que V. M. connaîtra et par laquelle il désapprouve hautement tout ce qui s'était passé. Je la comuniquai aussitôt à tous les anciens ministres de V. M. et aux personnes qui étaient alors en place, pour leur dire que je me démettais de la Régence et que j'allais me rendre à Novarre avec les troupes qui étaient restées fidèles. Ces Messieurs me firent de vives instances pour me déterminer à envoyer à Modène une députation pour supplier le Duc de nommer une Régence, ou la personne qui devait commander l'État. Le cardinal Morozzo et le comte de Bagnasque se chargèrent de cette mission. Je fis donner et même temps l'ordre aux chevaux-légers de Savoie de se rendre au Valentin, et je fixai mon départ au 21 au soir. Malgré tout le secret

qu'on put tenir en cette circostance, on sût que je devais partir, et on forma le projet de m'assassiner si je sortais. L'archevèque même m'envoya prévenir une demi heure avant mon départ, qu'on avait alors cherché à me tuer. Ne connaissant que mon devoir, je montais à cheval, et accompagné du comte Costa et du marquis de la Marmora, nous traversâmes le pistolet à la main tous les groupes. Je me mis à la tête des chevaux-légers aux quels s'unit, au pont de la Sture, Piémont-Royal; et nous mîmes en marche nous dirigeant sur Novarre; ayant de plus avec moi le colonel Birnstiel, le major Isasque, les lieutenants Marianini et Casalegno de l'état-major général; ainsi que le comte Giajme. Nous fîmes notre premier bivouac à Rondizzone, oú la batterie d'artillerie Fancello vint nous rejoindre. Là nous apprîmes les défections du Régiment de Piémont et des Dragons de la Reine. Notre second bivouac fut à S. Germano, où je reçus par le général Robert une lettre du Duc qui me disait qu'il avait donné le commandement de son armée au général de la Tour, sous les ordres duquel je m'empressai de me mettre.

J'ai la consolation de pouvoir annoncer à V. M. que toute l'artillerie à pied et toute l'artillerie légère sont venus nous rejoindre à Novarre. Je fis en arrivant à Novarre, ainsi que V. M. le saura, une proclamation par laquelle je déclarai que je me rendais aux ordres du Roi; que tout ce que j'avais accordé n'était que sous son approbation et que tous les militaires d'honneur devaient suivre mon exemple. J'écrivais dans le même style à la Junte pour les induire à l'obéissance.

L'armée de Novarre se compose des Régiments-aux-Gardes, de Coni, de Piémont, d'Aoste, que le comte de Tournafort a amené d'Ivrée, de deux bataillons de la Légion, de toute l'artillerie, des Gardes-du-Corps, de Piémont-Royal, de Savoie-cavalerie, de quatre escadrons des Chevaux-légers de Savoie, qui arrivaient de Savoie sous les ordres du major de Sonnaz. Les généraux Gifflenga, Faverges, Ponte et Monthoux sont venus ici, ainsi que les lieutenants-colonels Boyl et Balbe.

Hier on crut que nous aurions pu être attaqués par Saint-Marsan, qui s'intitule le général Carail. Le comte de la Tour négocia, à ce qu'il parait, avec les factieux. Nous sommes dans l'attente de ses ordres.

Je viens dans le moment de recevoir une lettre du Duc qui me donne l'ordre de me rendre en Toscane; ainsi

dans deux heures je partirais pour Modène, regrettant de n'avoir pu encore voire quatre aimables jeunes gens, dont l'un est habillé en femme, et qui sont ici avec ordre de m'assassiner.

Voici, Sire, la narration de toutes mes actions. Permettez, je vous en supplie, qu'après avoir parlé de choses si pénibles, je trouve pour moi-même une espèce de consolation en assurant V. M. que ce à quoi je tiens le plus au monde, c'est à son estime, et que le dévouement et respecteux attachement que je porte à son auguste personne est au-dessus de tout ce que les paroles peuvent exprimer; en conjurant V. M. de m'accorder toujours cette bienveillance dont je me glorifiais et qui me rendait si heureux.

J'ai l'honneur d'être, Sire,

De Votre Majesté

le plus humble et le plus dévoué serviteur

[Novarre] ce 29 mars 1821 CHARLES-ALBERT DE SAVOIE.

III.

Al MEDESIMO.

Sire.

Le chevalier de Robilant aura probablement remis à V. M. la lettre que j'eus l'honneur de lui écrire de Novarre et qui lui dépeignait la triste et déplorable situation dans laquelle notre malheureuse patrie est plongée. Eh! bien, Sire, cette position plus que V. M. ne peut se le figurer est empirée; nous sommes à la veille de la ruine complète de ce pauvre pays que V. M. rendit heureux pendant sept années consécutives. Sous peu de temps le Piémont gémira sous des forces étrangères; notre honneur national sera perdu, la haine et la mésintelligence régnera parmi nous: on ne parlera plus des anciens états de V. M., de ce peuple entier qui vous appellait son père, sans pleurer sur ses malheurs.

V. M. sait que je fus des premiers à avertir le ministre de la guerre de tout ce que je m'étais aperçu qu'on tramait; que je priais souvent V. M. elle-même de faire veiller avec plus de soin sur les malveillants; que plus tard je lui fis la confession génuine des propositions qu'on venait de me faire, des promesses de tranquillité che j'avais obtenu. De nouveau

je me jette aux pieds de V. M. pour la conjurer, non seulement en mon nom, mais en celui aussi de notre nation entière (car en ce vœu tous les partis sont réunis); qu'elle reprenne les rênes de l'Etat. En vous seul, Sire, la nation a espoir, a confiance; tous les troubles, toutes les divisions disparaitront si on m'apprend que V. M. daigne de nouveau se mettre à notre tête. On peut encore éviter d'avoir recours aux souverains alliés pour pacifier notre malheureuse patrie. Le duc de Genevois, lui même, montre le désir de voir remonter V. M. sur le trône, il n'a point accepté le titre de Roi: V. M. est soupirée, attendue même; car on ne peut douter qu'ayant vu mûrement tous nos événements elle ne soit complétement convaincue que le nombre des factieux est en très-petit nombre, que l'immense majorité de la nation est fidèle; la troupe même, je dois le dire à V. M., ne se débande qu'à cause de son abdication; que de soldats, ne m'ont-il pas dit à moi-même, lorsque je leur demandais pourquoi ils quittaient leurs étendards: — notre bon Roi nous a quittés nous ne voulons plus servir sous un autre, d'ailleurs lui même nous a donné l'exemple, il nous a abandonnés. — D'autres au bivouac me répétaient: — Eh! pourquoi le bon Roi est-il parti? — Enfin, Sire, c'était toujours du bon Roi dont ils parlaient. Une poignée de factieux, dont les personnes faibles augmentaient immensement le nombre dans les premiers moments, fut notre ruine en provoquant votre abdication.

Eh! bien, Sire, il appartient à notre bon Roi, à vous, Sire, qui avez une âme si généreuse, de pardonner, en faveur de l'immense majorité des bons, à notre nation la faute que commirent quelques jeunes gens qui déjà sont repentis, et n'attendent, pour baisser les armes, que de savoir au moins, qu'en se sacrifiant, s'il le faut, ils auront la consolation de laisser leurs pères, leurs fils vivant heureux sous un Souverain aussi clément, et leur patrie sauvée.

Voilà, Sire, les voeux de notre nation entière. V. M. ne pourra résister aux cris de ses enfants qui attendent d'elle seule leur salut. Oui tous nous espérons que V. M. reprendra la couronne, et de plus, elle ne peut l'ignorer, c'est le désir manifesté très-clairement par les Souverains alliés. Les ministres des quatre grandes puissances ici réunis, me le firent clairement sentir, ils désirent que V. M. le sache, et lui feront connaître beaucoup plus clairement les intentions de leurs Augustes Maitres, lorsque V. M. se rapprochera un

peu plus de nous; c'est leur désir, c'est le notre à tous. V. M. est attendue à Lucques, ou Livourne avec une très-grande anxiété, je peux le dire officiellement à V. M. Je la supplie donc et la conjure de penser que d'elle seule dépend le bonheur ou le malheur de notre patrie, et qu'en accédant à tous mes voeux, Elle laissera un nom glorieux et béni par tous nos descendants.

Avec le plus profond respect et le plus entier dévouement j'ai l'honneur d'être

De V. M.

le très-humble, très-obéissant serviteur et sujet

CHARLES-ALBERT DE SAVOIE.

Turin (1) ce 3 avril 1821.

IV.

Al MEDESIMO.

Sire,

Le comte de la Serraz passant par Florence pour se rendre à Nice, je profite d'une occasion aussi sûre, pour supplier de nouveau V. M. de prendre en considération les désirs des Souverains alliés; ainsi que le malheureux et désolant état dans lequel notre pauvre pays va être plongé si V. M. n'accède aux voeux si ardemment exprimés par tous ses sujets.

Dans mes dernières lettres, j'eus l'honneur de mettre sous ses yeux la désolation que son éloignement et son séjour à Nice mettait parmi tous ses fidèles sujets. Le marquis de Saint Marsan aura sûrement exprimé à V. M. le désir que les Souverains, ses augustes alliés, ont manifesté de la voir arriver à Lucques ou à Livourne pour être à même de pouvoir donner ses ordres dans une parfaite liberté.

V. M. est si bonne, elle montre toujours un si grand attachement pour le malheureux Piémont, qu'elle n'en veut sûrement pas la ruine, qui est inévitable si elle ne s'empresse de reprendre les rênes du Gouvernement. Elle sauvera notre pays et laissera un nom que nos arrières-neveux ne prononceront jamais, sans y joindre leur admiration et leur reconnaissance.

(1) Così ha scritto, certo per errore, in luogo di *Florence.*

Je supplie V. M. d'excuser en moi le zèle peut-être un peu trop sincère que je montre pour ma patrie; mais j'ose l'assurer qu'aucun de mes désirs n'a pour but que ce qui peut contribuer à sa gloire. J'espère que V. M. sera assez bonne pour me mettre aux pieds de S. M. la Reine, et qu'elle croira au dévouement sans bornes et au plus respecteux attachement que je me fais gloire de lui porter.

Avec le plus profond respect et entière soumission, j'ai l'honneur d'être

De Votre Majesté

le très-humble dévoué serviteur et sujet

CHARLES-ALBERT DE SAVOIE.

[Florence] ce 11 d'avril 1821.

*V.

Al CAV. LUIGI BIANCO DI BARBANIA.

[Firenze] 7 maggio 1821.

.... Io punto non dubitava che venissero calunniati i miei sentimenti religiosi e le elemosine che io fo. Le loro calunnie sono tante raccomandazioni per me dinanzi al Signore...

*VI.

A VITTORIO EMANUELE I.

Sire,

Dans l'entière ignorance où je suis du moment ou nous rentrerons en Piémont et par conséquent de celui où je pourrai avoir le bonheur de me mettre aux pieds de V. M. et de lui exprimer de vive voix les sentiments de vénération et de dévouement que je me fais gloire de lui porter, j'ose de nouveau me rappeler à son précieux souvenir. Les bontés dont V. M. daigna me combler dans tous les temps et qui sont toujours présentes à ma mémoire, furent dans

nos moments de malheur une de mes plus grandes consolations, et un des plus forts motifs qui m'excitaient à bien faire, voulant toujours justifier ses faveurs. Aussi ai-je la ferme convinction d'avoir dans tous les temps fait mon devoir auprés de V. M. et de l'avoir servi avec le plus grand dévouement dans les malheureux jours qui précédèrent son abdication. Tous mes vœux, toutes mes actions n'eurent ensuite d'autre but que de la voir reprendre la Couronne. Mais non désirs, nos espérances sont évanouies; il ne me reste que le regret et le désir toujours plus fort et toujours moins espéré, de pouvoir lui donner des preuves de mon très-respecteux attachement, et de pouvoir la convaincre que je l'ai toujours regardé comme un père pour lequel je donnerais mille vies si je les eusse.

Mon éloignement actuel du pays, et quelques autres circostances ont donné matière à mes ennemis, et aux personnes qui méprisent mes avis, ou qui me croyent animé d'un faux zèle, de répandre bien des calomnies sur mon compte, pour s'éxcuser et pallier leurs torts ou leurs faiblesses. Mais V. M. me connait assez pour me juger certainement, autrement que sur mes actions; et je me fie trop en la justice de Dieu pour chercher d'autres réparateurs de mes torts que lui seul; et pour ne vouloir perdre personne, même de mes ennemis, en faisant quelqu'espèce de justification. Puisse V. M. se rappeler quelquefois avec sa bonté ordinaire d'une personne qui lui est le plus sincèrement dévoué que possible et qui n'à d'autres désirs, d'autres espérances que ceux de pouvoir toujours la servir et la suivre en toutes les occasions possibles.

J'ose supplier V. M de me mettre aux pieds de S. M. la Reine et de croire au très profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

De V. M.

le très-humble et dévoué serviteur

CHARLES-ALBERT DE SAVOIE P.e DE CARIGNAN.

Florence ce 28 mai 1821.

VII.

Al Conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz.

[Florence, 16 juin 1821.]

Vous me demandez quelques détails sur notre vie ici, cher Sonnaz Ces détails sont bien maussades, je vous assure; la seule chose qui me calme, c'est de penser que, dans le tourbillon de nos malheurs et dans la terrible nudité où la Providence a voulu me faire voir le coeur humain, j'ai pourtant encore trouvé un certain nombre, quoique bien petit....., de vrais amis. Je me rappelle toujours, alors, votre belle conduite auprès de moi.

Quant à mon individu, il est à peu près toujours le même: fuyant le monde plus que jamais, parlant le moins possible, ne sortant à cheval que ce qu'il m'en faut pour vivre, voulant souvent étudier, mais en étant toujours dérangé par le fait de mes noires pensées; heureux et content de mes actions passées, pensant que Dieu est le juge suprême qui voit les actions de chacun, qui finit par démasquer la calomnie, qui m'appellera peut-être à lui avant que mes actions soient mises dans tout leur jour, mais qui sûrement fera rejaillir les peines que j'éprouve en bien sur mon fils.

J'ai toujours regardé notre vie comme un voyage qui a un but sublime. Il est vrai que la route est infiniment raboteuse, mais enfin j'ai toujours l'espérance.

Je m'attriste de la déplorable fin d'anciens amis, quoiqu'ils répondent maintenant si mal aux efforts que je fis pour sauver leur honneur et même leurs personnes. Mais, ainsi qu'aux faux royalistes, je leur pardonne le mal qu'ils m'ont fait et me font. Je ne me rappellerai ceux que le langage mondain pourrait appeler mes ennemis que pour leur faire le plus de bien que je pourrai.

. . . . . .

Vous me parlez d'honneur et d'indépendance nationale. J'aime infiniment à vous voir montrer ces sentiments, mais il faut avouer que si, sur ce chapitre, le dixième seulement de ce que l'on disait à Turin sur mon compte eût été vrai, j'aurais été un fou digne d'aller figurer à Charenton.

Avant d'écrire ou de parler de moi, on aurait dû se souvenir de ce que l'on a pris dans les papiers qui appartenaient au prince de la Cisterne. Il faut se méfier, y était-il dit, du prince de Carignan, car il n'a pas assez d'élévation de sentiment pour entrer franchement dans notre parti...

Que trouva-t-on dans les lettres que l'on prit au chevalier de Perron?... « Mes efforts auprès du prince ont été inutiles; mais avec le temps, on pourra peut-être le faire changer de sentiment. » Tous les chefs conspirateurs me disculpaient ainsi eux-mêmes. Mais j'en ai déjà trop dit, mon cher Sonnaz, vous devez être bien ennuyé de ce long verbiage.

Que fait Tancrède Barolo... Autrefois, je vous aurais dit: l'ami Barolo; mais maintenant, je n'ose plus prononcer ce mot d'ami, craignant de me flatter.

*VIII (1).

Al Cav. Luigi Bianco di Barbania.

[Firenze] 3 luglio 1821.

I due re sono assordati dalle calunnie che i miei nemici vomitano contro di me, cambiando in azioni del principe i loro infondati desiderii.

Carlo Felice mi ha fatto dire di stare tranquillo: finchè sieno finiti i processi, non vuol risolvere nulla. Io sono cosí sicuro della mia condotta e delle mie relazioni che non posso che guadagnare in un esame approfondato, che desidero vivamente. Lo studio diventa di giorno in giorno la mia consolazione.

(1) Prima di questa andrebbe posta un lettera al Cav. Silvano Costa che il Costa di Beauregard (*Épilogue d'un règne*, p. 575 n. A) riproduce con la data 23 *juin 1821*: ma il contenuto di essa impedisce di crederla in questo anno. Certo essa fu scritta quando C. A. ritornato dalla Spagna in Piemonte divideva il suo tempo fra Torino e la solitudine di Racconigi: forse è del 1824 o 1825.

IX.

Al Conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz.

Florence, 4 juillet 1821.]

... Plus je vois l'injustice des hommes, plus je reçois des marques de la plus noire ingratitude, plus j'aime à me rappeler la liaison qui nous unit depuis sept ans, et toutes les preuves d'attachement que vous m'avez données. Votre lettre est remplie d'excellents conseils et de maximes encore meilleures; mais pour un homme rempli d'honneur et de délicatesse, il est des positions sur lesquelles on ne peut transiger. Tel est mon cas, cher Sonnaz. Mes sentiments n'ont pas pour base la faiblesse ni le découragement, loin de là. Rappelez-vous seulement le calme que je montrai pendant nos moments de malheur et la manière franche et désintéressée avec laquelle je fis la contre-révolution. Rappelez-vous qu'après avoir refusé longtemps d'accepter la régence, je ne consentis à m'en charger qu'en déclarant hautement que j'étais persuadé, en faisant cet acte, de me sacrifier; mais que je le faisais pourtant, puisqu'on croyait que je pouvais sauver notre pays de son entière ruine; et je suis heureux encore, parce que mes actes me servent de consolation contre les atteintes de la plus noire calomnie. Je me rappelerai toujours, avec une vraie satisfaction, les services essentiels que je rendis au Piémont pendant ma régence. Je sacrifiai jusqu'à ma réputation pour vous sauver tous!

. . . . . .

Maintenant, je n'en veux à personne; je plains seulement la méchanceté et la faiblesse de ceux qui me calomnient. Mon cœur est heureux toutes les fois qu'il se rappelle le dévouement et l'aveugle obéissance que je montrai à Victor-Emmanuel pendant la révolution. Je me souviendrai toujours comment en me séparant de ce prince et de sa femme, ils m'embrassèrent en pleurant et en me donnant les plus grandes assurances de la reconnaissance qu'ils m'auraient toujours portée pour les services que je leur avais rendus.

Tout le monde connaît ma conduite avec le roi Charles-Félix.

Je lis souvent les lettres que me firent écrire les souverains alliés où je reçus les louanges les plus flatteuses sur ma conduite envers ce souverain...

Enfin, mon cher Sonnaz, j'ai toujours été poursuivi par le malheur. On ne peut bien me connaître. Soyez persuadé que ce ne sont pas les événements qui peuvent faire connaître les hommes. J'étais fait pour bien paraître, mais la fortune ennemie qui me poursuit ne m'a jamais présenté que des circonstances désastreuses...

Depuis longtemps vous le savez, Sonnaz, ou pour mieux dire, toujours, je montrai de l'éloignement pour mon état. Le coeur navré de déplaisirs, en arrivant à Florence, je voulais déjà tout abandonner, ne me souciant même plus de la réputation dans un pays où je n'avais trouvé que perfidie dans tous les partis (car une trentaine de braves gens comme vous ne sont pas la masse d'une nation). Mais jusqu'à présent, j'ai vainement attendu, pour complaire au désir de ma mère, qui, avant mon départ, voudrait voir mes services, sinon récompensés, au moins reconnus, et que justice me fût rendue.

Que voulez-vous que je rentre dans notre pays après que l'on m'aura payé le tribut de reconnaissance en cherchant, par tous les moyens possibles, à me déshonorer? Vous le comprendrez très-bien vous même, cher Sonnaz; si on ne reconnaît pas publiquement mon innocence, je ne peux plus rentrer en Piémont, car je n'y pourrais être estimé. Trop tard, peut-être, on se repentira de m'avoir ainsi traité. Je désire que notre pauvre pays, si injuste pour moi, ne devienne pas quelques jour victime de cette injustice.

Qui sait si nous nous reverrons jamais? mais enfin dans tous les pays du monde où ma malheureuse destinée me portera, je me rappellerai toujours avec une vive reconnaissance le cher marquis de Gerbais.

. . . . . .

Combien je desirerais vous revoir dans votre château de Carpenet, entouré de vos quatre jolis enfants, estimé de tous vos voisins, recevant journellemente des preuves d'amitié! vous sauriez sur qui compter au besoin. Ah! soyez heureux, cher Sonnaz, je ne suis point jaloux de votre bonheur... Mon imagination aime, au contraire, à se porter toujours plus avant, à voir votre vieillesse adoucie et

honorée par vos enfants; mais pour moi, il n'est rien de tout ceci, rien... rien... Je finirai en ne voyant qu'horreurs en ce monde. Pourquoi Dieu m'-a-il si souvent sauvé de la mort pour ne me laisser connaître que la rage et le chagrin? Adieu, adieu... mille embrassements.

X.

Al Medesimo.

[Florence, 10 juillet 1821].

..... Vous me parlez d'un mémoire de moi que quelques personnes auraient à Turin. Jamais je n'écrivis de pièce justificative de ma conduite. Mais seulement, dans les huit premiers jours que j'étais à Florence, le comte Trutchess, le comte de Blacas, le général Vincent et le comte Pozzo di Borgo m'ayant pressé de faire une relation qui pût leur servir à me justifier près de leurs souverains, je donnai au comte Trutchess un court récit de nos événements, avec promesse de sa part qu'il ne serait point connu du public...

..... A Florence, personne n'en a connaissance, mais on m'a dit que, par Vienne, le comte Bubna en ayant eu une copie, il en a distribué d'autres. Quelques personnes disent aussi que ce mémoire a indisposé le roi Victor-Emmanuel contre moi. Si, contre mon intention, on est parvenu à le connaître, j'en suis fâché pour les personnes à qui il pourra faire déplaisir, quoiqu'il ne renferme, j'en puis prêter le serment, que la plus stricte vérité... D'ailleurs, dans les huit premiers jours, vous pouvez vous figurer dans quel état j'étais. Le Roi avait refusé de me voir, et tout le monde cherchait à se disculper sur moi.....

..... Il se peut, mon cher Sonnaz, qu'en ceci on ait voulu me jouer, mais il faut prendre patience là-dessus comme sur le reste. J'attends, parce que mon honneur exige que je le fasse encore quelque temps. Vous vous rappelez ce que je vous dis en partant: je ne tiens nullement à mon état de prince. Je ne demandais depuis longtemps qu'un emploi pour y renoncer. Elle est venue [l'heure?]; il faut seulement le faire en honnête homme. Mes devoirs envers mon pays cessent; car tous les devoirs sont réciproques, et l'on a tellement mésusé à mon égard que je suis quitte..

XI.

Al Cav. Luigi Bianco di Barbania (1).

Florence, 17 juillet 1821.

Mon cher,

Je m'empresse, mon cher Barbania, de répondre à votre lettre du 11 juillet que je viens de recevoir, et dans laquelle vous me montrez à juste raison votre grand étonnement que j'eusse publié un mémoire justificatif; et si la chose fût surtout comme on veut bien la représenter à Turin, il n'y a aucun doute que j'aurais le plus grand tort, surtout après la parole que je vous avais donnée de ne rien écrire. Mais je dois vous représenter que, depuis la lettre que vous m'écrivites, non-seulement je n'écrivis rien, mais que même dans mes discours j'évitais toujours de parler des affaires de notre pays. De plus, aucune justification ne sortit de mes mains en aucun temps; seulement dans les huit premiers jours de mon arrivée à Florence, dans ces momens où le roi venait de me montrer à Modène ses ressentiments à mon égard de la manière la plus dure, où dans notre pays tous les compromis cherchaient à se disculper sur moi de leurs fautes, dans ce temps finalement où tout le monde paraissait m'abandonner, je trouvai ici le comte de Blacas et le comte Truchness, qui me donnèrent les plus grandes preuves d'intérêt, et qui par la suite de leur conduite me démontrèrent la véracité de leurs sentiments. Ces messieurs donc, m'ayant demandé à plusieurs reprises une narration de ma conduite pour pouvoir mieux m'aider ensuite, je leur donnai dans une lettre à Truchness une petite relation de nos événements, après avoir eu la promesse qu'elle n'aurait jamais été connue du public: j'étais si fort persuadé qu'elle n'aurait jamais été publiée, que je la fis comme une lettre, et que je n'en gardai aucune copie. Je sens qu'elle ne devra pas faire plaisir à certaines personnes; mais enfin je peux jurer qu'elle ne contient rien autre que l'exacte vérité. Je vois bien que dans ce pays-ci tout doit me

(1) Il Bianchi pubblicando questa lettera e la seguente nasconde dietro un X il nome della persona cui sono dirette: lo rivela il Manno (*Informazioni* ecc., p. 56).

tourner à mal, mais enfin que la volonté de Dieu s'accomplisse. Si vous voulez montrer cette lettre, ou dire ce que je vous ai écrit sur ma soi-disante justification au commandeur, vous m'obligerez infiniment.

Je vous embrasse, mon cher Barbania, et je suis pour la vie

Votre bien affectionné ami
ALBERT DE SAVOIE.

XII.

Al MEDESIMO.

Florence, 26 juillet 1821.

Mon cher,

Votre lettre du 21 que je viens de recevoir, m'a fait un grand plaisir, mon cher Barbania, puisqu'elle me fait voir que vous êtes entièrement détrompé sur l'idée que vous aviez que j'eusse voulu publier une justification, sur tout d'après ce que vous m'aviez dit: cette idée ne m'est jamais passée par la tête, et ainsi que je l'ai écrit au commandeur, j'étais si éloigné de la pensée de ne jamais rien publier, que je n'ai pas même conservé la copie de la lettre que dans les premiers huit jours de mon séjour à Florence j'écrivis au comte de Truchness, et où je fesais un petit et simple récit de nos événements, d'après ce que lui et le comte de Blacas m'avaient demandé, m'ayant assuré qu'il n'aurait jamais été connu.

Je sais qu'on fait courir à Turin le bruit que plusieurs copies en circulent ici: mais je puis vous donner ma parole d'honneur que dans ce pays-ci on n'en parle point, et que pas même le Grand-duc n'en a une copie, et qu'enfin je ne fis jamais ce qu'on appelle une justification. Ma je ne serais pas étonné que quelque personne, qui sait dans quel sens, en ait pu publier une en mon nom. Vous savez comme la calomnie s'exerce dans notre pays, surtout à mes dépens.

Les sentences ayant eu lieu, je présume que le roi rentrera bientôt en Piémont, ce qui me fait espérer de savoir bientôt ce à quoi je dois m'en tenir. En vous priant de me tenir bien au courant de tout ce qui se passe, je vous embrasse, et je suis pour la vie

Votre bien affectionné ami
ALBERT DE SAVOIE.

XIII.

Al CONTE GIUSEPPE MARIA GERBAIS DE SONNAZ.

[Florence, juillet.]

... passant des semaines entières sans voir personne et sans sortir autrement que pour s'asseoir sur le balcon, en fumant un cigarillo, au bruit de la bande militaire qui vient relever la garde...

XIV.

Al MEDESIMO.

Florence, 14 septembre 1821.

... La Marmora n'est pas plus gai que moi. Aussi bien souvent, dans nos promenades, avons-nous entendu des badauds qui disaient: *O che faccie serie!* On est tout étonné, dans ce pays-ci, quand on rencontre un homme qui ne rit pas à se fendre la bouche jusqu'aux oreilles...

XV.

Al CONTE D'AUXERS.

Mon cher d'Auxers.

Je prends la plume pour me rappeler à votre souvenir, mon cher d'Auxers, et pour avoir le plaisir de m'entretenir avec vous. Ma lettre n'a d'autre but que de satisfaire mon

cœur, qui est toujours heureux lorsqu'il se met en relation avec vous et qu'il vous exprime son attachement; ma lettre n'a d'autre but, dis-je, car je ne sais rien de nouveau: le Roi est parti de Modène, sans me faire dire mot. J'attends: les fruits les plus mûrs sont les meilleurs, à ce qu'on dit; ainsi je prends patience et me figure d'être content. Hier au soir le Comte de Castel Alfieri a donné un bal en grâce de ma naissance: il n'est pas homme à l'avoir fait sans que Laval le sût, et par conséquent une autre personne; ce serait plutôt un bon indice.

Marie-Louise est ici depuis près de quinze jours; elle me traite à merveille: si nous fussions dans un temps plus gai, ce serait le cas de faire ici quelques commentaires sur le néant des choses humaines: je pourrais vous exprimer l'effet que me produisit la vue de cette Princesse, autrefois grasse et belle, maintenant horriblement maigre et laide; je devrais aussi vous dire toutes les idées qui me sont venues en la voyant entourée d'officiers autrichiens et étant habillée en deuil, lorsque je me rappelle les fêtes que j'ai vu donner pour son mariage, époque où j'étais alors au Lycée. Mais je n'en dis que trop; je ne finirais jamais de parler lorsque c'est à vous que je m'adresse. Neiperg, qui est à la suite de la Duchesse de Parme, me fait toutes les prévenances imaginables, que je reçois avec la reconnaissance la plus polie et silencieuse possible. Quelqu'un m'interrogeait ces jours derniers sur nos événements et sur la conduite de certaines personnes (vous vous imaginerez qui c'est): je répondis brièvement, que depuis une course que j'ai faite il y a quelques mois à Volterre, ayant dû passer par de hautes montagnes où j'avais extrêmement souffert le froid, ma mémoire s'était tellement affaiblie, que j'avais oublié presque tous les événements derniers; que j'avais une idée confuse d'une révolution qu'il y avait eu en Piémont; que je ne me rappelais exactement que des personnes qui m'avaient donné des preuves de dévouement; que le nom de ces personnes était profondément gravé dans mon cœur, et que pour tout le reste, je l'avais entièrement oublié, et désirais même n'en entendre jamais parler. La susdite personne me répondit malignement que dans le commencement j'avais pourtant écrit un Mémoire: à quoi je répliquai qu'il était possible que dans les premiers jours de mon arrivée à Florence j'eusse fait au Roi de France et aux deux Empereurs un récit de ma conduite qui m'eût

été sollicité par leurs Ministres, chose qui aurait été entièrement confidentielle; d'où il s'ensuivait que le Mémoire qu'on m'attribuait ne pouvait être qu'apocryphe ou du moins extrêmement amplifié, étant impossible que ces Souverains si respectables aient trahi une confidence sollicitée par leurs propres Ministres, et que ledit Mémoire ne pouvait servir qu'à montrer les sinistres intentions et la mauvaise foi de ceux qui cherchaient à l'accréditer.

Vous prenez tant d'intérêts à tout ce qui me regarde, mon cher d'Auxers, que je crois devoir vous confier que depuis deux mois environ toutes les dettes de mes ancêtres qui me restaient, celle immense que j'avais avec ma mère, celles qu'on avait faites dans le commencement de mon arrivée, enfin la dette de ma sœur, tout est payé; que mon patrimoine est déchargé de tous les poids dont il était chargé, qu'il est enfin dans l'état le plus florissant, ce qui est une très-heureuse chose pour moi, et qui, j'espère, doit faire bon effet.

Je m'occupe beaucoup ici, je ne vois personne et étudie tout le jour. Dans ce moment je reçois votre lettre du 28: elle fait sur mon cœur l'impression la plus douce, et qui tient à l'attachement sans bornes que je vous porte.

Ce 3 octobre 1821.

Votre affectionné ami
ALBERT DE SAVOIE.

XVI.

Al CONTE GIUSEPPE MARIA GERBAIS DE SONNAZ.

[Florence, 6 octobre 1821.]

... Nous ne sommes plus au temps des illusions; je n'ai pas voulu prétendre, mon cher Sonnaz, que ma conduite fût à l'abri de tout reproche. Je suis homme tout comme un autre et n'ai pas, comme Salomon, l'entière sagesse en partage. Mais je dis que dans la position où j'étais, ceux qui crient le plus n'auraient pas fait mieux que moi, sans une protection spéciale du ciel...

XVII.

Al Medesimo.

[Florence, 2 novembre 1821.]

... Mon silence et ma patience ont plus dérouté mes ennemis que quoi que ce soit au monde, et il commencent à s'apercevoir que plus l'adversité paraît m'accabler, plus je me relève. Bien fol qui croira que je suis abattu tant que j'aurai l'âme dans le corps.

Depuis le départ de La Marmora je reste seul avec mon vieil ami Sylvain, qui maudit vingt fois le jour le séjour de Florence, si funeste à ses anciennes et nobles amours, mais qui est toujours plus aimable, meilleur et plus vrai ami. Maintenant, je manque d'*armiger* pour m'accompagner à la promenade, de sorte que je battrais les champs tout seul, en pensant à la garnison de Bourges, aux tristes temps de ma jeunesse, aux plus mauvais jours de mon âge mûr, et je redeviendrai joyeux, du moins à ma manière, ce qui est alors une douce et profonde mélancolie, en me rappelant les sentiments indéfinissables de l'amitié qui vont droit à mon ami le comte de Sonnaz...

XVIII.

Al Conte Vittorio Fossombroni.

Ce 11 novembre 1821.

Mon cher comte,

Monseigneur le grand-duc ayant eu la bonté de me dire qu'il vous avait chargé de faire connaître aux ministres étrangers ici résidents, la certitude qu'il avait que je n'avais aucune espèce de correspondance *avec les proscrits piémontais*, ainsi que son mécontentement sur toutes les calomnies qu'on se plaît à débiter sur mon compte, j'ose prier Votre Excellence de vouloir bien me donner en cette occasion une

preuve de cette amitié et intérêt qu'elle m'a toujours montrés, en mettant dans cette affaire si importante pour moi, la chaleur qu'elle mérite, et qui produira certainement l'effet le plus avantageux pour mes intérêts. En vous assurant d'avance de toute ma reconnaissance, je vous prie, mon cher comte, de croire à la considération la plus distinguée, ainsi qu'à mon amitié la plus parfaite.

ALBERT DE SAVOIE.

XIX.

Al CONTE GIUSEPPE MARIA GERBAIS DE SONNAZ.

[Florence, 21 novembre 1821.]

Je suis forcé de vous avouer une chose qui me fait beaucoup de peine. Vous devez savoir, si vous me connaissez un peu, que s'il s'agit d'exposer ma vie ou de servir quelqu'un en la risquant, non seulement je le fais avec calme, mais encore avec plaisir. Vous savez aussi que jamais le malheur ne m'a abattu, et que c'est, pour ainsi dire, dans le désastre que je me sens le plus fort. Mais je dois l'avouer, je suis faible d'un autre côté, et très faible; c'est, quoique les occasions en soient rares, lorsque ma sensibilité est attaquée. Or, mon cher Sonnaz, vous êtes dans le nombre très petit des personnes qui ont cette arme contre moi.

Depuis nos malheurs, vous en avez usé souvent contre moi, et chaque fois vous me déchirez le coeur. Vos reproches ou vos allusions sur ma conduite sont injustes et cruels pour moi. Je vous l'ai déjà dit, Sonnaz, j'aurai eu des torts, j'en ai eu, mais au moins je n'ai jamais rien fait qui puisse entacher mon honneur, et partout où j'irai, je porterai une conscience innocente...

Je fus victime d'un principe d'honneur. Je me sacrifiai ensuite pour le Roi et pour mon pays. Mes actions sont publiques, et sur quoi m'attaque-t-on? Sur la déposition de quelques faibles qui veulent prendre mon nom pour couvrir leurs faiblesses, ou sur celle de gens qui voulaient grossir leur parti de mon nom et que leur moralité a conduits à l'échafaud.

Mon caractère et ma manière de voir furent toujours les mêmes: ni le bonheur ni le malheur ne me feront changer... J'ai dit, et telle fut toujours ma manière de penser, qu'un gouvernement tempéré, comme celui de la France, ou dans le même genre, était le meilleur: qu'il valait mieux concilier les esprits que verser le sang de ses frères. On me parlait de guerre; je ne répondis jamais autre chose que, lorsque le Roi me commanderait de la faire, alors seulement je l'aurais faite avec plaisir. Mais que me sert de vous dire tout cela? Vous avez donné la préférence aux plus noires et aux plus infâmes calomnies de mes ennemis, sur les serments d'un ami qui eut toujours en vous toute confiance et qui vous aime au delà de toute expression...

XX.

Al Medesimo.

[Florence, 24 novembre 1821.]

... Pour vous parler vrai, depuis huit mois, vous ne m'avez jamais écrit une lettre qui m'ait fait un aussi grand plaisir. Dans celle-ci, j'ai vraiment reconnu l'ami de ma jeunesse. Aussi recevez l'expression de ma vive reconnaissance. Quand vous me connaîtrez mieux, vous pourrez juger de l'effet qui produit sur toute ma personne ce qui touche ma sensibilité...

XXI.

Al Medesimo.

[12 décembre 1821] (1).

... Oh! maintenant, je suis persuadé, cher Sonnaz, que tout ce que vous me disiez était par attachement et par conviction, et cela même m'affligeait davantage. Enfin, je rends

(1) Alcune parole del Costa (p. 180) lascerebbero credere che questa fosse la data: dal contesto si direbbe che si tratti di un brano della lettera precedente.

grâces à Dieu de voir qu'en général l'opinion commence à changer en ma faveur. Je suis persuadé et je n'ai jamais douté que mes anciens amis ne fussent toujours les mêmes à mon égard, quoiqu'ils aient pu ajouter foi, pour un temps, aux assertions de mes ennemis. Je suis bien éloigné de chercher quels sont mes ennemis. Ce serait l'opposé de mon caractère. Je gémis quelquefois d'être obligé de les connaître... Je les plains et, je vous assure, je n'ai d'autre désir dans le coeur que celui que Dieu puisse, un jour, leur pardonner aussi bien que moi...

Je rentrerai donc en Piémont, en pardonnant et en oubliant. Dieu nous apprend que ceux sans clémence en ce monde n'en trouveront pas auprès de lui...

XXII.

Al Medesimo.

[14 décembre 1821.]

... Votre seule présence conforterait, mon âme, car il y a des moments où, malgré mes efforts, je souffre plus que la rage que vous me connaissez, et je crains bien, avant-hier, d'avoir trahi, dans le sein des votre amitié, des sentiments que je me cache avec soin à moi-même. Quand vous recevrez quelques lettres de moi d'un style bizarre, brûlez-les aussitôt. Plaignez-moi, car j'ai des moments vraiment affreux. Vous seul le savez, car je n'écrirai jamais à aucun autre qu'à vous dans ces moments-là. Costa lui même est bien loin de connaître mon état...

XXIII.

Al Medesimo.

[décembre 1821.]

J'espérais, en venant à Pise et en consultant un célèbre médecin qu'il y a ici, recevoir quelque meilleure nouvelle sur une maladie dont je souffre depuis près de dix ans et qui augmente toujours; mais il m'a confirmé che je n'en

guérirai jamais. Patience! je vivrai en souffrant beaucoup. Puisse Dieu me compenser ces douleurs et le reste que j'aurai souffert, dans l'autre monde infiniment meilleur!

. . . . . .

Cher Sonnaz, je suis convaincu de la folie du monde, des choses de la terre, j'ai donc absolument dirigé toutes mes vues en haut. Mes bienheureux parrains augmenteront toujours en moi mon inébranlable résolution. Je dis pour toujours adieu au monde. Dorénavant, cher Sonnaz, lorsqu'on vous dira quelque chose de moi, faites-moi le plaisir, avant de le croire de réfléchir, si cela peut aller d'accord avec les sentiments que, dorénavant, je me ferai gloire de professer jusqu'à ma mort.

. . . . . .

Je suis dans mes vingt-quatre ans, ainsi vous voyez que je suis capable de savoir ce que je fais et ce que je me prépare. Ma conduite aura, dorénavant, un objet, un but supérieur. Elle sera à l'abri de toutes les idées et surtout des intrigues mondaines. Dieu me protégera, je l'espère. Ses vues sont infinies et incompréhensibles. Il élève souvent ses serviteurs tout d'un coup. Il les fait passer par toutes les vicissitudes possibles sans jamais les abandonner. Il leur prépare toujours une récompense infiniment supérieure aux peines qu'll leur fait souffrir...

Plus j'avance, et plus je vois combien j'ai bien fait de m'être tout donnè à Diéu et de m'être tout détaché de ce monde, pour rapporter tous mes désirs et mes actions aux volontés de notre Créateur et à l'acquisition d'une vie infiniment plus heureuse. Ma vie maintenant est remplie d'une douceur infinie. L'acharnement de mes ennemis ne fait que l'augmenter.

XXIV.

Al Medesimo.

[décembre 1821?]

L'ouvrage de Santa Rosa est certainement pénible pour moi, mais je devais m'y attendre. Je ne l'ai pas encore lu, mais je gage pourtant que, malgré sa sincérité innocente, Santa Rosa ne parle pas de la parole d'honneur qu'il était

venu me donner avec Carail, qu'ils avaient renoncé à tous leurs projets. Je pourrai le prouver quand je voudrai. Ils ne peuvent, ces messieurs, qu'être furieux contre moi. Je fis mon possible pour leur épargner les remords qu'ils doivent avoir. Je fis peut-être plus que je ne devais pour eux. Ma conduite est claire devant Dieu. Je fus fidèle à mes deux rois; j'ai exposé ma vie. Eux ont forfait à l'honneur ont fui devant le danger. Ils furent pendus en effigie, et, par conséquent, ne peuvent faire que des dépositions impures...

Je ne serais pas le premier prince héréditaire qui irait attendre que son tour arrive dans un autre pays qui le protégerait. Je l'attendrais sans avoir les remords du prince héréditaire de Naples, qui désobéit en tout à son père, qui porta la cocarde tricolore, qui honora les clubs de sa présence, qui porta les armes contre son roi. J'attendrais, sans avoir ceux qu'eurent probablement les plus grands rois de France, Charles V et Louis XI, qui, dans leur jeunesse, furent faits prisonniers en combattant, les armes à la main, dans la guerre civile.

En fin des fins, j'attends toujours, mon cher Sonnaz, et me fie, comme je vous l'ai déjà dit, en la Providence...

XXV.

Al Medesimo.

[décembre 1821?]

Ma femme se porte à merveille, est très contente, reste beaucoup avec sa soeur. La douceur et la bonté de son caractère me sont toujours de grande consolation, surtout dans ce moment-ci...

Vous me rappelez l'ancien conseil que vous m'avez donné; je n'en avais pas besoin, car plusieurs fois par semaine, je le mets à exécution, et pour vous complaire, le même jour j'ai exécuté votre demande, beaucoup plus pour vous montrer l'estime que j'ai de vous, que pour mes raisons personnelles.

XXVI.

Al Medesimo.

[Poggio Imperiale, décembre 1821?]

... Je travaille le plus que je le puis, cherchant à mettre mon exil à profit. J'ai toute ma chambre encombrée de cartes et de livres; un étranger qui y entrerait pourrait me prendre pour un marchand fripier...

XXVII.

Al Medesimo.

[décembre 1821.]

Vous recevrez ci-joint, cher ami, la copie de la lettre que j'ai écrite au Roi à votre instigation, lettre que je n'aurais jamais faite si elle n'avait dû être le preuve de l'amitié que je vous porte. J'ai joint à ce brouillon ceux des deux autres lettres précédentes, pour vous montrer que vous vous étiez trompé dans l'idée du style dans lequel j'écrivais à S. M.

Ces lettres que j'écrivis, et qui ont eu l'approbation de personnes très sages, me rendent heureux, puisque je suis rentré dans les vues de mon meilleur ami. Sans vous, je n'aurais plus écrit, parce que j'avais déjà fait tout ce qu'un homme d'honneur et du caractère le plus désintéressé devait faire, et que je suis persuadé de la nullité de cette demande.

Ces lettres sont tout, plus même que mon caractère ne peut faire. Si ce n'eût été à un vieillard qui est mon oncle, et que ce ne fût pour le bien public, j'aurais cru m'avilir et, par conséquent, je serais mort plutôt que de le faire. Maintenant n'en parlons plus. J'ai voulu vous montrer seulement que je vous aime, et que j'ai prise sur moi.

XXVIII.

Al Re Carlo Felice.

[décembre 1821.]

Je ne puis cacher à Votre Majesté que cette année, et surtout sa fin, est désolante pour moi, puisque je ne puis espérer d'avoir fléchi son courroux à mon égard... Il me reste l'espérance que Votre Majesté ne voudra pas laisser commencer cette nouvelle année chrétienne sans m'accorder le pardon que depuis longtemps je sollicite humblement de ses bontés... Que Votre Majesté daigne me permettre en cette occasion de recomander à sa protection, à ses précieuses bontés, mon fils. Mon cœur aime à espérer que sa jeunesse trouvera dans Votre Majesté un sûr protecteur, un père.

XXIX.

Al Cav. Luigi Bianco di Barbania.

1 janvier 1822

Cette année fut, et a fini d'une manière bien mauvaise et bien triste, surtout pour moi.

Mais, comme vous savez, mon cher Barbania, je ne m'en plains pas, en me remettant en tout à la volonté de Dieu. Il fait tout pour le meilleur bien de ceux qui le servent suivant ses intentions en ce monde; ainsi je suis content, persuadé que je suis d'éprouver de bien amples compensations, si ce n'est en ce monde, dans celui infiniment meilleur.

XXX.

Al Cav. Carlo di Robilant.

Pise, ce 5 janvier 1822.

Mon bien cher Robilant, la lettre que vous venez de m'écrire à l'occasion de ce renouvellement d'année m'a fait un d'autant plus grand plaisir, que je ne vous cacherai point que votre si long silence me peinait beaucoup, vous estimant et vous aimant beaucoup, ainsi que je l'éspère que vous en êtes persuadé...

Vous êtes bien retardé pour votre avancement, mon cher, mais prenez patience, faites comme moi; cherchez le plus que vous pourrez à vous détacher des choses de ce monde; car tout y est fausseté et illusion; plus vous réfléchirez, plus vous vous persuaderez que le véritable bonheur n'existe point sur cette terre et qu'on n'y éprouve du contentement que dans la pratique de la vertu. Je connais vos sentimens religieux, c'est en partie ce qui m'a attaché si fort à vous, et qui me fait vous parler ainsi.

Vous aurez surement bien souvent pensé à ma position, elle est certainement, humainement parlant, fort désagreable. Mais pourtant je suis plus calme et plus résigné que jamais. Dieu est souverainement juste, il permet souvent que ceux qui le servent le mieux, soyent persécutés, calomniés, vilipendés en ce monde; mais il leur prépare des compensations ineffables dans le séjour des bienheureux; et très souvent même en cette terre, il fait servir les injustices et les déplaisirs, dont ils furent abreuvés, à leur plus grande gloire. Ses desseins sont impénétrables et les gens qui comme nous fesons profession d'exécuter en tout sa loi, devons nous montrer plus forts que jamais, dans les déplaisirs ou le malheur, et même paraître contents; c'est un signe que le Seigneur nous regarde avec clémence. D'ailleurs, mon cher Robilant, je suis persuadé que notre temps viendra de bien nous montrer, et d'apprendre à ceux qui ne nous connaissent point ce que nous sommes. Je ne sais pourquoi, mais je suis comme convainçu que les prophéties de St. Césaire et d'autres, vont avoir leur accomplissement, et que nous allons passer par de terribles

épreuves et au milieu de bien de malheurs; alors le Seigneur conduira ceux qu'il protège. Espérons, mon cher ami; un désir bien vif que je nourris, serait de n'être point séparé de vous en ces temps.

J'ai eu le temps durant mon séjour en Toscane, de me procurer par tous les moyens possibles, la collection presque entière des auteurs militaires italiens qui est excessivement rare et précieuse, comme vous savez. Je suis bien avancé aussi dans celle des historiens italiens, aussi infiniment difficile à se procurer. Enfin j'étudie toujours beaucoup et passe mon temps, aussi bien qu'un honnête homme peut le faire.

Il y a ici un prince Turc, qui est venu pour remettre sa santé, je le connais beaucoup, il monte quelquefois à cheval avec moi, sur son superbe cheval egyptien et fait toutes les manoeuvres de son pays. C'est vraiment excessivement curieux à voir et presqu'incroyable au seul récit. Il a des armes magnifiques et une suite très nombreuse; l'autre jour il vint à la chasse du sanglier avec moi, c'est une chasse vraiment charmante, qui me fit bien penser à vous et qui vous divertirait surement beaucoup; il y a un grand nombre de chasseurs placés en embuscade avec des fusils comme Costa; et le P.e Turc et moi, qui sommes les meilleurs cavaliers, nous le poursuivons au milieu des bois ou de la plaine lorsque la battue l'a levé et nous le tuons à coups de lance. Le Gran Duc va aussi assez souvent à la chasse du fusil...

Le séjour de Pise n'est pas infiniment agréable, pour les amateurs de plaisir; la fameuse Lady Beaucleré qui restât tant de temp à Nice, en fait les délices; il y a quelques russes et le célèbre Lord Byron qui joue ici l'extraordinaire. Il fait semblant de se cacher aux yeux des mortels; ne sort qu'à cheval, entouré de quelques savants qui lui font cortége et qui débitent ses maximes voltairiennes. Pour moi je ne l'ai jamais vu, et lorsqu'on me demande le pourquoi, je réponds toujours; que je ferai plusieurs lieues à pied pour voir un homme vertueux, charitable; et pas deux pas pour voir un des apôtres du philosophisme moderne. Bien de compliments, je vous prie, au M. de Raconnis, et à ceux qui se rappellent encore de moi. Et vous, si mes sentimens sont encore de votre goût, écrivez moi au plutôt, et soyez persuadé que je suis pour la vie, votre

Affectionné ami

ALBERT DE SAVOIE.

* XXXI.

Al Cav. Luigi Bianco di Barbania.

[Pisa, 7 gennaio 1822.]

Porre in oblio quanto è trascorso è impossibile. Sono in preda a troppi dispiaceri, a troppe prove di ingratitudine, per poter solamente immaginarmi ch'io possa vivere un solo istante in Piemonte. Vengo sollecitato da piú ministri per una memoria od un racconto dei nostri avvenimenti. Nulla assolutamente nulla uscirà dalle mani. D'altronde comprometterei troppo numero di persone d'ambo i partiti; e benché v'abbiano tra questi molti dei miei maggiori nemici; benché gettino sulle mie azioni tutto il veleno della calunnia per iscusare se stessi, rassicurate pur tutti che dalla mia bocca nulla uscirà giammai che possa nuocere ad alcuno.

XXXII.

Al Conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz

[9 janvier, 1822.]

Quelques personnes croient qu'il n'est pas très sûr que je devienne roi. C'est possible, car Dieu laisse arriver ce qu'il veut.

Je puis mourir ou vouloir abandonner un pays où j'ai reçu tant de marques d'ingratitude Si ces raisons n'arrivent pas, les personnes qui voient un doute dans mon avènement au trône sont plus fines politiques que l'empereur de Russie, le roi de France et d'autres, d'après lesquels j'ai agi et j'agis. Si même ma conscience me reprochait quelque chose, vous ne me reverriez plus. Une mort glorieuse en Grèce, une troupe en Amérique ou une vie indépendante aux grandes Indes sont toutes au choix de celui qui, vous le savez parfaitement, ne reste dans sa place qu'à son

grand contre-coeur et qui ne supporterait jamais l'ombre d'une humiliation...

... Malgré tout, vous comprenez que je ne sois pas d'une humeur bien joviale, et, comme il est possible que je ne vous revoie jamais, vous me ferez un vrai plaisir de m'envoyer les papiers que je vous ai laissés dans le carton vert. Ce sont les copies des petites compositions que j'ai faites, dont les originaux sont tous renfermés dans le charmant portefeuille que vous m'avez donné, et que je vous ai aussi confié à mon départ. Ceux-là, gardez-les, et quand il sera décidé que nous ne nous reverrons plus, ouvrez la boîte et brûlez, je vous prie, ainsi que nous en sommes convenus, tous mes détestables vers...

* XXXIII.

Al Cav. Luigi Bianco di Barbania.

[Firenze, 17 febbraio 1822.]

... La principessa Borghese dà delle feste splendidissime ma come voi ben sapete, non vado in nessun luogo...

XXXIV.

Al Cav. Carlo di Robilant.

Florence ce 21 février 1822.

J'ai été enchanté de voir dans vos lettres, les bons sentiments dont vous êtes animé et que j'ai toujours reconnus en vous; ce sont les seuls qui peuvent rendre heureux sur cette terre; vous verrez de plus en plus, combien ils sont appréciables et comme on s'y attache.

..... Nous avons été continuellement entourés de fêtes, qui à ce qu'on m'assure ont été superbes, car je n'en ai vu aucune; vivant reclus comme un trappiste. Le Lundi gras le P.e Borghese a envoyé au cours quatre attelages de 8 chevaux chacun à sa livrée; lui étant modestement dans une carrosse à deux chevaux; il s'est mis maintenant sur un grand pied de luxe; il fait tout reconstruire son palais,

et donne des fêtes superbes. Plusieurs particuliers ont aussi ici des équipages vraiment charmants, avec de très beaux chevaux; il y a aussi un grand nombre d'anglais, dont quelques uns font de temps en temps de farces, comme un qui s'est laissé mourir de faim par amour, et autres choses semblables. Les rues ont été tous ces jours-ci encombrées de masques, que je voyais de ma fenêtre; on a dans toute l'Italie méridionale une vraie rage de mascarade; car toutes les cathégories de personnes se croyent en devoir et se désesperaient si elles ne pouvaient se couvrir la face d'un taffetas noir. Ça se conçoit aisément, car beaucoup de personnes se croyent par là dans la possibilité de démasquer le coeur, en en transportant la couverture sur la figure. Enfin le général Bossi est un vrai oracle lorsqu'il s'écrie *a l'é mond!*

Le Gran Duc m'a fait cadeau, il y a peu de temps, des deux plus beaux chevaux qu'il eût dans son haras; ils sont alezans avec des crinières superbes; je voudrais bien pouvoir les voir entre vos jambes.

À force de chercher, je suis parvenu ici à me former une collection des livres anciens militaires italiens bien précieuse. Car ils sont excessivement rares, on m'en a fait venir des endroits les plus éloignés, où on savait que quelques particuliers les possédaient. Cette collection est d'autant plus intéressante que, comme vous savez, c'est en Italie que l'art militaire a pris naissance, et que les auteurs étrangers, comme Vauban, n'ont fait que copier et amplifier les nôtres. J'ai réuni aussi presque tous ceux qui ont traité l'histoire d'Italie, dans tous les endroits différents. Enfin j'étudie toujours beaucoup et je tâche de mettre le temps à profit...

Nous avons fait à Pise des chasse superbes, surtout de sangliers et le Gran Duc continue encore ici celle des faisans, on en fait vraiment un carnage. Figurez vous qu'il y a peu de jours que nous en fîmes deux, où l'on tua parfois plus de 80 pièces...

XXXV.

Al cav. Luigi Bianco di Barbania.

Mon cher Barbania,

Le Grand Duc ayant fait beaucoup et de longues chasses en ces derniers jours, je n'ai pu répondre avec toute l'exactitude que j'aurais desiré à vos dernières lettres, que j'ai bien reçu fidellement; et vous aurez vu par mes dernières, que par le retour de Pise j'ai pu aussi recevoir les votres antérieures, et j'espère que vous aurez été content de ce que je vous ai répondu. Je suis bien content de la méthode que vous avez adopté de les numéroter; car par ce moyen je ne pourrai plus avoir de doutes sur leur arrivée; ce qui me donnait toujours une certaine inquiétude.

J'ai reçu le chocolat que vous m'avez envoyé, il a fait beaucoup de plasir ici.

Les nouvelles favorables, que vous me donnez sur le changement d'opinion à mon égard, me font un plaisir bien grand et une vraie consolation.

Je vous remercie des détails que vous m'envoyez sur les obligations que les chevaliers de l'ordre ont après la mort d'un de leurs confrères; il faudra faire dire les messes, et donner les annonces. D'ailleurs celles-ci apportent toujours les bénédictions du Ciel.

Je suis vraiment enchanté de ce que vous me dites de votre entrevue avec Madame de Saluces, et de la réception de ma lettre; et encore de plus de ce que vous me dites sur les dispositions de S. M. à l'égard de cette Dame. Vous aurez vu par ma dernière lettre, tout ce que je pense à cet égard. Je veux pourtant vous avertir que je me suis cru dans le devoir de faire part au Roi de la demande de M. de S. et que je lui écrivis ce que je lui avais écrit et que vous connaissez; chose que j'avais fait pour me conformer aux intentions de la dite Majesté, suivant ce que m'avait écrit M. de S., et que de plus, comme elle me disait que la démarche qu'elle faisait, était de l'entière approbation du Roi dont elle venait de recevoir une audience, et qu'elle n'avait formé ce projet et demandé la ditte audience, qu'après la réception d'une de mes lettres, je me croyais

aussi en devoir d'envoyer à S. M. la copie de la dite lettre, afin qu'elle eut sous les yeux toute ma conduite et qu'elle se convainquit toujours de plus du desir dans lequel j'étais de lui plaire, et de l'entière soumission avec laquelle j'exécutais ses moindres volontés.

Je dis cette démarche il y a environ huit jours, après avoir auparavant consulté Castel-Alfieri; si vous voulez, je vous enverrai aussi une copie de la dite lettre.

J'ai reçu aussi le paquet de mes papiers que j'avais prié Sonnaz de m'envoyer, les lui ayant confié le jour de mon départ.

Comme mon éloignement est toujours couvert d'un voil impénétrable, je vous prie de m'envoyer la tabatière que m'a légué le Roi Charles, où il y a son portrait, à laquelle, comme vous savez. je tiens infinement; non que j'en aye besoin pour me rappeler que j'eus en ce monde un bon parent qui m'aimait, mais parce que je ne sai [*sic*] pas ce que je deviendrai, je désire l'avoir auprès de moi, pour ne m'en jamais séparer. Je vous prierais aussi de m'envoyer les deux grands cordons de Toscane et de Saxe, car maintenant nous sommes au milieu des représentations (1); si avec le temps vous poussiez aussi m'envoyer un petit portrait de ma marraine, le Reine Clothilde, vous me feriez un bien grand plaisir. Le papier me manquant, je finis ici, me réservant par le premier courrier à vous écrire plus au long, et vous priant de me croire pour la vie, votre bien affectionné ami.

ALBERT DE SAVOIE.

Florence, ce 28 Février 1822.

*XXXVI.

Al conte LUIGI DI AUXERS.

[2 marzo 1822].

...Io vi confesso che sempre mi bisogna l'aiuto vostro. Sebbene sappia che il mondo è malvagio, pure mi esporrei sovente a gravi pericoli se non seguitassi gli slanci del mio cuore...

(1) Anche l'ODORICI (*Luigi Cibrario* ecc., p. 28) riferisce come tratta da una lettera al BARBANIA del 28 febbraio 1822 questa frase sui due Gran Cordoni di Toscana e di Sassonia.

XXXVII.

Al Cav. Luigi Bianco di Barbania.

[2 mars 1822].

... Vous devez assez me connaître pour être persuadé que surtout dans ces choses-ci je n'ai que le désir du bien et d'être utile. J'ai eu tant de malheurs dans mes plus jeunes ans, que maintenant je suis et je dois être absolument détaché de tout ce qui est de ce monde: ainsi quand j'y pense, ce n'est que dans le désir de faire quelque bien, pouvant bien vous assurer par le reste, que je ne conserve aucune espèce de rancune, et que je n'en veux absolument à personne (1)...

* XXXVIII.

Al Medesimo.

4 marzo 1822.

Quanto mi riferite intorno alle voci che corrono sopra Vittorio (2) mi diverte.

Attribuisco a buon segno se i nostri nemici sono costretti a valersi di calunnie per gettare veleno sulla nostra famiglia. Oggi voglio insegnargli il vostro nome, perocché son certo che col prossimo ordinario già potrò significarvi che lo profferisce altrettanto bene quanto io stesso.

(1) L'Odorici riporta (*op. cit.*, pag. 28) tradotti altri periodi di questa lettera:

«Ho sofferto sì grandi sventure sino dai teneri anni miei che ora sono e debbo essere totalmente sciolto da quanto è di questa terra. Eccomi nuovamente, caro Barbania, nel mese di marzo. Per me non vedo che un tristissimo avvenire. Egli è quasi più di un anno che mi trovo presso lo suocero. È un pensiero che mi uccide. Potessi almeno recare altrove la mia esistenza ed il mio esilio, che presso il padre di mia moglie! Ma facciasi la volontà di Dio. Sarà di me quello che vorrà. Chissà se più ci rivedremo. (Firenze, 2 marzo 1822)».

(2) Che Vittorio Emanuele fosse muto e quasi scemo.

XXXIX.

Al CONTE GIUSEPPE MARIA GERBAIS DE SONNAZ.

[9 mars 1822].

... Ce matin j'ai fait un bien joli cadeau à la princesse. Vous rappelez-vous cette lettre qui me fit tant rire, que vous m'écrivîtes à Pise, et où vous me disiez: « Au reçu de la présente, vous... » Eh bien, silence, Sonnaz, silence, mon ami, il n'y a encore rien de sûr. Le mois de février a été charmant. Un autre ne comprendrait rien à cet amphigouri, mais il n'en sera pas de même de celui que je regarde comme mon meilleur ami...

XL.

Al CAV. LUIGI BIANCO DI BARBANIA.

[12 mars 1822].

... Je suis bien éloigné de faire mes actions avec un double fin; je ne cherche qu'à faire mon devoir de mon mieux, pour plaire à Dieu, et à lui seul; je cherche ensuite à faire le plus de bien que je peux, et à tout le monde, même à mes ennemis, et toujours pour la seule et même intention de plaire à Dieu (1)...

XLI.

Al CONTE GIUSEPPE MARIA GERBAIS DE SONNAZ.

[mars ? 1822].

... Je suis maintenant déterminé à m'en tenir à mon strict devoir, cher Sonnaz, et à attendre les événements sans m'agiter. Je suis doublement heureux dans cette ferme résolution de silence et d'attente paisible. Je ne parle plus, et je ne veux plus parler de ma position...

(1) Anche l'ODORICI (*op. cit.* p. 29) ricorda questa lettera e ne cita la frase principale: « Non cerco che fare il mio dovere, ecc. ».

XLII.

Al Medesimo.

[mars ? 1822].

... Soignez-vous bien, cher ami, et obtenez une dispense du maigre qui vous a toujours fait mal. Ici, on n'est pas aussi rigide pour le saint temps. On se contente de faire le vendredi, le samedi et quelquefois le mercredi à l'huile, ce qui est loin d'être du goût de Costa...

XLIII.

Al cav. Luigi Bianco di Barbania (1).

[16 mars 1822].

... J'ai bien raison lorsque je dis que Dieu n'abandonne jamais ceux qui le servent, et qui se reposent absolument en lui, uniformant entièrement leur volonté aux siennes...

XLIV.

Al Medesimo.

[19 mars 1822].

... Nous verrons comment Dieu terminera cette comédie si scandaleuse : il peut pardonner à tous mes ennemis, comme je le fais moi...

*XLV.

Al Medesimo.

[Firenze, 20 marzo 1822].

... Vi trovo molto gustò : vi hanno supposto che io ne fossi l'autore. È una calunnia di piú. Ve l'accerto sul mio onore che non è vero, e voi potete scommettere con tutta

(1) Per questa e per la lettera seguente vedi anche Odorici, *op. cit.*, p. 29

certezza. La risposta di Balbo non è che un' impudente buffonata. L'autore del *Récit* non ha portato il suo giudizio che sopra i fatti piú certi. In quanto a me, solo ed unico oggetto della mia ambizione è il Paradiso (1)...

XLVI.

Al Cav. Carlo di Robilant.

Florence, ce 21 mars 1822.

... Ma vie ici est toujours plus triste; il me tarde bien de vous revoir; mais enfin que la volonté de Dieu se fasse en tout et partout; il viendra puis un temps, je l'espère, où il voudra que nous soyons plus heureux, et où il fera triompher les gens de bien au dessus des calomniateurs et de ceux dont le seul emploi en ce monde est d'y servir les démons.

On ne parle ici que de sermons et prédicateurs et de maigre à l'huile; il y a aussi un très mauvais opéra qui sert de réunion le soir. Enfin je crois que l'agrément social de Florence peut être comparé à celui de l'illustre ville de Pignérol... Il y a le chevalier de R..., qui m'a écrit il y a quelques temps. Comme vous comprenez je ne suis pas très friand de me mettre en correspondance avec lui. Ainsi lorsque que vous le verrez assurez le, je vous prie, de mes sentimens de bienveillance...

XLVII.

Al Gen. Marchese Filippo Paolucci.

Mon Général,

Venant d'apprendre l'arrivée de Votre Excellence à Modène, je ne puis résister au désir de vous exprimer la vive

(1) Il seguito di questa lettera è pubblicato dal Bianchi (*Ricerche e Curiosità di St. Subalp.*, III, 717):

Al Barbania.

20 marzo 1822.

Quant à moi, je n'ambitionne qu'une seule chose, le Paradis. Dans tous le cas, j'ai pardonné, et le ferai continuellement, à tous mes ennemis indistinctement; je ne perdrai jamais personne, et garderai de même le silence lorsque ma conscience ne me permettra pas de défendre quelqu'un attaqué, car l'homme ne possède qu'une âme.

reconnaissance dont je suis pénétré pour l'intérêt constant, que je sais vous portez à nos intérêts. Ma conduite, au moins je l'espère, me méritera toujours de plus votre amitié, et me rendra digne de ce que vous avez fait pour moi.

J'ai suivi en tout point vos excellents conseils; j'ai saisi toutes les occasions possibles d'écrire au Roi, et avec les expressions de la plus grande soumission. Si jamais, par effet de Votre bienveillant intérêt, désiriez connaître ces lettres, je m'empresserai de vous en envoyer les copies.

J'ose me recommander à la continuation de votre précieuse intercession, vous assurant que mon coeur sent au de là de toute expression tout ce que je vous dois, et vous priant de me croire pour la vie, avec les sentiments de l'estime la plus profonde,

Florence, 30 mars 1822.

Votre affectionné serviteur
ALBERT DE SAVOIE.

XLVIII.

A S. M. IL RE CARLO FELICE.

[fine di marzo? 1822].

Sire, les saintes fêtes de Pâques approchent. Tous mes devoirs, soit de chrétien, soit de neveu à Votre Majesté, m'obligent, à l'approche d'un jour si solennel, de venir supplier Votre Majesté de me pardonner tous les torts que j' ai pu avoir envers Elle, en quelque temps que ce soit, en la suppliant d'agréer l'expression de mes plus vifs regrets sur des fautes qu' Elle attribuera certainement à une jeunesse inconsidérée, et non à un coeur qui, dans le fond, fut toujours dévoué; ainsi que le désir sincère dans lequel je suis de tout faire dorénavant pour mériter ses bonnes grâces.

XLIX.

Al CONTE GIUSEPPE MARIA GERBAIS DE SONNAZ.

[avril? 1822].

Costa est depuis hier revenu de Rome. Il est enchanté de son voyage, et moi plus content encore de le revoir et du plaisir qu'il s'est donné. Bienheureux quand on peut,

comme lui, perdre un peu de vue les tristes choses de ce monde. Quant à moi, plus que jamais, je crois aux prophéties de saint Césaire. Voilà ces gaillards de carbonari qui recommencent à faire des leurs. Dans toute l'Italie, et surtout dans les États du Pape, ils viennent d'exécuter bon nombre d'assassinats, après avoir envoyé leurs sentences aux victimes. Ils paraissent vouloir rétablir le temps des chevaliers de la Table ronde. Il y a ici un très célèbre prédicateur de l'Ordre des Dominicains, qui est beaucoup de ma connaissance, et qui, ainsi que moi, a déjà reçu depuis longtemps l'*aimable* lettre. Mais ces lettres n'ont servi qu'à nous égayer. Nous les méprisons autant l'un que l'autre; d'ailleurs tous les assassinats ne sont que de justes jugements de Dieu, injustement exécutés sur la terre. Ainsi ceux qui ont l'espoir d'être bien avec le Seigneur doivent, dans ces circonstances, lever la tête plus que jamais.

L.

Al Cav. Luigi Bianco di Barbania.

[2 avril 1822].

... C'est pour Dieu que je travaille: ainsi je ne ralenterai jamais dans le bien et supporterai toujours le mal que l'on me fera avec joie, et je remercie tous les jours le Seigneur de m'avoir absolument détaché de tout ce qui est mondain...

LI.

Al Gen. Marchese Filippo Paolucci.

Mon Général,

Les expressions me manquent, pour vous exprimer le plaisir et la vive reconnaissance dont votre lettre a pénétré mon coeur. Plusieurs de ces expressions ont fait une impression bien profonde sur mon âme, car l'estime d'une personne comme Votre Excellence, est ce que j'ambitionne le plus, et ainsi que je vous l'ai déjà dit, je ne croirai jamais assez faire pour l'acquérir.

Le Ministre de Russie, ayant eu la bonté de me faire savoir que dans cette même journée, il aurait pû vous faire parvenir ma réponse, je m'empresse, quoiqu'un peu à la hâte, de vous écrire ce peu de mots, et de vous exprimer ces sentiments dont je suis si vivement pénétré.

J'ai aussitôt profité de votre bienveillant conseil, et ci-uni je prends la liberté de vous envoyer une lettre pour Sa Majesté l'Empereur de Russie, ainsi que la copie si vous la trouvez convenable. J'espère que vous voudrez bien la Lui faire parvenir, sinon j'ose me flatter que par le moyen de votre précieuse amitié vous me ferez connaitre votre avis.

J'ai uni aussi à cette lettre la copie de mon serment et d'une seconde lettre que sous la même enveloppe, j'envoyai à Sa Majesté le Roi à l'occasion des Fêtes de Pâques. Elle est sur le même style que toutes celles que j'écrivis depuis le moment que je fus assez heureux pour vous voir a Pise. Vous pouvez juger, mon Général, d'après ces trois lettres l'impression que toutes vos paroles ont fait sur mon coeur, ainsi que le désir bien sincère que j'ai de suivre ponctuellement vos conseils. En vous faisant de nouveau mes remerciements je me recommande à votre bienvieillante amitié, pouvant vous assurer que mon coeur est pénétré au-de-là de toute expression, par la reconnaissance que je me sens heureux de vous devoir; avec les sentiments de l'estime et de la consideration la plus distinguée, je suis, mon General,

Florence, ce 6 avril 1822.

Votre bien affectionné serviteur
ALBERT DE SAVOIE.

LII.

A S. M. L'IMPERATORE ALESSANDRO DI RUSSIA.

[6 avril 1822].

Sire, pouvant me glorifier d'avoir déjà été du nombre des personnes assez heureuses pour avoir part à la magnanimité de Votre Majesté Impériale, j'ose, dans les circonstances malheureuses où je me trouve, me mettre à ses pieds et la supplier de me soutenir de sa haute protection.

J'ai prié le général marquis Paolucci, qui connaît parfaitement ma position, de vouloir bien faire parvenir cette lettre à Votre Majesté, non comme une apologie de ma conduite, mais comme la prière d'un jeune homme qui, ne cachant pas les torts qu'il a eu, vient en toute confiance implorer le coeur généreux du monarque qui fait la gloire de l'Europe!

Je suis loin de vouloir entrer dans des détails sur ma conduite. Mon coeur se fie à la grandeur d'âme de Votre Majesté.

Toutes les démarches du dévouement le plus absolu et de la soumission la plus humble ayant été inutiles auprès du Roi mon oncle, je regarde Votre Majesté comme ma seule espérance, et j'ose me flatter qu'elle ne dédaignera pas m'accorder sa généreuse et puissante protection...

LIII.

A S. S. Papa Pio VII.

Très Saint Père,

Pénétré des sentiments de la plus profonde vénération envers Votre Sainteté, je désirais depuis longtemps déposer à ses pieds le tribut de mon hommage et de mon inaltérable et respectueux dévouement. Mais me considérant et me trouvant si infiniment peu de chose sous tous les rapports, je n'osais m'adresser et abuser des précieux moments du représentant de notre divin Maître sur la terre, de celui qui fait la gloire de notre sainte religion et qui est le soutien et l'espérance des bons.

Les désastreux événements qui ont affligé notre pays ont fait envisager sous des vues différentes la conduite que j'ai tenue, et j'ai été et suis encore le but des plus noires calomnies de tous les partis. Absolument revenu de ce qui est mondain, je mets toute ma confiance dans le Seigneur. Le but unique de mes pensées est de pouvoir me mériter la gloire éternelle, et en portant ici-bas ma croix avec résignation, j'y unis le vif et sincère désir de pouvoir me consacrer dans mon peu au service de notre sainte religion.

Je ne chercherai point à faire à Votre Sainteté une apologie de ma conduite, car près d'Elle les efforts des méchants sont impuissants. Mieux que personne Elle discerne

le vrai, et mon coeur éprouve la plus vive et douce sensation en me remettant en tout à ses saintes volontés et décisions.

Je pourrais prier Votre Sainteté d'être un sûr médiateur pour moi auprès du Roi mon oncle, mais je n'ose lui faire une telle demande, et le but essentiel de ma lettre est, en la suppliant de recevoir avec bonté l'hommage de ma vénération, de la conjurer de se rappeler de moi dans quelques-unes de ses prières et de daigner me donner sa sainte bénédiction.

En baisant avec le plus profond respect et la plus entière soumission les pieds de Votre Sainteté, j'ai l'honneur d'être,
Très Saint Père,

De Votre Sainteté,

Le très obéissant, respectueux et dévoué serviteur et fils

Florence, 23 avril 1822.

ALBERT DE SAVOIE, PRINCE DE CARIGNAN.

LIV.

Al CAV. LUIGI BIANCO DI BARBANIA.

[29 avril 1822].

... Vous me parlez des calomniateurs : pour trop pour eux, je sais qu'encore maintenant ils aiguisent tout leur venin contre moi. Mais ils ne changeront rien aux volontés du Seigneur, et ne feront que damner davantage leur âme. Quant à moi, ils ne font que me faire du bien en me donnant un mérite de plus pour le ciel, et je me glorifierais presque du grand nombre de mes ennemis, et de l'espèce de persécution qu'on exerce contre moi, car Dieu l' a dit clairement que ceux de ses serviteurs qu'il aimerait le mieux, passeraient par toutes les épreuves possibles sur cette terre, et que le désir des méchants périrait. Ainsi je vous assure que je ne leur en veux aucunement...

LV.

Al Conte Giuseppe Maria Gerbais di Sonnaz.

[30 avril 1822].

... J'apprends avec bien du plaisir que vous allez faire une course en Savoie, cher Sonnaz, et visiter les anciens domaines de vos ancêtres. Ce petit voyage fera du bien à votre santé et sera aussi d'un grand soulagement à votre esprit, qui doit être terriblement offusqué et dégoûté de tous les propos, intrigues et sourdes menées de la capitale.

Il me paraît vous voir, dans votre manoir à tourelles (dont le pont-levis sera levé au coucher du soleil, car, en ce temps, il faut être prudent), assis dans un grand fauteuil à bras, au milieu d'un grand salon enfumé, en face du portrait de votre ancêtre qui fut grand maître des Templiers, en 1200, lequel doit être, bien entendu, armé de toutes pièces, ayant autour de vous vos enfants et donnant audience à quelques-uns de vos vassaux, ne parlant qu'agriculture et plaisir, et laissant la politique.

Pendues aux murs, je vois les armures des preux qui illustrèrent le nom de Sonnaz. Tout cela me fait venir l'eau à la bouche, seulement à y penser, et je me désole de ne plus être au temps de la chevalerie, car j'aurais déjà endossé une armure inconnue, et la visière baissée, je me serais déjà acheminé vers les bords de l'Isère, monté sur un fougueux destrier, n'ayant pour compagnon de voyage que un petit chien épagneul qui forme ma société habituelle, de sorte que je vous serais à peine arrivé, que votre nain, — que je vous conseille pourtant de n'avoir pas aussi petit que le bon roi Auguste, qui le tenait caché dans un pâté en guise de lièvre, — vous annoncerait en sonnant trois fois de son cor, la venue d'un chevalier à la taille gigantesque et à la moustache rabattue (signe d'un coeur soucieux) qui vous vient demander l'hospitalité. Aprés avoir bu en commun le verre de vin de l'étiquette, je m'établirais dans une de vos tourelles, et je passerais, en secret, mon temps avec vous d'une manière très douce et agréable, ne sortant que la nuit pour me promener sur les bords des lacs voisins et ne prenant, dans la journée, d'autre exercice que celui que me procurerait la leçon d'armes que je donnerais à votre héritier, et celle d'équitation, le hissant sur mon destrier...

LVI.

Al Medesimo.

[30 avril 1822].

... J'ai reçu tous ces jours derniers les assurances les plus flatteuses et les plus précises de constant intérêt... (1)

* LVII.

Al Conte Luigi d'Auxers.

[20 maggio 1822].

... Nelle vostre lettere che producono sopra di me un effetto incredibile, io vi scorgo le massime ed i consigli della religione e della morale la piú pura. La loro lettura mi reca tutte le consolazioni che la piú affettuosa amicizia può porgere...

LVIII.

Al March. Michele Benso di Cavour.

Mon cher Cavour,

J'éprouve un bien grand plaisir, mon cher Marquis, en répondant à la si bonne et aimable lettre que vous venez de m'écrire. Soyez bien persuadé que votre correspondance m'est infiniment agréable et que les preuves que vous me donnez de votre amitié font la plus vive impression sur mon cœur.

J'ai été désolé en apprenant le mauvais état de santé de cet excellent Comte d'Auxers : je lui écrivis par le dernier courrier, pour lui exprimer le regret que j'éprouvais de son silence, que je comprends par trop maintenant ; je me flatte pourtant de recevoir ces jours-ci quelques meilleures nouvelles de lui, et j'ose espérer dans votre amabilité pour avoir des renseignements sur son état de santé dans le cas qu'il ne pût pas m'écrire, car je lui suis vraiment attaché au-delà de toute expression.

(1) Allude all'interessamento dimostrato per lui dal Gen. Paolucci.

Je vous fais mes bien sincères compliments sur les rapides progrès que font vos deux fils (1) dans les sciences: je partage de bien grand cœur la consolation que vous en devez éprouver; d'ailleurs, je me flatte que vous êtes bien persuadé que personne ne prendra dans tous les temps une plus grande part que moi à tout ce qui peut concerner votre famille, à laquelle par tant de raisons mon cœur porte un attachement aussi vif qu'invariable. Je vous prie de leur faire mes bien sincères félicitations sur l'honneur qu'ils s'acquièrent.

La politique de l'Europe parait s'embrouiller tous les jours davantage, et l'avenir est bien difficile à prévoir. Le fameux Congrès ne se fait décidément plus à Florence: on prétend qu'il aura lieu à Vienne; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on désire de laisser ignorer au public le lieu où il se tiendra, et qu'il est plus que probable que les Souverains le tiendront tout d'un coup, au lieu où ils se trouveront rassemblés.

La Comtesse de Truchsess doit être ici le 30 ou le 31, ce qui me fait, comme vous pouvez penser, un bien grand plaisir: nous avons beaucoup parlé de vous et de votre famille à son premier passage, et je saisirai avec empressement l'occasion excellente de son retour, pour vous écrire et vous exprimer plus au long mes sentimens de reconnaissance et d'attachement. Les nouvelles de la santé du Pape ne paraissent pas du tout être bonnes, et l'on est bien loin d'être tranquille, dans le cas d'une fin malheureusement trop probable.

Vous saurez sûrement qu'il est presque certain que le Ministère va être changé à Naples, que Medici rentre en place, qu'il n'y a plus que quelques difficultés de sa part à aplanir, comme serait la déclaration que le Gouvernement ferait, qu'il ne considère la brochure intitulée « I pifferi di montagna » que comme un ouvrage diffamatoire, pour exécuter tous ces changements: telles sont du moins les nouvelles qu'on donne comme certaines.

Le Prince Borghèse donne tous les samedis des fêtes, qu'on dit être charmantes, pour remplacer les cercles de la Comtesse d'Albany: c'est vraiment incroyable, tous les avantages et le bien qu'il procure à Florence, surtout par ses

(1) Camillo e Gustavo.

aumônes! Il y a peu de jours que tous les ouvriers qui furent employés pour reconstruire son superbe palais firent faire, à leurs frais, un magnifique service dans une église pour remercier le Seigneur de leur avoir accordé un aussi généreux protecteur, et pour implorer ses bénédictions sur lui.

Le Chevalier d'Azeglio, qui étudie à Rome, est venu passer quelques jours ici auprès de sa mère, et à apporté divers tableaux peints par lui, qui sont vraiment charmants, et qui annoncent beaucoup de talent: il a surtout fait pour moi une scène de brigands de la Romagne, qui est tout ce qu'on peut voir de plus joli.

Ne m'oubliez pas, je vous prie, mon cher Cavour, et croyez-moi pour la vie, votre bien affectionné ami.

Florence, ce 20 mai 1822.

ALBERT DE SAVOIE.

* LIX.

Al CAV. LUIGI BIANCO DI BARBANIA.

[2 giugno 1822].

... Sapete voi che erasi risoluto di porre in atto in questi giorni di confusione la sentenza, come voi sapete, pronunciata contro di me, cosicché non uscivo che armato come un capo di bandito? Ma benché mi recassi in tutte le piú numerose adunanze ed in tutti i luoghi piú pericolosi, di giorno e di notte, non osavano assalirmi. Intendo benissimo che i miei sentimenti religiosi li rendono furibondi...

* LX.

Al MEDESIMO.

[Pisa, 18 giugno 1822].

... Ciò che avvi di piú curioso (1) è l'accusarmi di debolezza..... pur confessando che ho loro impedito di far la rivoluzione in Torino; che finalmente ho formato il piano ed ho seguíta la controrivoluzione sotto i loro occhi senza che pure ne dubitassero, avendo la sincerità di confessare che mi devono la loro ruina. La è questa la piú bella mia difesa...

(1) Nello scritto di Santorre Santarosa sulla Rivoluzione piemontese.

LXI.

Al CAV. CARLO DI ROBILANT.

Poggio Imperiale, 23 luglio 1822.

... Votre dernière lettre, mon cher Robilant, m'a fait un bien vrai plaisir, m'étant une preuve de l'attachement que vous me portez, et auquel, comme j'espère que vous êtes bien persuadé, j'attache beaucoup de prix.

Je suis parfaitement retabli de ma chute, et de toutes les incommodités que j'ai pu avoir en ces derniers temps, et suis dans un parfait état, prêt à faire tout ce que bon il plaira à Dieu.

Que faites-vous de bon, avez-vous de jolis chevaux?... Pour moi je ne possède ici qu'un seul bucéphale qui est celui que le prince turc m'a donné; je vais recommencer à me remettre en exercice pour faire toutes les manœuvres que j'ai vu faire à mon *ami* le mussulman et si je ne me romps pas le col, j'espère pouvoir un jour vous les enseigner, aussi à vous, si ça peut vous faire plaisir, ainsi qu'à l'ami Sommariva.

N'oubliez pas au moins une fois, de me faire faire quelques commissions dans ces contrées. Voulez-vous quelques livres italiens; nous sommes ici *cruscanti*.

LXII.

Al GEN. MARCHESE FILIPPO PAOLUCCI.

[agosto? 1822].

Ce que vouz avez la bonté de me mander de Pétersbourg m'a infiniment tranquillisé, car je n'ignore pas ce qui va se machinant. L'empereur de Russie est un modèle de justice et d'équité, ce qui me persuade que l'intrigue échouera toujours auprès de lui, et que je n'aurai qu'à remercier Dieu de m'avoir donné un aussi auguste et aussi vénérable protecteur.

L'intérêt que vous voulez bien me porter, mon général, me fait prendre la liberté de vous annoncer la grossesse de la princesse, qui est actuellement dans son cinquième mois. J'espère que la venue des souverains en Italie me procurera bientôt le bonheur de vous exprimer mes sentiments de vive gratitude.

LXIII.

Al Conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz.

août? 1822].

... Alexandre est parti hier de Pétersbourg pour Vienne, dans l'intention de se rendre au congrès, qui, suivant les dernières nouvelles russes, se tiendra à Vérone, et suivant les nouvelles autrichiennes, à Vienne. Dans tous les cas, le congrès aura lieu, *va bene, tutto bene*...

LXIV.

Al Gen. Marchese Filippo Paolucci.

[3 septembre 1822].

Dans l'espérance que vous accompagnerez Sa Majesté en Italie, je vous adresse cette lettre à Vienne pour vous exprimer la reconnaissance que je vous ai de la réponse si bienveillante que l'Empereur a daigné me faire. Un témoignage aussi flatteur de la protection d'un monarque aussi justement célèbre et vénéré est une chose bien précieuse pour mon cœur et qui compense presque tout ce que j'ai eu à souffrir.

Le grand-duc mon beau-père va se rendre également au congrès; il est à mon égard dans les dispositions les plus favorables. Il en sera *puis* de moi ce que bon il semblera au Seigneur...

LXV.

Al cav. Luigi Bianco di Barbania.

[7 septembre 1822].

... Je vous recommande Racconis et la propagation des faisans; car, à mon retour, je me ferai gentilhomme campagnard, et surtout chasseur à toute épreuve...

LXVI.

Al Conte Mocenigo (1).

Monsieur le Comte,

Connaissant depuis long-temps les soins et le peines, qu'avec une extrême bonté Votre Excellence se donne pour mes intérêts, je ne pouvais être retenu que par des motifs qu'Elle comprendra aisément, à ne lui pas exprimer plutôt de moi-même mes vifs sentiments de reconnaissance; mais apprenant de nouveau par le commandeur d'Osasco jusqu'à quel point se portent vos attentions à mon égard, je ne peux résister au désir de chercher à vous persuader de la plus vive gratitude, dont mon âme est pénétrée, espérant que les simples expressions d'un cœur touché et sensible au dernier point pour tout ce que vous avez fait pour moi, ne vous seront point désagréables. Heureux d'une telle occasion, qui me met à même d'exprimer à Votre Excellence les sentiments de ma plus parfaite estime et considération, j'ose la prier de me croire pour toujours.

Son bon serviteur
Albert de Savoie.

Ce 15 septembre 1822.

LXVII.

Al Conte Luigi d'Auxers.

Mon cher d'Auxers,

Comme il n'y a encore qu'un seul courrier qui soit parti depuis un malheureux événement qui nous est arrivé, j'espère, mon bien cher ami, que je serai le premier à vous l'apprendre.

Dieu a daigné nous visiter: que sa sainte volonté s'ac-

(1) L'Odorici (*op. cit.*, p. 28, n. 2) cita anche una lettera al Barbania in data *Dal Poggio, 7 settembre 1822*, in cui C. A. scrive di essere alieno dalle cerimonie « massime dopo i suoi errori ed i fermati suoi principii » ; ed un'altra (p. 30) in data *17 settembre 1822*, dove lo incarica « di concertarsi con il conte De Maistre per fare una seconda edizione del *Simple Recit* assumendo sotto mano i necessarii incombenti. »

complisse en tout et pour tout! Dimanche au soir, entre onze heures et minuit, la femme de garde auprès de mon fils, celle qui fut sa nourrice, voulant chercher quelque chose autour de son lit avec une lumière, le feu prit à la cousinière, se communiquant aussitôt à tout ce qui l'entourait. Ne songeant qu'à sauver l'enfant, et s'oubliant elle-même, elle prit Victor et le porta au milieu de la chambre, jetant sur lui toute l'eau qu'elle put trouver: elle lui sauva la vie, et nous avons l'espérance que le Seigneur, en exauçant nos vœux, ne permettra pas que ce pauvre petit éprouve des suites funestes de ce terrible accident: il a pourtant une main bien endommagée, ainsi que la partie gauche de son corps, qui a assez souffert; il a un peu de fièvre, et souffre avec beaucoup de courage. Aussitôt que cette excellente madame Giannotti vit le feu, qui brûlait l'enfant, éteint, elle se précipita en demandant du secours dans les chambres voisines; elle entra chez la Princesse, dans le moment qu'elle sortait de ma chambre; elle était déjà nue jusqu'au dessus des cuisses, quoique, lorsque le feu prit à ses vêtements elle fût encore complètement habillée. La femme-de-chambre de la Princesse lui jeta aussitôt un vase d'eau dessus elle, et elle parvint elle-même à éteindre le feu qui la consumait en se jetant par terre dans l'eau versée: tout ce qu'elle avait sur elle, jusqu'à son corset, disparut au milieu des flammes. La Princesse à un telle vue courut appeler du monde et vint me chercher: elle fut effrayée, comme vous pouvez bien penser, de sorte qu'il fallut la saigner; maintenant elle est pourtant levée et reviendra aujourd'hui à table. Il n'en est pas de même de madame Giannotti.

J'ai été obligé d'interrompre le cours de cette lettre pour assister à la réception du Saint-Sacrement qu'on lui a porté. Il n'est pas décidé qu'elle doive mourir, mais elle est en très-grand danger, car elle n'a que la tête et la poitrine qui n'aient point été la proie du feu: elle est dans un état vraiment terrible et souffre avec une patience que la Religion seule peut donner. J'ai maintenant un lit de moins à visiter, mais vous comprendrez facilement que l'unique consolation mondaine que je puisse trouver à un tel malheur est de pouvoir m'employer au soulagement de ces misérables créatures. Je ne vous fais aucune espèce de réflexion là-dessus: je connais votre excellent coeur, et j'aime à penser à toute la part que vous prendrez à notre affliction.

Vos deux dernières lettres me sont infiniment précieuses par les sentiments que vous m'y externez: vous savez tout le prix que j'y attache, et combien leur expression est précieuse à mon cœur. J'espère que vous m'écrirez bientôt une bien longue lettre, car je vous assure que mon âme en éprouvera un effet bien salutaire. Vous ne sauriez croire tout ce que j'ai eu à souffrir depuis quelque temps; mais je ne m'en plains point: que la volonté de Dieu s'accomplisse en tout et pour tout! Quel bonheur ce sera pour moi, lorsque je pourrai vous revoir, lorsque je pourrai épancher dans le sein de votre amitié tant de choses que j'ai sur le cœur; mais je ne peux encore présumer quand sera ce moment heureux, ni ce qu'il sera de moi: je m'attends à tout, et saurai dans tous les cas prendre mon parti; sans que l'on puisse avec véracité citer mes paroles. Puisse-je bientôt avoir quelques notions qui puissent me mettre à même de comprendre ce que le Seigneur veut de moi, et le parti que je dois prendre. Mais partout je porterai gravé dans le cœur, les obligations immenses que je vous ai, et les consolations bien vives que votre attachement a su faire éprouver à mon âme.

J'ai reçu il y a quelques temps une lettre du Saint-Père, qui avait écrit à notre Roi en ma faveur et qui m'annonce la réponse de S. M., qui est absolument dans le genre de celle qu'il fit au Grand-Duc il y a plus d'un an.

J'ai été il y a quelques jours dans les environs de Pise où nous avons fait deux chasses.

Vers la fin du mois le Grand-Duc part pour Vérone avec la Grande-Duchesse; le Roi de Naples ne passe plus par la Toscane, mais par les états du Saint-Siège.

Je finis ici, mon bien cher ami, car il me vient tant de tristes idées, que ma tête s'en confond. Adieu, je vous embrasse; aimez-moi toujours un peu, et croyez-moi pour la vie votre bien affectionné ami.

19 septembre 1822.

ALBERT DE SAVOIE.

LXVIII.

Al CAV. LUIGI BIANCO DI BARBANIA.

Le 21 septembre 1822.

Mon cher Barbania,

Connaissant, par les preuves les plus indubitables, l'attachement que vous nous portez, je commence par vous donner des nouvelles de nos malades: La princesse est parfaitement bien rétablie; Victor paraît aujourd'hui aller un peu mieux; j'ose espérer que le Seigneur le préservera des tristes suites qu'on devait craindre d'un semblable évènement; il souffre avec beaucoup de courage, pauvre enfant! M.me Gianotti n'est pas dans un danger imminent, suivant ce qu'assure un docteur qui est venu hier en consultation; espérons dans la clémence de Dieu; elle souffre avec une fermeté inouïe les terribles douleurs qu'elle éprouve; la religion seule peut donner une telle force; elle a une conduite vraiment édifiante. Mais hier matin, je vous assure que tant l'un que l'autre m'ont donné à faire bien des réflexions; que le Seigneur soit béni dans toutes ses œuvres. Je ne vous cacherai point, mon cher Barbania, qu'en vous écrivant ces choses, mon cœur éprouvait une espèce de consolation, l'intime conviction que j'ai que vous partagerez mes sentiments douloureux en cette circonstance...

LXIX.

Al MEDESIMO.

Ce 26 septembre 1822.

Je commence ma lettre en vous annonçant que Victor commence à se promener dans la chambre et que sous peu de jours il sera entièrement guéri. M.me Gianotti va aussi bien qu'il serait possible de le pouvoir désirer; nous avons tous lieu d'être parfaitement contents; le rétablissement de cette dernière est une grâce toute particulière du Seigneur. — Je vous prierais, mon cher ami, de vouloir bien faire transmettre à la marquise de Barol une somme égale à celle que vous lui fîtes passer l'année dernière, pour qu'elle en fasse l'usage qu'elle croira le plus convenable, pour les bonnes œuvres qu'elle ne cesse de faire. Vous seriez aussi

bien brave de faire encore une aumône à la femme Gioannini qui on me dit être à la dernière misère. Le Seigneur vient de nous accorder de bien grandes grâces; ainsi, il est plus que nécessaire de faire des œuvres qui lui soient agréables.

Pour nous, ici, tout va au mieux; Victor est presque guéri, nous espérons qu'aujourd'hui ou demain il pourra se promener dehors du château; il a assez grandi durant le temps qu'il a gardé le lit. M.me Gianotti est absolument hors de danger, elle va aussi bien que possible; enfin tout va au mieux, grâce au Seigneur. — Quant à ce que vous m'écrivez de demander à Costa, je vous l'ai déjà écrit, et je vous le répète, quoique peut-être pas dans les mêmes termes vu le long temps que je le fis; je n'aime point ni qu'on se mêle de mes affaires, ni qu'on vienne donner des conseils chez moi; quand j'aurai quelque ordre à donner, je saurai vous l'écrire; quand le monde parle, je laisse parler et je ne fais que ce que je crois devoir faire; et vous de même, toutes les fois qu'on vous parlera de quelque chose de la maison, faites-moi le plaisir de faire semblant de rien, de ne rebuter personne, mais de ne vous en tenir sur mes volontés et sur ma manière de penser qu'à ce que je vous en dirai directement. Ce n'est point pour faire allusion au comte; mais ma manière de penser à l'égard des individus, je la garde dans mon propre cœur, et tout ce qui peut ressembler à l'intrigue ou aux sous-mains me rebute et est hors des sentiments que je professe hautement. — Depuis longtemps j'oublie de vous dire une chose qui me tient fort au cœur: c'est que vous fassiez sortir de nos écuries la troupe qui y est. La révolution est passée depuis longtemps, et, hors de tels moments, il est absolument inconvenable, surtout d'après ma position actuelle, que mes écuries servent de caserne; il y a plusieurs raisons qui exigent qu'avec tous les ménagements possibles, vous ayez la bonté d'en faire sortir la troupe. D'ailleurs ils ne peuvent que l'avoir abîmée et infiniment salie; et je ne veux pas que mes chevaux y rentrent avant qu'elles soient reblanchies, s'il est nécessaire, et remises à neuf, ce qui est encore une chose longue, vu que nous entrons dans l'automne.

Adieu, mon bien cher Barbania, je vous embrasse et suis pour la vie votre bien affectionné ami

ALBERT DE SAVOIE.

LXX.

Al Conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz.

[30 septembre 1822].

... J'éprouve une bien vive satisfaction à vous donner des nouvelles de Victor. Il est presque absolument guéri, et si le temps l'eût permis, il serait déjà sorti. Madame Gianotti (la nourrice) va aussi bien qu'il est possible de le désirer, elle est hors de danger. Elle souffre avec une résignation vraiment édifiante. Enfin, Dieu nous a fait dans cette circonstance une grâce bien signalée, à laquelle, dans les premiers jours, nous ne pouvions pas nous attendre. Je suis persuadé de toute la part que vous avez prise à notre malheur. Ne pouvant pas vous écrire dans les premiers jours, je chargeai Costa de vous donner des détails. J'espère que vous avez bien pensé à l'état de mon âme, lorsque dans les premiers moments, je devais faire la navette entre trois lits. Je vous laisse faire les réflexions, et que la volonté de Dieu s'accomplisse en tout et partout.

. . . . . .

Toutes les fois que l'on me parlera de quelque œuvre de charité on me fera toujours grand plaisir; mais si la demande me vient de madame Barolo, elle me sera encore plus agréable, lui professant une vive estime et même une sincère vénération, étant prêt à lui donner le dernier de mes chevaux si elle le voulait, et cela pour cause, car il est certaines choses que je n'oublierai jamais...

LXXI.

Al Medesimo.

[settembre 1822?]

... Le premier de ces tableaux qui représente une caricature peinte d'après le Caraccio, est pour le château de Sonnaz, parce que là, vous devez toujours rire. Le second, qui représente Carlo Dolci, qui a fait lui-même sa propre caricature, est pour le château de Carpenet, pour vous rap-

peler qu'en prenant ses propres ennuis en riant, on ferme la bouche aux méchants. Le troisième représente Galilée. Il est destiné à votre palais de Turin, afin que, vous rappelant ses étranges persécutions, vous preniez patience sur les misères de cette vie, sur les tribulations que je dois supporter, et que vous vous persuadiez toujours davantage que ce monde est une triste chose. J'avais bien pensé à vous envoyer mon portrait, mais la face d'un être aussi calomnié et persécuté que je le suis ne doit pas être offerte, elle doit être cachée. Puisse votre cœur ne pas l'oublier!...

LXXII.

Al Medesimo.

[settembre 1822?].

... Fort de votre amitié et de votre bonne volonté, cher Sonnaz, j'attends avec impatience un moment favorable pour adresser la demande de votre venue ici. Si quelque occasion se présente, mon cœur la saisira avec le plus vif empressement. Que de choses vous seront dites, lorsque nous serons enfermés à quatre yeux dans une bonne chambre! Jusque-là, je parlerai peu par bien des raisons, dont la meilleure est que l'on ne se trouve jamais compromis par ce que l'on n'a pas dit...

LXXIII.

Al Medesimo.

[settembre-ottobre 1822?]

... Viendra enfin un jour où tout cela, pour vous, sera bien amplement compensé. Dieu finit toujours par faire triompher l'homme de bien. Les gens qui vous connaissent savent votre belle conduite; ceux qui ne vous connaissent pas n'ont pas à vous juger. S'ils vous voient à mon retour choyé par moi, ils sauront que vous l'avez mérité.

J'espère que vous ne rougirez point d'avoir eu un ami tel que moi. Moi, je me glorifierai toujours d'avoir eu un ami tel que vous.

LXXIV.

Al cav. Luigi Bianco di Barbania.

Ce 4 octobre 1822.

Mon cher Barbania,

En commençant cette lettre, je viens vous remercier de bien grand cœur, des vœux que vous m'avez adressés à l'occasion de ma naissance. Je suis intimement convaincu de la sincérité des vos sentiments à mon égard, et je les ai, par là, encore beaucoup plus appréciés. Il sera de moi ce que bon il plaira au Seigneur; je bénirai toujours son nom au milieu des tribulations; il est vrai, comme vous dites, que depuis ma naissance j'ai éprouvé bien des vicissitudes; ce sont toutes des grâces spéciales que Dieu a daigné m'envoyer: c'est ainsi que je les regarde. Notre vie n'est qu'un très court voyage, dont le but est d'autant plus sublime, suivant ce que l'on a souffert.

C'est pour la dernière fois que je vous donnerai des nouvelles de Victor, vu qu'il sort et qu'il fait sa vie accoutumée; il est tout aussi bien qu'auparavant; c'est une vraie grâce du Seigneur. Avec une vive affliction, je ne peux vous donner d'aussi bonnes nouvelles de M.me Gianotti. Le docteur m'a dit ce matin qu'il n'est pas du tout content; elle est de nouveau en danger; je vous tiendrai au courant de son état, mais je crois qu'il n'est point nécessaire de donner encore ces fâcheuses nouvelles à la famille. La princesse va aussi bien que possible; dans un mois environ elle augmentera ma petite famille; elle est très contente et vous remercie, ainsi que moi, des prières que vous avez fait faire à la Consolée.

LXXV.

Al conte Luigi d'Auxers.

Mon cher Comte,

Etant depuis quelque temps absolument privé de vos nouvelles, je me proposais de vous écrire de nouveau, mon

bien cher Comte, craignant surtout que vos yeux ne vous fissent encore souffrir, lorsque je reçus hier matin vos deux excellentes lettre du 24 et du 27, mais cette dernière avant la première. Jamais secours d'une tendre amitié sont venus plus a temps pour porter quelque soulagement à un cœur oppressé; car ce matin, entre sept et huit heures, j'ai assisté aux derniers moments de cette infortunée et intéressante M.me Giannotti, qui a succombé sous les efforts de son mal: à onze heures de ce même soir se terminera la troisième semaine écoulée depuis le terrible accident qui nous est arrivé. Vous jugerez facilement tout ce qu'a dû souffrir cette misérable créature: ses douleurs ne peuvent être comparées qu'à l'affliction qu'éprouvent les personnes qui l'ont assistée. Enfin que la volonté de Dieu s'accomplisse en tout et pour tout! j'aurai au moins la consolation de bénir son saint nom, au milieu des tribulations. Victor est presque entièrement guéri, par une vraie grâce du Seigneur; il sort déjà et commence à se servir assez bien de la main. La Princesse se porte aussi bien que possible: il paraît qu'elle vient d'entrer dans son neuvième mois de grossesse.

Les expressions de votre attachement me sont d'autant plus précieuses, que mon âme a reçu par cette longue suite de vicissitudes un assez fort ebranlement; mais je trouve dans vos précieux sentimens une douce consolation; je reconnais les obligations immenses que je dois au Seigneur, qui m'a procuré un aussi bon ami que vous: mes forces paraissent se redoubler; le bonheur parfait ne se trouve que dans le lieu où est notre Créateur: heureux ceux qui souffrent à son exemple. Je continuerai ma carrière sans me plaindre, quelque rude qu'elle soit: le courage ne se montre qu'au sein de l'adversité.

L'espérance de vous revoir est certes pour moi bien douce et bien agréable; mais qui sait quand ce sera et où, car le cours de ma vie, depuis le moment de ma naissance, pour ainsi dire, est une suite d'évènemens hors du cours ordinaire des choses, au moins pour le plus grand nombre. Mon cœur renferme bien des souvenirs divers, je vous assure; bien des circonstances de ma vie tiennent du roman; j'ai vu et éprouvé... Mais enfin je m'arrête; je me laissais aller à l'épanchement de mon cœur: il est des choses qu'on ne doit pas dire, et d'autres dont il est inutile de parler. Puissé-je au moins en cette soirée ne songer qu'aux

douces jouissances de l'amitié, et aux belles et excellentes qualités qui font l'ornement de votre âme, et qui m'ont depuis longtemps attaché à vous. En me retraçant à la mémoire toutes les peines que vous vous donnez pour moi et les soins infatigables que vous vous donnez pour mes intérêts, j'éprouve un instant de bonheur, qui est en partie détruit par l'idée que j'ai, que je ne pourrai jamais être à même de vous montrer un cœur comme le vôtre, ni l'étendue de mes sentimens de reconnaissance et d'attachement; mais en vous admirant en silence, mon âme est pénétrée par des sensations indéfinissables et qui dureront tout le cours du temps que le Seigneur a fixé de m'éprouver sur cette terre.

Le congrès de Vérone va devenir pour moi une époque bien intéressante, puisqu'elle fixera ma déstinée. S'il n'arrive aucun évènement imprévu, les Souverains ne peuvent que tarder peu de jours à être réunis. Le Grand-Duc part mercredi, à ce qu'il parait, c'est à dire le neuf. Je n'ai d'autres désirs que celui d'acquérir un jour le Paradis, et de me conserver ici-bas l'estime d'un petit nombre d'amis comme vous: ainsi quelque chose qu'il me puisse arriver, je saurai prendre mon parti avec la fermeté d'un homme qui n'agit qu'avec des vues supérieures, et qui connaît le monde par un apprentissage que je crois assez sévère. Je vous tiendrai au courant de tout ce qui pourra arriver, autant qu'on le peut par lettres.

J'ai eu le plaisir de voir il y a peu de jours Monsieur Pasquiers, mais dans une visite de cérémonie où il y avait aussi ma belle-sœur: nous avons pu nous entretenir pourtant de vous, mon bien cher Comte, et ce qu'il m'a dit aurait redoublé, s'il fût possible, le bien vif et tendre attachement que je vous porte.

Vous me parlez de la société de Genève: je vous assure que celle d'ici a son mérite. Il y a peu de jours qu'au Théâtre, entr'autres personnages, je remarquai le Grand-Duc, ancien Grand-Duc de Vurtzbourg, le Prince Oscar, dans la loge de la Cour; Louis Bonaparte avec son fils qui s'appelle Napoléon, dans une loge à eux; le Prince Borghèse dans une autre, et moi encore, sans compter d'autres observations que l'on aurait pu très bien faire.

Je m'aperçois qu'il ne me reste plus que fort peu de papier: je le consacrerai à vous prier d'être l'interprète de mes sentiments auprès de tout les membres de votre fa-

mille, de dire surtout mille belles choses à Cavour, et en m'aimant toujours un peu, de me croire comme je suis pour la vie,

6 ottobre 1822.

Votre bien affectionné ami
ALBERT DE SAVOIE.

P.S. Vous aurez reçu, j'espère, ma dernière lettre.

LXXVI.

Al CAV. LUIGI BIANCO DI BARBANIA.

8 octobre 1822.

C'est avec le cœur navré de douleur, que je viens vous annoncer que dimanche matin, entre 7 et 8 heures, M.me Gianotti succomba sous les efforts de son mal. Nous avions sur sa guérison les espérances les mieux fondées, lorsque samedi matin, ainsi que je vous l'ai écrit, son état changea; il était près de minuit quand je sortis de sa chambre après trois docteurs, qui assuraient que la maladie était périlleuse, mais sans danger pressant, assurant même qu'ils croyaient qu'elle s'en serait tirée; à deux heures, un docteur la trouve mieux; après six heures, on vient m'éveiller en hâte, elle avait déjà perdu connaissance. Son agonie dura jusqu'à 7 heures et demie environ. Je vous laisse penser, mon cher ami, dans quel état m'a mis un tel évènement qui à affligé toute la maison ici; enfin que la volonté de Dieu s'accomplisse en tout et partout! J'aurai au moins la consolation de bénir son saint nom au milieu des tribulations. Je vous prie de faire annoncer à ses parents son décès, avec tous les ménagements possibles, et d'assurer à son mari que je ferai, dans toutes les circonstances, ce qui sera en mon pouvoir pour lui être utile, ainsi qu'à ses enfants, vous priant d'appuyer surtout sur ce dernier article. Vous aurez aussi la bonté de faire immédiatement payer les arrérages de ses gages, et de demander à M. Gianotti ses volontés à l'égard des effets de la défunte. Ah! mon cher Barbania, que n'avez-vous pu être à mes côtés dans ces moments malheureux!

Le grand-duc part après-demain pour le Congrès, s'il n'arrive rien de nouveau.

LXXVII.

Al Medesimo.

Ce 12 octobre 1822.

Le grand-duc est parti avant-hier matin pour Vérone, avec la grande-duchesse; ils sont parfaits pour moi; mais j'ai de fortes raisons de croire que je tarderais bien longtemps encore avant de pouvoir vous revoir, au moins en Piémont. Je vous remercie de toutes les nouvelles que vous m'avez envoyées; elles m'ont fort intéressé: vous êtes vraiment d'une exactitude parfaite, je vous suis surtout fort reconnaissant pour m'avoir appris la grâce que Monteléard a reçue de l'empereur, car je l'ignorais absolument.

Le voyage de la duchesse de Chablais ne pourrait aller suivant l'ordre des choses. En homme du mond je ferai semblant de rien et je continuerai à promener, dans les environs de Florence. La *Gazette* de Lyon fait mes délices...

LXXVIII.

Al conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz.

[15 octobre 1822].

... La princesse va aussi bien que possible. Dans un mois, elle augmentera, je l'espère, notre petite famille. Victor a beaucoup grandi, j'en suis extrêmement content. Vous savez par X... l'affliction que le Seigneur nous a envoyée. Il me reste au moins la consolation de bénir son saint nom au milieu des tribulations. J'avoue cependant qu'une bonne lettre de vous à cette occasion me serait bien agréable. Je l'attends.

LXXIX.

Al cav. Luigi Bianco di Barbania.

[16 novembre 1822].

Mon bien cher Barbania,

Voici enfin une lettre qui vous fera plaisir; du moins, j'aime à l'espérer, puisque je viens vous annoncer la naissance d'un second fils. Hier au soir, vers les dix heures,

après de très fortes souffrances, la princesse accoucha de ce petit homme, que le grand-duc tiendra aujourd'hui sur les fonts baptismaux, et qui, par conséquent, se nommera Ferdinando. On le trouve très gros; il est on ne peut pas mieux portant, ainsi que la princesse, qui est dans un état à ne laisser rien à désirer. Le marquis d'Azeglio m'ayant fait deviner, par le moyen de sa femme, le désir qu'il avait que je contribuasse aux bonnes œuvres qu'il fait, je vous prie de saisir cette occasion pour lui remettre la somme que vous croirez le plus convenable en mon nom.

LXXX.

Al CONTE GIUSEPPE MARIA GERBAIS DE SONNAZ.

[16 novembre 1822].

... Que mon vieil ami, le comte de Sonnaz, apprenne de moi-même la naissance de mon second fils. Hier au soir, vers dix heures, après de très-fortes souffrances, la princesse est accouchée d'un très gros garçon que le grand-duc tiendra aujourd'hui sur les fonts baptismaux, et qui se nommera, par conséquent, Ferdinand. Cette bonne Thérèse est maintenant dans l'état le plus satisfaisant. C'était hier la fête de mon patron, le bienheureux Albert; je suis persuadé que c'est lui qui m'a obtenu cette grâce du Seigneur, grâce que j'apprécie comme je le dois...

LXXXI.

Al CAV. CARLO DI ROBILANT.

Ce 4 décembre 1822.

... Mon bien cher Robilant, je ne saurai assez vous remercier de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire à l'occasion de la naissance de notre petit Ferdinand... J'ai d'autant plus lieu d'être parfaitement content de cette grande grâce que le Seigneur a daigné nous accorder, que la santé de la princesse est vraiment parfaite.

Notre petit homme parait très-fort, j'aurai un bien grand plaisir lorsque je vous le pourrai montrer.

Dieu fait tout pour le mieux, cherchons à bien terminer notre court voyage; car il a une fin trop sublime pour risquer à le perdre...

LXXXII.

Al CAV. LUIGI BIANCO DI BARBANIA.

[12 décembre 1822].

... Je ne peux rien vous dire de ce que probablement vous désireriez apprendre, et ça pour une bonne raison. La princesse se porte à ravir: Victor et Ferdinand grandissent; suivant ce qui est probable, ils paraissent tous les deux d'une très bonne complexion; le premier me donne bien des sujets de contentement. Vous voyez que je vous écris comme à un ami, dont les sentiments me sont bien connus, et soyez persuadé qu'ils me procurent une bien vive satisfaction et consolation...

LXXXIII.

Al CAV. CARLO DI ROBILANT.

Florence, ce 12 décembre 1822.

... Mon bien cher Robilant, je possédais un vrai sabre turc, dont la lame avait je crois quelque mérite, je pensai qu'il aurait pu vous faire plaisir, je l'ai donc expédié par le dernier courrier au comte votre frère expérant qu'il voudra bien vous le remettre. Pût-il au milieu des vicissitudes dont la vie humaine est encombrée, vous faire rappeler de celui qui fut et sera toujour, dans quelque circonstance que ce soit, et dans quelque pays que ce sort, votre affectionné ami

ALBERT DE SAVOIE.

LXXXIV.

Al CONTE GIUSEPPE MARIA GERBAIS DE SONNAZ.

[1° janvier 1823].

Vous êtes bien aimable, cher Sonnaz, de me dire de si jolies choses, et que j'apprécie d'autant plus, que j'ose me flatter que le prince n'est pour rien dans vos sentiments, mais que vous considérez seulement en moi Don Carlo. Aussi, permettez, cher ami, qu'en vous embrassant je vous exprime tous mes remerciements unis aux expressions de mon amitié, aussi vive qu'inaltérable...

Quant à ce qui se passe au congrès, c'est encore lettre close. Je n'ai rien à vous annoncer non, rien, rien..... que le passage d'innombrables princes. Parmi ceux-là, le roi de Prusse et ses fils ont traversé Florence pour s'en aller à Vérone.

J'ai vu ces deux jeunes gens, j'ai été enchanté de faire leur connaissance. Ce sont, l'aîné surtout, de charmants princes.

LXXXV.

Al Gen. Marchese Filippo Paolucci.

[17 janvier 1823].

Le grand-duc, qui a déjà été à Vérone, va y retourner. Il est parfait pour moi, et je suis absolument dans l'attente. Aussitôt que je saurai quelque chose, vous pouvez vous figurer l'empressement que je mettrai à vous le faire connaître.

Je serais bien heureux de pouvoir me présenter enfin à l'empereur de Russie. Je vondrais qu'il ne dépendît que de moi d'aller déposer à ses pieds l'hommage de ma reconnaissance.

LXXXVI.

Al conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz.

[30 janvier 1823].

Vous paraissez vous plaindre du carnaval de Turin. Pour le nôtre il est on ne peut plus brillant, et si l'on ne mourait d'ennui ici, on y mourrait de plaisir. Nous sommes dans l'attente d'un magnifique bal masqué que le prince Borghèse doit donner dans quelques jours. La grande-duchesse fait une mascarade superbe pour cette fête. Elle représentera avec le grand nombre de personnes qui l'accompagneront, le mariage de Pierre, fils de Laurent le Magnifique. Les coustumes sont extrêmement brillants. Je vous dirai de plus, pour votre règle, que le susdit Laurent le Magnifique sera représenté par mon individu ; Clarisse Orsini, sa femme, par la grande-duchesse. Mon beau-père deviendra mon fils Pierre, sa femme représentera la future dudit Pierre ; ma femme à moi et ma belle-soeur Louise représenteront mes soeurs

Nanine Ruccellai et Bianca Pazzi. Il y aura Opizzone, Polizziano et ainsi de suite. Nous serons quinze ou vingt personnes travesties en gens célèbres. Je vous prie de croire aussi que les vers ne seront pas épargnés en cette circonstance. Enfin on se promet beaucoup de plaisir . . .

. . . . . .

Infelice Don Carlo, je ne croyais plus devoir me masquer! Le dernier bal ou j'allai ainsi fut chez madame de Rémusat, il y a de cela quinze ou seize ans. Enfin... je me console en répétant: *È mondo, è mondo!*

LXXXVII.

Al cav. Luigi Bianco di Barbania.

[janvier 1823 (1)].

Je suis content de savoir ce que vous m'avez écrit sur mes payes de l'artillerie; continuez toujours à recevoir les bons, si on vous les apportait; mais pourtant j'ai tout lieu de croire que vous n'en recevrez plus, car je suis absolument résolu à résigner ma place. Quant à ce qu'il s'en pourrait suivre de cette démarche, je ne m'en inquiète nullement; me traiter plus mal qu'on ne le fait, ce serait impossible. D'ailleurs, dans tous le cas, pourvu que je sois content de moi-même devant Dieu, tout le reste ne m'est plus rien; qu'on dise et qu'on me fasse ce qu'on veuille, on ne fera que me faciliter l'entrée en Paradis. Nous sommes depuis peu de retour de notre troisième course à Pise, où nous avons fait deux magnifiques chasses, dans lesquelles nous avons tué huit sangliers et trois daims. Florence est on ne peut pas plus brillant; on ne fait que parler de bals, mais heureusement je ne suis pas obligé d'aller à tous; dans quelques jours, le prince Borghèse en donnera un magnifique, masqué, où la Cour ira; on est extrèmement occupé de diverses très belles mascarades qu'on prépare pour ce jour.

(1) Il De Gubernatis dice che fu scritta « au commencement de l'année 1823 »; il Bianchi che ne pubblica (*Scritti e lettere* cit., p. 718) alcuni periodi le dà la data del 7 febbraio: ma il contenuto mostra che evidentemente vi è errore e che la lettera è anteriore di qualche giorno.

LXXXVIII.

Al CAV. CARLO DI ROBILANT.

ce 7 févr. 1823.

... Nons sommes tous, grâce à Dieu, très-bien portants; Ferdinand surtout devient énorme; je désire fort de vous apprendre oncle d'un petit homme de cette espèce là.

C'est incroyable comme le carnaval est brillant à Florence; ce ne sont que fêtes, toutes plus brillantes les unes que les autres, qui se vont succédant. Il y a de quoi être accablé de plaisir. Avant hier eut lieu le célèbre bal du Prince Borghèse qui était attendu depuis longtemps, et qu'on présumait devoir être si beau qu'il était arrivé des étrangers, non seulement de toutes les villes de province de la Toscane, mais même de Bologne et de Perugia. Et il est vrai de dire que ce fut une fête magnifique; aussi je doute fort de n'en plus revoir de pareille. C'était un bal masqué, il y avait une multitude de masques de caractère vraiment charmant; plusieurs quadrilles très nombreuses, se faisaient aussi remarquer à l'envi, soit par leur beauté, que par leur élégance; la Grande-Duchesse en fit une vraiment superbe; nous représentâmes les noces de Pierre fils de Laurent le magnifique; nous étions 17 ou 18 et ce qu'il y eut de bien heureux, c'est qu'il n'arriva pas le plus petit inconvénient.

Nous avons un temps vraiment détestable, depuis quelques jours; mais pourtant nous avons pu faire quelque courses à Pise, pour y chasser; nous fîmes dernièrement deux chasses de suite, desquelles on à beaucoup parlé; nous tuâmes huit sangliers et trois daims. Nous étions quatre, Costa, le comte de Budé et monsieur Caff, qui est un seigneur Irlandais. Les deux premiers étaient à pied avec les chasseurs de la contrée et monsieur Caff et moi étions à cheval, armés de lances. Nous n'eûmes aucun accident de conséquence. Mon compagnon fut légèrement blessé à une jambe par un sanglier blessé que je terrassai ensuite. Nous l'avions couru trois mille de suite près de la mer, en arrivant près de lui mon cheval était tellement épuisé de fatigue qu'il me fut impossible de le pouvoir faire plus bouger; de sorte que je le joignis à pied. Ayant esquivé mon premier coup, il voulut s'élancer sur moi; mais du second je le mis dans un état de santé

fort peu avantageuse. Depuis notre retour à Florence, plusieurs étrangers s'informent si je ne ferai plus de chasse; si je voulus je pourrais partager ce plaisir, qui est vraiment bien grand, en nombreuse société.

Pour le reste puis, je fais ma vie ordinaire; je travaille, je regard, je ne réfléchis, je me tais; enfin je pense souvent à vous, pouvant vous assurer que je vous porte une amitié bien vive. Qui sait quand nous pourrous nous revoir, certes ce serait pour moi une bien vive satisfaction; mais patience...

LXXXIX.

Al CAV. LUIGI BIANCO DI BARBANIA.

le 13 février 1823 (1).

En répondant à vos lettres, mon très cher Barbania, je ne peux, comme presque toujours, que vous remercier de vos constantes attentions, que vous exprimer comme mon cœur est touché et reconnaissant des vraies preuves d'attachement que vous me donnez, et vous assurer que la vive amitié que je vous porte est aussi vraie qu'inaltérable. Je voulais déja vous écrire il y a quelques jours; mais je fus obligé d'interrompre le cours de ma lettre, pour courir à un feu sur la colline; car vous savez que je ne manque jamais ces occasions-là, du moins autant que je le peux; la foudres avait embrasé le clocher de l'église de Sainte-Marguerite Nous eûmes à Florence un orage vraiment terrible, car le feu du ciel tomba dans trois ou quatre endroits dans la ville.; nous avons toujours eu mauvais temps et nous commençons tristement le Carême, qui succède à un carnaval le plus brillant qu' il est possible d'imaginer. La magnifique fête que donna le prince Borghèse a réussi autant et au delà de ce qu'on pouvait s'attendre, comme vous saurez probablement; la grande duchesse fit une superbe mascarade pour y aller; nous représentâmes le mariage de Pierre, fils de Laurent le Magnifique; nos costumes étaient très brillants; enfin tout a réussi au mieux; je suis presque encore dans l'étonnement de m'être masqué. Je suis fort content de

(1) Per errore il De Gubernatis nello stampare questa lettera le ha posto la data del 1824.

l'acquisition que vous avez faite de la jument de M. Droetti; vous avez aussi fort sagement pensé d'envoyer par le neveu un cadeau à M. son oncle, car je l'aurais dû avoir fait depuis longtemps; il est indubitable qu'il ne le faut pas faire d'une moindre valeur que le prix du cheval de Saint-Georges, au contraire; je me remets sur vous pour arranger cette affaire; il faudrait surtout lui faire entendre que ce n'est qu'un souvenir, en attendant que je puisse trouver l'occasion de faire quelque chose qui lui soit agréable. Je vous avertis que nous sommes à la fin de nos fonds; aussi nous allons commencer à avoir recours au banquier. J'ai fixé de prendre mois par mois la somme de 4,700 francs, ainsi divisés: 2,777 qui reviennent à la princesse, 1,000 pour ma cassette et les aumônes, 460 pour la paye de neuf personnes de service que nous avons avec nous, 260 pour la dépense qu'exigent les enfants et le reste pour être tenu dans les mains de Costa pour les différentes petites dépenses qui pourraient survenir; dans le cas puisque j' eus quelques dépenses imprévues, comme voyage, ou autres choses à faire, alors j'aurais recours au banquier après vous l'avoir écrit; avant que nous retirions la première somme je vous l'écrirai; car on prendra quelque chose des plus cette première fois, pour payer divers comptes. Je vous envoie aussi une supplique, vous priant de faire à son égard ce que vous croirez plus convenable. Je vous embrasse, mon très cher Barbania, et je suis pour la vie votre très affectionné ami.

ALBERT DE SAVOIE.

CX.

Al CONTE GIUSEPPE MARIA GERBAIS DE SONNAZ.

[24 février 1823].

... Vous prononcez le mot de patience. C'est là une expression qui sort souvent de ma bouche. Si ma mémoire est fidèle, j'ai écrit deux lettres au Roi pour lui demander d'aller, comme volontaire, faire le campagne contre les constitutionnels espagnols. Je n'ai point encore de réponse, mais vous savez, mon cher ami, que l'espérance est la dernière chose qui reste au fond d'un cœur en proie aux vicissitudes de la fortune. Je serais vraiment bien affligé, si je devais encore, dans cette circonstance, faire répéter le mot de patience aux échos de ces parages...

XCI.

Al Marchese Michele Benso di Cavuor.

Mon très-cher Cavour.

On m'a remis hier, mon très cher Cavour, votre dernière lettre, dans laquelle vous me rappelez la promesse que j'ai eu le plaisir de vous faire pour votre fils Camille. Dès que ma position politique me mettra dans le cas de pouvoir faire quelque nomination parmi les personnes de ma Cour, j'ose espérer que vous êtes bien convaincu que l'acquisition de ce jeune homme intéressant et qui donne de si grandes espérances, aura pour moi un double prix, surtout si je peux croire de pouvoir jamais vous montrer, au moins dans la personne de votre fils, la reconnaissance que je vous dois et l'amitié que je vous porte. Je vous remercie des nouvelles que vous me donnez: pour nous ici nous ne savons que ce que les journaux ont la bonté de nous dire. Veuillez bien, je vous prie, me rappeler au souvenir de M.me de Cavour, et lui dire combien je suis peiné d'apprendre son état de souffrance.

Je finis vous priant, mon cher Cavour, de me croire pour toujours votre affectionné ami.

Ce 9 mars 1823. Albert de Savoie.

XCII.

Al cav. Carlo di Robilant.

ce 13 mars 1823.

...Je vous souhaite un petit neveu, aussi fort et bien portant que notre petit Ferdinand.

C'est avec une bien vraie satisfaction que je viens vous faire mes compliments sur votre promotion; personne ne prenant certainement plus de part à tout ce qui vous concerne que moi, car comme vous n'en doutez pas, du moins je me flatte, je vous porte l'amitié la plus vive et la plus sincère.

Tout ce que je pourrai vous dire à mon égard vous le pouvez savoir, à moins que je veuille vous par vous parler d'une chûte que j'ai fait à la chasse avec le Locati sur lequel j'étais monté; mais que, grâce à Dieu, n'eut aucune espèce de conséquence.

XCIII.

Al CONTE LUIGI D'AUXERS.

Mon très-cher Comte,

Monsieur le Comte de Budé a eu la bonté de me conduire Monsieur Turtain: j'ai été enchanté de le voir et de pouvoir m'entretenir avec lui, de vous, mon très-cher Comte. Toute personne qui m'apportera de vos nouvelles peut toujours être certaine que je la recevrai de mon mieux; car les sentimens que je vous porte sont au-dessus de toute expression. J'ai eu le plaisir d'écrire il y a peu de jours au Marquis de Cavour: je désirerais que lui ainsi que vous fussiez bien convaincus de tout le bonheur que j'éprouverai lorsque mes circonstances politiques me mettront dans le cas de faire des nominations dans ma Cour, car la première sera certainement celle de ce charmant Camille, si intéressant par lui-même, et auquel je suis déjà sincèrement affectionné, le regardant presque comme votre fils.

Je reçus dernièrement une lettre que Sonnaz m'écrivit pour me demander pour son fils la seconde place de page; me disant, celle après le petit Cavour: ainsi vous voyez, mon très-cher ami, que de mon côté le désir est au moins aussi grand que le vôtre. Tout ce que vous me dites de vos sentimens à mon égard me touche infiniment, et j'en appelle à votre propre cœur pour interpréter tout ce que le mien éprouve.

J'ai lu avec un très grand intérêt une partie des discussions qui viennent d'avoir lieu dans les Chambres: le Ministère vient d'acquérir une force immense par l'effet que doit produire le renvoi de Manuel; et autant que j'en peux juger d'ici, il me paraît que sous peu, si on continue à suivre la même marche ferme, que le parti désorganisateur sera absolument atterré et jeté dans le mépris qu'il mérite; ce qui sera un très-grand bonheur, non seulement pour la France, mais aussi pour toute l'Europe. J'attends l'arrivée des courriers avec une bien grande impatience: vous voyez que dans mon désir de nouvelles je ne suis pas égoïste, puisque je ne reçois rien pour moi, mais que je me contente du bien qui arrive aux autres, ou de celui qu'ils font.

Nous avons maintenant des passages de troupes autri-

chiennes presque journaliers: aujourd'hui le Prince de Vicleffe, qui commande les 17 mille hommes qui reviennent de Naples, a dîné chez le Grand-Duc.

Les nouvelles de Florence se réduisent presque à l'avis qu'un chacun va portant sur divers célèbres prédicateurs qui sont ici pour ce Carême. Mais quant à moi, je m'en tiens modestement à celui de la Chapelle Royale: d'ailleurs je déteste de porter des jugements sur les personnes qui en savent plus que moi.

On a représenté ces jours derniers le Siège de Lyon dans la maison Eynard: c'est une composition de Monsieur Eynard, qui fut un des défenseurs de cette ville. C'est une pièce qui fait beaucoup d'effet; mais vous l'aurez probablement vue à Genève.

Je suis tout content depuis quelques jours, la Comtesse d'Albany ayant eu la bonté de me prêter quelques ouvrages récents, car on se les procure très-difficilement ici.

Adieu, mon très-cher Comte; permettez que je vous embrasse, et qu'en vous priant de me vouloir toujours un peu de bien, je vous assure de nouveau que je suis pour toujours votre très-reconnaissant et très-affectionné ami.

Ce 17 mars 1823.

ALBERT DE SAVOIE.

XCIV.

Al CAV. LUIGI BIANCO DI BARBANIA.

De Livourne, ce 29 avril 1823.

Au moment où vous recevrez cette lettre, mon très cher Barbania, vous saurez sûrement que S. M. le Roi a daigné m'accorder la permission de me rendre à l'armée; grâce que j'avais sollicitée de ses bontés, et à laquelle, comme vous savez, j'attache le plus grand prix; je lui en dois d'autant plus de reconnaissance qu'il m'y envoie de la manière la plus honorable, ce qui est une preuve bien visible et fort flatteuse de ses sentiments de bienveillance à mon égard.

Je suis à Livourne, ou je me suis rendu avec la Princesse; j'attends, avec la plus vive impatience, la frégate que le Roi m'a écrit qu'il m'enverrait pour me transporter jusqu'à

Marseille, lieu où je dois trouver divers officiers, qu'il a destinés pour m'accompagner; je les y verrai avec un aussi grand plaisir que j'ai d'empressement à les rejoindre; et je vous prie de vouloir bien être l'interprète de mes sentiments auprès de ceux de nos amis, qui ne se trouveront point parmi ceux que S. M. a choisis. L'homme, ainsi que vous savez, ne peut jamais être parfaitement content, et c'est mon cas en ce moment, devant ajouter au déplaisir d'arriver un peu tard à l'armée, celui de ne point voir arriver encore le bâtiment qui m'y doit porter; mais patience, j'espère tout et toujours en Dieu, comme vous savez; j'aime à croire qu'il ne me voudra point faire faire une mauvaise figure en cette circonstance. J'ignore si le Roi a cru convenable, vu surtout le nombre des personnes qui doivent m'accompagner, de mettre quelques sommes à ma disposition: dans tous les cas, je vous prie d'assurer sur mes biens propres, celles que vous seriez dans le cas de m'envoyer. Je vous préviens que j'ai pris vingt-quatre mille francs sur le banquier à Florence, et vingt autres chez son correspondant à Livourne. Je me suis de plus fait donner des lettres de crédit, car vous concevez que j'aurai de fortes dépenses à faire, surtout pour me monter en chevaux et équipages. J'emmène avec moi tous mes gens, à l'exception de Raymondo; ce qui est aussi un moyen de diminuer le poids qui a pesé pendant plus de deux années chez le grand-duc. Vous ne pourrez jamais vous figurer toutes les preuves touchantes d'attachement que j'ai reçues à mon départ de Florence; le souvenir ne s'en effacera jamais de mon cœur. Je vous prierais, mon très cher Barbania, de vouloir bien m'envoyer en Espagne deux paires d'écailles d'épaulettes de mon uniforme d'artillerie, quatre garnitures de boutons, une écharpe et le galon nécessaire pour garnir deux ou trois chapeaux, car je me trouve avec un seul uniforme et un seul frac.

Adieu, mon très cher ami. Monsieur Spagnolini attend ma lettre, je suis obligé de la terminer en toute hâte; je vous embrasse et je suis pour toujours votre très reconnaissant et très affectionné ami.

ALBERT DE SAVOIE.

INDICE

....

Prefazione . . . . . *Pag.* 1
Il primo Memoriale di Carlo Alberto . . . » 3
1° Rapport et détails de la Révolution qui eut lieu en Piémont dans le mois de mars 1821 . . . . . » 3
2° Détails sur ma Régence . . . . . » 31
Il secondo Memoriale di Carlo Alberto (*Ad majorem Dei gloriam*) . . . . . » 45
Simple Récit des événemens arrivés en Piémont dans les mois de mars et d'avril 1821 par un **Officier Piémontais** . . . . . » 61
§ Ier . . . . . » 63
§ II . . . . . » 79
§ III . . . . . » 88
§ IV . . . . . » 95
§ V . . . . . » 113
§ VI . . . . . » 132
Dalle lettere di Carlo Alberto [1821-23] . » 159
1. Al cav. Luigi Bianco di Barbania – 21 marzo 1821 - (pubbl. da F. Odorici, *Il conte Luigi Cibrario e i tempi suoi*. Firenze, Civelli, 1852 p. 26) . . . . . » 161
2. A Vittorio Emanuele I – [Novarre] ce 29 mars 1821 – (pubbl. da A. Manno, *In-*

formazioni sul ventuno in Piemonte, ricavate da scritti inediti di C. Alberto, di Cesare Balbo e di altri. Firenze, tip. della *Gazzetta d'Italia*, 1879 pp. 46–51) . . . . . *Pag.* 161
3. Al Medesimo – Turin, ce 3 avril 1821 – (pubbl. *ivi*, pp. 51-53) . . . . . » 165
4. Al Medesimo - [Florence] ce 11 d'avril 1821 – (pubbl. *ivi*, pp. 54) . . . . . » 167
5. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - [Firenze] 7 maggio 1821 - (Odorici, *op. cit.*, p. 30, n. 1) » 168
6. A Vittorio Emanuele I - Florence, ce 28 mai 1821 - (Manno, *op. cit.*, p. 55-56). . . . . » 168
7. Al conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz – [Florence, 16 juin 1821] – (pubbl. in Costa de Beauregard, *La jeunesse du roi Charles-Albert*. Paris. Plon, 1889, pp. 158-60). . . » 170
8. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - [Firenze] 3 luglio 1821 - (Odorici, *op. cit.*, p. 27, n. 2) » 171
9. Al conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz - [Florence, 4 juillet 1821]. - (Costa de Beauregard, *op. cit.*, p. 161-64). . . . . » 172
10. Al Medesimo - [Florence, 10 juillet 1821] - (*ivi*, p. 152-53) . . . . . » 174
11. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - Florence, 17 juillet 1821 - (pubbl.da N. Bianchi, *Storia documentata della diplomazia europea in Italia*. Torino, Un. tip. ed., 1867, vol. II, 342-43) . » 175
12, Al Medesimo - Florence, 26 juillet 1821 - (*ivi*, p. 343-44) . . . . . » 176
13. Al conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz - [Florence, juillet] - (Costa de Beauregard, *op. cit.*, p. 161). . . . . » 177
14. Al Medesimo - Florence, 14 septembre 1821 - (*ivi*, p. 165) . . . . . » 177
15. Al conte Luigi d'Auxers - Ce 3 octobre 1821 -

(pubbl. da D. Berti, *Sei lettere inedite di Carlo Alberto - Nozze Alfieri-Visconti Venosta*, Firenze, Le-Monnier, 1876, p. 13-16). . . *Pag.* 177
16. Al conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz - [Florence, 6 octobre 1821] - (Costa de Beauregard, *op. cit.* p. 169). . . . . » 179
17. Al Medesimo - [Florence, 2 novembre 1821] - (*ivi*, p. 172) . . . . . » 180
18. Al conte Vittorio Fossombroni - Ce 11 novembre 1821 - (pubbl. dal Gualterio, *Gli ultimi rivolgimenti italiani*, Firenze, Le Monnier, 1852, III, 302). . . . . » 180
19. Al conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz. - Florence, 21 novembre 1821 - (Costa de Beauregard, *op. cit.*, p. 173-175) . . . » 181
20. Al Medesimo - [Florence, 24 novembre 1821] - (*ivi*, p. 175-76) . . . . . » 182
21. Al Medesimo - [12 décem.e 1821] - (*ivi*, p. 179-80) » 182
22. Al Medesimo - [14 décem.e 1821] - (*ivi*, p. 180) » 183
23. Al Medesimo - [décem.e 1821] - (*ivi*, p. 177-78) » 183
24. Al Medesimo - [décem.e 1821?] - (*ivi*, p. 185-86) » 184
25. Al Medesimo - [décem.e 1821?] - (*ivi*, p. 187) . » 185
26. Al Medesimo - [Poggio Imperiale, décembre 1821?] - (*ivi*, p. 190-91). . . . . » 186
27. Al Medesimo - [décembre 1821] - (*ivi*, p. 187-88) » 186
28. Al re Carlo Felice - [décembre 1821] - (*ivi*, p. 188) . . . . . » 187
29. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - 1 janvier 1822 - (dagli *Scritti e lettere del Re Carlo Alberto* pubbl. da N. Bianchi nelle *Curios. e ricerche di St. Subalp.*, III, Torino, Bocca, 1879, p. 716) . . . . . » 187
30. Al cav. Carlo di Robilant - Pise, ce 5 janvier 1822 - (pubbl. da A. Manno, *Gioventù principesca. - Lettere di Carlo Alberto principe di Ca-*

rignano al suo scudiero Carlo di Robilant. Torino, Bona, 1883, p. 21-22). . . . . *Pag.* 188
31. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - [Pisa, 7 gennaio 1822] - (Odorici, *op. cit.*, p. 27) . » 190
32. Al conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz - [9 janvier 1822] - (Costa de Beauregard, *op. cit.*, p. 189-90) . . . . . » 190
33. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - [Firenze, 17 febbraio 1822] - (Odorici, *op. cit.*, p. 28) . » 191
34. Al cav. Carlo di Robilant - Florence, ce 21 février 1822 - (Manno, *Gioventù principesca*, cit., p. 24-25) . . . . . » 191
35. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - Florence, ce 28 février 1822 - (inedita nella Bibl. Vitt. Em. di Roma, *Risorgimento*, busta I, n. 10) . » 193
36. Al conte Luigi di Auxers - [2 marzo 1822] - (pubbl. da D. Berti, *Il conte di Cavour avanti il 1848*. Roma, C. Voghera, 1886, p. 349) . . » 194
37. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - [2 mars, 1822] - (N. Bianchi, *Lettere e scritti* cit., III, p. 736-37). . . . . » 195
38. Al Medesimo - 4 marzo, 1822 - (pubbl. da D. Berti, *Scritti varii*. Torino, L. Roux, 1892, I, 309) . . . . . » 195
39. Al conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz - [9 mars 1822] - (Costa de Beauregard, *op. cit.*, p. 219-20) . . . . . » 196
40. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - [12 mars, 1822] - (N. Bianchi, *Lettere e scritti* cit., III, p. 716). . . . . » 196
41. Al conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz - [mars? 1822] - (Costa de Beauregard, *op. cit.*, p. 194) . . . . . » 196
42. Al Medesimo - [mars? 1822] - (*ivi*, p. 193) . » 197
43. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - [16 mars

1822] - (N. Bianchi, *Lettere e scritti* cit., III, p. 716) . . . . . *Pag.* 197
44. Al Medesimo - [19 mars 1822] - (*ivi*, p. 717) . » 197
45. Al Medesimo - [Firenze, 20 marzo 1822] - (Odorici, *op. cit.*, p. 29) . . . . . » 197
46. Al cav. Carlo di Robilant - [Florence, ce 21 mars 1822] - (Manno, *Gioventù princip.* cit., p. 26) . . . . . » 198
47. Al gen. marchese Filippo Paolucci - [Florence, 30 mars 1822] - (pubbl. in *Notizie intime di famiglia, narrate da una madre* [Elisabetta Paolucci in Torrigiani] *ai suoi figli*, Firenze, tip. A. Ciardi, 1893, p. 27). . . . . » 198
48. A. S. M. il Re Carlo Felice - [fine di marzo? 1822] - (Costa di Beauregard, *op. cit.*, p. 351) . . . . . » 199
49. Al conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz - [avril 1822] - (*ivi*, p. 207). . . . . » 199
50. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - [2 avril 1822] - (N. Bianchi, *Lettere e scritti* cit., III, p. 736) . . . . . » 200
51. Al gen. marchese Filippo Paolucci - [Florence, ce 6 avril 1822] - (*Notizie intime* cit., p. 28) . . . . . » 200
52. A. S. M. l'Imperatore Alessandro di Russia - [6 avril 1822] - (Costa de Beauregard, *op. cit.*, p. 214) . . . . . » 201
53. A S.S. Papa Pio VII - [Florence, 23 avril 1822] - (Costa de Beauregard, *op. cit.*, p. 350-51) » 202
54. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - [29 avril 1822] - (N. Bianchi, *Scritti e lettere* cit., III, p. 717) . . . . . » 203
55. Al conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz - [30 avril 1822] - (Costa de Beauregard, *op. cit.*, p. 194-95) . . . . . » 204

56. Al Medesimo - [30 avril 1822] - (*ivi*, p. 211). *Pag.* 205
57. Al conte Luigi d'Auxers - [20 maggio 1822] - (D. Berti, *Il conte di Cavour*, cit., p. 349). . » 205
58. Al march. Michele Benso di Cavour - [Florence, ce 20 mars 1822] - (D. Berti, *Sei lettere* cit., p. 17-19) . . . . . » 205
59. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - [2 giugno 1822] - (Odorici, *op. cit.*, p. 30) . . . . » 207
60. Al Medesimo - [Pisa, 18 giugno 1822] - (*ivi*, p. 30) » 207
61. Al cav. Carlo di Robilant - [Poggio Imperiale, 23 luglio 1822] - (A. Manno, *Gioventù princip.* cit., p. 27) . . . . . » 208
62. Al gen. marchese Filippo Paolucci - [agosto? 1822] - (Costa de Beauregard, p. 220-21) . » 208
63. Al conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz - [août? 1822] - (*ivi*, p. 221) . . . . » 209
64. Al gen. marchese Filippo Paolucci - [3 septembre 1822] - (*ivi*, pp. 221-22) . . . . . » 209
65. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - [7 septembre 1822] - (pubbl. da A. De Gubernatis, *Un prince de Savoie en exil* in *Nouvelle Revue*, tome IX, 1881, p. 509) . . . . . » 209
66. Al conte Mocenigo - Ce 15 septembre 1822 - (N. Bianchi, *Scritti e lettere* cit., p. 737-38) . » 210
67. Al conte Luigi d'Auxers - 19 septembre 1822 - (D. Berti, *Sei lettere* cit., p. 21-24) . » 210
68. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - Le 21 septembre 1822 - (De Gubernatis, *op. cit.*, p. 509). . . . . » 213
69. Al Medesimo - Ce 20 septembre 1822 - (*ivi*, p. 510-11) . . . . . » 213
70. Al conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz - [30 septembre 1822] - (Costa de Beauregard, *op. cit.*, p. 222-23 e 348) . . . . » 215
71. Al Medesimo - [septem. 1822?] - (*ivi*, p. 199-200) » 215

72. Al Medesimo - [septembre 1822?] - (*ivi*, p. 200) *Pag.* 216
73. Al Medesimo - [settembre-ottobre 1822?] - (*ivi*, p. 204-405) . . . . . » 216
74. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - Ce 4 octobre 1822 - (De Gubernatis, *op. cit.*, p. 151-12). . . . . » 217
75. Al conte Luigi d'Auxers - 6 octobre 1822 - (D. Berti, *Sei lettere* cit., p. 25-28) . . . . » 217
76. Al cav. Luigi Bianco di Barbania — 8 octobre 1822 - (De Gubernatis, *op. cit.*, p. 512) » 220
77. Al Medesimo - Ce 12 octobre 1822 - (*ivi*, p. 512) » 221
78. Al conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz - [15 octobre 1822] - (Costa de Beauregard, *op. cit.*, p. 223) . . . . . » 221
79. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - [16 novembre 1822] - (De Gubernatis, *op. cit.*, p. 513). . . . . » 221
80. Al conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz - [16 novembre 1822] - (Costa de Beauregard, *op. cit.*, p. 226) . . . . . » 222
81. Al cav. Carlo di Robilant - Ce 4 décembre 1822 - (A. Manno, *Gioventù princip.*, p. 28) » 222
82. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - [12 décembre 1822 - (De Gubernatis, *op. cit.*, p. 513-14) . . . . . » 223
83. Al cav. Carlo di Robilant - Florence, ce 12 décembre 1822 - (A. Manno, *Gioventù princip.*, cit., p. 29) . . . . . » 223
84. Al conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz - [1er janvier 1823] - (Costa de Beauregard, *op. cit.*, p. 230) . . . . . » 223
85. Al gen. marchese Filippo Paolucci - [17 janvier 1823] - (*ivi*, p. 229) . . . . . » 224
86. Al conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz - 30 janvier 1823 - (*ivi*, p. 231-32). . . » 224

87. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - [janvier 1823] - (De Gubernatis, *op. cit.*, p. 514) . . *Pag.* 225
88. Al cav. Carlo di Robilant - ce 7 février 1823 - (A. Manno, *Gioventù princip.* cit., p. 31) » 226
89. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - le 13 février 1823 - (De Gubernatis, *op. cit.*, p. 515-16) » 227
90. Al conte Giuseppe Maria Gerbais de Sonnaz - [24 février 1823] - (Costa de Beauregard, *op. cit.*, p. 241) . . . . . » 228
91. Al marchese Michele Benso di Cavour - Ce 9 mars 1823 - (D. Berti, *Sei lettere* cit., p. 29-30) . . . . . » 228
92. Al cav. Carlo di Robilant - ce 13 mars 1823 - (A. Manno, *Gioventù princip.*, cit., p. 30) . . » 229
93. Al conte Luigi d'Auxersce - Ce 17 mars 1823 - (D. Berti, *Sei lettere* cit., p. 31-33). . . . » 231
94. Al cav. Luigi Bianco di Barbania - De Livourne, ce 29 avril 1823 - (N. Bianchi, *Documenti relativi ad alcune asserzioni del principe di Metternich intorno al Re Carlo Alberto* in *Ric. e Curios. di Storia Subalp.*, V. 313-14; la pubblica anche il De Gubernatis [*op. cit.*, p. 517-18] con qualche lieve variante di forma e mancante della fine) . . . . . » 231

128176

HI.C
B582

Author

Title Biblioteca storica del risorgimento Italiano. Ser.1. No.12

DATE.

NAME OF BORROWER.

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not remove the card from this Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU